DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13004 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · MERCREDI 19 NOVEMBRE 1986

La démocratie brésilienne victorieuse

Les élections du 15 novembre au Brésil renforcent le caractère démocratique d'un pays qui était soumis il y a seulement deux ans encore à une dictature militaire. Le président Sarney et sa politique économique et sociale sortent victorieux du scrutin. Les partis qui se sont opposés à cette politique, par démagogie ou calcul électoral, ont été sanctionnés par la population. Ce premier bilan ressort des résultats encore partiels de l'élection des nouveaux gouverneurs. Sur les vingt-trois Etats que compte la Fédération, le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) devrait obtenir de 19 à 21 sièges si l'on en croit le président du parti, M. Ulysses Guimaraes. Aux dernières élections de 1982, neuf des siens seulement avaient été élus.

Mais la consultation de samedi – l'élection des gouverneurs étant particulièrement suivie par la population car elle a un effet direct sur la gestion quotidienne – devrait dans les jours qui viennent prendre une autre importance avec la publication de la liste des membres de la nouvelle Assemblée constituante. Le scrutin était également destiné à désigner les députés et les sénateurs qui formeront, à partir du 1er février prochain, l'Assemblée nationale constituante chargée d'élaborer la Charte fondamentale de la nouvelle République.

Le dépouillement est encore trop peu avancé pour prévoir la composition de cette Assemblée. On s'attend néanmoins que le parti au pouvoir gagnera de nombreux sièges et affirmera son hégémonie en s'assurant une majorité absolue. Le rôle des députés et des sénateurs élus à cette occasion sera déterminant pour l'avenir de la démocratie brésilienne. Si, comme le pense le dirigeant du PMDB, sa composition reflète plutôt une tendance de gauche, les nombreuses réformes en perspective – agraire, fiscale, sociale – connaîtront une application beaucoup plus rapide.

Dans cette perspective, le chef de l'Etat, qui a toujours assuré miser à la fois sur la croissance et sur la réduction des inégalités, devra affronter les réticences des grandes compagnies étrangères et nationales, qui avaient déjà tendance ces derniers mois à adopter une attitude très prudente face aux réformes envisagées. Alors que le plan de redressement économique, dit plan cruzado, mis en place par le président Sarney apparaît comme le grand vainqueur de ce scrutin, le chef de l'Etat aura à faire face à cette épreuve. Sur un plan politique, la victoire semble-t-il écrasante du PMDB fait aussi craindre à certains opposants que ce parti ne prenne une importance comparable à celle du Parti révolutionnaire institutionnel au Mexique, marginalisant ainsi toutes les autres formations.

A court terme, en tout cas, ces élections permettent au président Sarney d'avoir les moyens de sa politique. Le chef de l'Etat, qui déclarait il y a un peu plus de six mois que « le Brésil était devenu ingouvernable », se trouve aujourd'hui dans une situation autrement plus favorable. C'est une réussite pour un homme dont on assurait qu'il était très fragile lors de son arrivée au pouvoir après le tragique décès du président Tancredo Neves.

(Lire nos informations page 4.)

Pour les particuliers et les entreprises

Crédits plus avantageux et contrôle des changes allégé

M. Edouard Balladur a annoncé, ce mardi 18 novembre, une série de mesures portant sur un réaménagement des prêts aux particuliers et aux entreprises, sur un nouvel assouplissement du contrôle des changes et sur les nouvelles modalités du contrôle du crédit dans le sens d'une plus grande liberté.

Comme prévu, M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu officiel le remplacement du contrôle quantitatif du crédit par un contrôle qualitatif, qui agira essentiellement par le maniement des taux d'intérêt et par la variation des réserves obligatoires constituées, sans intérêt, auprès de la Banque de France, uniquement sur les dépôts, et non plus sur les crédits. Ce changement donnera plus de liberté aux établissements bancaires, mais risque de provoquer des tensions sur le loyer de l'argent en cas de surchauffe. Par ailleurs, les banques, à l'exception des établissements à monopole, auront toute liberté pour fixer le nombre de leurs guichets.

Une attention particulière est portée au réaménagement des emprunts contractés par les particuliers, de manière à réduire le poids des versements : les emprunteurs conserveront le bénéfice de l'aide de l'Etat même s'ils obtiennent d'un autre établissement un prêt moins coûteux pour remplacer le précédent. Quant aux entreprises, elles pourront obtenir des établissements spécialisés (Crédit national, CEPME, SDR, Crédit coopératif) une réduction du taux de leurs prêts, ou même un remboursement anticipé, moyennant le paiement d'une prime, ou indemnité, déductible de leur bénéfice imposable.

Enfin, une nouvelle étape est franchie dans la levée du contrôle des changes, avec notamment la suppression du contrôle préalable des opérations commerciales, l'autorisation donnée aux banques françaises de prêter des francs aux non-résidents mais sous certaines conditions restrictives : la situation actuelle du franc vis-à-vis du mark ne permet pas encore une liberté totale en ce domaine.

(Lire nos informations page 37.)

Le PDG de Renault tué devant son domicile parisien

La police soupçonne Action directe de l'assassinat de Georges Besse

Georges Besse a été tué le lundi 17 novembre alors qu'il regagnait son domicile. La police soupçonne Action directe d'être responsable de cet assassinat.

Habiles publicitaires de leur crime, les assassins du PDG de la régie Renault, Georges Besse, ont attendu que l'actualité liée au terrorisme dit international (la vague d'attentats commis à Paris en septembre) s'estompe avant de frapper. Sur ce plan, leur coup a réussi. La lâcheté de leur assassinat a frappé l'opinion. Mais pour quel « message » ? L'horreur ? La déraison ?

Les balles de calibre 9 millimètres qui ont tué Georges Besse, lundi en début de soirée, ont apparemment été tirées par deux jeunes femmes – parlant français sans accent. Atterrés, les responsables de l'appareil d'Etat et les enquêteurs ont aussitôt avancé la responsabilité probable du groupe terroriste Action directe.

S'il se confirme que les auteurs de l'assassinat de Georges Besse sont bien des membres du groupe Action directe.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 36 et les articles de CLAIRE BLANDIN page 34.)

Une poignée de fous

par ANDRÉ FONTAINE

DES hommes de cette trempé, on n'en rencontre pas tous les jours. C'est évidemment pour cette raison que Georges Besse a été abattu. Car si les tueurs avaient voulu s'en prendre à un *symbole* de l'oppression capitaliste, ils auraient frappé à une autre adresse. Le PDG de Renault n'avait rien de l'exploiteur qui ne songe qu'à se remplir les poches pour mieux courir les boîtes de nuit et les mers tropicales. La passion qui nourrissait son regard inoubliable n'était pas celle du profit, mais du défi à relever et, pour mieux dire, du service.

A tâches rudes, méthodes rudes. La médecine n'avait pas suffi à la Régie. Il fallait un chirurgien, et c'est pourquoi Laurent Fabius alla chercher Georges Besse, qui avait abondamment fait ses preuves ailleurs. Personne ne peut contester qu'en moins de deux ans il avait largement engagé l'entreprise sur la voie du redressement. Le coût social a certes été lourd. Mais pouvait-il en être autrement ? Les mêmes syndicats qui s'étaient opposés à diverses initiatives de Georges Besse sont unanimes aujourd'hui à s'indigner de son assassinat. De toute manière, comme l'écrit *l'Humanité*, *« le sang d'un PDG dans un caniveau ne règle pas les problèmes de la lutte de classes »*.

Les Français sont quasi unanimes à penser de la sorte, et il n'y a qu'une poignée de fous pour s'arroger le droit de tuer au nom d'un peuple auquel ils font en réalité horreur. Ne laissons surtout pas des considérations de basse politique ou de haute police entraver cette mobilisation de toute la nation contre le terrorisme qui constitue le seul moyen sûr d'en venir finalement à bout.

M. Mitterrand face au président du Burkina-Faso

Le « vieux sage » et le jeune impertinent...

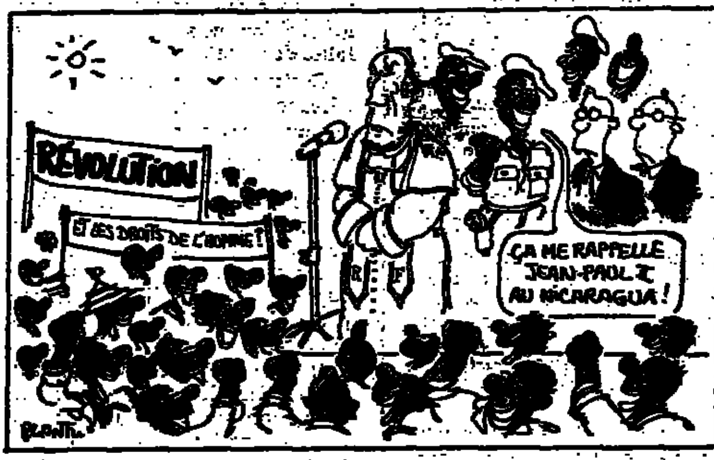
M. François Mitterrand est attendu à Paris mercredi matin 19 novembre, après sa visite à Ouagadougou, capitale du Burkina, dernière étape de sa tournée africaine.

Au cours d'un dîner offert, lundi, en son honneur par le président Thomas Sankara, les deux hommes d'Etat, s'éloignant du langage diplomatique de circonstance, se sont tour à tour « fait la leçon ».

OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

Le terrorisme doit-il interdire au président de la République tout voyage à l'étranger ? Comment doit se comporter le chef de l'Etat lorsque tombent de nouvelles victimes et alors qu'il est hors du territoire national ? Comment éviter d'apparaître dans ce cas en décalage par rapport aux préoccupations nationales ?

Toutes ces questions, M. Mitterrand a dû se les poser, lundi soir 17 novembre, lorsqu'il a appris par une communication de M. Jean-Louis Bianco, le secrétaire général de l'Elysée, que M. Georges Besse venait d'être assassiné. Il était à peine plus de 20 heures (heure locale) et le président s'apprêtait à quitter l'hôtel où il réside pour se rendre au banquet offert à l'occasion de sa visite au Burkina par le capitaine Sankara, chef de l'Etat. Que pouvait-il faire sinon respecter son programme, après avoir rédigé le communiqué qui a été publié dans la soirée par l'Elysée *(lire page 34)*.



Mais M. Mitterrand ne savait pas encore qu'une autre épreuve l'attendait : le discours qu'allait prononcer le capitaine Sankara à l'issue d'un interminable banquet. Pendant près de trente minutes, le président de la République dut en effet écouter une étrange mise en cause, non pas de sa politique mais de celle de la France, dans des termes pour le moins inhabituels en ce genre de circonstance, et d'autant moins supportables que le chef de l'Etat avait alors sans doute d'autres préoccupations en tête.

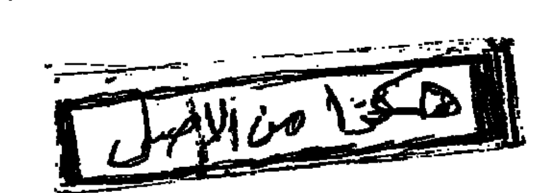
Que dit pour l'essentiel le bouillant capitaine au pouvoir à Ouagadougou ? Qu'il est temps que M. Mitterrand mette ses actes en conformité avec ses propos. Celui-ci veut porter un *« témoignage juste »* sur le tiers-monde ? Il veut se faire le porte-parole des droits de l'homme ? Il *« aime à parler de la dette, de la coopération »* ? Alors, puisqu'on s'écarte *« du négoce, des tractations et des magouilles »*, parlons franc ! Et le capitaine Sankara, qui avait troqué pour l'occasion son treillis militaire retaillé pour un uniforme de parade du plus beau bleu roi, se mit à faire la morale à celui qu'on qualifierait en Afrique de *« vieux sage »*, lui reprochant de faire bon marché de la cause des Palestiniens (*« ces bohémiens du sionisme »*), d'avoir oublié le Nicaragua, de ne rien faire pour mettre un terme à la guerre Iran-Irak, à celle du Tchad, à celle du Sahara et d'avoir accueilli sur le sol français le *« bandit »* Savimbi et le *« tueur »* Botha, dont *« les mains et les pieds sont couverts de sang »*.

Parfaitement au courant des subtilités de la cohabitation, le capitaine Sankara feint aussitôt d'exonérer M. Mitterrand de ces derniers actes, ajoutant : *« Tous ceux qui ont permis à Savimbi et à Botha de fouler le sol français en porteront la responsabilité pour toujours. »* Comment le président de la République pourrait-il prouver sa bonne foi ? Tout simplement en concluant un accord de défense avec le Burkina, aux termes duquel serait stationné sur son territoire un arsenal français pour participer à la guerre contre Pretoria...

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

PRISONS PRIVÉES

L'examen du « projet de loi Chalandon » sur les prisons privées est à l'ordre du jour du conseil des ministres du 19 novembre. Hélène Dorlhac de Borne prend position contre les idées du garde des sceaux qui, selon elle, ouvriraient la voie à des abus de tous ordres. A l'inverse, Jean-Pierre Martinez y est favorable, car il estime que les conditions de détention sont telles aujourd'hui que les droits de l'homme sont bafoués.

Le droit de punir incombe à l'Etat

L'emprisonnement est un acte de justice. On ne peut le déléguer à des personnels qui ne seraient pas des fonctionnaires de l'Etat.

par HÉLÈNE DORLHAC DE BORNE (*)

LES révoltes dans les prisons françaises – celles de Toul en 1971 et les grandes mutineries de l'été 1974 – avaient révélé à l'opinion publique le malaise profond qui couvait derrière les hauts murs, lié à des conditions archaïques de détention. Ainsi s'ajoutaient à la privation de liberté – la peine, rien que la peine – des brimades inutiles qui réduisaient à néant tout essai de traitement social de la délinquance.

Les réformes pénitentiaires les plus récentes – celles de 1974, de 1975, de 1983 – sont toutes allées dans le sens de l'humanisation des prisons. Mais la plupart de leurs effets ont été annihilés par l'augmentation régulière, au cours de ces dernière années, du nombre de détenus : quarante-huit mille détenus environ aujourd'hui pour trente-trois mille places.

Cette surpopulation pénale (quatre détenus dans une cellule créée pour un seul) devient une source évidente de dangers : danger pour les personnels, car tout risque d'explosion est toujours possible, danger pour les jeunes délinquants (les plus nombreux), car la promiscuité rend illusoires toutes les mesures éducatives, enfin danger à terme pour la société tout entière, car l'emprisonnement dans ces conditions accentue les risques de récidive.

La création de nouvelles prisons est donc devenue pour notre pays une urgence sociale, car l'Etat a le devoir d'assurer la sécurité des citoyens, et il est normal que le ministère de la justice s'en préoccupe.

Mais en réalité que peut faire l'Etat ? Le budget pénitentiaire ne permet que la création de mille places par an environ, alors qu'il en manque quinze mille. Le budget ne permet pas non plus un recrutement suffisant de personnels, alors que toutes les étapes de la vie carcérale – le gardiennage, mais aussi la formation, l'encadrement, le travail pénal et l'approche psychologique du détenu – nécessitent un personnel varié et bien préparé à ces missions. Le ministère de la justice semble décidé, pour sortir de cette impasse, à s'adresser à des constructeurs et à des gestionnaires privés.

Incontestablement, l'investissement privé présente l'avantage indéniable de permettre à l'administration, grâce à des paiements étalés sur plusieurs années et par le biais des prix de journée, de disposer rapidement des places de détention nécessaires. Ce procédé n'est bien sûr acceptable que si les constructions correspondent à des normes très strictes de sécurité, mais aussi prévoient des espaces de vie suffisants pour permettre les activités socio-éducatives et sportives. En somme, la livraison à l'Etat de prisons « clefs en main » présente l'avantage de la rapidité, et ne me paraît pas susceptible de créer des inconvénients majeurs.

Par contre, pour la gestion, et en particulier au sujet d'une éventuelle privatisation des personnels de ces prisons d'un nouveau type, je pense que l'on aborde là un vrai problème de fond, car il touche au fonctionnement même de la justice. Le droit de punir incombe à l'Etat. L'emprisonnement est un acte de justice et je ne vois pas au nom de quelle morale on pourrait déléguer ce droit à des personnels qui ne seraient pas des fonctionnaires de l'Etat.

Je redoute que le fait de mêler l'action de justice à un souci mercantile et de rentabilité n'ouvre la voie à des abus de tous ordres et à une inégalité dans l'exécution des peines. Je ne suis pas pour ma part de l'avis de transférer un service public aussi sensible que l'application des peines privatives de liberté au secteur privé.

Les personnels « privés » auront-ils le droit de grève avec toutes les conséquences que cela peut avoir dans le monde clos des prisons, alors que les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire ne l'ont pas ?

Un constat d'échec

Qui, dans les prisons privées, en cas de désordre pourra faire appel à la force publique ? Même si ces personnels reçoivent une formation identique à celle des fonctionnaires (formation à revaloriser en tout état de cause), et si un contrôle de l'institution par l'administration est instauré (contrôle toujours difficile dans ce monde clos à la fois fragile et dur des prisons), je crains une déviation malsaine des droits de certains hommes à punir d'autres hommes.

Je redoute donc que ce système n'ait à long terme des répercussions très graves, voire irréversibles, pour le fonctionnement de notre justice.

Je voudrais dire enfin que construire les quinze mille places de prison qui manquent actuellement est en effet une urgence. Mais qu'en prévoir le double est un constat d'échec et un pari désespéré sur l'avenir. C'est reconnaître que notre société ne pourra pas endiguer la délinquance.

Pensons à tous ces jeunes délinquants, souvent nés dans des familles désunies et dans de grands ensembles urbains déshumanisés, d'abord mal scolarisés puis au chômage, qui entrent dans le cercle infernal de la drogue et de la délinquance, et pour lesquels la prison n'a que des effets pathogènes.

Ne faudrait-il pas que, enfin, les responsables à tous les niveaux organisent une prévention et un encadrement dotés de véritables moyens ? Les citoyens ont le droit à la sécurité mais ils ont aussi le droit au travail et à des conditions de vie décentes. Ne serait-ce pas un pari moins désespéré et à terme moins coûteux pour notre société, plutôt que de construire encore et encore de nouvelles prisons que l'on aura intérêt à remplir ?

(*) Ancien secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire (1974-1976).

Il en va de la dignité des détenus

L'Etat ne se dessaisit nullement de son autorité puisqu'il garde le contrôle de l'exécution des peines.

par JEAN-PIERRE MARTINEZ (*)

LES critiques essentielles formulées à l'encontre du projet de loi de privatisation des prisons s'organisent autour d'un axe principal : l'Etat ne peut pas déléguer l'exécution de la sanction pénale.

Le projet d'Albin Chalandon ouvre un champ de polémiques de caractère idéologique qui fait passer au second plan l'objectif premier qui est de permettre à l'Etat de faire exécuter les décisions de justice dans des conditions de dignité humaine pour la population pénale.

Le taux de surencombrement de nos établissements crée une situation intolérable tant pour les détenus que pour les personnels soumis à des conditions de travail inacceptables. Nous ne sommes pas demandeurs de plus de détenus. Nous constatons qu'aucune des dispositions législatives qu'avait prises en son temps Robert Badinter pour limiter le flux des incarcérations n'a été modifiée par l'actuel garde des sceaux.

Or ces dispositions n'ont pas permis, et ce en dépit des diverses mesures de grâce collective, de juguler l'inflation carcérale. Le reproche adressé à Albin Chalandon de privilégier le tout carcéral ne nous semble donc pas fondé.

La réalité du quotidien des prisons impose des mesures urgentes. Le projet de loi d'un service pénitentiaire habilité, confié à des personnes morales de droit privé, constitue aujourd'hui la seule réponse qui puisse être mise en œuvre avec célérité pour faire face à la situation de crise.

L'Etat n'abandonne pas le contrôle de l'exécution des peines. Certes, son exécution matérielle serait confiée à un opérateur privé mais celui-ci serait soumis à l'ensemble des dispositions législatives réglementaires identiques en tous points à celles des établissements pénitentiaires du service public.

Par ailleurs, son bon fonctionnement demeurerait sous la surveillance des autorités judiciaires et administratives. A ce titre, les fonctionnaires que nous sommes, incarnant l'autorité de la puissance publique, serions habilités à contrôler l'opportunité et la légalité des différents aspects du fonctionnement du service pénitentiaire.

Un principe quotidiennement profané

C'est en cela que nous pouvons affirmer que l'Etat ne se dessaisit nullement de son autorité. Le contrôle de l'exécution des peines est une mission d'Etat. Les pouvoirs que la loi nous conférera démontreront donc que l'Etat n'est pas prêt à y renoncer.

Nous invitons ceux qui s'élèvent contre ce projet à venir constater qu'un autre principe, celui des droits de l'homme et de la dignité humaine, est quotidiennement bafoué pour des milliers d'hommes incarcérés. Si cette situation devait se prolonger, il est fort à craindre qu'elle ne déclenche dans la population pénale une révolte exposant les personnels à des dangers vitaux.

Au-delà de ces diverses observations, se pose la question fondamentale de la crédibilité de la justice et de l'autorité de l'Etat. Comment ne pas redouter aujourd'hui l'érosion de la force de la justice lorsque l'on sait que dans bien des régions de France, les décisions ne sont pas exécutées faute de place dans les prisons.

Curieux paradoxe pour tous les défenseurs de l'ordre et de la loi que de ne pouvoir punir celui qui, par un acte délictueux, a porté atteinte à l'intégrité des personnes et des biens. Il est inconcevable, une fois que la police a arrêté un délinquant, que la justice l'a jugé, que cette sanction ne puisse être appliquée parce qu'il n'y a pas de place dans nos prisons moyenâgeuses.

Il en va de l'intérêt de la société tout entière, de celui des honnêtes gens comme de celui qui a commis une faute, de se doter de prisons adaptées aux exigences de notre époque. Le projet de loi présenté par Albin Chalandon, garde des sceaux, sur la création d'un service pénitentiaire habilité va dans ce sens. Nous l'approuvons, nous le soutenons.

(*) Secrétaire général du Syndicat national pénitentiaire des personnels de direction (Force ouvrière).

« POUR SORTIR LA FRANCE DE LA CRISE », de Pierre Pascallon

De tout un peu...

LES colloques foisonnent, en France et à l'étranger. Les paroles s'envolent souvent au gré des vents. Heureusement, certains organisateurs ont le souci de rassembler les interventions pour un public plus large. Cette initiative a été celle de Pierre Pascallon et du club Participation et progrès qui ont repris les actes d'une rencontre qu'ils avaient organisée pendant trois jours à Paris en mai 1985.

Le thème : « Pour sortir la France de la crise ». Les acteurs : des professeurs d'économie venant de tous les coins de France, mais pas de toutes les familles politiques. La plupart de ceux qui ont été conviés faisaient partie de la sensibilité oppositionnelle d'alors, et se retrouvent aujourd'hui très à l'aise du côté du pouvoir.

On ne pouvait donc espérer un vrai débat – dommage ! – mais une suite de réflexions aux couleurs assez peu variées. En revanche la variété se retrouve du côté des sujets abordés, distribués en deux grandes parties : les difficultés de la politique économique et sociale de la gauche ; la recherche d'une politique économique et sociale adaptée.

Impossible de citer tous les sujets et tous les acteurs. Le plus original du catalogue nous a paru résider dans les comparaisons des expériences : celles de Léon Blum et de Pierre Mauroy par Pierre Pascallon et celles de Pierre Mendès France et de Laurent Fabius par G. Bramouillé. La partie la plus utile est peut-être celle des descriptions des politiques économiques étrangères, le Français ayant toujours l'œil trop hexagonal.

De tout un peu dans cet ouvrage, qui parle *allegretto* des principaux sujets débattus aujourd'hui sur la place économique.

P. D.

★ Éditions Cujas, 352 p., 78 F, préface de Jacques Chirac.

COURRIER DES LECTEURS

Les droits des victimes d'attentat

Nous ne voulons pas privilégier *« des victimes au détriment d'autres victimes (...) au contraire, chaque victime est unique, donc chaque massacre l'est également »*. Ces paroles d'Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, publiées dans *le Monde* du 30 octobre correspondent à ce que nous, victimes d'attentat, aurions pu répondre à l'encadré de la page « Débats » du 18 du même mois qui comparait ainsi les victimes d'attentat aux accidentés de la route : *« Tous les morts n'ont pas le même poids, ceux du terrorisme ont la vedette dans les médias. »*

Si nous sommes voués soit à tomber dans l'oubli, soit à faire la une de la presse à sensation, ce n'est pas à vous de nous le reprocher ; nous aurions besoin d'une autre presse qui reconnaisse nos droits spécifiques liés à une situation particulière, sans être « privilégiés ».

Or ces droits élémentaires nous ont été refusés pendant des années. Certes, nous avons obtenu le vote d'une loi d'indemnisation le 9 septembre 1986 mais elle n'est pas rétroactive ; elle exclut les familles des 130 morts et les 400 blessés antérieurs. De plus, le harcèlement des caisses de Sécurité sociale est insupportable. Un exemple parmi d'autres : l'accident de travail est contesté aux victimes qui déjeunaient le 12 septembre 1986 à la cafétéria Casino de la Défense.

FRANÇOISE RUDETZKI
présidente de SOS Attentats
BP 100, 75060 Paris, cedex 02.

Anachronisme

Après la lecture de l'article de Marek Halter paru dans *le Monde* du 1er novembre, nous sommes restés perplexes, mon mari et moi. Vivant depuis plus de quarante ans à Buenos-Aires, nous y avons nos attaches et nous maintenons des contacts avec les milieux les plus divers. Je suis donc en mesure d'affirmer que cet article, exact du point *de vue historique*, ne reflète aucunement l'état actuel des choses ni l'atmosphère régnant en Argentine ces temps derniers.

On a l'impression de lire un compte rendu écrit il y a plus de deux ans et qui, pour une raison ou une autre, n'aurait pas été publié à ce moment-là. En effet, après les élections de 1983, il y avait de l'espoir, et l'euphorie de vivre enfin un régime démocratique soutenait les secteurs les plus importants de la population. Malheureusement, nous n'en sommes plus là (...).

Mme THÉO HERMANN.

Autoculpabilisation

Recteur de l'université catholique de Lyon, Mgr Gérard Defois répond à l'article d'Henri Tincq consacré à la trêve d'Assise et au dialogue interreligieux (le Monde *du 28 octobre).*

Je ne suis pas d'accord quand vous écrivez : *« Que de persécutions commises au nom du catholicisme ! Son expansion la plus récente, au dix-neuvième siècle, avait coïncidé avec l'épopée coloniale et les conversions forcées. »* Je sais que c'est ce que l'on raconte dans les milieux catholiques qui s'autoculpabilisent, mais c'est historiquement faux.

La France colonisatrice était anticléricale ; elle diffusait une franc-maçonnerie agressive jusque dans les populations africaines – par exemple à Madagascar, – et les missionnaires n'étaient pas spécialement protégés par les colonisateurs.

Par ailleurs, les jeunes missionnaires morts à trente-trente-cinq ans, frappés de paludisme, apprenant des langues totalement étrangères, partis sans billet de retour, ont été autre chose que des persécuteurs. (...) Je trouve que l'on cède trop à l'idée : hier l'obscurantisme et le mal absolu, avec Vatican II, la lumière, le bien et le vrai. (...)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITÉ S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

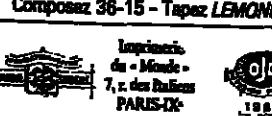
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde. c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

SOMALIE : le conflit de l'Ogaden

Mogadiscio annonce la relance du dialogue avec l'URSS

Le dialogue a repris entre la Somalie et l'Union soviétique *« dans l'intérêt des deux pays et des deux peuples »*, a affirmé, le dimanche 16 novembre, à Mogadiscio, le président somalien, M. Syaad Barre, à l'ouverture du troisième congrès du parti unique somalien. *« Nous espérons que cette initiative portera ses fruits »*, a-t-il ajouté, faisant allusion aux relations entre son pays et l'Ethiopie, entre lesquels les contacts se sont multipliés ces derniers mois. Sur la frontière entre les deux pays, la situation est calme. En revanche, le différend entre les deux pays sur le tracé de la frontière et le problème de l'Ogaden semble demeurer entier.

Dynamique de paix dans la corne de l'Afrique

MOGADISCIO
de notre envoyé spécial

Un pont mobile, mais un pont quand même, à Dolo, dans le sud-ouest de la Somalie, pour franchir la rivière qui, à cet endroit, sert de frontière avec l'Ethiopie. Cet ouvrage va permettre le rapatriement de douze mille à quinze mille réfugiés éthiopiens qui s'étaient enfuis vers la Somalie, en 1977-1978, pendant la guerre de l'Ogaden. Une équipe de techniciens allemands est à pied d'œuvre pour faire en sorte que, dès la mi-novembre, un premier groupe de trois cents volontaires puisse utiliser cette passerelle jetée, comme un symbole, entre deux pays officiellement encore ennemis.

Les quelque sept cents réfugiés qui, au début de cette année, avaient accepté de regagner, par avion, leur pays ne l'ont, semble-t-il, pas regretté. Ce qui en a incité d'autres à vouloir leur emboîter le pas. Les responsables locaux du Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR) ont veillé de près à ce que ces rapatriements aient un caractère absolument volontaire et ne prêtent pas le flanc aux critiques soulevées par une opération semblable à partir de Djibouti.

S'il est important pour l'Ethiopie et la Somalie de jouer ainsi le jeu de *la détente vis-à-vis du monde extérieur*, il ne s'agit encore que d'un geste de portée volontairement limitée. *Pas question, pour le moment*, que cette opération humanitaire fasse boule de neige. *Les autorités d'Addis-Abeba ne souhaitent pas le* retour massif, dans des régions périphériques, difficiles à contrôler, de populations dont le loyalisme n'est pas au-dessus de tout soupçon. Elles ont même demandé qu'une fois le rapatriement achevé le pont de Dolo soit démonté...

Des escarmouches

Les responsables de Mogadiscio, quant à eux, nourrissent le secret espoir que la politique de « villagisation » forcée en Ethiopie finisse par atteindre les lointaines régions du Bale et du Sidamo, où doivent se réinstaller les réfugiés, au point de pousser ceux-ci à rebrousser chemin vers la Somalie, voire de faire des émules. La Somalie n'est pas, en effet, désireuse de se débarrasser de cette population migrante dont la présence sur son sol lui procure plus d'avantages qu'elle ne lui crée de problèmes.

L'aide humanitaire destinée à ces réfugiés éthiopiens – 115 millions de dollars cette année – représente, à elle seule, le quart de l'aide internationale accordée à la Somalie. Plus précisément, les secours en vivres qui leur sont attribués – 120 000 tonnes en 1986 – équivalent à la moitié des secours alimentaires versés à la Somalie. Or comme les autorités de Mogadiscio ont, à dessein, grossièrement surestimé le nombre des réfugiés – elles avancent, aujourd'hui, le chiffre de 826 000, en attendant les résultats d'un recensement en cours sous les auspices du HRC, – on devine aisément qu'une partie non négligeable de cette assistance est détournée de son but et qu'un trop brusque retour à la normale se traduirait, pour le pays hôte, par un sérieux manque à gagner...

Quoi qu'il en soit, les *rapports* entre « belligérants » sont encore marqués par trop de suspicion pour espérer que ce retour des réfugiés dans leurs foyers se fasse rapidement. La rencontre en janvier dernier, à Djibouti, entre le général Syaad Barre, le chef de l'Etat somalien, et le lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, son homologue éthiopien, a créé une certaine dynamique de paix. Dans la corne de l'Afrique, *« un aussi vieux conflit ne peut pas se régler du jour au lendemain »*, assure cependant le colonel Mohamed Umar Jess, ministre de l'information. *« Nous sommes sur la bonne piste »*, pense, quant à lui, M. Mohamed Haji Egal, vice-ministre des finances et, surtout – parce qu'il est d'ethnie ogaden, – homme clé des négociations en cours avec Addis-Abeba.

Le long de la frontière, la situation a tendance, depuis plusieurs mois, à se normaliser. Si on relève encore, de temps à autre, des escarmouches entre forces ennemies, il n'y a plus d'accrochages *sérieux*. Affaibli par des dissensions internes, le Front démocratique de salut de la Somalie (FDSS), sous tutelle éthiopienne, ne fait plus guère parler de lui. Quant au Mouvement national somalien (SNM), aux prises avec des difficultés d'approvisionnement en armes, il signale son existence par quelques coups de main. Ce qui fait dire à certains observateurs – peut-être un peu imprudemment – que *« de facto, la guerre est finie »*. En tout cas, comme par enchantement, les féroces « Abyssiniens » qui, sur les murs de Mogadiscio, étaient désignés à la vindicte publique, se sont, aujourd'hui, mués en paisibles colombes qui survolent la corne de l'Afrique...

Pourtant, s'agissant du fond du contentieux entre les deux pays, les choses restent en l'état. Deux réunions du comité *ad hoc*, présidées par les ministres des affaires étrangères somalien et éthiopien – l'une en mai, à Addis-Abeba, l'autre en août, à Mogadiscio, – se sont soldées par un constat d'échec. *D'entrée de jeu, la délégation* éthiopienne a exigé de la partie somalienne la reconnaissance *de jure* de *leur frontière commune et a rejeté* une contre-proposition de retrait mutuel des troupes à 15 kilomètres de part et d'autre de cette ligne de frontière.

« Nos approches sont différentes, reconnaît M. Egal. *L'Ethiopie souhaite une solution rapide. Nous, nous voulons, d'abord, par des mesures concrètes, créer un climat de confiance qui permettra ensuite une discussion sérieuse sur le fond. »* Pour ce faire, Mogadiscio a proposé un ordre du jour en cinq points qui porte sur le rétablissement des relations diplomatiques et aériennes, le sort des prisonniers de guerre et des réfugiés, l'évacuation des deux villages somaliens occupés depuis août 1982 par les troupes d'Addis-Abeba.

Les clés d'un règlement

L'Italie avait cru, un peu naïvement, que l'importance des programmes de coopération qu'elle avait lancés de part et d'autre de la frontière – 550 millions de dollars, pour la seule Somalie, entre 1985 et 1989 – lui donnerait du poids pour imposer la paix dans la corne de l'Afrique. Elle a effectivement aidé les deux belligérants à prendre conscience de la nécessité de s'asseoir autour d'une même table, mais n'a pas réussi à les convaincre d'entamer une négociation sérieuse. Malgré tout, Rome continue d'offrir ses bons offices : M. Giulio Andreotti, son ministre des affaires étrangères, avait convié, fin septembre, à New-York, à un petit déjeuner de travail ses homologues somalien et éthiopien. Rendez-vous manqué : le représentant d'Addis-Abeba déclara forfait.

En principe, une troisième réunion du comité *ad hoc* était prévue dans les semaines à venir. Mais les changements politiques en cours à Mogadiscio aussi bien que la défection du chef de la diplomatie éthiopienne risquent de retarder cette rencontre. Compte tenu de la manière dont elle a engagé la négociation avec la Somalie et du peu d'empressement qu'elle met à la poursuivre, beaucoup d'observateurs s'interrogent sur la sincérité de l'Ethiopie. Poser, en effet, comme condition que la partie adverse renonce, tout de go, à ses « droits » sur la province perdue de l'Ogaden conduit inévitablement à l'impasse.

Le général Barre et les siens, qui ont déjà lancé une vaste campagne d'explication à travers le pays, ne *peuvent pas lâcher la proie* pour l'ombre et ont besoin d'obtenir de sérieuses garanties sur le sort de l'Ogaden, *cette « Alsace-Lorraine »*. Or les dirigeants d'Addis-Abeba n'ont nullement l'intention d'accor*der un quelconque statut particulier* à cette province. Ce serait, de leur part, créer un dangereux précédent *dont risqueraient de se prévaloir* d'autres régions « en guerre » contre le pouvoir central, comme le Tigré *et surtout* l'Erythrée.

C'est, en définitive, l'Union soviétique qui détient les clés d'un possible règlement de paix dans la région. La discussion qu'a eue, en octobre, à New-York, M. Abdurahman Jama Barre, ministre somalien des affaires étrangères, avec son homologue soviétique – pareille rencontre n'avait pas *eu* lieu *depuis la rupture* de 1977 – avait essentiellement pour objectif de sonder l'ancien allié *soviétique sur sa stratégie dans la* corne de l'Afrique et, à toutes fins utiles, de rétablir avec lui des *« relations amicales »*, puisque le chemin d'Addis-Abeba passe par Moscou...

JACQUES DE BARRIN.

CENTRAFRIQUE

Bokassa a comparu devant la cour d'appel

L'ex-empereur de Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa, *est apparu en* public, lundi 17 novembre, pour la première fois depuis son arrestation lors de son retour à *Bangui*, le 23 octobre dernier. Accompagné de ses trois avocats centrafricains, Bokassa a été présenté devant la cour d'appel de la capitale réunie en session extraordinaire, où il devait être procédé au tirage au sort des six jurés qui devront se prononcer sur sa culpabilité. Le président de la cour a précisé que le procès de l'ex-empereur, qui doit s'ouvrir le 26 novembre, *« occupera toute la durée de la session »* de la cour criminelle, soit jusqu'au 27 décembre.

Souriant et paraissant détendu, Bokassa, qui ne portait pas de menottes, a regagné, après cette séance, son lieu de détention, qui est tenu secret, *« par mesure de protection »*.

L'opposition centrafricaine a d'autre part lancé un appel au boycottage du référendum constitutionnel qui doit avoir lieu vendredi 21 novembre. Si le « oui » l'emporte à l'issue de cette consultation, le président centrafricain, le général André Kolingba, sera investi d'un mandat de six ans, prévu par la nouvelle Constitution. – *(AFP.)*

TCHAD

Un deuxième avion libyen aurait été abattu

Un chasseur-bombardier libyen a été abattu, dimanche 16 novembre, dans le nord du Tchad, par les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddeï, qui se sont récemment ralliées au gouvernement de N'Djamena, a annoncé lundi le haut commandement de l'armée gouvernementale tchadienne. Il s'agit du deuxième appareil libyen dont N'Djamena annonce la destruction. Le premier était un petit avion de reconnaissance de type Marchetti. L'état-major tchadien a également indiqué que des unités libyennes ont lancé, dimanche, une importante offensive contre la localité de Sherda, un avant-poste situé dans une région proche de la frontière nigérienne sous contrôle des FAP.

A Lagos, où le président Hissène Habré a effectué une brève visite dimanche soir, le ministre nigérian des affaires étrangères, M. Bolaji Akinyemio, a annoncé que les *« factions tchadiennes soutenues par la Libye »* ont demandé aux autorités nigérianes d'accueillir une conférence de réconciliation. Lagos a, pour l'instant, refusé, ne sachant pas si le chef de l'Etat tchadien accepterait d'assister à une telle conférence. – *(Reuter, AP.)*

Fermeture de l'ambassade à Moscou

M. Robinane Madjiadingar, chargé d'affaires du Tchad, a fait part, il y a quelques jours aux autorités soviétiques de la décision de son gouvernement de fermer l'ambassade en URSS, a-t-on appris à Moscou. Cette mesure est due à une volonté *« d'économie »* mais aussi au fait que *« depuis l'avènement du gouvernement dirigé par le président Hissène Habré, l'URSS n'a pas reconnu »* celui-ci, a indiqué le chargé d'affaires. M. Madjiadingar était arrivé à Moscou en décembre 1981, alors que M. Goukouni Oueddeï était au pouvoir à N'Djamena. Après que celui-ci eut été chassé de la capitale, M. Madjiadingar n'a jamais pu se faire considérer par les Soviétiques comme le représentant du nouveau régime auquel il avait fait acte d'allégeance.

Avant de fermer les locaux, le représentant de N'Djamena a annoncé qu'il souhaitait que le Tchad et l'URSS choisissent d'un commun accord un pays tiers pour gérer leurs intérêts. Il y a actuellement 478 étudiants tchadiens en URSS. – *(Corresp.)*

M. Mitterrand face au président du Burkina-Faso

Le « vieux sage » et le jeune impertinent

(Suite de la première page.)

Le capitaine Sankara n'est pas homme à s'arrêter en si bon chemin. Citations approximatives de M. Mitterrand à l'appui – il est vrai qu'il parlait sans notes, – il somma ensuite le président de la République de se rallier à son point de vue selon lequel *« nous ne sommes pas engagés par nos dettes »*. Jésus, rappela-t-il, n'a-t-il pas chassé les marchands de son temple ? Organisons-nous, *« vous là-bas, nous ici »*, pour faire triompher cette ligne, poursuivit-il, car *« jamais on ne réconciliera les riches avec les pauvres, les exploiteurs avec les exploités »*. Et pour faire bonne mesure, il condamna le racisme dont souffrent les Noirs en France, après avoir eu une pensée pour *« nos frères maliens »* récemment expulsés. Après le rituel *« la patrie ou la mort, nous vaincrons »*, M. Mitterrand fut invité à lever son verre à l'amitié entre la France et le Burkina. Ce qu'il finit par faire sans plaisir évident.

Mettant de côté le discours de circonstance qu'il avait préparé, le président de la République releva le défi qui venait de lui être lancé. *Cela* dura soixante-dix minutes, pendant lesquelles les danseurs qui attendaient de se produire s'endormirent d'un sommeil bien peu militant. M. Mitterrand commença son interminable cours du soir avec une infinie patience, un didactisme appliqué, tant *« il est difficile, parfois, d'échapper aux passions, aux excès de sa propre logique (...), tant il est difficile de savoir où se situe exactement le droit des peuples »*. Exemple : le problème israélo-arabe, puisque *« deux peuples réclament la même terre, en fonction de principes qui se contredisent et se complètent »*. Oui donc à un Etat palestinien, puisque *« l'errance de ce peuple est proprement intolérable »*, mais n'oubliez pas que l'existence d'Israël est reconnue par les Nations unies et que l'Union soviétique a soutenu la création de cet Etat dès son origine.

« Une équipe jeune, dérangeante... »

Point par point, M. Mitterrand réfuta ensuite son jeune contradicteur, lui rappelant même qu'il avait oublié de parler du Cambodge et de l'Afghanistan, répétant ce qu'il a déjà expliqué à maintes reprises, aussi bien à propos de l'Amérique centrale que du Sahara, de la visite de M. Botha en France que de celle de M. Savimbi, du Tchad que de la Namibie.

Et puis le ton changea. De patelin, il devint à la fois grave, sévère et ironique. Le capitaine Sankara n'avait pas parlé du terrorisme ? Et pourtant, *« ce soir encore, j'apprenais que le terrorisme venait d'exercer son crime à Paris, en frappant une personnalité nullement mêlée à la politique et dont les qualités humaines et professionnelles remarquables en faisaient un des Français situés, selon moi, au premier rang de ceux qui méritaient estime et affection. Quiconque soutient le terrorisme, organisation ou Etat, doit donc être frappé d'abord du désaveu universel et doit être sanctionné et puni. »*

Puis vint la conclusion à laquelle M. Mitterrand aurait pu peut-être se borner, vu les circonstances : *« Le capitaine Sankara est un homme dérangeant (...). Après les propos qu'il a tenus, je ne pouvais pas me contenter d'un petit compliment et aller me coucher (...). Il dit ce qu'il pense. Moi aussi. (...) Il a le tranchant d'une belle jeunesse, mais il tranche trop. Mais s'il n'était pas comme ça à trente-sept ans, comment serait-il à soixante-dix ans ? Je l'encourage donc, mais pas trop (...). Je n'ai pas à me mêler de votre politique intérieure »*, même si *« vous constituez une équipe jeune, dérangeante, insolente (...). Si vous avez besoin de nous, vous nous le direz. Si vous n'en avez pas besoin, on s'en passera. C'est vous qui décidez chez vous. Mais vous ne pouvez pas décider ce que je dis (...), à Paris c'est moi – enfin il n'y a pas que moi. »*

Tout à son discours – encore plus improvisé que celui auquel il venait de répondre, – M. Mitterrand oublia quelques instants de sacrifier au toast. Il se reprit bien vite. A Ouagadougou, on peut estimer que le score de ce match est nul : le « vieux sage » a su « moucher » le jeune impertinent et mettre finalement les rieurs de son côté. Reste à savoir quel sera le jugement de Paris, où ce genre de joute oratoire pourra paraître quelque peu déplacé, en raison des circonstances d'abord, mais aussi parce qu'on peut se demander s'il est bien normal que le président de la République consacre son temps à se transformer en précepteur.

JACQUES AMALRIC.

Accroissement de l'aide française à la Guinée

Conakry. – *La récente visite*, à Conakry, de M. Mitterrand va déboucher sur une série de nouvelles *aides françaises à la Guinée*. La France va financer un programme d'urgence pour la réfection de la voi*rie de la capitale, qui devra être* achevée avant la prochaine saison des pluies, pour un coût de 30 mil*lions de francs français, dont 18 mil*lions sous forme de subventions non remboursables.

Paris interviendra également dans le domaine de l'enseignement universitaire : cinq professeurs perma*nents vont enseigner*, à partir de janvier, dans des disciplines scientifiques, à l'université de Conakry, et des missions temporaires se rendront en cours d'année en Guinée, à partir des universités de Dakar et d'Abidjan.

Dans le secondaire, l'aide française se traduira notamment par un appui à l'Ecole normale supérieure, tandis que, dans le primaire, la distribution de huit cent vingt mille livres scolaires (pour un total de 24 millions de francs) doit s'achever en décembre. Enfin, des crédits français, à hauteur de 2 à 3 millions de francs, seront accordés pour l'aide à la reconversion des fonctionnaires, qui souhaiteraient monter des petites entreprises. – *(AFP.)*

Diplomatie

Un démocrate-chrétien hollandais élu président de l'Assemblée de l'Atlantique nord

ISTANBUL
de notre correspondant

Solidarité entre les membres de l'alliance et maîtrise de tous les types d'armements : les deux thèmes ont dominé les travaux de l'Assemblée de l'Atlantique nord, organe consultatif regroupant des parlementaires des seize pays de l'OTAN, qui tient sa trente-deuxième session à Istanbul et termine ce mardi 18 novembre ses travaux. Tout en relevant *« des signes de déblocage »* dans les pourparlers Est-Ouest sur la maîtrise des armements, lord Carrington, secrétaire général de l'OTAN, a dénoncé le *« lien artificiel »* établi par Moscou entre l'initiative de défense stratégique et la question des armes nucléaires de portée intermédiaire.

Une résolution adoptée sur le terrorisme invite les Etats membres *« à s'engager à ne jamais négocier avec les terroristes, leurs mandants ou leurs protecteurs »*. Acceptant les conclusions du rapport présenté par le travailliste britannique Bruce George dénonçant le rôle de la Libye, de la Syrie et de l'Iran, l'Assemblée a demandé *« l'application sans fléchir des mesures adoptées dans le cadre de la CEE et au sommet de Tokyo à l'encontre des Etats dont il est prouvé qu'ils soutiennent le terrorisme »*.

L'élection à la vice-présidence de l'Assemblée de M. Ogan Soysal, chef de la délégation turque, traduit la reconnaissance de l'importance du pays hôte dans cette région : l'Assemblée s'est d'ailleurs *« félicitée du processus de démocratisation en Turquie »*. En ce qui concerne la présidence, la règle tacite de l'alternance entre socialistes et conservateurs a été rompue avec l'élection du démocrate-chrétien hollandais Ton Frinking, contre le social-démocrate danois Lasse Budtz, réputé de sympathie neutraliste. Ce résultat exprime la volonté des députés démocrates-chrétiens, désormais constitués en groupe indépendant sous la présidence de M. Jean-Marie Daillet, député UDF de la Manche, de renforcer l'orientation atlantiste de l'Assemblée. Il n'a pu être obtenu qu'avec le vote en faveur de M. Frinking de parlementaires socialistes qui ont voulu se démarquer du neutralisme.

MICHEL FARRÈRE.

M. Jean-Michel Auchère est nommé ambassadeur au Ghana

Le *Journal officiel* du mardi 18 novembre annonce la nomination de M. Jean-Michel Auchère, conseiller des affaires étrangères de première classe, au poste d'ambassadeur de France à Accra, en remplacement de M. Patrick O'Cornesse.

[Né le 16 septembre 1934, licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean-Michel Auchère a occupé diverses fonctions au secrétariat aux relations avec les Etats de la Communauté, puis au ministère de la coopération, avant être nommé premier secrétaire à Bangkok. Deuxième conseiller à l'ambassade de France à Accra de 1971 à 1973, il a occupé les fonctions de chef de la division politique du gouvernement militaire français de Berlin, de 1980 à 1983. Il était chef des fonctionnaires internationaux à l'administration centrale depuis juillet 1983.]

Amériques

BRÉSIL : les élections du 15 novembre

La victoire du parti au pouvoir est avant tout celle du plan Cruzado

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le triomphe remporté samedi 15 novembre par le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) est surtout celui de la politique économique du gouvernement. Le PNB est une coalition hétérogène où des grands propriétaires terriens cohabitent avec des militants révolutionnaires. Réformiste par principe, il l'est moins parfois dans son comportement : il s'est révélé un piètre défenseur, par exemple, de la réforme agraire, au contraire de l'Eglise, qui en a fait son principal combat.

Pour nombre d'observateurs, la victoire du 15 novembre est avant tout celle du plan Cruzado. Le plan de stabilisation, lancé le 28 février dernier et baptisé du nom de la nouvelle monnaie, a instauré un gel des prix qui dure encore et a beaucoup amélioré le pouvoir d'achat de la population. Malgré les pénuries – dues surtout à un emballement de la demande, – et malgré le marché noir, les Brésiliens les plus pauvres vivent moins mal qu'hier, quand une inflation supérieure à 200 % par an laminait leurs salaires. Beaucoup ont bénéficié, en outre, de la reprise de la croissance, qui a été de 8 % l'an dernier et qui continue au même rythme, ce qui a nettement réduit le chômage.

La popularité du plan Cruzado explique que son principal adversaire, M. Lionel Brizola, leader du Parti démocratique fédéral et gouverneur de Rio-de-Janeiro, va sans doute être battu dans son fief. Les gouverneurs ne pouvant être réélus, M. Brizola a lancé, pour lui succéder, l'actuel vice-gouverneur M. Darcy Ribeiro, intellectuel de grand prestige mais piètre politique. A en juger d'après les premiers résultats, l'un et l'autre sont perdants. Leur principale erreur a été d'attaquer de front le programme de stabilisation dont M. Brizola affirme, contre l'évidence, qu'il nuit aux travailleurs. Il est même allé jusqu'à organiser un défilé des « casseroles vides » pour dénoncer les pénuries entraînées par le blocage des prix. Ses adversaires ont eu beau jeu de rappeler à la télévision que le même procédé avait été utilisé au Chili par les opposants au gouvernement populaire d'Allende.

C'est le candidat du PMDB, M. Moreira Franco, qui arrive nettement en tête, après deux jours de dépouillement. En 1982, il avait été battu de justesse par M. Brizola. Il était alors le candidat des conservateurs. Après avoir milité dans l'opposition, il avait adhéré au parti du régime militaire. Les électeurs ne lui ont pas tenu grief apparemment de ces retournements. Ils l'ont approuvé de s'identifier avec M. Sarney et sa politique sociale, et d'en tirer les conséquences sur le plan local.

Une ville sale, violente et anarchique

M. Brizola a été accusé, pendant la campagne, d'autres péchés. Populaire dans les bidonvilles et les quartiers, ouvriers où il a construit des écoles et fait un effort d'urbanisation, il l'est beaucoup moins ailleurs. Sa gestion a souffert de lacunes énormes : Rio est aujourd'hui une ville sale, de plus en plus violente et de plus en plus anarchique. L'an dernier, plusieurs compagnies d'autobus urbains ont été municipalisées. Les usagers s'attendaient à une amélioration de leurs conditions de transport. Ils ont dû déchanter : la mesure était surtout destinée à élargir le terrain de manœuvre politique du gouverneur.

M. Brizola s'est montré en outre excessivement impudique dans ses manœuvres électorales et sa volonté d'arriver coûte que coûte à la présidence de la République. A Rio, la formation qu'il dirige, le Parti démocratique fédéral, rassemblement populiste hétéroclite, n'a pas craint de faire alliance avec les bicheiros, nom donné aux organisateurs de jeux en principe interdits et qui forment une véritable mafia, dont le pouvoir de corruption sur la police est bien connu et qui bénéficient de toutes les complaisances de la part du gouverneur.

Dans le Rio Grande do Sul, sa région d'origine, c'est avec l'ancien parti du régime militaire, le PDS, que M. Brizola a pactisé pour combattre le PMDB. Là aussi il est battu, à en juger d'après les premiers résultats qui placent nettement en tête le candidat du parti majoritaire, M. Pedro Simon.

Dans l'Etat de Sao Paulo, qui compte à lui seul autant d'habitants – trente millions – que l'Argentine ou la Colombie, le PMDB ne gagne pas seulement à cause du plan Cruzado mais aussi parce que le gouverneur sortant, M. Franco Montoro, l'un des pontes du parti, s'est montré pendant quatre ans un bon gestionnaire. M. Orestes Quercia, le candidat vainqueur, a été associé à cette gestion en tant que vice-gouverneur. Il glane plus de voix que l'un des principaux industriels du pays, M. Antonio Ermirio de Morais, qui appartient à la frange progressiste du patronat. Aux yeux du PMDB, il a eu le mérite, avec son succès, de montrer les limites des deux autres forces d'opposition au gouvernement Sarney, là où elles comptent le plus d'adhérents : le Parti des travailleurs de « Lula », dont le candidat ne fait pas un score très brillant, et le PDS, qui regroupe les nostalgiques de l'ancien régime autour de M. Paulo Maluf, candidat au poste de gouverneur après avoir été celui des militaires à la présidence de la République, ainsi que de M. Delfin Neto, ancien ministre des finances.

Les mêmes adversaires

L'avalanche de votes obtenus par le PMDB est en train de balayer le Nordeste, zone de misère et d'archaïsmes sociaux où les grands propriétaires – qu'on appelle colonels – font traditionnellement les élections. Dans le Pernambouc, M. Miguel Arraes doit revenir au poste d'où les militaires l'avaient chassé en 1964, avant de l'emprisonner et de l'envoyer en exil. L'homme qui, à la mairie de Recife, puis au gouvernement du Pernambouc défendait les travailleurs ruraux, a retrouvé contre lui, plus de vingt ans après, les mêmes adversaires : les industriels de la canne à sucre qui ont utilisé les vieux clichés – *« athée et communiste »* – pour lui barrer la route. Ils ont échoué, et leur défaite est aussi celle de M. Marco Maciel, ancien gouverneur de la région, aujourd'hui bras droit de M. Sarney dans la coalition de gouvernement, qui a orchestré la campagne contre M. Arraes.

Autre victoire significative, celle de M. Valdir Pires à Bahia. Cette personnalité du gouvernement de gauche de Joao Goulart, lui aussi contraint à l'exil en 1964, a quitté son poste de ministre de la sécurité sociale au début de l'année pour s'atteler à une tâche plus difficile, de son propre aveu, que l'assainissement des déficits sociaux : rompre la domination politique de l'oligarchie bahianaise, qui s'est exercée pendant des siècles et qui a été renforcée par le régime des généraux. Il y a réussi en réalisant un score qui est peut-être le plus brillant de ces élections.

CHARLES VANHECKE.

● **NICARAGUA : Eugene Hasenfus pourrait être gracié.** – Le Nicaragua pourrait gracier le mercenaire américain Eugene Hasenfus, condamné, samedi 15 novembre, à trente ans de prison pour avoir livré des armes à la guérilla antisandiniste. *« Nous n'excluons pas de libérer M. Hasenfus une fois les procédures judiciaires achevées »,* a déclaré le vice-président du Nicaragua M. Sergio Ramirez. L'avocat d'Hasenfus, Me Sotelo Borgen, a, pour sa part, indiqué qu'il ne ferait pas appel de la décision du tribunal. – *(AP, Reuter.)*

ARGENTINE

Nouvelle proposition de Buenos-Aires sur les Malouines

Buenos-Aires *(AFP., AP)*. – Le gouvernement argentin a annoncé, lundi 17 novembre, qu'il décréterait la fin officielle de la guerre des Malouines avec la Grande-Bretagne si celle-ci accepte d'annuler sa *« zone de protection »* autour des îles. Cette nouvelle proposition sur le différend des îles Malouines a été transmise au gouvernement britannique. A Londres, un porte-parole du Foreign Office a indiqué que son gouvernement *« étudiait cette proposition »*, en se refusant à tout commentaire.

C'est la première fois depuis la guerre de 1982 que l'Argentine se déclare disposée à cesser les hostilités. Le gouvernement argentin souhaite, en outre, l'ouverture de négociations globales avec la Grande-Bretagne sur l'avenir des îles. Les autorités de Buenos-Aires proposent au Royaume-Uni d'ouvrir un dialogue destiné à *« créer les conditions de confiance nécessaire au succès des négociations »*.

L'Argentine fonde sa position sur la résolution 40-21 de l'Assemblée générale de l'ONU et demande simultanément que soit supprimée la *« zone de protection »* militaire de 150 milles autour des îles Malouines que Londres a créée unilatéralement le 29 octobre, et qui doit entrer en vigueur au cours du premier trimestre 1987.

Cette proposition de paix argentine survient au moment où le président argentin, M. Raul Alfonsin, est reçu à Washington par le président Ronald Reagan. Ce dernier a réitéré son espoir de *« solution pacifique négociée »* du conflit des Malouines et *« écouté avec intérêt »* la proposition émise à ce sujet par l'Argentine. M. Reagan, qui s'était entretenu samedi avec le premier ministre britannique, Mme Thatcher, n'a cependant pas offert sa médiation pour régler la tension entre les deux pays.

● **ETATS-UNIS : condamnation de deux chefs de la Mafia new-yorkaise.** – Carmine Persico, chef présumé de l'une des cinq « familles » de la Mafia new-yorkaise (la « famille » Colombo), a été condamné, lundi 17 novembre, par un tribunal de cette ville à trente-neuf ans de prison pour racket et association de malfaiteurs. Gennarro Langella, considéré comme le second de Persico, a, quant à lui, été condamné à une peine de soixante-cinq ans d'emprisonnement. Les deux hommes sont poursuivis par ailleurs dans un autre procès, qui se tient à New-York, contre les principaux chefs mafiosi, accusés d'appartenir à la « commission » de coordination du crime organisé aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

● **HAITI : La grève générale est largement suivie.** – L'appel à la grève générale lancé en Haïti par le Comité de liaison des forces démocratiques et les chauffeurs de transport public a été largement suivi, le lundi 17 novembre, en particulier à Port-au-Prince, où la circulation était réduite et les magasins fermés. Le Comité de liaison des forces démocratiques, qui rassemble cinquante-deux partis, a déclaré que la grève visait à *« forcer le départ du Conseil national de gouvernement (CNG) et assurer l'émergence d'une alternative démocratique à la tête de l'Etat »*. – *(AFP.)*

Proche-Orient

Alors qu'est annoncée la signature d'un accord financier entre Paris et Téhéran

Rumeurs sur la libération de M. Marcel Carton enlevé en mars 1985

BEYROUTH
de notre correspondant

La libération prochaine d'un des plus anciens otages français, puisque son enlèvement à Beyrouth-Ouest remonte au 22 mars 1985, le diplomate Marcel Carton, a été annoncée dans la nuit du lundi au mardi 18 novembre.

Curieusement, cependant, l'annonce n'est pas venue du Djihad islamique, lié à l'Iran et qui détient notoirement l'otage – comme il l'a prouvé maintes fois photos à l'appui, – mais de l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui a, jusqu'à présent, libéré les personnes qu'elle détenait par l'intermédiaire de la Syrie. A cela, une explication encore très spéculative, bien sûr : la conclusion d'un accord partiel sur le règlement du contentieux financier franco-iranien vaudrait à Paris la libération d'un otage. Mais, au lieu que cette libération soit opérée directement par le Djihad islamique, le canal de l'OJR permettrait d'en attribuer le mérite à la Syrie, au moment où ce pays est de nouveau sur la sellette à l'occasion du procès de Berlin. (Voir l'article d'Henri de Bresson, page 7.)

Cette explication est cependant battue en brèche par le comportement constant du Djihad islamique, consistant à assumer ses actes et à proclamer lui-même ce qu'il entreprend. Tout ce qui fut annoncé pour son compte mais pas par lui s'est révélé faux. En outre, l'OJR avait annoncé les précédentes libérations – celles de MM. Philippe Rochot, Georges Hansen, Marcel Coudari et Camille Sontag – par des communiqués écrits ou dictés par téléphone aux agences de presse occidentales ou au quotidien indépendant *An Nahar*. Or, lundi soir, le communiqué a été dicté à la seule radio Voix de la Patrie. L'OJR explique qu'elle a pris la décision de libérer M. Carton *« pour des raisons purement humanitaires »*, et que l'otage serait relâché peu après minuit à l'hôtel Beaurivage, siège des observateurs militaires syriens au Liban.

Mais jusqu'en milieu de matinée, ce mardi, il ne s'était toujours rien passé. L'ambassadeur de France, M. Christian Graeff, ne s'est pas rendu au Beaurivage comme le demandait le prétendu communiqué de l'OJR et, côté français, on assurait d'ailleurs n'avoir été informé que par la presse de cette éventuelle libération d'un otage.

Outre M. Carton, le Djihad affirme détenir un autre diplomate, M. Marcel Fontaine (lui aussi enlevé le 22 mars 1985), le journaliste Jean-Paul Kauffmann (capturé le 22 mai 1985) et le chercheur Michel Seurat, dont l'organisation a annoncé *« l'exécution »* en mars dernier sans jamais que le corps ait été retrouvé. De son côté, l'OJR avait revendiqué l'enlèvement en mars dernier des quatre membres d'une équipe d'Antenne 2, dont deux – Aurel Cornéa et Jean-Louis Normandin – restent détenus.

LUCIEN GEORGE.

● **Le sort des otages américains.** – La Maison Blanche a annoncé, lundi 17 novembre, que le président Reagan et le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, étaient en accord sur la politique américaine à l'égard de l'Iran et convenaient que de nouvelles livraisons d'armes à Téhéran n'auraient pas lieu. A Londres, l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry, M. Terry Waite, a affirmé que les révélations sur les ventes d'armes américaines à l'Iran avaient *« considérablement hypothéqué »* les efforts en vue d'obtenir la libération des otages. – *(Reuter, AFP.)*

Le règlement du contentieux franco-iranien

La signature de l'accord partiel sur le règlement du contentieux financier opposant la France et l'Iran a été annoncée lundi soir par le Quai d'Orsay. Côté français, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avait apposé dès mercredi dernier sa signature sur ce document paraphé fin octobre au niveau des experts. Le chargé d'affaires iranien à Paris, M. Reza Hadadi, a été reçu lundi soir au Quai d'Orsay, vraisemblablement pour remettre l'exemplaire de l'accord signé à Téhéran par M. Ali Akbar Velayati, le ministre iranien des affaires étrangères. Comme l'a fait observer un porte-parole du Quai, *« cet accord constitue une première étape dans la voie du règlement du contentieux financier et un élément important du processus de normalisation entre les deux pays tel que convenu entre les autorités françaises et iraniennes »*.

L'accord partiel porte sur le remboursement à l'Iran de 330 millions de dollars dus au titre du prêt de 1 milliard de dollars consenti par Téhéran au Commissariat à l'énergie atomique en 1974 dans le cadre du projet Eurodif. Les Iraniens estiment que les Français, intérêts pris en compte, leur doivent maintenant quelque 2 milliards de dollars. Le chiffre est contesté par Paris qui entend intégrer à la négociation les sommes dues par l'Iran à un certain nombre de sociétés françaises dont les contrats ont été unilatéralement rompus lors de la révolution iranienne.

De très bonne source, on affirme à Paris que la France n'a pas signé cet accord sans avoir expressément obtenu des Iraniens qu'ils s'engagent à user de leur « influence » sur leurs amis Libanais qui retiennent des Français en otage à Beyrouth.

LIBAN

Le pilonnage du camp palestinien de Bourj-El-Barajneh se poursuit

Quatorze personnes ont été tuées et cent cinq blessées, lundi 17 novembre, au cours des duels d'artillerie entre miliciens du mouvement chiite Amal et combattants palestiniens du camp de Bourj-El-Barajneh, au sud de Beyrouth.

Ces chiffres portent à vingt-cinq morts et à près de deux cents blessés le nombre des victimes, pour la plupart civiles, des trois derniers jours de combat. Soixante-cinq personnes ont été tuées et trois cent quatre vingt-six blessées depuis le début des hostilités dans ce secteur, le 29 octobre.

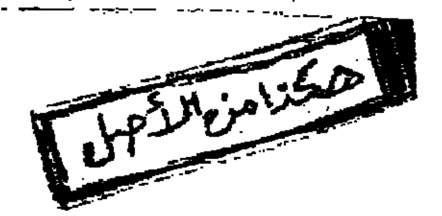
Selon le Front de salut national palestinien (FSNP), sept habitants du camp ont été tués lundi et soixante-cinq autres blessés. Le bureau militaire d'Amal, pour sa part, fait état de sept morts et quarante blessés dans la banlieue chiite où est enclavé le camp.

Au Liban sud, deux Palestiniens, un homme et un enfant, ont été blessés lundi lors d'un raid israélien contre des positions palestiniennes près de Saïda, mené par trois hélicoptères, qui ont tiré sept missiles contre un local du Front de lutte populaire palestinien (FLPP) de M. Samir Ghoché, à l'entrée ouest du camp d'Aïn Héloué.

A Jérusalem, un porte-parole de l'armée israélienne a affirmé que des hélicoptères israéliens de combat avaient attaqué une base de « terroristes » au sud de Saïda, et que les pilotes des hélicoptères avaient pu regagner indemnes leurs bases de départ. De source militaire palestinienne, on indique que les hélicoptères ont décollé d'un bâtiment croisant au large de Saïda sous la protection de trois vedettes. Le raid a duré sept minutes et le local de deux étages du FLPP, touché de plein fouet, a été en grande partie détruit. – (AFP.)

● **Nouvel ambassadeur d'Iran au Liban.** – Le ministère libanais des affaires étrangères a donné lundi 17 novembre son agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Iran, M. Ahmed Distamlitjian.

Le poste était vacant depuis la fin 1982 et le chargé d'affaires iranien, M. Mahmoud Nourani, a quitté Beyrouth en septembre dernier. – *(AFP.)*



Les pèlerins iraniens en Syrie

Des hôtes mal aimés

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Le minaret de mosaïque bleu et vert s'élève très haut dans le ciel, dominant un village sans caractère à une quinzaine de kilomètres de Damas. En ce matin pluvieux, on patauge dans la boue le long de la rue principale où des mollahs enturbannés distribuent des images pieuses à des fidèles impatients.

Nous sommes à Zeït-Zenab, haut lieu du culte chiite, puisque c'est là que serait enterrée Sayyida Zeinab, fille de l'imam Ali, sœur de Hussein, le martyr de Kerbala. Emmenée en captivité à Damas par l'armée omeyyade après la bataille de 680, la tradition veut qu'elle y soit morte. La grande mosquée au milieu de laquelle trône son tombeau est depuis toujours un lieu de pèlerinage pour les chiites libanais ou iraniens. Ces derniers assuraient déjà du temps du chah la restauration et l'entretien des lieux. Aujourd'hui, les religieux iraniens font élever un deuxième minaret, aussi haut que le premier.

Vers midi, une foule de tchadors noirs se presse dans l'enceinte de la mosquée. Sur le mur, face à l'entrée principale, trois portraits géants des dirigeants iraniens accueillent les pèlerins. Dans la salle, autour du tombeau de la sainte protégé d'épais croisillons argentés, des affligées en quête de grâces jettent bijoux ou argent par-dessus les grilles du tombeau. Des mollahs conduisent la prière.

Zeït-Zenab est l'étape principale pour les quelque 2 500 Iraniens qui chaque semaine débarquent à Damas pour sept jours de voyage touristico-religieux : quelques lieux de culte, dont la célèbre et splendide mosquée des Omeyyades, les souks, Koneitra, la ville détruite du Golan, symbole syrien de la « cruauté israélienne ».

L'accord signé entre Damas et Téhéran pour ces voyageurs particuliers — la plupart appartiennent aux familles de martyrs de la guerre du Golfe — n'est pas financièrement négligeable pour la Syrie : l'Iran paie directement au gouvernement syrien une somme forfaitaire pour chaque pèlerin, comprenant l'hébergement, la nourriture, les transports à l'intérieur du pays, à charge pour Damas d'organiser les choses.

Situés autour de la place des Martyrs, en plein centre de Damas, *cinq hôtels leur sont réservés*, reconnaissables aux portraits de l'imam Khomeiny affichés sur les portes. Sage précaution, tant ces pèlerins rigoristes s'indignent des moindres résurgences de la civilisation décadente. Les Damascènes racontent avec délectation les mésaventures survenues au début de l'opération à des groupes d'Iraniens égarés dans ces temples de dépravation que sont pour eux les grands hôtels internationaux avec leurs bars et circuits vidéo. Dans *« leurs » hôtels, raconte un témoin*, les bars sont transformés en lieu de prière et toutes les affiches autres que les portraits de leur ayatollah sont supprimées. Des contraintes difficilement compatibles avec l'accueil de clients étrangers...

« Fauchés et tristes »

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Syriens ne portent pas dans leur cœur ces Iraniens *« fauchés et tristes »* que l'on rencontre nombreux dans les souks. Mais comme le commerce ne perd jamais ses droits, les petites échoppes d'Hamidiyeh proposent de plus en plus de bimbeloterie persane, et les antiquaires des tapis ou miniatures de même provenance, que vendent à la sauvette les pèlerins iraniens les plus fortunés. *« Comme ils n'emportent pas d'argent,* explique un marchand, *beaucoup prennent avec eux des souvenirs qu'ils monnayent pour acheter autre chose. »* Parmi ces « souvenirs », du caviar que l'on trouve ensuite, par des circuits discrets, à des prix défiant toute concurrence.

Dans la rue, les Iraniens ne font pas recette, et l'on s'amuse ici à égarer ces touristes peu aimés quand ils ont la mauvaise idée de demander leur chemin. L'alliance avec Téhéran n'est pas populaire. *« Nous sommes tous derrière l'Irak »,* glisse furtivement un petit commerçant à qui nous demandons si les Iraniens sont de bons clients. *« Nous sommes arabes, et les Irakiens sont nos frères »,* ajoute-t-il dans une allusion au conflit ancestral arabo-persan.

« C'est la meilleure nouvelle de la journée », nous disait un homme d'affaires le matin de l'enlèvement du chargé d'affaires syrien à Téhéran. *« Peut-être allons-nous enfin réviser nos alliances. »*

Ce « tourisme » iranien est le fruit d'un accord signé en janvier 1983 et revu en juillet 1986 qui constitue un des volets des relations syro-iraniennes. Celles-ci sont largement déséquilibrées en *défaveur de la Syrie, qui, fin 1985,* ne couvrait par ses exportations que 1,2 % du montant des importations en provenance de l'Iran (essentiellement du pétrole léger, indispensable pour faire tourner les raffineries de Homs et de Banias).

Il ne fait pas de doute que le pétrole est un moyen de pression dont se servent les dirigeants iraniens envers Damas. Jamais les livraisons prévues depuis l'accord de mars 1982, revu à plusieurs reprises, n'ont été totalement fournies, obligeant la Syrie à s'approvisionner sur le marché spot à des prix nettement plus élevés. C'est une des raisons, estiment les experts, de la pénurie de devises dont souffre le pays.

Après la tentative de médiation faite par le roi Hussein pour réconcilier Bagdad et Damas et la rencontre annulée en dernière minute, en juin 1986, entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, un nouvel accord pétrolier a été conclu en juillet qui prévoit la livraison de 2,5 millions de tonnes de brut iranien entre juillet 1986 et mars 1987. Mais cet accord semble lui aussi poser des problèmes. De plus, les Iraniens, qui sont *créditeurs de 2 milliards de dollars à* l'égard de la Syrie, exigent une part de paiement au comptant, l'autre se faisant en troc. Lourde charge pour Damas, qui, en décembre 1985, a dû, pour paiement du solde du compte relatif à l'année 1984-1985 (soit 168 millions de dollars) exporter vers l'Iran diverses marchandises telles que ciment, coton, phosphates, crayons, pneumatiques, piles, savons, médicaments.... Autant de produits que l'on ne trouve plus que difficilement sur le marché syrien, ce qui accroît l'amertume de la population, déjà peu encline à l'indulgence en ce qui concerne Téhéran.

La fermeture de la frontière a, d'autre part, gravement affecté *l'activité du nord de la Syrie,* débouché naturel du commerce irakien. A Lattaquié, les gigantesques travaux d'aménagement du port laissent tout le monde sceptique tant l'activité est minime. *« L'Irak est vital pour Lattaquié »,* se lamente un agent maritime. *« Déjà, la nationalisation des courtiers et la réduction d'importations avaient considérablement diminué l'importance du port, mais, sans l'Irak, nous n'avons plus rien à faire. »*

Même situation à Alep, où le trafic incessant des camions qui assuraient la ligne Bagdad-Lattaquié, c'est-à-dire le débouché sur la Méditerranée, avait donné naissance à une petite industrie de la réparation aujourd'hui à l'arrêt. La perte des royalties dues par l'Irak sur l'oléoduc Kirkouk-Banias, alors seul débouché du brut irakien en Méditerranée, se fait aussi sentir.

Politique avant tout, l'alliance avec l'Iran ne peut se réduire à son aspect économique ; elle reste monnayable avec les monarchies du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite, seul pays à continuer de verser les sommes prévues à la Syrie dans le cadre du sommet de Bagdad en 1978. Mais le choix du président Assad n'en crée pas moins un sentiment de malaise en Syrie.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Asie

Après les rumeurs d'assassinat répandues par Séoul

Le président Kim Il Sung a fait une réapparition publique à Pyongyang

Le dirigeant nord-coréen, le maréchal Kim Il Sung, dont la Corée du Sud avait annoncé, lundi 17 novembre, qu'il avait été assassiné, est apparu en public ce mardi à Pyongyang. Des diplomates occidentaux en poste dans la capitale nord-coréenne ont confirmé à l'Agence France-Presse l'avoir vu accueillir personnellement le président et secrétaire général du Parti communiste mongol, M. Jambyn Batmounk, en visite officielle en Corée du Nord. Selon les diplomates, M. Kim Il Sung paraissait bien portant.

Sa réapparition a mis fin à la confusion qui a régné pendant vingt-quatre heures sur son sort depuis que le ministère sud-coréen de la défense avait fait état d'indices, en provenance de la zone démilitarisée qui sépare les deux Etats de la péninsule, laissant entendre que le chef du régime de Pyongyang avait été assassiné lors d'un complot militaire (*le Monde* du 18 novembre). Jusqu'à la dernière heure précédant l'annonce par les médias officiels nord-coréens, puis chinois et soviétiques, de la présence de M. Kim Il Sung à Pyongyang, les autorités de Séoul avaient maintenu leur version des faits. Elles ont reconnu ce mardi, en début d'après-midi, que leurs informations étaient *« sans fondement »*, mais maintiennent avoir fidèlement rapporté les propos diffusés par des haut-parleurs du réseau militaire nord-coréen sur le 38e parallèle, faisant état de l'assassinat du dirigeant communiste. Selon elles, d'autres annonces par haut-parleurs, ce mardi, donnaient à penser qu'un coup d'Etat était en cours au Nord.

Les observateurs japonais de la scène coréenne pensent qu'il s'est effectivement produit quelque chose d'anormal en Corée du Nord, mais que les autorités de Séoul, en raison de leur nervosité, ont fait preuve de précipitation dans leurs conclusions. Le ministère sud-coréen de la défense s'était abrité derrière des informations fournies, selon lui, par les services de renseignement américains et du haut commandement des forces américaines stationnées en Corée du Sud, mais Washington a démenti détenir la preuve de l'assassinat de M. Kim Il Sung.

La dégradation des rapports entre les deux Corées

TOKYO
de notre correspondant

Depuis le début de l'année, la tension sur le 38e parallèle qui sépare les deux Corées est entrée dans une nouvelle phase aiguë. Les pourparlers inter-coréens sont, en effet, dans l'impasse depuis que les représentants de Pyongyang ont quitté la table de négociation en janvier dernier. La Corée du Nord s'est, en outre, lancée dans une nouvelle offensive diplomatique en vue du retrait des troupes américaines stationnées au Sud et de l'instauration d'une zone démilitarisée qui, même si elle n'a eu un grand écho à la dernière conférence des Non-alignés de Harare, se conjugue à son hostilité aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988 pour créer un climat préoccupant. Au Sud, d'autre part, le gouvernement de M. Chon Too-Wghan exploite et amplifie la « menace » du Nord pour justifier la répression dont est l'objet l'opposition.

Les rapports entre les deux Corées se sont encore dégradés dernièrement à la suite de la mise en chantier par le Nord d'un projet de construction d'un barrage géant sur la rivière Han, juste au-dessus de la zone démilitarisée. Ce barrage construit au pied de la montagne de Diamant (Kungangsan) aura une capacité de retenue gigantesque (quelques 20 milliards de tonnes) et consituera, par conséquent, une redoutable « bombe à eau » menaçant le Sud : une brèche dans le barrage ou l'ouverture de ses vannes entraînerait une dévastasans précédent au sud le long du cours de la Han (la région la plus peuplée) et isolerait du reste du pays les troupes stationnées au nord du fleuve. Le 6 novembre dernier, le ministre sud-coréen de la défense a menacé les autorités de Pyongyang de prendre des mesures d'auto-défense (qui n'ont pas été spécifiées) si elles persistaient dans leur projet.

La non-belligérance armée qui prévaut entre les deux Corées est à la merci de toute provocation. Chaque année, le commandement des Nations unies, présent à Panmunjon, sur le 38e parallèle, relève d'innombrables violations de l'armistice de 1953 dont sont responsables les Coréens du Nord. Mais la péninsule coréenne est aussi insérée dans le jeu stratégique des grandes puissances qui tend à stabiliser la situation : aucun des « grands » ne souhaitent, pour l'instant, une aggravation de la tension en Corée. Alors que dans le cas du Sud, personne – à commencer par les Japonais – ne dispute aux Américains l'inclusion de la République de la Corée dans leur dispositif stratégique et défensif en Asie, au nord, la situation est plus complexe dans la mesure où tant la Chine que l'URSS, toutes deux alliées de Pyongyang, voudraient chacune pour son compte faire de la République démocratique populaire de Corée (RPDC) un pays satellite.

JE SUIS TOUJOURS LÀ !
KIM IL SUNG
PANCHO

L'habileté du maréchal

L'habileté politique du maréchal Kim Il Sung, qui a construit son pouvoir personnel à la fin des année 1950 par l'élimination des factions pro-chinoise et pro-soviétique ausein du parti des travailleurs de Corée, a toujours consisté à maintenir un savant équilibre entre les deux grands alliés.

Même au plus fort du schisme sion-soviétique, la Corée du Nord parvint à conserver une position neutre. Par la suite, Pyongyang soutint sans doute l'invasion soviétique de l'l'Afghanistan mais, en même temps, M. Kim Il Sung accueillait à Pyongyang le prince Sihanouk, symbole de l'opposition à l'invasion vietnamienne du Cambodge. Au cours de ces deux dernières années, le Corée du Nord a semblé néanmoins incliner davantage vers Moscou.

La visite qu'a faite le 2 octobre, le premier Kim Il Sung a Moscou (son précédent voyage remontait à 1984 et c'était le premier en vingt-trois ans) a semblé consacrer ce rapprochement de l'URSS. Sa visite faisait suite aux visites à Pyongyang, en janvier, de M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères soviétiques, en juillet, et de M. Solovyev, membre du bureau politique. Mais est-ce uniquement pour avoir un entretien avec M. Gorbatchev que M. Kim Il Sung a entrepris le voyage en URSS empruntant l'avion (un moyen de transport que, dit-on, il déteste) ?

Pyongyang a assurément besoin de renforcer ses liens avec le bloc soviétique afin d'obtenir une aide économique, technique et financière que ne peut lui fournir la Chine. En outre, les Coréens du Nord doivent moderniser leurs armements afin d'équilibrer en particulier la force aérienne du sud : Moscou aurait fourni, au cours de l'année écoulée, une vingtaine de chasseurs Mig 23 à Pyongyang ainsi que des missiles et des blindés. Les Soviétiques – qui ne rêvent que de faire de la RPDC un satellite, une sorte d'Allemagne de l'Est de l'Asie, pour faire contrepoids à la présence américaine au sud, mais aussi pour disposer d'un atout supplémentaire vis-à-vis de la Chine – ont répondu aux demandes de la Corée du Nord. Mais non sans exiger des contreparties.

Le test des Jeux olympiques

Les Coréens du nord ont autorisé Moscou à utiliser leur espace aérien, notamment pour les vols entre la Sibérie et le Vietnam (selon les services de renseignements américains, les premiers vols ont été détectés dès le retour de M. Kim Il-Sung de son voyage à Moscou. Des navires de guerre soviétiques font en outre désormais régulièrement escala dans les ports de Wonsen et de Nampo.

Les dirigeants de Pyongyang semblent aussi nourrir quelque rancœur à l'égard de la Chine pour la complaisance dont elle fait preuve à l'égard de Séoul (les deux pays entretiennent des échanges commerciaux indirects et croissants qui se chiffrent à près d'un milliard de dollars par an). Ils partagent, en outre, avec les Soviétiques certaines appréhensions concernant une éventuelle coopération militaires entre la Chine et les Etats-Unis.

Tant que M. Kim Il-song conserve les rênes du pouvoir, il semble cependant difficile que Pyongyang se départisse d'une politique de relatif équilibre outre ses deux grands alliés (c'est pour la RPDC la seule manière de conserver une certaine autonomie). Mais Pyongyang voit aussi sa position diplomatique s'affaiblir (notamment au sein des non-alignés, dont M. Kim Il-sung caressa l'espoir d'être le chef de file. La signature d'un traité d'amitié et de coopération avec Cuba en mars dernier témoigne en tout cas de la volonté de Pyongyang de se rapprocher des alliés de Moscou dans le tiers monde.

Pour les Chinois la stabilité de la péninsule coréenne est un élément important de l'équilibre géopolitique régionale nécessaire à la réalisation de son programme de modernisation. Mais il ne s'agit pas non plus de laisser la RPDC devenir un autre Vietnam. Aussi la Chine, après avoir manifesté quelque irritation lorsque se confirme le processus dynamique de succession en cours en RPDC, a-t-elle fini par l'accepter, bien que M. Kim Joug-il, le « fils héritier » de M. Kim Il-Sung, ne paraisse guère favorable à Pékin.

Ni la Chine ni l'URSS ne semblent disposées à suivre Pyongyang dans sa politique de boycottage des Jeux olympiques de Séoul (mais personne n'a officiellement pris position). Cette échéance sera un test de la situation diplomatique de la RPDC parmi ses alliées du bloc communiste.

PHILIPPE PONS.

CORRESPONDANCE

Les difficultés économiques du Vietnam

A la suite de l'éditorial du Monde *consacré à la situation économique au Vietnam (nos éditions du 13 novembre), M. Tran Van Khanh, conseiller de presse près l'ambassade du Vietnam à Paris, nous écrit :*

Le Vietnam a été ravagé par les guerres les plus longues et les plus sanglantes de l'histoire depuis la seconde guerre mondiale, et a supporté de nombreuses calamités naturelles consécutives. Nous avons à reconstruire notre pays sur les ruines d'une longue guerre la plus destructrice, et en partant d'un niveau économique et technique arriéré. Malgré cette situation si grave qui pèse sur la vie de notre peuple, nous avons progressivement surmonté les difficultés et avons enregistré des résultats encourageants dans la reconstruction économique du pays, tout en nous efforçant à résoudre un grand nombre de difficultés dans de nombreux domaines, en particulier dans la gestion économique.

Maints pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, du tiers-monde, bien qu'ils aient joui de longues années de paix, n'en sont pas moins en butte à de grandes difficultés économiques et sociales qui ne cèdent en rien aux nôtres. Riche de courage, d'intelligence, avec des potentialités en ressources naturelles, notre peuple surmontera des difficultés qui ne sont que occasionnelles pour reconstruire notre pays avec succès.

SRI-LANKA : la reprise des négociations

Les séparatistes tamouls continuent de résister aux pressions de New-Delhi

Rien à faire. Malgré les pressions indiennes, et bien que leur hôte, M. Rajiv Gandhi, ait publiquement adopté les dernières propositions de paix présentées, dimanche 16 novembre, à Bengalore, par le président sri-lankais, M. Julius Jayewardene, les séparatistes tamouls repliés en Inde refusent toujours de céder. Ces propositions, que le premier ministre indien jugeaient, lundi, assez *« bonnes »* pour permettre à la minorité tamoule *« de vivre en paix et dans la sécurité à Sri-Lanka »*, le principal chef de la guérilla, M. Vellupilai Prabakharan, les considère *« totalement inadéquates »*.

BENGALORE
de notre envoyé spécial

Les négociations en vue du règlement du conflit ethnique qui a explosé à Sri-Lanka en 1983, et dont le bilan s'établit à plusieurs milliers de morts et cent trente mille réfugiés tamouls en Inde, ne sont pas pour autant revenues au point mort. Elles se poursuivent entre officiels indiens et sri-lankais, les séparatistes tamouls demeurant en contact avec les médiateurs de New-Delhi.

A l'occasion du deuxième sommet de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (SAARC) dimanche et lundi à Bengalore, ville du sud de l'Inde, auquel ont également participé les dignitaires du Pakistan, du Népal, du Bhoutan, des Maldives et du Bangladesh, l'épineuse question sri-lankaise a été clarifiée.

Le sommet, au cours duquel les dirigeants de la région ont décidé la mise en place d'un secrétariat permanent de la SAARC à Katmandou (Népal) et établi des comités de coopération pour lutter contre la drogue et le terrorisme, a été complètement dominé par le problème ethnique sri-lankais.

En effet, la partie indienne a mis à profit la présence du président sri-lankais pour tenter de relancer la négociation. Jamais M. Rajiv Gandhi ne s'est autant impliqué personnellement dans cette affaire, dont les conséquences, si elle n'est pas réglée rapidement, menacent la stabilité intérieure d'un des Etats les plus peuplés de l'Union indienne : le Tamil Nadu, patrie d'une cinquantaine de millions de Tamouls qui se considèrent un peu comme les « cousins » des deux millions de Tamouls minoritaires de Sri-Lanka. Le ministre en chef du Tamil Nadu, M. M.-G. Ramachandran, une ancienne vedette tamoule du cinéma populaire indien, a d'ailleurs été convoqué à Bengalore par M. Gandhi pour donner son avis sur les propositions sri-lankaises et, si possible, convaincre les séparatistes installés dans son Etat de les accepter.

L'élément nouveau de l'offre sri-lankaise de paix s'articule autour du partage en trois *« unités »* régionales de la province de l'Est, que les séparatistes voulaient voir rattacher à celle du Nord, dominée à 95 % par leur ethnie. Aux termes de cette proposition, seule l'*« unité »* de Batticaloa (est), où les Tamouls sont également majoritaires, pourrait ultérieurement se fondre dans la province du Nord, qui se verrait accorder une dévolution de pouvoirs assez consistante dans le cadre de la Constitution unitaire de Sri-Lanka.

Outre que les séparatistes ne voient pas comment regrouper deux régions qui ne sont pas géographiquement contiguës, le chef des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), l'organisation de guerilla la plus puissante de l'île, a rejeté l'*« offre sri-lankaise d'autonomie provinciale dans des régions que nous contrôlons déjà »*. Pour M. Prabakharan, chef des LTTE, désormais reconnus par toutes les parties, à leur corps défendant (les Tigres constituent la plus intransigeante des organisations tamoules),comme l'interlocuteur numéro un, *« il faut que l'Inde persuade Colombo d'offrir quelque chose de plus concret, sans quoi les pourparlers ne décolleront pas »*.

Renoncement capital ?

On affirme, dans les milieux diplomatiques indiens, que les séparatistes, sous l'*« amicale pression »* de New-Dehli, ont déjà fait un réel effort en renonçant, en principe, à la déclaration unilatérale d'indépendance qu'ils s'apprêtaient à faire dans la province de Jaffna (nord de l'île) le 1er janvier 1987. En clair, sans l'annoncer ouvertement, les Tigres auraient abandonné leur exigence numéro un, à savoir la création d'un Etat tamoul indépendant (Eelam) et accepté le principe d'une patrie tamoule (*« homeland »*) dans le cadre de la Constitution sri-lankaise. Renoncement tout à fait capital pour la suite des événements s'il était confirmé.

Le problème est que le *« vieil homme »*, comme on appelle communément le président Jayewardene (quatre-vingt ans), est allé lui aussi assez loin dans la voie des concessions. Son offre d'autonomie provinciale aux Tamouls hindouistes (et chrétiens, pour vingt pour cent, d'entre eux) lui vaut déjà de sérieux ennuis avec son opposition parlementaire, et surtout avec une partie du puissant clergé bouddhiste de l'île.

Bref, la majorité des Sri-Lankais, d'ethnie cinghalaise et de confession bouddhiste, estiment déjà que leur président est allé trop loin et l'accuse de brader leurs intérêts aux *« terroristes tamouls »*. Pour sortir de l'impasse, le médiateur indien, qui a engagé tout son prestige dans la recherche d'une solution, n'a d'autre choix que d'accroître sa pression sur les deux parties en conflit. Au risque, d'une part, de voir Sri-Lanka se détacher un peu plus de sa zone d'influence pour se rapprocher d'un autre géant asiatique (la Chine) et de l'Occident, et, d'autre part, de déclencher au Tamil Nadu même des réactions imprévisibles si les « cousins » tamouls sri-lankais étaient par trop « bousculés ». L'intransigeance des Tigres s'appuie, entre autres, sur cette inconnue.

Le désarmement et l'assignation temporaire à résidence des principaux chefs de file de la guérilla la semaine dernière à Madras (*le Monde* du 11 novembre) n'ont pas provoqué de manifestations populaires de solidarité ethnique au Tamil Nadu. Il n'est pas dit, pour autant, que les Tamouls indiens resteraient passifs si la pression s'accentuait sur leurs coreligionnaires sri-lankais. *« Bien sûr que nous avons pensé à l'expulsion des séparatistes armés de notre territoire,* confiait un haut fonctionnaire de New-Delhi. *Mais imaginez un peu ce qui se passerait chez nous si, sitôt après, l'armée sri-lankaise lançait une offensive meurtrière contre les Tamouls de l'île... »* Condition *sine qua non* pour un règlement négocié, la confiance est encore loin de régner entre les trois principaux acteurs du drame sri-lankais.

PATRICE CLAUDE.

Europe

URSS : la session d'hiver du Soviet suprême

Le rituel incantatoire des statistiques

MOSCOU
de notre correspondant

L'URSS devrait connaître en 1986 le taux de croissance le plus élevé des années 80, a affirmé, lundi 17 novembre, M. Nikolai Talyzine, président du comité d'Etat à la planification. M. Talyzine a estimé à 4,3 % l'augmentation du revenu national et à 5,1 % celle de la production industrielle pendant les dix premiers mois de l'année. Ces indices avaient respectivement été de 3,5 % et de 3,9 % en 1985.

Il était de toute façon impensable, vu les déclarations répétées de M. Gorbatchev sur la nécessité d'atteindre désormais des taux annuels de 4 % à 5 %, que le responsable de la planification annonçât un résultat inférieur. M. Talyzine s'adressait aux mille cinq cents députés du Soviet suprême réunis pour l'adoption du plan et du budget de l'année 1987. Ces indices globaux sont fortement contestés par les experts occidentaux, qui les divisent volonté de moitié.

Une marge de manœuvre

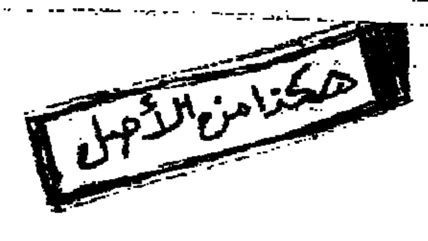
M. Talyzine a fixé pour 1987 des objectifs inférieurs aux résultats *qui* seront prétendument atteints cette année. Le plan pour l'an prochain prévoit en effet un accroissement de 4,1 % : du revenu national et de 4,4 % de la production industrielle. Cette *bizarrerie* est conforme à la tradition, puisque l'intéressé sait qu'il devra annoncer l'an prochain que le plan a été dépassé. Il se laisse donc une certaine marge de manœuvre.

Le rituel des statistiques fait de toute façon partie de la session d'hiver du Soviet surprême. Ces chiffres qui donnent le tournis sont souvent corrigés discrètement à la baisse au début de l'année suivante.

Le ministre des finances, M. Boris Gostev, a, de son côté, présenté le budget de 1987. Les dépenses s'élèveront à 435,3 milliards de roubles (environ 4 570 milliards de francs au taux officiel) et les recettes à 435,5 milliards de roubles. Les unes et les autres progressent d'environ 5 % par rapport à cette année. Les crédits à la défense augmentant en volume, ils sont portés à 20,2 milliards de roubles, mais leur part dans le budget (4,6 %) reste identique. Là encore, il s'agit davantage de rhétorique, voire d'incantation plutôt que de statistiques. Les experts occidentaux estiment qu'il faut au moins multiplier ce dernier chiffre par trois.

Les mille cinq cents députés devaient enfin adopter, mardi, la nouvelle loi sur le travail individuel qui autorise désormais l'artisanat privé. Le ton des interventions permettra peut-être de juger s'il s'agit seulement d'une réforme limitée ou bien d'un premier pas vers une réelle restauration de l'initiative économique privée en contradiction avec l'orthodoxie marxiste.

DOMINIQUE DHOMBRES.



Europe

BERLIN-OUEST : le procès d'Ahmad Hasi et de Farouk Salameh

L'ombre de Nezar Hindawi et des services syriens

Le procès des deux Jordaniens Ahmad Hasi et Farouk Salameh, accusés d'avoir commis un attentat à la bombe le 29 mars dernier contre la Société germano-arabe de Berlin-Ouest, s'est ouvert lundi 17 novembre devant le tribunal de Moabit. La deuxième audience a été suspendue à la demande des accusés avant que le tribunal ne puisse évoquer le rôle exact de l'ambassade de Syrie à Berlin dans la fourniture des explosifs nécessaires pour cet attentat.

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

Condamné à quarante-cinq ans de prison à Londres pour un attentat manqué contre un appareil d'El Al, Nezar Hindawi, frère de Ahmad Hasi, fait figure de grand absent à Berlin-Ouest. C'est lui, en effet, qui a emmené Farouk Salameh à Damas pour lui faire rencontrer une personne présentée comme étant Abou Ahmed, alias Haytham Saïd, numéro deux des services secrets de l'armée de l'air syrienne. C'est lui, également, qui aurait envoyé Ahmad Hasi — du moins si on en croit les premiers aveux de ce dernier — à l'ambassade syrienne pour se faire remettre la bombe des mains du même Abou Ahmed, qu'il ne connaissait pas auparavant.

Au cours des interrogatoires de Hindawi à Londres, le même nom avait été cité à de nombreuses reprises. Avant de revenir sur ses aveux, Hindawi avait présenté Haytham Saïd comme son précédent contact à Damas. L'accusation britannique avait affirmé que Hindawi avait été « recruté » et « entraîné » par des officiers des forces aériennes syriennes.

Brutalement sortis de l'anonymat, les deux accusés de Berlin-Ouest donnent l'impression de se retrouver les vedettes d'un procès qui les dépasse largement. Le palais de justice de Moabit connaissait, lundi, l'ambiance des grands jours. Jamais depuis les grands procès des terroristes des années 70, les mesures de sécurité alentour n'y avaient été aussi sévères. Les deux accusés, amis de longue date, s'étaient connus en 1979, dans une prison de Berlin-Ouest. Hasi était détenu pour avoir frappé son amie allemande d'un coup de couteau au cours d'une dispute et Salameh pour une affaire de drogue.

Agé de trente-cinq ans, marié depuis 1981, Hasi vivait à Berlin-Ouest depuis 1974. Il y exerçait la profession de tourneur. Arrivé pour la première fois à Berlin-Ouest en 1970, Salameh y avait effectué plusieurs séjours avant d'être expulsé en 1978. Il y était revenu peu de temps après pour se marier avec une Allemande. Il dispose d'un magasin à Kreuzberg, où il bricole dans la voiture d'occasion.

La pensée du colonel Kadhafi

Selon ses aveux, Hasi n'avait pas d'activité politique particulière avant que son frère ne vienne, au cours de l'été 1985, le recruter avec son ami pour la nouvelle organisation terroriste qu'il projetait de créer.

D'après le procès-verbal des interrogatoires, ils le prennent un peu au départ pour un « *rigolo* », mais acceptent finalement de le suivre à Tripoli, où les trois compères avec un quatrième comparse sont pris en charge par les Libyens, qui leur font suivre des cours sur la pensée du colonel Kadhafi. Au bout de trois semaines, ils sont renvoyés chez eux, avec 5 000 dollars, mais, affirme Salameh, « *sans mission* ».

Toujours selon ce procès-verbal, Hasi a déclaré que son frère, venu les rejoindre à l'automne à Berlin-Ouest, était très *déçu* de n'avoir pas réussi à convaincre les Libyens du sérieux de son organisation.

Apparemment, Hindawi trouvera des oreilles plus intéressées à *Damas*. C'est *en tout cas là qu'il* emmène en février Salameh, dont les explications sur son séjour sont quelque peu embrouillées. Il affirme en effet avoir cru qu'il s'agissait d'un transport d'héroïne à effectuer, pour découvrir sur place qu'il était question d'explosifs.

« Tortures psychologiques »

Au cours des interrogatoires, Salameh, qui nie avoir reçu un entraînement pour le maniement des explosifs et déclare avoir passé trois jours malade à Damas, avait affirmé avoir refusé la demande qui lui était faite de transporter une valise à Berlin.

Devant le tribunal, il dira seulement qu'il n'a été question que d'une lettre à apporter à Hasi. Cette lettre contenait des instructions enjoignant ce dernier d'attrendre un coup de téléphone pour aller récupérer, le moment venu, une valise à Berlin-Est, ainsi que des indications sur le maniement d'explosifs.

Salameh n'a fait aucune difficulté pour répéter, lundi, comment cette valise avait finalement été amenée à Berlin-Ouest et préciser la manière dont l'engin avait été préparé dans son propre garage, avant d'être déposé au siège de la *Société* germano-arabe.

L'audience a *été* interrompue avant que l'on n'aborde le moment-clé de l'affaire, c'est-à-dire celui où Hasi lui-même a reçu l'engin en mains propres à Berlin-Est. Passablement agité, *Hasi a commencé, lundi, à se* déclarer innocent, avant de reconnaître sa culpabilité, mais s'est ensuite refusé à répondre aux questions du juge.

En début de séance, au nom d'Allah et de la nation arabe, il avait accusé pêle-mêle la justice de l'avoir soumis à des « *tortures psychologiques* » au cours de sa détention, d'entendre régulièrement dans sa cellule des « voix » l'incitant au suicide et d'avoir reçu de la drogue dans sa nourriture, au moment de ses interrogatoires.

Après la reprise de l'audience, il a demandé au juge, qui le lui a accordé, un report de la séance, se sentant hors d'état de suivre le déroulement du procès. Hasi avait *été arrêté le 22 avril dernier*, peu après la tentative d'attentat manqué de son frère à Londres, sur renseignements de la police britannique.

Tout d'abord entendu dans le cadre de l'attentat contre la discothèque La Belle, de Berlin-Ouest, qui avait fait trois morts et plus de deux cents blessés le 5 avril dernier et pour lequel il reste l'un des principaux suspects, il avait avoué après quelques jours d'interrogatoire son rôle dans l'attentat contre la Société germano-arabe.

HENRI DE BRESSON.

ITALIE

Un film sur Aldo Moro met la classe politique en émoi

ROME
de notre correspondant

Aldo Moro a-t-il délibérément été sacrifié à la raison d'Etat, sinon même à de plus troubles intérêts politiques ? Huit ans après, l'affaire est à *nouveau en première page*, presque exactement dans les mêmes termes et avec la même violence polémique qu'au printemps 1978. Il aura suffi pour cela d'un film de Giuseppe Ferrara, un jeune réalisateur, auteur déjà d'un film sur l'assassinat par la Mafia du général Della Chesa.

L'Affaire Moro, sorti dans les salles depuis quatre jours à Milan, met déjà en émoi toute la classe politique transalpine. L'acteur, Gian Maria Volonte, qui interprète Aldo Moro, a ainsi été prié au dernier moment de ne pas se rendre sur la *plateau de « Domenica In »*, la très populaire émission dominicale de la première chaîne. La démocratie-chrétienne n'a, en effet, jamais apprécié de se trouver à nouveau mise en accusation pour avoir abandonné Moro à son destin, par son « *intransigeance face aux requêtes des ravisseurs* ».

« *Ce film est une infamie* », déclare M. Flaminio Piccoli, président de la DC. Les communistes, qui, à l'époque, estimaient aussi que toute négociation avec les terroristes signifierait donner une « légitimation » politique aux BR, sont tout aussi *critiques à l'égard d'un film* où ils sont représentés comme des naïfs manœuvrés à leur insu par certains secteurs de la DC et des services secrets, âprement décidés à saisir l'occasion pour se débarrasser d'un homme politique devenu trop encombrant.

Aldo Moro, victime d'un complot ? Certains éléments de l'affaire restent encore aujourd'hui troublants et mystérieux, ce qui permet à Giuseppe Ferrara de mettre bout à bout toutes les étrangetés pour aboutir à une thèse presque trop simpliste : Aldo Moro n'aurait pas tant été tué par les balles des Brigades rouges que par l'incurie de la classe politique, ainsi que par une véritable *machination ourdie* dans les coulisses du pouvoir par les hommes de la très spéciale loge maçonnique P 2 de Licio Gelli.

Se sentir abandonné

Le *film de M. Ferrara se concen*tre aussi sur le drame humain d'Aldo Moro. Au travers de ses *Lettres de prison*, il montre le désespoir, puis la rage de cet homme politique, expert s'il en est dans l'art de la médiation, qui se voit abandonné, au nom d'une abstraite raison d'Etat, dans laquelle il n'a jamais cru. Aldo Moro voulait négocier sa libération non pas par lâcheté ou par *désespoir, mais simplement* parce qu'il restait cohérent avec ce qui avait toujours été sa pratique politique.

Le réalisateur reprend aussi à son compte *une dénonciation qui* fut celle d'Eleonora Moro, la veuve de l'homme d'Etat. Pour celle-ci, il ne faisait guère de doute que la grande majorité du groupe dirigeant DC et même certains des hommes les plus proches de son mari, l'avaient sacrifié. Depuis, elle vit retranchée du jeu politique, se consacrant exclusivement à sauvegarder la mémoire du leader assassiné et de tous ceux *qui étaient ses collaborateurs*. Un rôle devenu difficile en un moment où, dans un procès à Turin sur une affaire d'escroquerie sur les taxes sur le pétrole remontant aux années 70, siège au banc des accusés Sereno Freato, bras droit et secrétaire d'Aldo Moro.

(Intérim.)

Politique

Le comité central du PCF

La direction ménage les élus et dénonce le comportement de M. Juquin

La session du comité central du PCF consacrée aux élus, ouverte lundi 17 novembre sur un rapport de Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, devait se poursuivre mardi. Selon un membre du « parlement » communiste, la tonalité générale n'était, ni *« une remise au pas »* des élus, ni *« une remise en cause »* des accords avec le PS dans les municipalités. Répondant à un orateur mécontent de l'attitude de M. Pierre Juquin, le secrétaire général, M. Georges Marchais, a fait une série de reproches au chef de file « rénovateur », notamment sur la date du prochain congrès.

« Ils ont conscience de l'état réel du parti. » Cette remarque d'un membre du comité central du PCF résume, selon lui, les caractéristiques essentielles du rapport introductif présenté par Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique chargé des élections, au cours de la session du « parlement » communiste qui a débuté, lundi 17 novembre, sur le thème des *« élus communistes et la gestion des collectivités territoriales face à la crise de la société »*. Ce rapport, dont *l'Humanité* publie la première partie générale *« ménage »* les élus, selon ce dirigeant. Pour un autre, il a vocation de *« les rassurer et de lâcher du lest »*.

Loin de mettre en cause les élus, nombreux, qui avaient signé, au printemps dernier, un appel pour l'organisation d'un congrès extraordinaire, le rapport de Mme Vincent est modéré à leur égard. *« Nous ne confondons pas parti et institutions, donc ne confondons pas les élus dans les institutions et les communistes dans le parti »* a-t-elle affirmé. Cette attitude conciliante apparait dans d'autres phrases du rapport : *« les élus communistes détiennent leur mandat de la population et non du parti »*, a dit Mme Vincent avant d'ajouter qu' *« ils sont guidés par la même politique »* mais qu'il ne doit y avoir *« ni subordination, ni dépendance vis-à-vis du parti »*. Et plus précise encore, elle a affirmé que la direction ene veut *« pas mettre au pas les élus »*. *« Pas de contrôles tatillons*, a-t-elle lancé, *leur diversité, c'est notre richesse »*. Soulevant ce qu'un représentant du comité central appelle *« la crainte de la direction »*, elle a affirmé que le *« seul écueil à éviter »* est que les élus communistes *« se battent pour une autre politique »* que celle défendue par le parti.

Placé sous la présidence de l'économiste M. Philippe Herzog, le comité central a entendu ensuite une intervention *« fouillée et argumentée »*, selon un responsable communiste, de l'ancien ministre, M. Anicet Le Pors, consacrée à la valorisation de la politique de décentralisation, devenue politique de déconcentration sous les coups de la crise et de la droite (1). *« Il avait le style d'un ancien ministre »* se félicite un membre du « parlement ». M. Philippe Rambaud (Loire), s'est prononcé pour une remise en cause des *« listes d'union »* pour les élections municipales de 1989, mais M. Georges Valbon (Seine-Saint-Denis) lui a répondu que cela était *« prématuré »* et M. Marcel Rosette, président de l'Association des élus communistes et républicains (ANECR) (2) est opposé à cette remise en cause des accords passés avec le PS même si, selon lui, les socialistes sont aujourd'hui attirés par le centre et la droite.

Dans la discussion, M. Pierre Juquin, absent de cette première séance, précise *l'Humanité*, a été mis en cause par M. Robert Clément, secrétaire général de l'ANECR. Il a manifesté sa désapprobation de voir M. Juquin préparer *« tous les comités centraux dans le Monde »*, allusion au point de vue publié par l'ancien porte-parole du parti (*le Monde* du 15 novembre). *« Marchais a coupé court immédiatement »*, précise un membre du comité central.

L'Humanité publie la réponse faite à ce propos par le secrétaire général du PCF. Notant d'abord que le comité central, *« unanime »*, avait confirmé le matin même l'ordre du jour (donc écarté les questions soulevées par M. Juquin qui se situent hors du cadre de cette session), M. Marchais a tenu à faire *« deux remarques pour Pierre Juquin »*. Il a d'abord souligné que, selon lui, *« Pierre Juquin a une singulière conception de la démocratie. Il ne tient aucun compte de nos règles de fonctionnement. »* Répondant à l'ancien porte-parole du PCF qui souhaite une désignation de candidat à l'élection présidentielle et une définition de la *« tactique entre les deux tours »* par tous les adhérents, M. Marchais a dit : *« Le candidat, c'est la conférence nationale qui en décide. La conférence nationale est une instance démocratique puisqu'elle réunit les membres du comité central et les fédérations à la proportionnelle. »* Il a poursuivi : *« Pierre Juquin jette tout ça par-dessus bord, il veut désigner le candidat à sa manière. Je suis pour le respect des statuts tant que nous ne les avons pas modifiés »*.

La seconde remarque du secrétaire général avait trait à la date du prochain congrès. Rappelant que les travaux de celui de février 1985 avaient commencé à la fin de l'été 1984, il a indiqué : *« Normalement, la préparation de notre vingt-sixième congrès doit commencer à peu près dans les mêmes conditions, en 1987. »* *« Et bien, Pierre Juquin, lui, évoque pour notre prochain congrès la fin de l'année 1988 !* (3) *Je me demande pourquoi il décide ainsi arbitrairement ce recul »* a poursuivi M. Marchais. *« Pierre Juquin est tout à fait fâché avec la démocratie, l'opinion des communistes compte bien peu pour lui*, a lancé le dirigeant communiste avant de conclure : *« Maintenant, tenons-nous en à l'ordre du jour. »*

OLIVIER BIFFAUD.

(1) M. Le Pors n'a jamais hésité à défendre l'œuvre des ministres communistes, alors que la direction tend à faire oublier cette phase de participation gouvernementale.

(2) Douze membres del'ANECR ne siégant pas au comité central participent à cette session. Il s'agit de MM. Camuzat (Cher), Chevailler (Rhône), Duroméa (Seine-Maritime), Germa (Val-de-Marne), Giard (Isère), Goldbert (Allier), Mué (Vald-de-Marne), Mme Hulot (Val-de-Marne), MM. Martin (Val-de-Marne), Perrilaud (Seine-Saint-Denis), Renar (Nord) et Mme Rodriguez (Essonne).

(3) Dans son point de vue (*le Monde* du 15 novembre), M. Juquin écrivait : *« Le vingt-sixième congrès devra avoir lieu avant la fin de 1988. »*

Mme Vincent : l'union sans le PS

Sous le titre « Des possibilités nouvelles », *l'Humanité* du mardi 18 novembre, publie *« le début »* du rapport de Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, *« qui porte sur les questions d'actualité »*. Se référant au rapport de M. Georges Marchais présenté lors de la session du comité central de septembre, qui *« a procédé un examen rigoureux et lucide de la situation »*, Mme Vincent remarque que *« les évolutions intervenues depuis confirment totalement les appréciations de cette session de référence »*.

Elle passe ensuite en revue les *« efforts de grande envergure engagés par le capital pour remodeler la société afin de faire prévaloir dans tous les domaines les exigences actuelles du profit »* : suppression de l'autorisation administrative de licenciement, dispositif pour l'emploi des jeunes, Sécurité sociale, retraite, santé, logement social, *« répression »* à l'égard des travailleurs, privatisation, déréglementation et dérégulation. Elle souligne que *« l'indépendance et l'avenir de la France sont en péril »*. En contrepoint, Mme Vincent note que *« les luttes sont plus nombreuses, plus larges »*.

Notant que *« la droite et le PS — s'appuyant sur le glissement à droite — cherchent à mettre en place un système qui exclurait durablement toute possibilité de changement réel »*, la dirigeante communiste rappelle que *« le nouveau rassemblement populaire majoritaire »*, concept avancé par M. Marchais au vingt-cinquième congrès, *« ne s'oppose pas à l'union de la gauche, dont nous restons fermement partisans »*. Mais ce congrès s'est prononcé pour *« une conception neuve de l'union »* sur laquelle *« les forces populaires peuvent peser »*.

Sur le plan international, elle indique que *« Reykjavik a montré que la possibilité existe de réaliser une avancée historique vers le désarmement et la paix »*, avant d'affirmer que *« la responsabilité des Etats-Unis devient de plus en plus évidente pour les gens »* et que *« l'écho des initiatives soviétiques grandit »*. Elle souligne *« qu'il convient d'amplifier toujours plus »* l'action contre l'apartheid et d'engager *« une mobilisation populaire »* en faveur du Nicaragua.

« Ne faut-il pas encore faire beaucoup plus pour être à la hauteur des nécessités et des possibilités ? » se demande Mme Vincent, en abordant les questions intérieures. Elle remarque que *« la lucidité nous conduit à ne sous-estimer ni les obstacles ni les difficultés qui demeurent »* tout en lançant : *« Les résultats positifs enregistrés par nos candidats lors des dernières élections partielles, si elles s'inscrivent dans un rapport de force politique non fondamentalement modifié, sont cependant encourageants. »* Elle souhaite enfin que cette session, comme la précédente, soit placée *« sous le triple signe de la lucidité, de la confiance, du courage »*.

Les socialistes et l'emploi

Le partage du travail : pomme de discorde

Les socialistes s'apprêtent à réunir, les 13 et 14 décembre à Marne-La-Vallée, une convention nationale, consacrée à l'emploi. La proximité du congrès, prévu au printemps prochain à Lille, la complexité du problème, l'expérience encore récente du gouvernement de la gauche, poussent les socialistes à transformer cette convention en instance de réflexion plus que de proposition. Ainsi, plusieurs forums seront-ils organisés et ouverts à diverses personnalités européennes extérieures au PS.

Néanmoins, M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national du PS chargé des questions sociales, des entreprises et de l'emploi, et responsable de l'organisation de cette convention, a affirmé, lors du comité directeur du 15 novembre, que, dès la convention de décembre, les socialistes devraient pouvoir dégager, en matière d'emploi, quelques *« orientations principales »*, qui sont les suivantes : *« priorité à la lutte contre le chômage de longue durée (...) ; mise ne place d'un véritable droit à la reconversion (...) ; dynamisation de la création d'entreprises (...) ; droit des travailleurs et compétitivité (...) ; développement local et emploi (...) ; construction d'un véritable espace social européen »*.

Divergences avec M. Chevènement

Evoquant le débat de fond sur l'emploi, M. Bachy a retrouvé un langage d'avant 1981, pour juger que, *« plus que jamais, l'emploi doit devenir la finalité de la croissance »*, et opposé la *« croissance sociale »* à la *« croissance capitaliste »*. M. Bachy a également souligné que *« la clé de la lutte pour l'emploi se trouve dans un juste équilibre entre la priorité donnée à la croissance et le partage du travail »*.

C'est précisément la question du partage du travail qui constitue l'une des pommes de discorde entre la majorité des socialistes et l'ex-CERES de M. Jean-Pierre Chevènement qui, depuis le début du processus, s'emploie à manifester son désaccord de fond avec le reste du PS sur l'emploi. Les membres de Socialisme et République doivent décider, le mercredi 19 novembre, s'ils s'associent ou non au nouveau texte préparatoire (qui succède à un document sous forme de question) qui doit être envoyé dans les fédérations.

M. Jean-Pierre Chevènement a lui-même déposé lors du comité directeur du 15 novembre, un texte (« Muter ») qui forme un projet global et constitue une véritable « précontribution » au congrès (*le Monde* daté 16-17 et du 18 novembre). Cette activité débordante de l'ex-CERES présente, en fait, les avantages du dépôt d'une motion de congrès, sans les inconvénients. Les amis de M. Chevènement peuvent espérer capitaliser les bénéfices de l'expression de leur différence, notamment sur l'emploi, sans avoir, en même temps, à se compter, ce qui ferait probablement apparaître leur faiblesse actuelle. C'est pourquoi l'hirondelle du projet « Muter » n'annonce pas forcément le printemps d'une motion Chevènement au congrès d'avril.

J.-L. A.

L'ambition de M. Jospin

« TOUT homme doit se méfier de la routine comme d'une rouille. Si François Mitterrand était à nouveau président de la République (en 1988), *je n'imaginerais pas bien de recommencer une législature dans la même situation. J'aurais certainement envie de faire autre chose »* : ainsi parle M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste (« Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 16 novembre).

Lassé, déçu, M. Jospin en aurait-il par dessus la tête de la fonction qu'il assume au sommet de son parti ? Ou bien nourrit-il une ambition plus haute, ou d'une autre nature ?

Le premier secrétaire du PS aurait sans doute quelques bonnes raisons de céder la place. Une telle décision en ravirait plus d'un, de M. Poperen à M. Fabius, en passant par quelques autres. Y a-t-il plus grand bonheur que de faire plaisir avec grâce au plus grand nombre ? Mais se faire plaisir en assurant le bonheur des autres est, au fond, une démarche égoïste, donne indéfendable. Le deuxième motif — la durée — ne tient pas davantage. M. Mitterrand est resté dix ans (1971-1981), M. Jospin n'en est qu'à six. La performance est encore modeste. L'ingratitude de la tâche — troisième motif — est un argument plus solide. Avant le 16 mars, M. Jospin a joué un rôle parfois décisif (abandon du projet scolaire en 1984) dans l'action d'un exécutif à trois têtes (président de la République, premier ministre, premier secrétaire du Parti socialiste). On ne s'en est pas aperçu, car M. Jospin, par fonction, évoluait hors jeu dans les institutions de la Ve République. Depuis le 16 mars, il passe pour une pâte molle face à un gouvernement musclé. Il avait pourtant donné, dès le 10 avril, le signal du combat en publiant (dans *le Monde*) un long article à caractère pamphlétaire contre le *« gouvernement de boutiquiers »* dirigé par M. Chirac. On ne s'en est pas aperçu.

Depuis le 16 mars, il passe pour l'incarnation de l'encéphalogramme plat des socialistes, incapables d'émettre la plus petite idée nouvelle. Le 15 novembre, devant le comité directeur de son parti, M. Jospin s'est posé à haute voix quelques questions qui valent réponse sur l'inutilité des essais nucléaires dans le Pacifique, la création d'une défense et d'une monnaie européennes, entre autres. On ne s'en est pas aperçu non plus.

Ou bien les journalistes sont tous des imbéciles, ou bien les socialistes et leur premier secrétaire en particulier ont été tant banalisés par l'exercice du pouvoir que leurs propos, leurs projets, leurs ambitions sont privés de tout impact. Quand les socialistes parlent, ils ont l'air muets.

Lassitude ? Si ce n'était que cela, M. Jospin sans doute serait parti depuis longtemps. Ambition, plutôt. Il y a longtemps que le premier secrétaire du PS caresse l'idée selon laquelle le président de la République devrait choisir comme premier ministre le chef du parti dominant de la majorité. Paradoxalement, M. Jospin a obtenu gain de cause au lendemain du 16 mars. M. Chirac s'est empressé de vérifier cette thèse. Pourquoi ne pas continuer, au-delà de 1988, si M. Mitterrand est réélu ? M. Jospin se verrait bien chef de gouvernement, pour peu que se constitue autour du PS, une nouvelle majorité pour une autre législature.

Ambition à risque, qui a conduit d'autres (sinon vers la « roûtine » et la « rouille »), à la triste fin des « anciens premiers ministres » à perpétuité.

J.-Y. L.

PROPOS ET DÉBATS

M. Strauss-Kahn : cinquième colonne

M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS chargé des études, a déclaré, le lundi 17 novembre, que *« le libéralisme au gouvernement est une sorte de cinquième colonne pour la France »*. *« On a une attitude qui mine l'avenir de la France à moyen terme. »* M. Strauss-Kahn a évoqué les résultats économiques et notamment l'inflation — *« fort mauvais résultat »*, a-t-il dit, si on le compare à nos voisins — pour demander : *« Où sont les résultats positifs de la gestion du gouvernement ? »*

Le comte de Paris : M. Mitterrand

Le comte de Paris affirme, dans un entretien à l'hebdomadaire *Jours de France*, qu'il *« ne voit personne aujourd'hui qui puisse succéder à François Mitterrand (...) tout simplement parce que les hommes ne se révèlent qu'à l'expérience »*. Le comte de Paris estime que M. Jacques Chirac *« remplit sa tâche de premier ministre avec fermeté et courage »*. *« Mais, ajoute-t-il, je ne sais pas si, à la place de François Mitterrand, il aurait la même clarté de vue. Personne ne peut savoir comment mûrit un homme qui se hisse au faîte du pouvoir. »* Le comte de Paris précise que la même réponse vaut pour M. Raymond Barre, et affirme avoir *« toujours éprouvé beaucoup de sympathie »* pour M. Mitterrand.

M. Barrot : choc

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, s'est déclaré, le lundi 17 novembre, lors de l'émission « Face au public » de France-Inter, choqué par l' *« accumulation de remarques présidentielles »*, surtout *« faites hors de notre territoire, en Afrique »*.

A propos de l'UDF, M. Barrot a souhaité que le PR et les centristes *« poursuivent un dialogue sur le fond des choses »*. *« En se catalysant*, a-t-il ajouté, *ces deux forces de l'UDF sont capables de faire beaucoup. »*

Enfin, M. Barrot juge que le PS est *« condamné à l'implosion »*. Pour lui, le débat entre MM. Rocard et Chevènement offre l'exemple même *« d'un fossé »* entre deux conceptions socialistes de la société.

M. Le Pen : FLN

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et député de Paris, a affirmé, le lundi 17 novembre, à propos de la politique étrangère du gouvernement, que *« M. Chirac a chaussé les bottes de la politique gaullienne depuis trente ans, politique qui s'est constamment portée en faveur des Etats arabes extrémistes »*. Pour lui, dans ses relations avec la Syrie, le premier ministre *« n'a rien fait d'autre que ce qu'a fait le général de Gaulle en traitant avec le FLN »*.

M. Borotra (RPR) : politicien

M. Franck Borotra, député des Yvelines et porte-parole du RPR, a estimé, le lundi 17 novembre sur Europe 1, à propos des réserves émises par le président de la République sur divers aspects de la politique du gouvernement, que M. Mitterrand *« est engagé dans une opération politicienne »*.

Election municipale de Draguignan

Division à droite... et au PS

La cascade de démissions intervenues au conseil municipal de Draguignan (Var) nécessite l'organisation d'un nouveau scrutin, dont le premier tour est fixé au 23 novembre. Sept listes sont en présence, dont deux se situent dans la mouvance socialiste et trois dans celle de la majorité.

TOULON
De notre correspondant

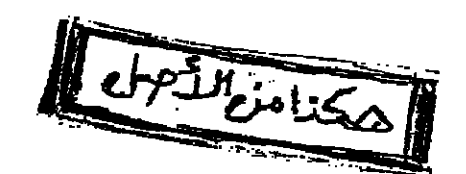
Le maire sortant, M. Jean-Claude Claustres, élu en 1984, désavoué depuis lors par les dirigeants nationaux et locaux du RPR, a finalement décidé de se placer hors jeu : *« Je ne veux en aucun cas être celui auquel on pourrait reprocher d'avoir contribué à faire élire la gauche. »* RPR et UDF ne manifestent nulle envie d'assumer l'héritage municipal puisque aucun des conseillers municipaux sortants ne figure sur leur liste d'union menée par M. Max Piselli et le général Pierre Multon (tous les deux divers droite). Ils ont un poids électoral non négligeable. Le premier, conseiller municipal du maire socialiste, M. Edouard Soldani, entre 1971 et 1983, peut entraîner des voix du centre gauche et même des socialistes, déroutés par les déchirements pré-électoraux qui se succèdent dans l'ancien chef-lieu du Var. Le second est un ancien patron de l'école d'artillerie de Draguignan, où la population militaire (qui compte dix mille personnes avec les familles) représente un tiers de la population de la cité.

Inspirée par l'ancien préfet de police, M. Jacques Lenoir, une deuxième liste « apolitique » semble partager le même objectif avec une troisième, conduite par M. Angelin German : être le mieux placée possible pour négocier ses suffrages au second tour. Maire de Flayosc, village proche de Draguignan, M. German (apparenté RPR) s'était réjoui un peu vite d'avoir le soutien du Front national. Les amis de M. Le Pen, *« regrettant qu'il ait accepté les voix du Front national mais pas les têtes »*, ont décidé de constituer une liste derrière Mme Jeannette Adam Pesse.

A gauche, le PCF fait confiance à l'un de ses conseillers municipaux sortants, M. Jean-Claude Nardini. Pour le Parti socialiste, la situation a évolué. Dans un premier temps, il semblait qu'un accord pouvait se réaliser entre M. Gérard Sabater, conseiller municipal sortant, et M. Edouard Soldani, ancien maire. Ce dernier fut un temps pressenti comme tête de liste, puis comme *« moteur historique »* de cette même liste, mais en dernière position. Chargé d'une mission de conciliation, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS, s'est rendu à Draguignan le 8 novembre pour tenter de calmer le jeu, en vain. M. Sabater a obtenu l'investiture du PS, mais M. Léopold Basilio (apparenté PS, également conseiller municipal sortant) a décidé de mener une liste sans étiquette avec le soutien de M. Soldani, qui regrette *« le déferlement des ambitions personnelles et des magouilles élaborées dans l'ombre par ceux qui, hier, prétendaient être à* [ses] *côtés »*. Il parle d'affrontements fratricides et reproche à la section locale du PS de l'avoir écarté de la candidature.

J. L.

● **Les transcourants répondent à M. Chevènement.** — Les « transcourants » du PS, mis en cause par M. Jean-Pierre Chevènement lors du comité directeur socialiste, ont jugé, lundi 17 novembre, que l'ancien ministre a la *« mémoire courte »*. Il s'agit, selon eux, *« d'une tactique connue de ceux qui, au pouvoir, ont eu une politique timorée au nom du réalisme et qui, l'opposition revenue, se prêtent à la surenchère des discours volontaristes »*. Ils ajoutent que la République *« mérite mieux qu'une ode vieillie à la patrie productive, et* [que] *le socialisme est autre chose que la sacralisation du tout-Etat »*.



Politique

L'ouverture de la discussion budgétaire au Sénat

M. Balladur juge trop important le secteur public local

La voie sur laquelle s'est engagé le gouvernement a beau être jugée bonne, les sénateurs de la majorité estiment qu'elle peut être encore améliorée. Dès l'ouverture, lundi après-midi 17 novembre, du débat budgétaire qui doit s'achever au palais du Luxembourg le samedi 6 décembre, ils ont assorti leur soutien à l'action gouvernementale de réserves et de quelques suggestions. Ces dernières concernent l'aide aux investissements, jugée en l'état timorée, la situation des agriculteurs et des collectivités locales, considérée dans les deux cas comme méritant des efforts supplémentaires.

Dans sa présentation du projet de loi de finances pour 1987, **M. Edouard Balladur** insiste, comme il l'a fait avant l'Assemblée nationale (*le Monde* du 16 octobre), sur les trois orientations de la politique économique menée depuis le 16 mars : assainissement, libération, participation. Il indique que l'ordonnance sur la concurrence et de la privatisation, indique que l'ordonnance sur la concurrence sera soumie au conseil des ministre du 29 novembre.

Trois orientations, explique-t-il ensuite pour trois objectifs : la lutte contre l'inflation, pour laquelle *« la poursuite de la modération des évolutions salariales sera décisive »*, dans la mesure où elle permet de maintenir et de renforcer la compétitivité des entreprises. Il ajoute que les dispositions nécessaires sont prises pour que le secteur public continue d'être sur ce point *« exemplaire en 1987 »*. Au deuxième objectif — *« rejoindre le taux de croissance moyen de nos principaux partenaires »* — s'ajoute celui qui en fait, explique-t-il, est le premier : l'emploi. *« Il est probable qu'en 1986 le solde entre créations et suppressions d'emploi sera nul »* et que dès le milieu de 1987 *« une amélioration commencera à se faire sentir de façon tangible »*.

Après avoir souligné l'effort consenti pour réduire le déficit budgétaire et les priorités de la prochaine loi de finances (solidarité nationale en faveur de l'emploi, sécurité extérieure et intérieure du pays et développement économique et social de l'outre-mer), M. Balladur défend le choix de la diminution des impôts qui *« concourt puissamment à l'objectif (...) de libérer notre économie des charges excessives qu'elle supporte et qui freinent son dynamisme et sa propension à créer des emplois »*.

Il ajoute que les dispositions qui traduisent ce choix concourent à une démarche de réconciliation des Français avec leur fiscalité en la rendant *« techniquement simple, économiquement efficace et socialement équilibrée »*. Le ministre d'Etat conteste alors les critiques venant de la majorité, pour qui le budget ne fait pas porter suffisamment les allégements fiscaux sur les entreprises, et celles émanants de l'opposition, qui lui reproche de favoriser une *« poignée de privilégiés »*.

M. Balladur était attendu sur un autre terrain, celui des collectivités locales. Evoquant leur contribution à la maîtrise des prélèvements obligatoires, il écarte — mais l'expose — la *« manière polémique »* qui consiste à dire *« que la part des prélèvements locaux dans le produit intérieur brut est passé de 4,7 % en 1980 à 6 % en 1986 et d'en faire automatiquement grief aux collectivités locales »*. La *« manière réfléchie »*, estime-t-il ensuite, est de reconnaître que cette baisse des prélèvements est *« une nécessité »* et que les collectivités doivent *« s'atteler à leur maîtrise »*, notamment en matière de dépenses de personnel qui ont progressé de 93 % entre 1980 et 1985. Il invite les sénateurs à se demander si l'heure n'est pas venue de poser la question *« de l'importance du secteur public local et de la nature comme de la forme de ses interventions économiques »* qui, observe-t-il, se sont considérablement accrues depuis 1982, représentant, hors garanties d'emprunts, 4,4 milliards de francs en 1984.

Puis, il confirme — sans que cela provoque des réactions de satisfaction dans l'hémicycle — les mesures de libération des tarifs des services gérés par les entreprises privées et des services qui sont exploités par les collectivités locales. M. Yves Galland, ministre chargé des collectivités locales, avait indiqué, samedi 15 novembre, à Laval que les municipalités retrouveront dans les six prochains mois la liberté du tarif, sauf pour les cantines et les transports scolaires. M. Balladur affirme que les dispositions seront prises pour que *« la quasi-totalité des tarifs publics locaux puissent, dès le 1er janvier 1987, être librement fixés par les collectivités locales »*.

Les craintes de M. Blin

Se félicitant des orientations majeures et salutaires du budget 1987, **M. Maurice Blin** (Un. cent., Ardennes), rapporteur général de la commission sénatoriale des finances s'interroge sur les conséquences de la priorité donnée à l'allégement de l'impôt sur les ménages qui d'une part conduit à ce que la charge de la dette publique ne soit que partiellement réduite, et d'autres part risque d'être un frein à la baisse du taux d'intérêt et des importations, donc de compromettre le rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale. Cette crainte est confortée, aux yeux de M. Blin, par l'insuffisant taux de reprise par la fiscalité même si elle est coûteuse *« est au moins porteuse d'avenir »*, *« en tous cas plus*, ajoute-t-il, *que celle que risque d'entraîner le soutien apporté à la consommation intérieure »*.

Tout en assurant le gouvernement des soutiens de la majorité, M. Blin observe que *« la situation politique très particulière de la France a ses contraintes »* et *« explique que dans le budget de 1987, l'équilibre entre le court terme et le long terme n'a pu être pleinement assuré »*.

Comme son prédécesseur à la tribune, **M. Christian Poncelet** (RPR, Vosges) président de la commission des finances, fait part des préoccupations que suscitent les résultats du commerce extérieur, *« révélateurs de fragilités persistantes »* et la *« dégradation constante de nos ventes de produits industriels »*.

Président de la commission des affaires économiques, **M. Jean-François-Poncet** (gauche dém., Lot-et-Garonne) met en garde contre *« toute naïveté libérale »* qui rangerait à tort, selon lui, *« l'aménagement du territoire au nombre des vieilles lunes d'un dirigisme suranné »*.

Les premiers orateurs de la majorité qui interviennent dans la discussion générale reprennent la plupart ds thèmes déjà évoqués.

Quant aux deux orateurs de gauche qui sont intervenus, **M. Robert Vizet** (PC, Essonne) et **André Méric** (Haute-Garonne) président du groupe socialiste, c'est à un réquisitoire en règle contre la politique du gouvernement et le budget qui en est la traduction, qu'il se sont livrés.

A. Ch.

Le CNI veut attirer les « déçus » du libéralisme après avoir tenté de séduire ceux du Front national

L'ascension de M. Yvon Briant au Centre national des indépendants et paysans se confirme. Secrétaire général adjoint depuis mai dernier, après que la liste sur laquelle il figurait l'eut emporté lors du comité directeur du 15 mai réuni pour renouveler le bureau national, le jeune député du Val-d'Oise devrait, dès le mois de janvier, devenir secrétaire général en titre. C'est l'actuel titulaire de ce poste, M. François-Xavier Parent, qui l'a annoncé devant le conseil national du parti réuni le samedi 15 novembre à Paris, et ce avec l'appui de M. Philippe Malaud, président de cette formation.

Cette nouvelle promotion de l'ancien nageur de combat de la base d'Aspretto ne fait pas l'unanimité : ainsi, M. André Brunet, président des jeunes indépendants, l'estime « prématurée » ; Mme Marie-Joëlle Guillaume, vice-présidente et porte-parole, s'est déclarée *« gênée par la façon très personnelle »* d'agir de M. Briant et par sa manière *« de ramener le CNI à sa propre personne »*. Cette gêne serait moindre, a-t-elle expliqué, s'il y avait une plus grande identité de vues entre le CNI et M. Briant.

L'une de ces divergences a été ouvertement exposée par M. Michel de Rostolan, député de l'Essonne, qui siège au groupe de M. Jean-Marie Le Pen à l'Assemblée nationale (groupe dont M. Briant a été exclu en juillet dernier). M. de Rostolan a reproché au secrétaire général, encore adjoint, de ne pas vouloir cosigner une proposition de loi approuvée par une soixantaine de députés RPR et UDF et par ses quatre autres collègues CNI, visant à abroger le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse. Mis en cause, M. Briant a confirmé son accord avec cet objectif, mais il a justifié son refus de cosigner cette proposition, dans la mesure où elle prévoit aussi d'interdire la participation des mutuelles ou des assurances volontaires personnelles à la couverture de cette intervention.

Ponctuelle, cette polémique est significative de la difficulté que le CNI aura, comme le souhaite M. Briant, à concilier conservatisme et libéralisme.

Le futur secrétaire général se fixe comme premier objectif de *« restaurer la crédibilité »* de son parti, ce qui passe pour l'affirmation de son appartenance à la droite, dont il est *« la branche aînée »*. *« Nous sommes la droite des références, il faut nous affirmer comme la référence de la droite »*, affirme-t-il avant de se risquer à démontrer que le CNI est seul porteur de valeurs de la droite. A ses yeux, cette constatation condamne ceux qui ont cru que le « pré carré » du CNI ne pouvait être défendu que par une formation plus forte. Cette attaque, à peine voilée contre ceux (plus proches du RPR) qui ont poussé à la signature de la plate-forme RPR-UDF, ne remet pas en question le *« soutien »* même s'il doit être *« critique »* au gouvernement de M. Jacques Chirac. Au contraire, car c'est sur ce point que M. Briant entend se distinguer du Front national à qui il reproche d'être dans l'opposition.

Ne pas ajouter à la cacophonie

Le CNI affirme sa vocation à *« être un parti de gouvernement »*, et cela conduit M. Briant à envisager pour l'élection présidentielle le soutien au candidat *« le plus à même de faire triompher la liberté »*. Le propos, s'il ne peut convaincre ceux qui penchent pour la candidature de M. Le Pen, ne peut que nourrir les espoirs des « chiraquisants » sans pour autant désespérer les tenants d'un autre prétendant du camp majoritaire. Seule la solution d'un candidat courant sous l'étendard CNI semble écartée... pour ne pas ajouter à la *« cacophonie »*.

Après avoir tenté d'attirer les déçus du *« lepenisme »* qui attendaient du Front national qu'il soit un aiguillon pour la majorité et non un renfort des communistes et des socialistes pour censurer le gouvernement, le CNI ne désespère pas d'intéresser à ses projets les déçus du libéralisme.

Concluant les travaux, le président du CNI, M. Malaud s'est efforcé de ménager les différentes sensibilités de son parti. *« Le gouvernement ne nous satisfait pas complètement »*, mais *« il va dans le bon sens »*, a-t-il affirmé. En privé, M. Malaud s'interroge sur l'hypothèse d'un soutien du CNI à M. Le Pen à condition que ce dernier s'engage à soutenir le candidat de la majorité au second tour. En public, il a saisi au bond la balle lancée par M. Michel Junot : il s'agit de réunir au plus tôt une commission chargée de recenser les possibilités stratégiques des indépendants pour 1988, afin de définir une *« position claire »* censée faire leur unanimité. D'ici là, M. Briant espère que le vent de renouveau et de rajeunissement qu'il a commencé de faire souffler sur le parti d'Antoine Pinay, et qui s'est traduit par la présentation d'un nouveau logo (un hexagone tricolore rayé de lignes ouvertes vers l'Europe et ascendantes vers la droite), donnera plus de poids au choix final du CNI.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● **Le Mouvement des démocrates critique le gouvernement.** — Le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert et dont les élus municipaux viennent de se réunir à Paris, juge que *« les récentes décisions du gouvernement à l'égard du droit d'asile, de la drogue, des prisons, des modalités d'accès à la communauté française, sont des mesures de circonstance »*. Pour les amis de l'ancien ministre, *« localement, ces mesures peuvent être source de méfiance, de conflits pour la France, elles ne procurent ni bénéfice ni considération ni même assurance de paix sociale »*.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

● La tension retombe à Nouméa
● Le dialogue se poursuit à Paris

La tension est retombée en Nouvelle-Calédonie alors que dix-huit membres du FLNKS ont été écroués à la suite des manifestations qui ont fait un mort dans la communauté caldoche. A Paris, M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, devait être reçu, le mercredi 19 novembre, par M. Mitterrand.

Nouméa
de notre correspondant

La tension est retombée sur le territoire, le mardi 18 novembre, après l'accès de violences du week-end dernier. Cinq mille personnes environ ont assisté, à la cathédrale de Nouméa, aux obsèques du jeune James Sels Tournier, tué le 15 novembre à Thio. Au même moment des cérémonies de dépôts de gerbes se déroulaient dans plusieurs localités de brousse, la plus importante à La Foa (côte ouest) ayant donné lieu à une marche silencieuse en direction du siège de la subdivision administrative.

Dans la nuit de lundi à mardi, après leur présentation au parquet de Nouméa, les dix-huit militants du FLNKS interpellés — dont Georges Tomo, qui at avoué être l'auteur du coup de feu mortel — ont été écroués au camp-est, la prison de chef-lieu. Parmi eux se trouvent trois Européens : Bernard et Luc Mouledous, les boulangers de Thio, de souche caldoche, ainsi que David Gosselin, un boucher d'origine métropolitaine récemment arrivé sur l'île. Le parquet, en outre, a ouvert deux informations judiciaires dans le cadre de l'enquête sur les actions de représailles visant la villa du chef FLNKS M. Yeiwéné Yeiwéné et l'imprimerie éditant l'hebdomadaire indépendantiste *Bwenanda*.

En ce qui concerne les circonstances des troubles de Thio, il se confirme que — en plus des tirs mortels de Georges Tomo — plusieurs coups de feu ont bien été tirés de la part du groupe de sympathisants du RPCR en direction de militants FLNKS, ainsi que l'attestent des messages de gendarmerie s'ajoutant aux témoignages des indépendantistes. Ces derniers nient que le « caillassage » du cortège de voitures du RPCR ait été préparé de longue date. Selon la version du FLNKS local, la décision de mener une action a été prise rapidement, le matin même du meeting RPCR, afin de protester contre la présence, non prévue, de M. Jacques Lafleur et de son état-major de Nouméa à une réunion qui ne devait concerner que la section RPCR de Thio.

F. B.

∴

Ces graves incidents ont été au centre de l'entretien à Paris de M. Bernard Pons avec M. Jean-Marie Tjibaou. Chacun a donné sa version. Pour le ministre des DOM-TOM, « toutes *les recherches conduisent à l'identification de suspects membres ou proches du FLNKS* » ; pour le chef de file des indépendantistes, il y a eu *« provocation » : « Le maire indépendantiste avait autorisé la réunion du RPCR »*, a-t-il précisé, avant d'ajouter : *« C'est le meeting puis le défilé avec des fusils, des drapeaux, des insultes, des slogans qui ont provoqué les incidents. »*

L'organisation d'un référendum d'autodétermination était également à l'ordre du jour de cette rencontre. M. Thibaou est venu demander *« comme base de discussion »*, a-t-il précisé, que seuls les canaques soient concernés. M. Pons a répliqué que le corps électoral *« sera défini par le Parlement dans le respect de la Constitution »*, précisant que le scrutin serait ouvert à ceux *« qui résident depuis de six mois en Nouvelle-Calédonie »*. Le gouvernement devrait toutefois proposer au FLNKS un calendrier de discussions le mois prochain. D'autre part, M. Tjibaou a été reçu lundi en fin d'après-midi par M. Raymond Barre. L'ancien premier ministre a rappelé à cette occasion qu'il condamne les violences et qu'il continue de croire *« à l'importance d'un dialogue constructif entre les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie »*. M. Barre a souhaité que *« plus que jamais tout soit mis en œuvre pour éviter de faire le jeu des extrémismes »*.

Enfin, M. Tjibaou, qui devait être reçu mercredi par le président de la République, a indiqué : *« François Mitterrand est peut-être un sympathisant de la cause canaque, mais aujourd'hui nous en sommes au même point, nous sommes même revenus en arrière. Je ne fais confiance à personne. »*



Société

Carrefour du développement

Le contrôleur général Jacques Delebois est remis en liberté après vingt-quatre heures de garde à vue

Des documents disparaissent

Après vingt-quatre heures de garde à vue, le contrôleur général Jacques Delebois, chef du Service de coopération technique international de police (SCTIP), a été remis en liberté lundi 17 novembre, vers 22 h 30. Il avait été interpellé la veille, sur la demande du parquet, dans le cours de l'affaire Chalier. D'autre part, la compagne d'Yves Chalier, Maggy Baquin, inculpée et détenue depuis le 14 octobre, devrait être libérée dans les prochaines heures.

La décision de mettre en garde à vue le haut fonctionnaire de la police qu'est M. Jacques Delebois a été prise dimanche dans l'après-midi, lorsque M. Yves Chalier s'est présenté dans le cabinet d'instruction de M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction. Recherché par plusieurs services de police, Yves Chalier était porteur d'un faux passeport et d'un permis de conduire établis au nom de Yves Navarro, âgé de quarante-six ans, soit une année de plus que son âge réel. Ces documents sont en réalité de « vrai-faux », c'est-à-dire des papiers délivrés par les services officiels de la préfecture de police, mais ils portent un faux nom à côté de la photographie d'Yves Chalier. De telles pièces sont parfois délivrées sur la demande des services de renseignement pour couvrir l'identité d'un agent. Leur délivrance suppose des complicités dans la « maison ». A l'évidence, Yves Chalier n'en a pas manqué.

Au cours de son entretien avec un journaliste du *Point*, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci avait affirmé que son faux passeport lui avait été fourni par son « contact » au ministère de l'intérieur, c'est-à-dire Jacques Delebois, le même qui, toujours selon Yves Chalier, l'avait aidé à prendre la fuite à la fin du mois d'avril dernier. Cette accusation a été répétée dans le bureau du juge d'instruction. C'est pour la vérifier que le parquet a finalement demandé l'audition de M. Delebois. Dimanche 16 novembre, vers 22 h 30, une demi-douzaine de fonctionnaires de la police judiciaire, menés par le contrôleur général Georges Greco, sous-directeur des affaires économiques et financières de la police judiciaire, sont venus interpeller leur collègue qui rentrait d'un séjour à la campagne. Il a été « *intercepté* » à la porte de son immeuble, dans le neuvième arrondissement. Mais, apparemment, rien de concret n'a pu être retenu contre lui.

Cette interpellation a eu lieu quelques heures à peine après que M. Charles Pasqua, interrogé au « Grand Jury RTL-*le Monde* », eut déclaré que « *M. Delebois est un haut fonctionnaire sur lequel nous n'avons que des opinions extrêmement favorables et positives* ». Elle n'aurait probablement pas été effectuée si, le même jour, dans l'après-midi, les responsables du parquet n'avaient eu le sentiment que l'on cherchait à leur dissimuler des preuves. Deux registres où sont inscrits les noms des visiteurs qui pénètrent dans l'annexe du ministère de l'intérieur, rue Nélaton (15e) – bâtiment où sont installés les locaux du SCTIP – ont, en effet, disparu. Cette disparition empêche une vérification d'importance : Yves Chalier affirme, en effet, avoir rendu visite à Jacques Delebois, dans son bureau de la rue Nélaton, le 24 avril 1986, quelques jours avant sa fuite à l'étranger. Comme c'est la règle dans cet immeuble qui avait déjà fait, le 10 décembre 1984, l'objet d'un attentat à l'explosif et où, en plus du SCTIP, est aussi installée la DST, les plantons, s'ils ont autorisé Yves Chalier à entrer, ont dû d'abord photocopier sa carte d'identité et inscrire son nom dans un registre d'accueil. Il y aurait donc eu là une preuve possible des relations récentes entre Yves Chalier et Jacques Delebois alors que ce dernier assure ne plus avoir rencontré l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci depuis plus d'un an.

Registres introuvables

Cette preuve, si elle a jamais existé, a disparu. Dimanche après-midi, le commissaire principal Roland Galy, de la brigade financière, a vainement cherché à se faire remettre les registres. Ils étaient introuvables. Les responsables du service de sécurité du ministère de l'intérieur (SSMI), qui en avaient la garde expliquent maintenant que, certes, il y a encore quelques mois, de tels registres existaient mais que désormais ils ne sont plus conservés. De même, les photocopies des cartes d'identité ne sont plus gardées depuis qu'un magistrat en visite rue Nélaton aurait, un jour, protesté contre cette atteinte aux libertés.

En moins d'une semaine, après quatorze heures d'audition, le 12 novembre, c'est la deuxième fois que le contrôleur général J. Delebois passe un long moment dans les locaux de la brigade financière. D'autre part, le juge d'instruction a l'intention de faire entendre la quasi-totalité des fonctionnaires du SCTIP qui, de près ou de loin, ont eu à s'occuper du fameux sommet de Bujumbura, *en décembre 1984*.

Quant à Yves Chalier, il est à la Santé, installé – hasard de la cohabitation carcérale – dans une cellule voisine de celle occupée par Georges Ibrahim Abdallah.

GEORGES MARION.

Qui manipule qui ?

Après les interrogations d'Yves Chalier et du contrôleur général Jacques Delebois plusieurs questions restent posées :

– *Qui* a fourni à Yves Chalier ses faux papiers ? Leur qualité (des « vrai-faux » délivrés par les services officiels) interdit qu'il puisse s'agir de complicités subalternes.

– Qui a fait disparaître les registres où sont consignés les visiteurs du ministère de l'intérieur ? Un employé distrait ou un complice zélé cherchant à dissimuler des preuves ?

– Qui est ce fameux « chef » à qui Jacques Delebois, si l'on en croit Yves Chalier, disait rendre compte ? Une fiction ou un véritable responsable ?

« *Il n'est pas question pour nous de faire une enquête administrative* », assurait, dimanche, M. Pasqua. « *Pas d'enquête administrative* », répond en écho la préfecture de police interrogée à propos des faux papiers d'Yves Chalier. Réponses qui laissent entières les questions posées.

G. M.

Prisons privées

La grève des écrous des gardiens de prison tourne court

Après un baroud d'honneur, la grève des écrous des gardiens de prison a tourné court mardi 18 novembre au matin. A 10 heures, le principal syndicat des surveillants, affilié à Force ouvrière, suspendait le mouvement déclenché la veille pour une durée en principe illimitée. Les autres organisations syndicales, qui s'étaient jointes à la grève afin de protester contre le projet de privatisation des prisons, lui emboîtaient bientôt le pas. Le mouvement s'est éteint de lui-même, admettait en substance M. Jean-Pierre Masson, secrétaire général du Syndicat des services pénitentiaires CFDT.

A la chancellerie, M. Dominique Matagrin, conseiller technique du *garde des sceaux chargé de l'administration* pénitentiaire, assurait que le mouvement n'avait touché la veille « *qu'un quart des établissements* ». « *A de très rares exceptions près, les entrées et les sorties de détenus ont pu se faire normalement* », ajoutait-il.

Comme M. Matagrin, M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat des personnels de surveillance FO, reconnaissait que le mouvement avait *été* assez peu suivi dans la *région parisienne où sont* incarcérés un tiers des détenus. A la différence de la chancellerie, M. Vialettes faisait cependant état d'un bilan global « *excellent* ».

Plus suivi en province, le mouvement de protestation a donné lieu ici et là à quelques incidents. Le piquet de grève *mis en place* à *l'entrée* de la maison d'arrêt de Rennes, nous indiquait ainsi notre correspondant en Ille-et-Vilaine, Christian Tual, a été forcé lundi à 15 h 30 par des gardiens de la paix venus chercher des détenus qui devaient comparaître devant la troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel. Avant cette intervention de la police, qui a donné lieu à une bousculade, les surveillants en grève avaient permis l'extraction d'un seul détenu jugé lundi par la cour d'assises. Un piquet de grève avait été aussi mis en place lundi devant la maison d'arrêt de Douai, mais il a été levé à l'arrivée des policiers.

A Varces-Allières-et-Risset (Isère), une banderole à visée antisyndicale avait été apposée le même jour sur l'enceinte extérieure de la maison d'arrêt, banderole proclamant : « *Oui à la privatisation* ».

Pour expliquer leur échec, les syndicats font notamment état d'une note du directeur de l'administration pénitentiaire, M. Arsène Lux. Cette note, envoyée jeudi 13 novembre aux directeurs régionaux des prisons, invitait les chefs d'établissement à assurer le libre accès aux bâtiments, au besoin en faisant appel *aux forces de l'ordre*. Cette note menaçait aussi de sanctions les surveillants, qui n'ont pas le droit de grève.

Mardi matin, M. Vialettes (FO) *se félicitait cependant* de la tournure prise par les événements, estimant que la grève des écrous avait réussi à attirer l'attention de l'opinion sur l'opposition des surveillants au projet Chalandon. M. Masson (CFDT) parlait de maintenir l'unité d'action entre les syndicats pour de futures protestations. *Une unité d'action* mise à mal par des bisbilles entre organisations et par les directeurs de prison FO, qui approuvent le projet Chalandon, approbation qui leur vaut de la part de leurs collègues de la CFDT l'accusation de faire passer leur intérêt de carrière avant les questions de principe.

La grève des écrous avait été décidée par les gardiens de prison pour protester contre le projet de M. Albin Chalandon de construire *quinze mille places de prisons privées*. Ce projet du garde des sceaux instituant un secteur privé pénitentiaire devait être discuté et approuvé, mercredi 19 novembre, par le conseil des ministres.

Lundi, M. Chalandon avait relativisé cette grève des écrous. Elle ne « *me détournera pas de mon chemin* », a-t-il déclaré. « *Je ne lui attribue pas plus d'importance qu'elle ne doit en avoir* », a ajouté le garde des sceaux tout en rendant hommage au dévouement des surveillants qui « *tiennent le coup dans une situation très difficile* ».

(Lire page 2 deux points de vue sur le projet de privatisation des prisons.)

● **Suicide d'un détenu aux Baumettes.** – Un détenu de la prison des Baumettes à Marseille, Pierre Cancio, trente-quatre ans, impliqué dans deux affaires criminelles à Aix-en-Provence et dans le Rhône, a été retrouvé pendu, dans la soirée du dimanche 16 novembre, dans sa cellule.

L'avocat de Pierre Cancio, Me Thomassin, alerté par la famille du détenu, a mis en cause, lundi, l'administration pénitentiaire, affirmant qu'il avait « *avisé les autorités, de façon officielle, de l'état de santé inquiétant* » de son client.

Cour d'appel de Paris

La condamnation de Mme Marie-Thérèse Goutmann pour fraude électorale est confirmée en appel

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, lundi 17 novembre, la condamnation à six mois de prison avec sursis, 8 000 francs d'amende et dix ans de privation des droits civiques, prononcée le 22 avril contre Mme Marie-Thérèse Goutmann, ancien maire (PC) de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) par le tribunal de Bobigny pour « *atteinte frauduleuse à la sincérité d'un scrutin* ».

Ce délit, réprimé par l'article L. 113 du code électoral, a été constitué par une instruction donnée, le dimanche 13 mars 1983 lors du second tour des élections municipales à Noisy-le-Grand, par Mme Goutmann au bureau centralisateur des résultats pour que ne soient pas comptabilisés un certain nombre de bulletins donnant des voix à la liste conduite par Mme Françoise Richard (RPR), si bien que la liste Goutmann avait devancé celle de son adversaire par 7 647 voix *contre* 7 497. *Il s'agissait* de bulletins comportant de menues erreurs d'orthographe, mais qui, pour autant, n'étaient pas de nature à faire douter les électeurs de l'identité *des candidats sur lesquels ils* avaient porté leur choix.

Cependant, lors des opérations de centralisation des résultats, on constatait que quatorze bureaux de vote devaient déclarer ces bulletins nuls, alors que neuf autres les avaient portés au crédit de la liste RPR. Mme Goutmann avait fait valoir qu'elle entendait seulement « *harmoniser* » *une situation qui lui* était apparue incohérente et qu'elle n'était pas l'auteur matériel de cette « *harmonisation* » puisque c'étaient les membres du bureau centralisateur, présidé par le secrétaire général de la mairie de Noisy-le-Grand qui, finalement, avaient pris la décision. Elle invoquait enfin le jugement du tribunal administratif, suivi d'un arrêt du Conseil d'Etat, qui n'avait pas annulé l'élection, se contentant d'en inverser les résultats sans considérer qu'il s'était agi d'une fraude.

L'arrêt de la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Charles Ribière, répond à ces *arguments que* Mme Goutmann ne saurait se retrancher derrière le caractère collégial de la décision du bureau centralisateur. Il considère aussi que « *l'harmonisation* » qu'elle ordonna *ayant eu pour effet d'*aboutir à un résultat qui lui était favorable écarte pour elle le bénéfice de la bonne foi.

Les faits apparaissent ainsi à la cour d'appel d'« *une exceptionnelle gravité* », s'agissant « *d'une personnalité politique qui a exercé des mandats électifs importants* ». Et la cour y voit même un véritable coup de force « *contre la sincérité du scrutin et une atteinte aux règles élémentaires de la démocratie* ».

Comme en première instance, Mme Françoise Richard, qui était partie civile, obtient 10 000 francs de dommages et intérêts.

Mme Goutmann et son avocat, Me Jean-Paul Teissonière, ont annoncé qu'ils entendaient se pourvoir immédiatement en cassation, « *persuadés que la Cour suprême ne manquera pas de relever les nombreuses irrégularités qui ont abouti à cette condamnation* ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

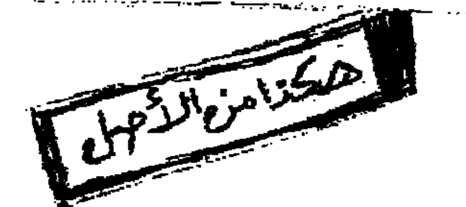
Lufthansa aujourd'hui:

Chez Lufthansa, le 1er Novembre 1986, certaines choses ont changé. D'autres non.



La Lufthansa Business Class (Classe Commerciale) est nouvelle. Tous ceux qui voyagent pour leurs affaires vont bénéficier de ce changement.
Utilisez l'«Advance Seat Reservation» et retenez votre siège dès la réservation sur tous les vols internationaux au tarif normal.
A l'intérieur de nos avions, un coup d'oeil à nos nouveaux fauteuils vous révèlera que vous serez assis plus confortablement, avec 86 spacieux centimètres entre les rangées. Si votre emploi du temps est chargé, vous apprécierez particulièrement l'hospitalité de notre nouvelle classe. Nous vous servirons un repas avec un menu complet quel que soit le moment de la journée.
C'est une nouvelle façon de voyager en Europe que Lufthansa propose à ses clients. Et comme toujours avec Lufthansa, vous voyagerez avec l'une des flottes les plus modernes au monde. Vous bénéficierez d'excellentes correspondances vers presque tous les endroits du globe, et on appréciera votre exactitude comme vous apprécierez celle de Lufthansa. Bienvenue à bord.





REPÈRES

Drogue

Le « volet prévention » de M. Chalandon

M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a annoncé, lundi 17 novembre, au cours d'une visite à l'exposition « Trente-cinq ans d'éducation sanitaire », à la mairie de Paris, le lancement d'une campagne de prévention contre la drogue dans la première quinzaine de décembre. Par cette action axée sur l'information, le gouvernement veut faciliter le dialogue entre les parents et les enfants. Un numéro de téléphone national et gratuit sera à la disposition des familles et une campagne nationale d'information sera mise en place à la télévision et par voie d'affiches.

SIDA

Seringues gratuites à Copenhague

Afin de limiter la propagation du SIDA, la municipalité de Copenhague (Danemark) a commencé le 17 novembre à distribuer gratuitement des seringues jetables aux toxicomanes. Ces derniers, notamment les héroïnomanes, pourront se faire délivrer gratuitement deux seringues jetables par jour dans les pharmacies, aux heures d'ouverture. Ils pourront en outre se les procurer la nuit à un distributeur automatique installé à Istegade, la rue fréquentée par les drogués, à raison de 10 couronnes pièce (un peu plus de 8 francs).

Au Danemark, cent dix-neuf personnes ont été atteintes du SIDA et soixante-deux en sont mortes. Rappelons qu'en France la mise en vente *libre des seringues est à l'étude.*

Pollution

Quinze tonnes d'acide diluées dans la Seine

Aucune trace de pollution n'est décelable après le violent incendie survenu dimanche soir 16 novembre à l'usine Atochem de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime », qui avait provoqué l'écoulement dans la Seine d'une quinzaine de tonnes d'acide sulfurique concentré. Selon la Direction générale de l'industrie et de la recherche, chargée de la surveillance de la pollution industrielle, la quantité d'eau déversée par les sapeurs-pompiers a été telle que cet acide sulfurique, un produit hautement toxique, a eu *« théoriquement un impact très limité »* sur la faune et la flore du fleuve.

C'est la première fois qu'un incendie affecte cette entreprise vieille de vingt-sept ans, installée au cœur d'une zone fortement industrialisée et comprenant plusieurs usines à risques classées « Seveso ».

Espace

Les Américains s'intéressent à Ariane

Les contacts entre la NASA, le Pentagone et la société Arianespace *pour la mise en orbite éventuelle de* satellites américains par le lanceur européen Ariane se poursuivent. Rien de concret n'a cependant encore été conclu à ce sujet entre l'Europe et les Etats-Unis, qui, avec l'explosion en vol de la navette Challenger et de plusieurs de ses lanceurs, sont pratiquement cloués au sol. Ce n'est pas au mieux avant février 1988 que la navette reprendra ses vols. Pour ces raisons, la NASA s'interroge sur les possibilités d'utilisation d'Ariane pour certaines missions scientifiques, tandis que le Pentagone le fait pour la mise en orbite de satellites de navigation GPS (Global Positioning System). Mais le calendrier d'Arianespace est pratiquement plein pour les trois prochaines années.

Des étudiants « en grève » contre la loi Devaquet

La mayonnaise de Villetaneuse

« C'est le premier mouvement étudiant auquel je participe. Je n'ai pas l'habitude. Qu'est-ce que vous en pensez ? » Pierre, étudiant en deuxième année d'économie à l'université de Villetaneuse (Paris-XIII), contemple le grand amphi envahi, depuis lundi 17 novembre à midi, par deux à trois cents étudiants qui se sont mis « en grève » pour protester contre le projet de loi de M. Devaquet. *« Ça doit être comme la mayonnaise, ça prend, et puis un coup de chaud ou un coup de froid et ça peut retomber »*, conclut l'économiste philosophe.

Indéniablement, la « mayonnaise » a commencé à prendre. Pourtant, lundi matin, les militants de l'UNEF-ID (UNEF indépendante et démocratique proche du Parti socialiste) de Villetaneuse n'en menaient pas large. Une assemblée générale, la semaine dernière, avait bien voté à l'unanimité le principe de la grève, mais ils ne savaient pas trop s'ils prenaient leurs désirs pour des réalités. *« Quand on a débarqué dans l'amphi d'économie pour appeler les étudiants à casser les cours, on s'est dit : ça passe ou ça casse. En fait le mouvement est parti comme une traînée de poudre. »* Et il dépasse largement le petit groupe de militants de l'université.

Toute la journée, de demi-heure en demi-heure, les premiers grévistes ont fait le tour des TD, les séances de travaux dirigés, pour expliquer leur action et faire « débrayer » de nouveaux étudiants. De proche en proche, ils ont entraîné une partie des étudiants de premier cycle, notamment en droit, sciences économiques, AES, (administration économique et sociale), psychologie ainsi qu'une partie de l'IUT de Villetanneuse. En revanche, les scientifiques et les littéraires, peu présents sur le campus le lundi, ainsi que les seconds cycles ne sont pas encore mobilisés.

La voix cassée d'avoir répété vingt fois les mêmes arguments, Isabelle et Daniel, militants de l'UNEF-ID, s'agitent à la tribune de l'amphi : *« Nous refusons la loi Devaquet sur quatre points essentiels : le bac qui ne donne plus libre accès à la fac, les droits d'inscription à la carte qui vont grimper dès l'an prochain, le barrage en fin de premier cycle qui nous empêchera de continuer nos études et les diplômes qui ne seront plus nationaux. »*

Isabelle admet que beaucoup d'étudiants n'ont pas encore la moindre idée du projet de réforme du gouvernement : *« Notre premier travail, c'est de les informer ; l'objectif c'est que le mouvement soit vraiment lancé d'ici aux Etats généraux étudiants organisés par l'UNEF le 22 novembre. »*

En attendant, les étudiants *invitent non sans humour* M. Alain Devaquet à venir les rencontrer puisque ce dernier a exprimé le désir d'expliquer sa *réforme dans les universités.*

G. C.

● **Les professeurs de sciences naturelles protestent.** — l'Association des professeurs de biologie géologie proteste, dans une note adressée au ministre de l'éducation nationale, contre la disparition des sciences naturelles parmi les enseignements obligatoires de la classe de seconde, dans le projet de réforme des lycées présenté par M. Monory.

Cette discipline ne figure plus que comme *« enseignement recommandé »* pour les élèves qui souhaiteraient s'orienter en première vers les sections lettres-mathématiques, mathéma- tiques-physique et mathématiques-biologie.

Pour l'APBG, cette suppression, *« si elle était maintenue, entraînerait à moyen terme un recul très grave tant au niveau de la formation des jeunes qu'au niveau du pays. Elle empêcherait une orientation positive, établirait un déséquilibre dans les domaines scientifiques et priverait d'une grande potentialité d'emplois une partie importante des lycéens ».*

● **Le statut des directeurs d'école.** — Les projets de décrets créant un statut des directeurs d'écoles primaires et maternelles ont été approuvés, lundi 17 novembre, par le comité technique paritaire du ministère de l'éducation nationale par 21 voix (les 20 de l'administration et celle de la Confédération syndicale de l'éducation nationale), contre 19 (FEN, CGT, CFDT et FO). Ces textes doivent encore être soumis au Conseil supérieur de la fonction publique.

La section de l'académie de Paris du SGEN-CFDT avait organisé une grève, le même jour, pour protester contre ce projet, auquel il reproche d'introduire une hiérarchie au sein de l'école et de diviser le corps des instituteurs.

Les révélations d'une agence de presse locale

Treize mille Suédois ont été stérilisés de force de 1941 à 1975

STOCKHOLM
de notre correspondant

Pendant plus de trente ans, de 1941 à 1975, une loi a permis aux médecins suédois d'ordonner la stérilisation de certaines personnes pour des raisons d'« hygiène sociale » et même d'« hygiène raciale » — contre leur volonté. Selon deux journalistes de l'agence de presse locale TT, qui ont eu accès aux dossiers confidentiels de la commission de psychiatrie sociale, environ neuf milles femmes et quatre mille hommes ont été victimes de cette législation. Celle-ci avait été votée, sans provoquer le moindre débat à l'époque, sur la base des recommandations d'un obscur Institut de biologie raciale de l'université d'Uppsala, fondé en 1922. Cet institut avait été chargé par le gouvernement d'une étude sur les causes et les éventuels facteurs héréditaires de la criminalité, de l'alcoolisme et des maladies mentales ainsi que des vices et des perversités...

L'ancienne loi donnait au corps médical une marge d'« interprétation » considérable que certains médecins ne se privaient pas d'utiliser. Une jeune fille de dix-sept ans fut ainsi stérilisée en 1953 parce qu'elle était *« coquette, crédule, minaudière et facile à mener »* et qu'il était préférable pour la société qu'elle n'ait pas d'enfant. Deux ans plus tard, un adolescent du même âge subissait une vasectomie parce qu'il était jugé *« faux, malhonnête et donc asocial »*. D'autres ont été stérilisés à cause d'un intérêt marqué pour la sexualité ou parce que leur mère ou leur père présentait des insuffisances mentales. Les exemples d'abus ne manquent pas.

Réhabilitation morale

Il apparaît également que de nombreuses femmes devaient obligatoirement accepter une ovariectomie pour obtenir l'avortement légal et que des médecins posaient la stérilisation comme condition de la sortie de certaines personnes des centres de rééducation ou d'institutions psychiatriques...

Un ancien membre du conseil d'hygiène de la direction suédoise des affaires sociales, M. Karl Grünewald, avait déjà dénoncé ces abus et réclamé une nouvelle loi au début des années 70 dans plusieurs articles parus dans la presse spécialisée, mais ses révélations n'eurent guère d'écho à l'époque, même si le nombre de stérilisations devait par la suite sensiblement diminuer. Il avait établi, par exemple, que des médecins avaient commis une faute professionnelle caractérisée en ordonnant la stérilisation d'un jeune homme de vingt ans, dont les parents présentaient des symptômes de *« torpeur mentale »* alors qu'ils étaient en parfaite santé ! *« Les législateurs de l'époque*, déclare-t-il au quotidien *Expressen, voyaient l'hébéphrénie comme certains voient aujourd'hui le SIDA. C'était une maladie qui, pensait-on, menaçait l'ensemble de la population si elle n'était pas stoppée à temps par tous les moyens. Mais cette loi de 1941 n'a eu absolument aucune influence sur le nombre d'arriérés mentaux ! »*

La nouvelle loi, de 1975, stipule entre autres qu'un individu qui n'est pas en pleine possession de ses facultés intellectuelles ne peut être stérilisé *« s'il n'est pas capable de comprendre les conséquences de l'opération »*.

L'actuelle ministre de la santé publique, Mme Gertrud Sigurdsen, se dit *« choquée »* et trouve *« effrayant »* que la législation de 1941 ait pu rester en vigueur aussi longtemps. Elle ignorait que treize mille personnes avaient été ainsi stérilisées en vertu d'un texte pour le moins douteux.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'ouvrir une enquête sur cette affaire mais assure qu'il se montrera généreux à l'égard des « victimes » qui porteront plainte si la fameuse loi a été transgressée. Depuis 1982, quatre personnes ont saisi les tribunaux, pour des interventions pratiquées à la fin des années 60. M. Karl Grünewald estime pour sa part que les abus sont si graves que l'Etat doit faire un pas de plus et accorder une « réhabilitation morale » à toutes celles et tous ceux qui ont été stérilisés contre leur volonté durant cette période — même dans les cas où la loi de 1941 a été appliquée « correctement ».

ALAIN DEBOVE.

Les cracheurs de feu manquent de carburant

La sponsorisation est encore en train de gagner du terrain. Les bolides de formule 1 patronnés par une marque de caleçons ou de cigarettes, c'est déjà une vieille histoire. Les monstres flottants sauvant sur leurs coques ballottées le nom d'un fromage ou d'une banque, on connaît. Quant aux torses des footballeurs et aux nombrils de joueurs de tennis décorés par le logo d'un fabricant de pantoufles, il y a belle lurette qu'on ne les compte plus.

Un pas nouveau vient d'être franchi par l'honorable profession des cracheurs de feu. Les représentants de cette corporation, dont on ne sait s'il faut la ranger au nombre des activités sportives ou des métiers d'art, s'adressent aux compagnies pétrolières présentes sur le sol français. Marché en main : aidez-nous, écrivent les pyromanes du gosier, soit par des subventions directes, soit par des fournitures en carburant, et, de notre côté, *« nous pourrons promotionner les produits de votre entreprise »*.

Les sociétés pétrolières vont-elles s'enflammer à l'idée de ces « artistes » comme ils s'intitulent finalement ? Nos Platini du lance-flamme toucheraient alors leur baril hebdomadaire gratuit. Le pétrole, comme l'argent, n'a pas d'odeur. Celui qu'ils utilisent, précisent-ils dans leur lettre, est « désaromatisé ».

C. V.

Culture

THÉATRE

Fin de tournage au Lutétia

L'œil caméra

Le monde du cinéma raconté par le théâtre dans les chambres d'un vrai hôtel : le décloisonnement des arts.

Hôtel Lutétia, 20 h 30. Accent belge et allure de poupée décoiffée, une ouvreuse inhabituelle guide le groupe de spectateurs munis de jetons bleus vers la chambre 108. Premier tableau en étage : une productrice de cinéma face à son metteur en scène rêveur, lequel va bientôt se disputer avec sa maîtresse. Elle est exigeante, il est débordé, fuit donc dans la salle de bains s'asperger de sent-bon. Condamné au voyeurisme, la salle rentre le ventre et sourit poliment. L'ouvreuse est de retour : tout le monde se lève comme si le proviseur venait d'entrer. Le spectacle continue, se déploie autour des lits à dossier éventail, des guéridons astiqués et des vasques de marbre du palace. Baladé de chambre en chambre (cinq au total), le public, réparti en trois groupes, va être le témoin des angoisses professionnelles et personnelles d'une équipe de tournage et de ses proches.

Au fur et à mesure des déménagements, la galerie de portraits s'enrichit, épaissie au crayon gras de personnages de BD évoluant dans un intérieur Art déco : le scénariste militant, la scripte tarte et secrètement amoureuse du réalisateur, la maquilleuse *foldingue*, le clapman blagueur, l'actrice mal dans sa vie et dans ses meubles. Tout ce petit monde se retrouve au second acte au salon Borghèse transformé en plateau de tournage. Et là le roman-feuilleton cède la place au vrai drame. Les solitudes se délabrent, la jeune première se saoule au champagne.

Le plaisir de jouer au rat d'hôtel

Sur une idée qui n'est plus toute fraîche (voir le théâtre à domicile de Pierre Ascaride, les performances de la troupe Squatt), la jeune compagnie belge ACM, dirigée par trois actrices scénaristes (Anna Valverde, Cécile Hustin, Marie Couvert) gagne là son pari : transformer le spectateur en caméra de ses acteurs, l'émouvoir avec des détails, des mimiques qui ne « passent » pas habituellement au théâtre. La compagnie, qui s'est déjà produite à l'hôtel Palace de Bruxelles, dit pour son passage à Paris avoir affiné le texte. hélas, dans ce remake théâtral de *la Nuit américaine*, les acteurs ont du mal à se débarrasser des tics de débutants : ils déclament trop fort, claquent les portes comme s'ils étaient chez Feydeau, ou bien, au contraire, surjouent le naturel.

Malgré quelques instants de réelle émotion (comme ce tête-à-tête bergmanien entre une mère et son bambin comploteur), les deux heures paraissent un peu longues. Reste le plaisir de jouer au rat d'hôtel dans un lieu débordant de théâtralité où les acteurs traditionnels n'ont pas fui : barmen en veste blanche, Japonais en transit croisés dans le corridor. Restent ces savoureux moments : un vrai client qui entre à l'improviste et toute la salle captivée par la télé qu'un protagoniste vient d'allumer.

LAURENCE BENAIM.

★ Hôtel Lutétia, 45, boulevard Raspail, 6e ; tél. : 44-44-38-10. Jusqu'au 21 décembre.

« Venise sauvée », d'après Hugo von Hofmannsthal à Bobigny

Conjurer le mauvais sort

Bousculée par la critique au Festival d'Avignon, Venise sauvée reçoit à Bobigny un accueil réservé. Pourtant, le travail de son metteur en scène, André Engel, mérite le respect.

La vie culturelle est ainsi faite qu'en peu de jours, il est possible de saisir, dans deux théâtres de la capitale, deux images distinctes et pourtant cousines d'une même ville, mythique et minérale, Venise. Celle du *Casanova* réalisé en 1927 par Alexandre Volkoff, somptueuse, perverse en ses palais, sombre sous ses masques blancs de carnaval, comme nous l'offre la Cinémathèque française au palais de Chaillot. Celle de *Venise sauvée*, d'après Hofmannsthal et visitée par André Engel et Dominique Muller, noire comme la nuit d'un temps où *« les hommes étaient sans voix pour dire combien ils étaient malheureux »*, à Bobigny.

Casanova triomphe en même temps que celle qui l'a reconstitué et monté, Renée Lichtig. *Venise sauvée*, bousculée par la critique en Avignon, reçoit un accueil poli et froid. Pourtant, à bien ouvrir les yeux, on aperçoit ici comme là tous les signes d'un travail méticuleux, d'un respect immense d'une œuvre et de ce qu'elle porte.

L'explication de cette dichotomie ? *Casanova* nous est montré dans la superbe salle de Chaillot, augmenté de la musique charmante de Georges Delerue, en un temps un peu aride sur les écrans de cinéma. *Venise sauvée* fut créée en Avignon. La pièce a pâti là-bas de sa présentation : gymnase transformé trop viteen salle de théâtre, gradins bruyants. Comment, dès lors, pénétrer dans cette cité des Doges comme le voulait Engel, en pleine nuit, en plein brouillard, nuit de l'obscurantisme du Conseil des Dix, brouillard de la pensée et de l'action des opprimés ? Comment entendre la voix d'une poignée de conjurés qui ont décidé d'en passer par la mort de sénateurs corrompus ? Certes, le metteur en scène avait joué à fond le climat de la conspiration : peu ou pas de lumière, voix basses, celles des baillonnés, emmenés par le capitaine Pierre, en l'occurrence le Polonais Jerzy Piwowarczyck, peu maître dans l'usage de la langue française.

André Engel a tenu compte, en reprenant son spectacle à Bobigny, des remarques qu'on lui a adressées. Les lumières ont bien dû gagner 30 % sur leur intensité initiale. Les voix ont été augmentées en volume. Pourtant, pour ceux qui, depuis le premier jour, se comptent au nombre des partisans de ce spectacle, l'obscure magie de la représentation 'est intacte. Pierre, cet acteur polonais, beau et grave, porte sur ses épaules toute la colère des conjurés, toute leur foi en un avenir plus clair. Mélancolie, passion, colère, désillusion, il est tout cela tout à la fois et entraîne dans son sillage d'écume jaune, saumâtre, le reste de la distribution – un chapitre que l'on pourrait vraiment discuter, lui, – au sein de laquelle Christine Millet a tout particulièrement progressé.

André Engel est une valeur sûre du théâtre français. Depuis plus de quinze ans.

OLIVIER SCHMITT.

★ Maison de la culture de Bobigny. Jusqu'au 27 novembre (relâche le 24), à 21 heures. Dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. A Villeurbanne (TNP), du 1er au 12 décembre ; à Grenoble (MC), du 17 au 20 décembre, et au Havre (MC), du 9 au 17 janvier 1987.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Propos sans prix

1 *Une consonne pour une autre*

Bien entendu, ce n'était pas le père de Mathilde de la Mole que je mettais en cause dans mon dernier article, mais son frère et ses nigauds d'amis. Par malheur, ma façon d'écrire le f le fait souvent ressembler à un p. Jamais je n'aurais dit, pour les en accuser, que les « nouveaux hussards », dans leur passion maladroite pour Stendhal, se prenant pour Julien Sorel, n'étaient que des marquis de la Mole. Le compliment eût été de taille. Si l'on en croit MM. A.-M. Meininger et P.-G. Castex, Stendhal se serait inspiré pour son spirituel marquis du duc de Fitz-James (1776-1838), pair de France qu'il avait en haute estime.

Pour tout savoir des sources du personnage, il suffirait de se procurer le nº 53 du *Stendhal club* daté 15 octobre 1972. Mais, pas plus que moi, vous n'aurez cette patience. Aussi, je vous renvoie au chapitre XLI de *la Vie d'Henry Brulard*. A la page 923 des *Oeuvres intimes* dans l'édition V. Del Litto de la Pléiade. C'est une page curieuse que j'avais fini par oublier : *« En 1836, excepté pour les choses d'art littéraire ou plutôt de style, en en exceptant formellement les jugements sur Racine, Corneille, Bossuet, etc., La Bruyère reste au-dessous de l'intelligence d'une société qui se réunirait chez Mme Boni de Castellane et qui serait composée de MM. Mérimée, Molé, Koreff, moi, Dupin aîné, Thiers, Béranger, duc de Fitz-James... »*

Stendhal prétend que les vingt premières pages des *Caractères*, qui ont fait, lorsqu'il avait vingt ans, son éducation littéraire, pages que Saint-Simon (ce Saint-Simon qu'il disait autant aimer que les épinards !) lui avait donné envie de lire, lui semblent en 1836, lorsqu'il va avoir cinquante ans, *« puériles, vides, de très bon ton assurément »*, mais ne valant pas trop la peine d'être écrites. Style admirable, mais pensée sans portée. *« Ces vingt pages ont eu de l'esprit peut-être jusqu'en 1789 »*. Stendhal a alors cette image : *« Comme une belle pêche passe en quelques jours, l'esprit passe en deux cents ans »*, et bien plus vite, ajoute-t-il, *« s'il y a révolution dans les rapports que les classes d'une société ont entre elles, dans la distribution des pouvoirs dans une société ! »*.

Pour pallier cette extinction inexorable des feux de l'esprit, le seul expédient que Stendhal imagine est celui-ci : l'esprit de l'écrivain *« doit être de cinq ou six degrés au-dessus des idées qui forment l'intelligence d'un public »*. Avec humour et un certain grincement de dents, Stendhal constate que s'il est de huit degrés au-dessus *« il fait mal à la tête à ce public »*. C'est même le défaut de sa conversation. Quand il s'anime, on ne comprend rien à ce qu'il dit. Stendhal a cette phrase magnifique : *« Ma foi, l'esprit manque, chacun réserve ses forces pour son métier qui lui donne un rang dans le monde. L'esprit* argent comptant, *imprévu même pour le parleur, l'esprit de Dom(ini)que (on sait que Dominique, c'est lui) fait peur aux convenances. »*

Il est heureux pour nous que la conversation de Stendhal ait semblé insupportable à la plupart de ses contemporains. Pour s'exprimer, il a dû se servir de ce code qu'est l'écrit. Mais cet écrit n'étant que les épanchements d'une âme en liberté – le fameux naturel de Stendhal célébré à la ronde n'est lui-même que le code le plus secret de cet écrit – l'empêcherait d'être lu en 1830.

Aujourd'hui, c'est parce qu'il est trop lu peut-être qu'il n'est plus compris. L'esprit de Stendhal a sans doute atteint ses deux cents ans d'efficacité ! Et ce que nous prenons pour du Stendhal n'est plus qu'une planète morte qui brille encore. Ce qu'il y a de rassurant, tout de même, lorsqu'on tombe sur une page comme celle que je viens de vous citer – et il y en a des centaines dans son œuvre, – c'est de découvrir que, au coin du bois, Stendhal nous surprend, dépasse de loin les meilleurs commentaires qui lui ont été consacrés ; qu'il reste plus intelligent que les écrivains astucieux qui ont parlé de lui avec talent.

C'est qu'ils le limitent à leurs préoccupations et qu'ils laissent échapper à propos de lui ce que Malraux avait su résumer en une seule phrase : *« Spectacle singulier : une démence qui se contemple. »* (A ce sujet, je suis déçu par le *André Malraux* de Jacques Bonhomme dans la collection « Nos grands hommes » chez Régine Deforges (59 F), travail collectif d'un bureau d'auteurs associés ! Cette démystification n'en est plus une, dans ce qu'elle a de vrai, depuis bientôt quarante ans. A force de nous mettre en garde contre la légende de Malraux, ses mensonges, sa mythomanie, ses emprunts, son style ampoulé, nous n'allons plus voir en lui que ce qu'il avait d'intelligent, de séduisant, et combien il nous manque. Autrement, le livre est court et se lit.)

Je ne vois que *l'Ame sensible*, de Jean Dutourd (chez Gallimard et Flammarion), pour tenir le coup : l'un des meilleurs livres sur Stendhal et l'un des livres les plus inspirés de Dutourd. En se limitant d'une façon légère au commentaire d'un bref texte de Mérimée sur son ami, Dutourd échappe à l'esprit de sérieux. En ne se croyant pas obligé de dire tout, Dutourd en dit beaucoup. C'est écrit, drôle, et d'une ferveur d'autant plus persuasive qu'elle n'appuie pas.

Le *Stendhal comme Stendhal* de Laurent (chez Grasset), qui est un bon livre, souffre, comme souvent chez notre auteur, de ses rancunes. Hormis ses meilleurs romans, *le Petit Canard* (chez Grasset) par exemple, Laurent est un idéologue qui revit d'une façon bileuse son occupation, son passé d'homme de droite. On ne comprend bien Stendhal que si l'on n'en fait pas l'objet exclusif de son étude (sauf sur la technique de ses romans). Ce n'est pas un écrivain dont les beautés peuvent être mises en cage. La surprise fait partie intégrante de son génie. Sartre n'était pas loin de le penser qui m'avouait un jour, et comme pour justifier son choix de Flaubert, ce qui deviendrait un jour *l'Idiot de la famille*, que : *« Stendhal est trop difficile à pincer. »*

2 *Vie de palace*

Si je n'ai pas corrigé l'autre lundi « père » par « frère » de Mathilde, c'est que j'étais depuis samedi, reniant mes emplois du temps les plus sacrés, à Marrakech en train de contempler, de ma chambre de la Mamounia, le minaret de la mosquée Al-Kutubiyya, datant du douzième siècle précise le guide. La Mamounia est un village-palace qui tire sa saveur d'être à quelques centaines de mètres du désert ; que de ses fenêtres l'on puisse contempler en saison l'Atlas enneigé ; que proche de ce luxe et de ses privilèges, il y ait le cœur de la ville, la place du marché, les souks les plus envoûtants qui soient avec leurs odeurs d'huile, de poissons, d'épices et de cuir.

Je ne crois pas que les grands de ce monde, les riches si vous préférez, soient assez sots pour ne pas avoir joui de ce contraste délectable entre leur situation derrière les murs de la Mamounia si bien gardée par des vigiles efficaces, à l'abri des besoins et même des désirs, et cette foule marocaine qui grouille et qui mange des beignets sur la grande place du marché à quelques chapeaux de roue seulement des jolis fiacres du palais ; et ces jeunes garçons qui sont prêts pour un, deux – allons nous irons jusqu'à trois ! – billets de 10 dirhams à les escorter pendant des heures dans le vertigineux royaume des palabres et à les reconduire après cette enivrante descente aux enfers du négoce sur les bords de notre terre. On se sent alors tout éberlué de s'en être tiré à si bon compte !

La Mamounia, qui, depuis 1923, avait accueilli, nous dit naïvement la brochure, Paul Valéry, Maurice Ravel, Rita Hayworth, Eric von Stroheim, Nixon, les Rockefeller, les Rothschild – l'air du pays pourtant sec ne semble pas avoir réussi à la branche de cette famille qui s'y est implantée ; les Rothschild de Marrakech n'ont pas la politesse de ceux qui habitent l'île Saint-Louis, – avait fermé ses portes depuis de longs mois pour cause de transformation.

L'ombre de Winston Churchill, familier des lieux, semblait errer comme une âme en peine à la recherche de sa suite. On sait que chaque hiver *« il s'installait seul sur sa terrasse, face à la plantation d'oliviers et aux cimes de l'Atlas, avec ses pinceaux et ses toiles »*. Que Winston Churchill barbouille en paix. Sa suite est retrouvée, plus belle que jamais. Nous sommes deux ou trois cents invités à pouvoir témoigner qu'André Paccard le « décorateur international » a royalement fait les choses. Que devons-nous le plus admirer ? La décoration des murs avec leurs zelliges incrustés dans le marbre ? La copie parfaite dans les chambres des fameux fauteuils de Leleu ? Le restaurant marocain avec ses banquettes courant le long des murs ? Les vestibules de l'hôtel appelés curieusement le « lobby » – j'aurais préféré les salles des pas perdus qui auraient si bien exprimé le désarroi et l'ennui du voyageur de luxe toujours en carafe entre son arrivée et son départ ? La cuisine de Senderens ? Moi qui ne suis pas un de ses fans – je n'aime pas qu'un grand chef soit si maigre ! – j'avoue que son dîner de gala et celui qui devait suivre m'ont épaté !

Servir à trois cents personnes blasées, et qui prennent leur fatigue pour du goût, des choses aussi bonnes et chaudes tient du prodige. Même Régine semble avoir retrouvé à Marrakech la fougue de sa jeunesse quand un certain Paris frappait au début des années 60, le cœur battant, à la porte de son New-Jimmy. En marge du palais, la foule des fidèles se pressait l'autre soir dans ses salons. Triomphe du rétro et de l'artisanat marocain, la Mamounia est redevenue une belle chose. Vous regretterez d'autant plus que lorsque vous ouvrez le bar miniature de votre chambre, joliment dissimulé, à la recherche d'une bouteille d'eau minérale, chaque casier ouvert par mégarde soit facturé ou que la robe de chambre en soie vous soit retirée la veille de votre départ de peur que vous ne l'emportiez !

Sur la gauche de la Mamounia, là où il y avait le désert, Paccard a fait jaillir un casino flambant neuf où tout est prêt. L'habituel tapis vert a été remplacé par un tapis bleu, plus en accord avec les colonnes de lapis-lazuli. Hélas si tout est prêt, rien ne va plus ! Ce casino attend son prince charmant : que la législation marocaine soit modifiée. Faute de banco, j'ai choisi la retraite. Je me suis réfugié dans *la Vie de Rancé*, que Folio vient de rééditer. Cette édition vaut par sa préface et les notes d'André Berne-Joffroy. Même si le dernier livre de Chateaubriand n'a plus de secrets pour vous, cette préface est somptueuse, elle pose les vraies questions. Elle vous étonnera, je l'espère, comme elle m'a étonné.

« En pleine mer », de Slawomir Mrozek

Les grands et les petits

Face aux grosses machines théâtrales, vaisseaux amiraux dirigés par une flopée d'officiers étoilés, la flottille des escorteurs. *En pleine mer*, pièce écrite il y a plus de vingt ans par Slawomir Mrozek, auteur dramatique polonais le plus joué hors de son pays, dans la mise en scène que nous propose Eric Louviot, en fait partie.

L'histoire de ces trois hommes perdus sur leur misérable radeau, tyrannisés par la grande peur, celle de la mort, lui a inspiré un peu plus d'une heure de théâtre bon en ce qu'il est simple et sincère. Simple : un carré de bois bordé de néons bleus, cerné par de hautes vagues – les gradins bleus aussi sur lesquels on installe les spectateurs – et, dans le lointain, le bruit de la mer, angoissant à force d'être faible. Sincère : le metteur en scène, disposant visiblement de peu d'argent, n'envisage rien qu'il ne puisse réussir. Il est aidé par la fraîcheur de trois jeunes comédiens, Richart Leteutre (le moyen), Serge Naïl (le gros) et surtout Frédéric Leconse (le petit), qui jouent à la mesure de leur talent et pas au-dessus.

Même si l'on aura le sentiment d'assister à un spectacle du type « off Avignon », on ne pourra pas s'empêcher de saluer un tel travail qui restitue sans temps mort, sans ennui, les principales préoccupations de l'auteur : la résistance de l'homme seul face au pouvoir.

O. S.

★ Roseau Théâtre, 19 heures.

Culture

EXPOSITIONS

« La Voie des ancêtres » à la Fondation Dapper

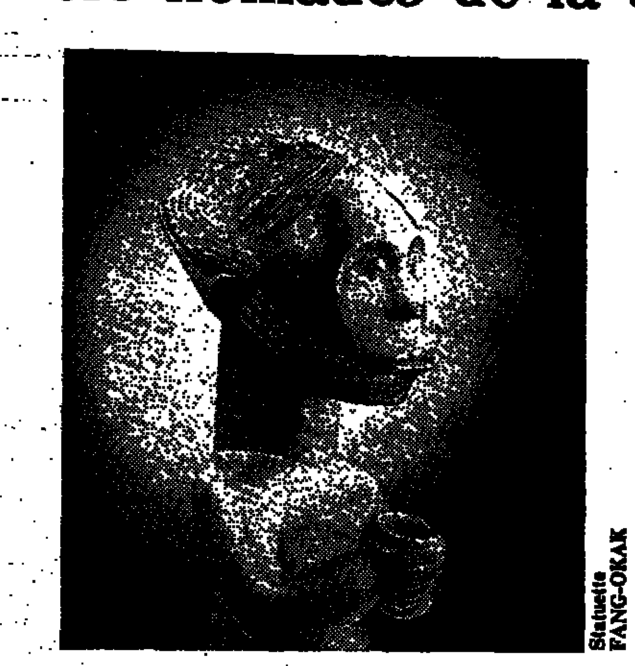
Les sentiers nomades de la création

Au printemps dernier, la Fondation Dapper présentait trois collections, dont une série de figures de reliquaire Kota. Elle expose aujourd'hui des pièces provenant d'ethnies voisines dont les conceptions de la vie et de la mort sont proches.

Les collectionneurs d'art africain ont bien souvent l'air de relever de l'une de ces sectes étranges dont Stéphane Collaro nous régale chaque semaine. La sensation d'appartenir à un petit groupe d'initiés, la relative rareté des pièces que chacun finit par connaître et que tous se disputent – l'Afrique, systématiquement pillée, est désormais avare de ses trésors, – la fréquentation des mêmes marchands groupés aux alentours de la rue Bonaparte, des mêmes ventes aux enchères et des mêmes intermédiaires finit par conférer à cette petite communauté, cimentée de jalousie vigilante, des comportements, voire des rites quasi identiques. Depuis quelques mois, la Fondation Dapper (voir *le Monde* du 6 juin) est devenu l'un des hauts lieux de cette église. Son siège, tapi au fond d'une cour du seizième arrondissement, abrité derrière un jardinet exotique, convient parfaitement à leur discrétion naturelle.

La dernière exposition qui y est présentée, « La Voie des ancêtres », a de quoi leur faire tourner la tête. Il faut d'ailleurs les voir rôder autour des vitrines, l'œil allumé, identifiant les pièces les unes après les autres, énumérant à mi-voix le nom des grands collectionneurs à qui elles ont appartenu : Paul Guillaume, René Rasmussen et, bien sûr, Charles Ratton. L'essentiel des quarante pièces ici exposées sont passées entre les mains de ce dernier. Elles ont été dispersées après que le Louvre en eut refusé la donation.

Toutes ont un rapport direct avec le culte des ancêtres, pratiqué dans une région qui correspond en gros aux limites du Gabon actuel. Plusieurs groupes ethniques se partagent cet espace : Kotas, Ambétés, Fangs, Tsoghos, Vilis, etc. Leur milieu, la forêt plus ou moins dense, est à peu près identique. La population est clairsemée. Les villages, dispersés, ont peu de liens entre eux. Ici, pas de structures étatiques comme dans l'ouest de l'Afrique. Aussi les colonisateurs les ont-ils considérés pendant longtemps comme particulièrement « arriérés ».


Statuette FANG-OKAK

Ces sociétés, très religieuses, sont imprégnées de l'idée que l'homme a un dialogue constant à entretenir avec l'au-delà. Les morts sont cet intermédiaire. Aussi l'immense peuple des ombres est-il très présent dans leur vie quotidienne : ancêtres décédés, monstres mythologiques, fantômes revendicatifs ou génies bénéfiques, doubles des vivants. Les familles et les confréries accumulent les reliquaires contenant des fragments d'os humains ou animaux, de végétaux ou de morceaux de métal, aux charges magiques nécessaires à ce dialogue. Ces pratiques ont donné naissance à un ensemble de statues parmi les plus riches, les plus belles et les plus sophistiquées du continent africain.

Les pièces les plus impressionnantes sont sans doute ces figures de reliquaire kota qu'on avait vu plus nombreuses au printemps dernier. Ces effigies énigmatiques, sortes d'ostensoirs brandis lors des cérémonies, étaient en temps normal fixées sur une sorte de panier, réceptable des ossements.

Une surprenante beauté

Un même principe préside à leur fabrication. Sur une âme de bois, travaillée, l'artiste – on connaît le nom de certains d'entre eux – plaque un certain nombre de pièces métalliques, en cuivre ou en laiton, qu'il agence selon des critères esthétiques qui lui sont propres. Il joue à sa guise sur les creux et les pleins, les couleurs des alliages, les aplats et les striures. Certaines sont très réalistes. D'autres, quasi abstraites, seraient à rapprocher de Paul Klee, s'il n'était pas vain de rattacher cet art à l'Europe. Comme s'il avait besoin de béquilles ou de justification. Sont-elles apparues tardivement, au dix-neuvième siècle, comme on l'a pensé longtemps ? Les métaux dont elles sont composées auraient été introduits par les trafiquants européens, notamment sous forme de « neptunes », sorte de plats de cuivre creux qui servaient de monnaie. On sait que Brazza en emporta cinq mille avec lui lors de sa remontée de l'Ogooué. Pourtant, les analyses effectuées par le Centre d'étude nucléaire de Fontenay-aux-Roses, à la demande de la Fondation Dapper, infirment cette thèse. Elles indiquent que le laiton utilisé pour les plus anciennes de ces pièces est d'origine spécifiquement africaine. Les analyses suivantes permettront de les dater avec une plus grande précision.

Chez les Ambétés, la statue est elle-même reliquaire. Une partie de son dos, évidée, reçoit les charmes magiques. Trois d'entre elles, rugueuses, le corps cylindrique, la tête triangulaire, les traits peu marqués à l'exception de la bouche entrouverte, cruelle comme une blessure, mériteraient de figurer dans ce fameux musée de la sculpture mondiale cher à Malraux. Comme ce petit couple vili, assis sur un coffre, à la patine presque violette. Ou cette impressionnante statuette fang, aux formes arrondies, la figure en cœur sous un large front, la coiffure rejetée en arrière, qui surmontait à l'origine un récipient pouvant contenir quinze à vingt crânes.

Mais il n'est pas besoin d'être un spécialiste des religions africaines pour admirer la surprenante beauté de l'exposition tout entière. On avait regretté dans les précédentes manifestations de la Fondation Dapper leurs côtés inutilement esthétisants et l'absence quasi totale de notices explicatives. Ces travers ont disparus, même si l'éclairage dispense encore trop souvent des zones d'ombre gênantes. Ce sont là des détails, et « La Voie des ancêtres » ravira le collectionneur maniaque comme le simple amateur.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « La Voie des ancêtres », Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, jusqu'au 7 février 1987.

MUSIQUE

Concours de chant de Paris

Une médiocre cuvée

Le jury du concours de chant de Paris a la réputation d'être sévère. En 1982 et 1984, il n'a pas décerné de Grand Prix. La cuvée 1986 n'est guère meilleure.

En 1982 et 1984, le jury du concours de chant de Paris, qui a lieu tous les deux ans, n'avait pas décerné de Grand Prix. Cette relative sévérité était justifiée par le souci de ne pas dévaloriser un prix qui a acquis un certain prestige international. Est-elle responsable d'une nette diminution, cette année, du nombre des inscriptions (soixante-douze contre cent neuf) et, par contrecoup, de la qualité des participants ? On pourrait le penser, à en juger par l'épreuve finale qui s'est déroulée le 17 novembre à la salle Favart.

Cependant, le jury présidé par Teresa Berganza a décidé d'attribuer le Grand Prix à Richard Cowan (Etats-Unis), qui cumule le prix Mozart pour l'air de *Figaro (acte IV)*, le Prix d'art lyrique pour *la Romance à l'étoile* et le Prix hommes de la mélodie française. Une telle mansuétude ne laisse pas d'étonner et a suscité quelques remous dans le public. Ce chanteur possède visiblement l'expérience de la scène, la voix est sûre, claire, à défaut d'être très puissante, mais elle manque un peu de couleur, de rayonnement dans Wagner, sinon dans Mozart. En revanche, les trois mélodies, toutes en anglais (car Jacques Leguerney – le compositeur français imposé pour l'épreuve – a aussi écrit dans cette langue) ont révélé des qualités plus exceptionnelles.

Le Premier Prix a été attribué à Simina Ivan (Roumanie), seule soprane parvenue en finale sur... trente-quatre. Dans l'air de Constance, la voix semblait mince et pointue, elle s'est mieux affirmée dans *la Somnambule*, sans posséder cette suavité irrésistible qu'une telle musique exige. C'est, encore une fois, dans les mélodies qu'on a pu mesurer les mérites réels de cette artiste et le Premier Prix femmes pour la mélodie française lui a été décerné.

Robin Tabachnik (mezzo-soprano, Etats-Unis), Deuxième Prix, était plus immédiatement séduisante dans l'air de Chérubin et surtout dans celui de *Mignon*, qu'elle a dit avec une prononciation parfaite et une expression vraie qui transfigure la musique ou, plutôt, lui rend justice.

Sur dix-huit candidats venus des Etats-Unis, les deux retenus en finale se sont donc classés plus qu'honorablement. Ni les Français, qui étaient les plus nombreux après eux (quatre), ni les Japonais (neuf) n'ont été au-delà de la demi-finale. Paradoxalement, la Chine, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie, qui n'avaient envoyé qu'un candidat, l'ont vu passer en finale. Le Chinois Gu Xin, qui reçoit le prix Pierre Wismer, méritait bien d'être distingué car il a prouvé, dans l'air de Tamino puis dans celui de *la Bohème*, qu'il possède une voix de ténor flexible et des qualités d'expression attachantes ; l'extrait des *Fêtes galantes* de Debussy montrait une facette plus intime de son talent, mais non la moindre.

Parmi les pianistes accompagnateurs, on signalera particulièrement Mary Dibbern, dont la musicalité seconde si efficacement les voix. On voudrait passer sous silence l'accompagnement orchestral, tant il est vrai que les grands élèves du Conservatoire à qui il était confié, manquent de pratique. Mais le chef, Gian Franco Rivoli, n'a pas l'excuse de l'inexpérience. Il semble que le nombre des répétitions ait été cruellement insuffisant, la bonne volonté ne suffit pas.

GÉRARD CONDÉ.

NOTES

Touré Kunda au Zénith

En six ans, Touré Kunda s'est imposé comme un groupe de premier plan, en France et à l'étranger. Fela, King Sunny Adé, les stars de l'Afrique anglophone (Nigéria), sont vus comme les leaders d'une musique réservoir inépuisable d'influences pour le rock mais qui n'a pas encore réussi à obtenir la reconnaissance du grand public. Touré Kunda les coiffe au poteau.

Au-delà de toute appréciation musicale, il y a là, pourrait-on dire, une logique de terrain et de démarche. Là où les deux premiers sont venus en vainqueurs, auréolés de leur réputation, la famille Elephant a fourni un travail de fourmis, gagnant progressivement son public. Sans sacrifier aux concessions, ils se sont adaptés au marché occidental en pratiquant le métissage sur le format chanson, à la différence de Fela qui s'est posé en précurseur, ne voulant rien changer à ses productions locales et mettant en avant ses engagements politiques.

Il y a, dans un concert de Touré Kunda, quelque chose de magique, un mélange de chaleur et de luminosité, et des rythmes brûlants qui ramènent à la fonction dansante. Ce qu'ils donnent à voir est aussi beau que ce qu'ils donnent à entendre : les trois, tout de blanc vêtus, et Nabou Diop, leur danseuse frénétique. Avec *Toubab Bi* (le Blanc), leur nouvel album, ils ont réussi, peut-être pour la première fois, à capter en studio cette flamme qui anime leurs spectacles.

A. W.

★ Jusqu'au 22 novembre à 20 heures au Zénith.

★ Disque : *Toubab Bi* (Trema, 310233).

« Banco » de Richard Richards

Burt Reynolds ne joue plus les bellâtres triomphants, mais les héros fatigués. Garde du corps à Las Vegas, il ne veut pas mourir avant d'avoir vu Venise, feint de se faire casser la figure par un petit type à moumoute qui veut impressionner sa fiancée. Gain : 300 dollars et une belle scène de comédie. Puis il va faire son métier auprès d'un jeune homme naïf, admiratif et milliardaire, et, sans enthousiasme, venger une call-girl de ses amies qui s'est fait amocher par un fils de famille, mais de la famille mafia. Son arme secrète est la fausse carte de crédit en acier dentelé...

Humour, action, poursuites, violences mesurées. Le scénario de William Goldman est soigneusement ficelé. La réalisation de Richard Richards est molle. Burt Reynolds a la ride séduisante et mène le jeu avec élégance. C'est le genre de film qu'on regarde avec plaisir à la télévision.

C. G.

« Le Coureur » d'Amir Naderi

Un film iranien aujourd'hui, couronné dans plusieurs festivals, notamment à Nantes en 1985, par un jury où siégeait le réalisateur Karel Reisz, doit être vu. Amir Naderi revient aux origines du cinéma, nous gorge de paysages impressionnants, à éblouir jusqu'à l'aveuglement le glouton optique qui sommeille dans chaque spectateur. Amir Naderi suit un gamin à travers le grand port pétrolier d'Abadan sur le golfe Persique, l'observe inlassablement à hauteur d'homme, avec ce grouillement autour de lui, cet univers amoral (hors de toute morale), qui le fascinent.

Le Coureur c'est avant tout un pari, en deux temps qui se recoupent remarquablement : un, parler de la vie en Iran sans trémolos ni propagande ; deux, la révéler par le seul mouvement des êtres et des choses, pratiquement sans parole. La limite d'une telle tentative : laisser le champ libre à toutes les lectures, à toutes les interprétations du spectateur. Quelle que soit votre réaction, il faut, comme en politique, renouer avec l'Iran, du moins avec son cinéma.

L. M.

Mort du compositeur Alexandre Tansman

Le compositeur Alexandre Tansman, qui vient de mourir le 15 novembre à Paris, était né le 12 juin 1897 à Lodz en Pologne. Après des études musicales dans son pays, il se fixa en 1919 à Paris, adoptant la nationalité française en 1937. Ami de Ravel, du Groupe des Six, d'Igor Stravinski, auquel il consacra un bel ouvrage en 1947, il composait sans trêve, dans les genres les plus divers, et fut beaucoup joué entre les deux guerres, souvent par des chefs illustres.

D'origine juive, il se réfugia aux Etats-Unis en 1941, mais revint vivre à Paris en 1946, sans que son rythme de production se fût ralenti. On lui doit, entre cent autres œuvres, huit quatuors à cordes, sept symphonies, cinq opéras (dont *le Serment*, d'après Balzac), cinq sonates pour piano, dix concertos, ainsi que plusieurs partitions d'inspiration hébraïque (notamment *Sabbataï Zévi*, *Isaïe le prophète* et *les Quatre psaumes de David*), fort impressionnantes. Sa musique a subi l'influence de Stravinski et des différents styles pratiqués dans les années 20. Mais, malgré son néo-classicisme, elle est vigoureuse, ardente, d'une écriture brillante et subtile, souvent très dramatique, d'une véritable richesse intérieure.

J. L.

● **Les frères Grimm fêtés dans le Val-de-Marne.** – La troisième biennale du théâtre Jeune Public « Quatre-vingt-quatorze coups de théâtre » a lieu jusqu'au 30 novembre dans douze salles du Val-de-Marne. Treize pièces sont présentées dans le cadre de cette manifestation qui a pour ambition de donner aux enfants *« une alternative aux produits culturels de grande consommation »*. L'association organisatrice, Défense et promotion du théâtre jeune public, née d'un regroupement de villes, de compagnies, de professionnels du Val-de-Marne, souhaite développer ainsi l'autonomie et le sens critique des enfants. Elle a mis ses idées en pratique en coproduisant une création, *le Grimoire de Grimm*, pour le bicentenaire de la naissance des deux conteurs. Il s'agit d'un montage sur les différentes interprétations du *Petit Chaperon rouge* à travers le monde. (Rens. : 48-80-96-28.)



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LABICHE, Champigny, Boucles de Marne (48-80-90-90), 21 h.
TANT D'AMOUR, Deutsch de la Meurthe (47-37-53-31), 20 h 45.
L'HOMME PRUDENT, Antony, Firmin Gémier (46-66-02-74), 21 h.
LES SALONS, Rond-Point (42-56-60-70), 20 h 30.
LE MARIAGE DES MORTS, Escalier d'or (43-27-95-94), 20 h 45.
ÉTATS D'AMOUR, Paris-Villette (42-03-02-55), 21 h.
MAISON DE POUPÉE, Boulogne, TBB (46-03-64-41), 20 h 30.
LA CHARRUE ET LES ÉTOILES, Gennevilliers, Théâtre (47-93-26-30), 20 h.
DORMIR LA LUNE DANS UN ŒIL ET LE SOLEIL DANS L'AUTRE, Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30.
BONSOIR MAMAN, Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h.
PIANO ACTEUR, Tai Théâtre (42-78-10-79), 22 h.
HAMLET, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17), 20 h 30.
LE SOLEIL D'OMBRE, Confluences (43-87-67-38), 20 h 30.
HIRONDELLES DE SAUCISSONS, Escalier d'or (43-27-95-94), 18 h 30.
TEMPLIERS, (42-78-91-25), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : 19 h 30 : Ballets Tudor/Van Manen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Parisienne et veuve.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Poussière pourpre, de Sean O'Casey.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Don Carlos ; 18 h 30 : Penguin Cafe Orchestra ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : 20 h 45 : le Mariage des morts, de J.-P. Sarrazac ; 18 h 30 : Hirondelle, le Saucisson.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 22 h : De Belleville à Byzance.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.
NAG'AIRS (40-11-64-88), 22 h : Malène, Macky, Labaya.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT - VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

Les concerts

Église St-Séverin, 20 h 30 : D. Vellard, E. Bonnardot (chant grégorien).
Radio-France, 18 h 30 : A. Ader, Ch. Larde (Varèse, Jolivet, Taira...) ; 20 h 30 : D.-S. Kang, D. Raclot, P. Devoyon (Volkmann, Mendelssohn, Brahms) ; 22 h 30 : J. Werbock, E. Zartarian.
Salle Gaveau, 20 h 30 : I. Biret (Beethoven, Liszt).
Église St-Louis des Invalides, 21 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Vivaldi, Telemann, Bellini...).
Église St-Germain l'Auxerrois, 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Cimarosa, Vivaldi).
Auditorium des Halles, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. G. Reibel (Debussy, Ohana, Dufourt...).
Église Ste-Elisabeth, 20 h 30 : Orchestre H. Berlioz, Chorale des JMF (Mozart, Beethoven, Fauré).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

Voir théâtres subventionnés.
CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Circuits clandestins.
ESPACE KIRON (43-73-50-25) : L. Tanner.

Festival d'automne

(42-96-12-27)
THÉATRE DES BOUFFES DU NORD, 20 h 30 : les Petits Pas.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers 20 h 30 : le Drame de la vie.

Mardi 18 novembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : 16 h, Narayana, de L. Poirier ; le Penseur, de L. Poirier ; 19 h, Hommage à Keisuke Kinoshita : Comme une fleur des champs (V.o. st anglais) ; 21 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans du cinéma : l'Homme du large, de M. L'Herbier ; Villa Destin, de M. L'Herbier.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

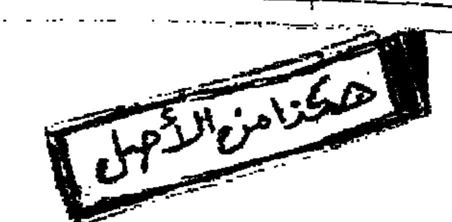
Relâche.

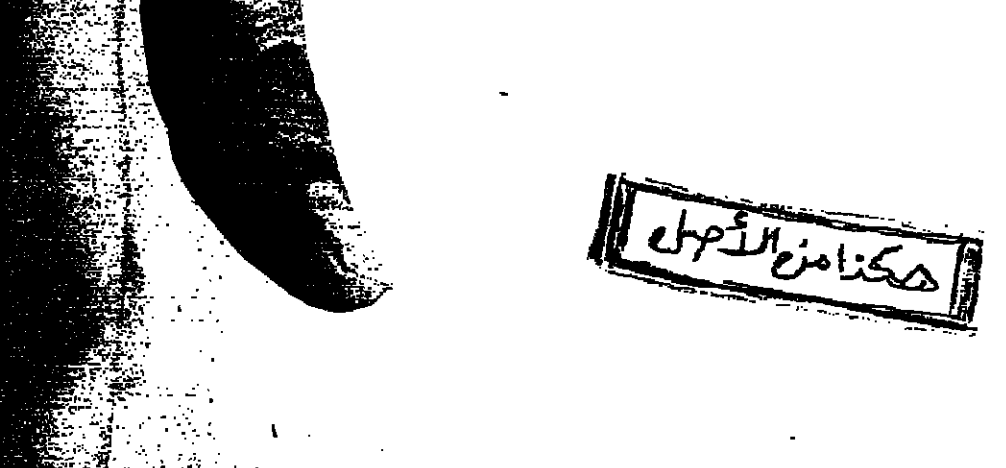
Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR) (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
ANGEL II, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Le Club, 9e (47-70-81-47).
ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LES BATISSEURS DU DESERT (Tun.) : Utopia, 5e (43-26-84-65), horaires spéciaux.
LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CLIN D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).
COBRA (*) (A., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). — V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Espace Gaîté, 13e (43-27-95-94).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (II) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES MINIPOUSS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e, (43-35-30-40).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
OTELLO (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
PERVOLA (Néer., v.o.) Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RUE DU DÉPART (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO BLUES (Jap., v.o.) Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

BANCO, film américain de Richard Richards (*) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
CAP SUR LES ÉTOILES, film américain de Harry Winer (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE COUREUR, film iranien d'Amir Naderi (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DÉSORDRE, film français d'Olivier Assayas : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
DOWN BY LAW, film américain de Jim Jarmusch (v.o.) : Gaumont Halles, 2e (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'ESQUIMAUDE A FROID, film hongrois de Janos Xantus (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*), film américain de Hal Ashby (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE, film américain de Chris Cain (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RATBOY, film américain de Sondra Locke (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA VÉRIFICATION, film soviétique d'Alexei Guerman (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée de bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 18 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Le rire de Caïn.
D'après l'œuvre de José-André Lacour, réal. Marcel Moussy.
1er épisode : *Les jeunes années.*
▶ Avec Catherine Spaak, André Falcon, Johan Rougeul, Erica Silkowski.

21 h 35 Haute de gamme.
Emission d'Erik Lipmann.
Invités : Jean Poiret, Christiane Eda-Pierre, Philippe Olivier.

23 h 10 Documentaire : Impressions d'Orsay.
De Pierre Dumayet, réal. Michel Pamart.
Deuxième volet : *Sculpture et mémoire.*

23 h 25 Journal.

23 h 40 C'est à lire.
Avec Jacqueline Dauxois pour Au cœur de la nuit *et Vladimir Volkoff.*

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Un après-midi de chien ■■
Film américain de Sidney Lumet (1975), avec Al Pacino, John Cazale, Sully Boyar, Charles Durning, Chris Sarandon.
L'attaque d'une bande de Brooklyn avec prise d'otages, le 22 août 1972. Le film est inspiré d'un fait divers authentique, mais Sidney Lumet a évité la mythologie propre au gangstérisme. Ici, la délinquance provoque des réactions diverses, tout un quartier se trouve concerné, une réalité psychologique et sociale se révélant à travers le comportement du chef des voyous, admirablement interprété par Al Pacino.

22 h 40 Magazine : Cinéma, cinémas.
De Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura.
Au sommaire : Vincent Price ; John Cassavetes ; Un portrait de Michel Piccoli.

23 h 30 Série : Johnny Staccato.

0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Catlow □
Film américain de Sam Wanamaker (1971), avec Yul Brynner, Richard Crenna, Leonard Nimoy, Daliah Lavi...
Un shérif essaie d'arrêter un hors-la-loi, puis, par amitié, le protège contre un tueur et contre les Indiens. Un western d'une totale platitude, des personnages déshumanisés malgré les efforts des acteurs.

22 h 20 Journal.

CANAL PLUS

20 h 35, Cinéma : Une femme ou deux □ film français de Daniel Vigne (1985), avec Gérard Depardieu, Sigourney Weaver, Ruth Westheimer, Michel Aumont, Zabou, Jean-Pierre Bisson ; 22 h 5, *Flash d'informations* ; 22 h 15, Cinéma : Partir, revenir ■■ film français de Claude Lelouch (1984), avec Annie Girardot, Jean-Louis Trintignant, Richard Anconina, Evelyn Bouix, Michel Piccoli, Françoise Fabian, Erik Berchot... ; 0 h 10, Cinéma : le Secret derrière la porte ■■ film américain de Fritz Lang (1946), avec Joan Bennett, Michael Redgrave, Anne Revere, Barbara O'Neil (v.o.) ; 1 h 45, Série : Rawhide.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Mike Hammer ; 21 h 20, Série : Kojak ; 22 h 15, Feuilleton : Flamingo road ; 23 h 10, Série : Mike Hammer ; 0 h 5, Série : Kojak ; 1 h, Série : Star Trek ; 1 h 50, Série : K 2000.

TV 6

20 h 10, Cinéma : Morgan ■ film britannique de Karel Reisz (1966) ; 21 h 30, 6 Tonic.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Les temps retrouvés. *Trio pour violon, violoncelle et piano n° 2 en si bémol mineur, op. 5,* de Volkman ; *Trio pour violon, violoncelle et piano n° 2 en ut mineur, op. 66,* de Mendelssohn ; *Trio pour violon, violoncelle et piano n° 1 en si mineur, op. 8,* de Brahms, par Dong Suk Kang, violon, Daniel Raclot, violoncelle, Pascal Devoyon, piano ; à 22 h 30, L'univers non tempéré : musique du Caucase.

24 h Les soirées de France-Musique. Poissons d'or (œuvres de Kilian-Drumpact ; Sylvian, Monk, Eno).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Musique : Diagonales.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment, avec Jean-Paul Clébert, pour la biographie de Louise Colet ; Chambre noire, chambre claire : la photo.

Mercredi 19 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 Vitamine.
Invités : Le groupe Niagara ; Dodu Dodo et ses amis ; Mme Pepperpot ; Séquence z'animo ; Les chansons de tête à clip ; Jem ; Danse ; Séquences cascade ; Gadget ; Les Snorkys ; Les Gobots ; Vitavurms...

16 h 25 Série : Miss.
5e épisode : *Miss et le maître chanteur.*

17 h 25 Feuilleton : Les chevaux du soleil.
8e épisode : *Mathilde* (rediff.).

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.

18 h 40 La vie des Botes.

19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.

19 h 40 Cocoricocoboy.

19 h 55 Tirage du Tac-O-Tac.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Série noire : Neige à Capri.
Téléfilm de Gian-Luigi Calderone, d'après le roman de Paul Paoli. Avec Philippine Leroy-Beaulieu, Kara Donati, Lorenzo Piani, Flavio Bonacci...
Trafic de drogue et cadavres...

22 h L'enjeu.
Magazine économique et social de François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller.
Au sommaire : Points de repère ; La femme du mois : Catherine Refabert ; Des paysans nouveaux ; Viser juste ; Le curriculum à éviter ; Emploi des jeunes : La filière allemande ; L'enjeu de l'innovation.

23 h 10 Documentaire : Impressions d'Orsay.
De Pierre Dumayet, réal. Michel Pamart.
3e volet : *Les salons officiels de peinture.*

23 h 25 Journal.

23 h 40 Magazine : Premier plan.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 50 Téléfilm : Massada.
3e épisode. Avec Peter O'Toole, Peter Strauss, Barbara Carrera... (rediff.).

15 h 20 Récré A2 mercredi.
Légendes du monde ; Cobra ; Silas ; Flip Bouc ; Cosmocats.

17 h 40 Terre des bêtes.
Présenté par Alain Bougrain-Dubourg.
La carpe en dit long ; Les animaux en bouteille ; Le toutou à adopter.

18 h 5 Feuilleton : La guerre des femmes.
(11e épisode).

18 h 30 Magazine : C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19 h 5 D'accord, pas d'accord.

19 h 10 Le nouveau théâtre de Bouvard.

19 h 30 Journal.

19 h 55 Football : Coupe d'Europe des nations.
RDA-France, en direct de Leipzig.

21 h 50 Magazine : Sexy folies.
Emission de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.
Au sommaire : Miss Entreprise ; Casting magazine Lui ; *Les vendanges ; Interview hard : Jean-François Stevenin ; Love-hôtel à Tokyo ; Madame France.*

22 h 50 Histoires courtes.
Anges et cochons, *de Régis Duval ;* Fils de chien, *d'Eric Brach.*

23 h 20 Journal.

En cas de non-retransmission du match le programme serait le suivant : 19 h 15, Actualités régionales ; 19 h 40, *Le nouveau théâtre de Bouvard* ; 20 h, Journal ; 20 h 35, Téléfilm : Touaregs ; 22 h 10, Magazine : Sexy Folies ; 23 h 15, Histoires courtes ; 23 h 45, Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 55 Documentaire : Splendeur sauvage.

14 h 20 Jazz off.
Jimmy Gourley.

14 h 30 Série : La porteuse de pain.
3e épisode (rediff.).

14 h 55 *Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.*

17 h Feuilleton : Zorro.

17 h 30 L'inspecteur Gadget.

17 h 55 Croqu'soleil.

18 h 55 Juste ciel, petit horoscope.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux, à Romans.

20 h 35 Jeux : L'esprit de famille.
De Pierre Meyer et Éric Sofkooper.

21 h 55 Magazine : Thalassa.
Emission de Georges Pernoud.

22 h 40 Journal.

23 h 10 *Magazine : Montagne.*

23 h 30 Prélude à la nuit.
Barcarolle, *de Chopin, par Daniel Wayenberg, piano.*

CANAL PLUS

14 h, Cabou Cadin ; 14 h 25, Téléfilm : Attention à la peinture ; 16 h, Téléfilm : Deux amies ; 17 h 40, Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 18 h, *Flash d'informations* ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, *Zénith* ; 19 h 55, Flash d'informations ; 20 h 5, Starquizz ; 20 h 30, Les Triplés ; 21 h, Cinéma : Croisière en enfer □ film américain de Michael O'Herlihy (1980), avec Christopher Plummer, Cliff Potts, Christine Belford, Jonathan Banks, Nicholas Pryor, Lara Parker ; 22 h 30, Flash d'informations ; 22 h 40, Cinéma : la Castagne ■ film américain de George Roy Hill (1976), avec Paul Newman, Strother Martin, Michael Ontkean, Jennifer Warren, Lindsay Crouse ; 0 h 40, *Cinéma :* Conte de la folie ordinaire ■■ film franco-italien de Marco Ferreri (1981), avec Ben Gazzara, Ornella Muti, Tanya Lopert, Susan Tyrrell ; 2 h 15, Magazine : Hollywood star.

LA « 5 »

13 h 40, Feuilleton : Flamingo Road ; 14 h 30, Série : Mike Hammer ; 15 h 30, Série : Kojak ; 16 h 25, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 17 h 20, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 10, Série : Chips ; 19 h 5, Série : Happy Days ; 19 h 30, Série : Star Trek ; 20 h 30, Feuilleton : Dynastie 2 ; 21 h 20, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 20, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h 20, Feuilleton : Dynastie 2 ; 0 h 10, Série : L'inspecteur Derrick ; 1 h 15, Série : Star Trek ; 2 h 10, Série : Chips.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 35, Série : Max la menace ; ▶ 20 h 10 Sixties Emission de Gérard Jourd'hui. Série : La grande vallée ; série : Les chevaliers du ciel ; série : Destination danger ; 24 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire. Invité : Harry Matthiews ; Portrait : Adonis, tombeau pour New-York ; *Reportage :* Jean-Clarence Lambert, pour Trésor de la poésie universelle et Poésie en jeu.

21 h 30 Musique : la Chine, la maison de thé, avec cinq spectacles en alternance donnés au Palais de Chaillot.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment, avec Pierre Dumayet pour Narcisse ; Chambre noire, chambre claire.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au grand auditorium de Radio-France le 24 octobre) : *Introduction et allegro pour cordes,* d'Elgar ; *Konzertmusik pour cuivres et cordes,* d'Hindemith ; *Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur, op. 83 ;* de Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski, avec Stephen Bishop-Kovacevich, piano.

22 h Les soirées de France-Musique. A 23 h 8, *Jazz-club en direct du Sunset.*

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 novembre à 0 heure et le dimanche 23 novembre à 24 heures.

La France sera traversée successivement par deux perturbations : la première s'enfoncera dès demain sur la moitié nord du pays et atteindra le Sud-Est jeudi soir. Une amélioration sensible se produira rapidement après son passage mais une seconde perturbation s'engagera sur la moitié nord-ouest, vendredi, pour se décaler vers le Sud-Est samedi tandis que des conditions anticycloniques se rétabliront à l'arrière.

Mercredi : une zone de pluie modérée ou assez forte, située le matin de la Bretagne à la Normandie et au Nord, s'étendra au cours de la journée vers le Sud-Est en perdant un peu de son activité ; elle atteindra, en soirée, la Vendée, le nord de l'Aquitaine, le Bassin parisien et la Lorraine, tandis que quelques éclaircies se développeront sur la Bretagne.

A l'avant de ces pluies, le ciel sera souvent nuageux avec toutefois des éclaircies matinales, de l'Aquitaine au Jura, qui favoriseront la baisse des températures, atteignant parfois la gelée au sol.

Enfin, sur les régions méridionales, le temps restera agréable avec des éclaircies prédominantes après la dissipation des brumes et des nuages bas formés en particulier dans les vallées.

Le vent de secteur sud-ouest soufflera fort sur la moitié nord de la France, et sera même très fort près de la Manche et sur les côtes bretonnes. Les températures maximales avoisineront 11 à 14 degrés sur la moitié nord, 14 à 17 degrés plus au sud.

Jeudi : de la Manche aux Charentes et aux Ardennes, le ciel sera variable le matin et des averses se produiront de la Normandie et du Nord, au Centre et aux Ardennes. Les éclaircies deviendront largement prédominantes l'après-midi sur l'Ouest, mais quelques averses se produiront encore au nord-est de la Seine.

Des Alpes à la Corse, les éclaircies matinales laisseront la place, dans la journée, a un temps très nuageux et pluvieux.

Ailleurs, après un passage de pluies le matin, les éclaircies se développeront largement l'après-midi. Cependant, quelques averses seront possibles des Vosges au Centre-Est.

Le mistral se lèvera en fin de journée. Les températures minimales seront de l'ordre de 4 à 7 degrés sur la moitié nord-ouest du pays, de 6 à 10 degrés sur la moitié sud-est. Les températures maximales seront comprises entre 8 et 10 degrés sur le nord-est, de 10 à 12 degrés sur le nord-ouest, et de 10 à 15 degrés sur la moitié sud.

Vendredi : de la Bretagne au Cotentin, le temps sera couvert et faiblement pluvieux. Les pluies deviendront plus marquées en soirée.

De la Manche orientale et des Ardennes au Centre aux Charentes et au nord de l'Aquitaine, après dissipation des brumes et brouillards, de belles éclaircies se développeront mais le ciel se couvrira par le nord-ouest

Des Alpes à la Corse, les passages nuageux seront encore nombreux le matin et accompagnés de quelques

Sur le reste de la moitié sud-est, la journée sera ensoleillée après disparition des brumes et des brouillards matinaux.

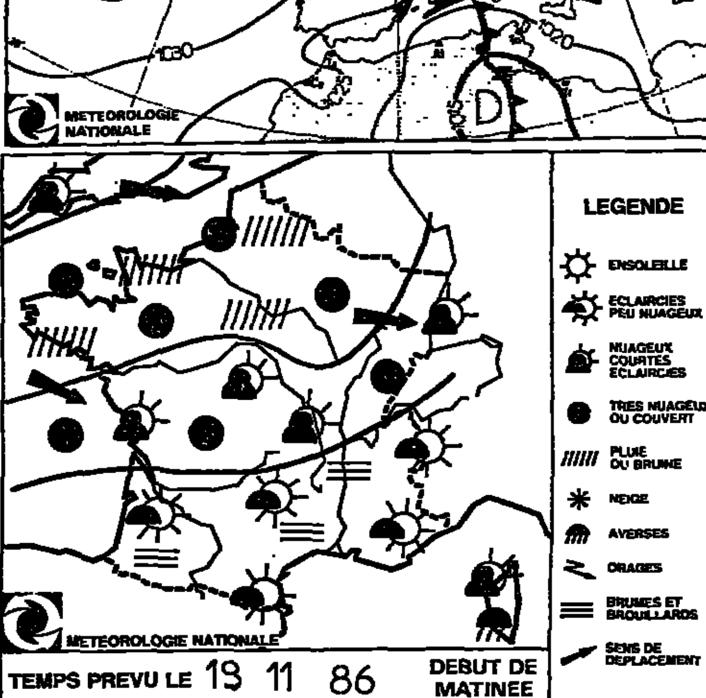
Le mistral faiblira dans la journée. Le vent s'orientera au secteur sud-ouest, assez fort sur le nord-ouest du pays. Les températures minimales seront en baisse et de faibles gelées seront possibles dans le centre du pays. Les températures maximales seront en légère hausse.

Samedi et dimanche : la zone de temps couvert et pluvieux se décalera vers les Pyrénées, le Jura et les Alpes samedi pour ne plus concerner, dimanche, que les Alpes et la Corse.

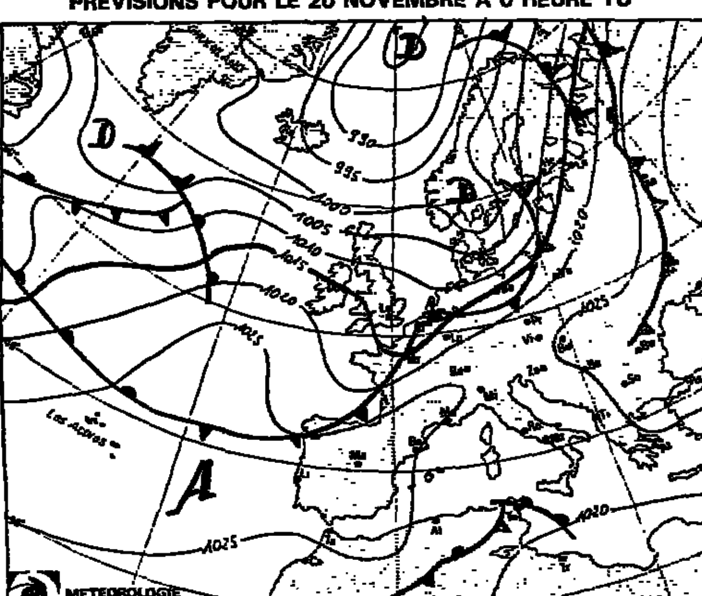
A l'arrière, des averses se produiront samedi au nord de la Loire. Elles persisteront encore dimanche au nord-est de la Seine. Ailleurs, les éclaircies deviendront prédominantes, mais les formations de brouillards seront fréquentes dimanche matin.

Le mistral s'établira dimanche. Les températures minimales, en hausse passagère sur la moitié nord-ouest samedi, seront en baisse généralisée dimanche avec de fréquentes gelées de l'ordre de −2 à −4 degrés dans l'intérieur du pays. Les températures maximales seront également en baisse.

SITUATION LE 18 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-11 à 6 h TU et le 18-11-1986 à 6 h TU — le 18-11-1986

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	21	11	N
BIARRITZ	13	7	A
BORDEAUX	16	3	D
BOURGES	12	2	D
BREST	11	9	P
CAEN	12	7	P
CHERBOURG	10	8	P
CLERMONT-FERR.	13	0	D
DIJON	13	0	A
GRENOBLE St-M-H	11	6	B
LILLE	13	6	D
LIMOGES	12	3	B
LYON	13	3	D
MARSEILLE-MAR.	18	9	D
NANCY	14	3	D
NANTES	13	4	D
NICE	19	13	N
PARIS-MONTS.	13	5	D
PAU	12	3	D
PERPIGNAN	15	12	D
RENNES	11	7	P
ST-ÉTIENNE	12	1	D
STRASBOURG	13	5	D
TOURS	13	4	D
TOULOUSE	12	5	D
POINTE-À-P.	28	24	N

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	16	13	O
AMSTERDAM	12	6	P
ATHÈNES	17	10	D
BANGKOK	31	25	N
BARCELONE	16	12	D
BELGRADE	14	−2	D
BERLIN	14	6	P
BRUXELLES	11	6	D
LE CAIRE	22	13	C
COPENHAGUE	9	6	N
DAKAR	26	22	N
DELHI	27	13	D
DJERBA	23	19	N
GENÈVE	9	1	N
HONGKONG	22	17	P
ISTANBUL	13	6	N
JÉRUSALEM	15	6	N
LISBONNE	16	10	D
LONDRES	11	5	P
LOS ANGELES	27	17	A
LUXEMBOURG	11	4	N
MADRID	16	3	D
MARRAKECH	17	8	D
MEXICO	27	11	D
MILAN	10	9	P
MONTRÉAL	8	1	A
MOSCOU	1	−1	P
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	12	6	C
OSLO	9	1	P
PALMA-DE-MAL.	20	14	P
PÉKIN	13	−2	P
RIO-DE-JANEIRO	27	24	D
ROME	19	10	C
SINGAPOUR	29	24	A
STOCKHOLM	6	5	P
SYDNEY	21	17	O
TOKYO	10	6	D
TUNIS	20	12	O
VARSOVIE	10	7	N
VENISE	14	9	C
VIENNE	6	5	C

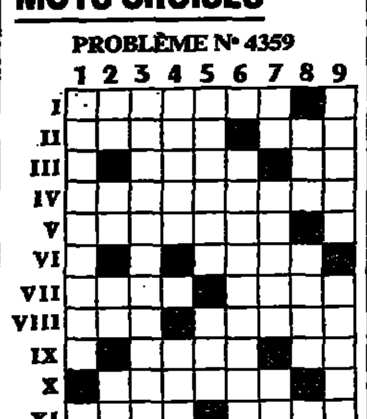
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4359



HORIZONTALEMENT

I. Prise de bec née d'une prise de position parfois suivie d'une prise d'armes. – II. La haute oblige ses adeptes à monter. Parleur qu'on entend plus qu'on écoute. – III. Dieu védique. Exemple de modestie. – IV. Permissions de détente pour la troupe. – V. Feu à proximité d'une pompe d'aucune utilité pour l'éteindre. – VI. Exclut toute clarté des plus simples définitions. – VII. Partie triangulaire du continent jaune. « Somme » n'ayant rien de reposant. – VIII. Victime d'une révolution de palais. Dans l'orchestre ou sur la scène. – IX. Un poids pour une femme légère. Leur tenue était aussi noire que leur âme. – X. Dispose de cages à poules pour embarquer les faisans. – XI. Epreuve de force. Souvent indispensable quand il renferme le nécessaire.

VERTICALEMENT

1. Navire ne craignant pas le grain. – 2. Moyen de communication désuet. Drame. Sigle astral. Personnel. – 3. Futuriste du passé. – 4. Petite flamme ou feu follet. Son amour n'est d'aucun rapport. – 5. Ferment. Petite pièce avec sous-sol. – 6. L'affaire du jour. – 7. Possessif. Peut être fleuri ou altéré par des boutons. Copulative. – 8. Elle appartient à tout le monde, ainsi que ses filles. Patrie d'Anacréon. – 9. S'exécute dans la douleur ou dans la joie. Sa réussite est compromise quand il est timide.

Solution du problème n° 4358

Horizontalement

I. Espéranto. – II. Loufoques. – III. Eu. – IV. Cl. Amen. – V. Tiquer. – VI. Régicides. – VII. Or. Louées. – VIII. Plumet. – IX. Rat. Sil. – X. Ta. Gé. Sou. – XI. Empestent.

Verticalement

1. Electrocuté. – 2. Soulier. AM. – 3. Pu. QG. Pr. – 4. Effeuillage. – 5. Ro. Ecoutes. – 6. Aquarium. – 7. Nu. Déesse. – 8. Tête. Eetion. – 9. Os. Ness. Lut.

GUY BROUTY.

« Services »

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 NOVEMBRE

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition : les prix de Rome », 14 h 30, 13, quai Malaquais (Mlle Leblanc).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, metro Cardinal-Lemoine (M. Ch. Lasnier).

« L'exposition Boucher », 17 h 30, devant le Grand Palais (Ch. Merle).

« L'Opéra », 14 heures, hall d'entrée (M. Pohyer).

« La statue de la Liberté », 15 heures, 101, rue de Rivoli (Hauts Lieux et découvertes).

« Les meubles de l'aristocratie sous la Régence et sous Louis XV », 14 h 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Arcus).

« Le vieux quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, sortie métro Mabillon (G. Botteau).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (AITC).

« Musée Picasso », 11 heures, 5, rue de Thorigny, à la caisse (Approche de l'art).

« La basilique Saint-Denis et ses tombeaux royaux », 14 h 30, entrée.

« Aspects de Paris au Grand Siècle : sur les pas de M. Vincent, le couvent des lazaristes », 15 heures, 95, rue de Sèvres » (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Trésors royaux du cabinet des médailles », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 17 et mardi 18 novembre. 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 7 novembre 1986 portant approbation des statuts du Fonds de garantie contre les actes de terrorisme.

● Du 14 novembre 1986 relatif à la vinification des raisins de table.

CONFÉRENCES

34, avenue Reille, 18 h 30 : « L'affirmation de soi » (professeur S.D. Varma).

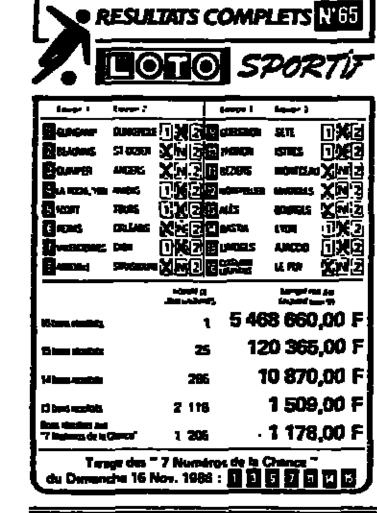
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 16 h 30 : « Ce que je crois » (Maurice Toesca).

Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, 17 heures : « L'évolution technologique » (A.-Y. Portnoff).

EN BREF

● **CONFÉRENCE : toxicomanie et SIDA.** – Après la réunion des représentants de l'OMS chargés du problème du SIDA, du 12 au 14 novembre à Berlin, pour étudier les questions spécifiques posées par l'épidémie dans le milieu des toxicomanes, l'association AIDES organise une conférence publique sur « SIDA et toxicomanie » le mercredi 19 novembre. Participants : Dr R. Ancelle (Centre collaborateur de l'OMS sur le SIDA) Dr D.. Boubilley (Centre Marmottan), M. Michel Bastard (association Aurore), Dr Espinoza (hôpital pénitentiaire de Fresnes), Dr Ingold (Institut de recherche en épidémiologie et pharmacodépendance), Dr Jacob (service des soins pour toxicomanes, CHS de Metz). La conférence sera suivie d'un débat. Elle aura lieu à 20 h 30 à la Domus medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e.

★ AIDES. Association pour l'entraide, la recherche et l'information sur le SIDA. BP 759. 75123 Paris Cedex 03. Renseignements : 42-77-13-23. Permanence : 42-72-19-99 (19 heures-23 heures).



● **EMPLOI JEUNES : Le téléphone vert.** – Les employeurs qui embauchent des jeunes de seize à vingt-cinq ans bénéficient d'une exonération de 25 % des cotisations patronales de sécurité sociale. Cette exonération est portée à 50 % des cotisations pour toute embauche de jeunes sortant de formation et à 100 % des cotisations pour toute embauche de jeunes avec contrat de six mois, deux ans ou de durée indéterminée permettant d'améliorer sa qualification et de l'adapter aux besoins de l'entreprise. L'employeur, en ce dernier cas, est de surcroît remboursé des frais de formation à raison de 50 F de l'heure. Jusqu'au 21 novembre, la préfecture de l'Ile-de-France lance une opération « Emploi des jeunes » en Ile-de-France. Jeunes et futurs employeurs pourront obtenir des renseignements en composant un numéro de téléphone vert (le 05 026 026) ou en se rendant dans l'un des dix points d'accueil (à Paris, le CIDJ, 101, quai Branly, 75015 et « Point Jeunes », 50, rue de Malte, 75011), ouverts de 10 heures à 17 heures, jusqu'à 20 heures le jeudi 20 novembre.

● **SÉMINAIRES : l'emploi et l'industrie.** – L'Institut d'études politiques de Paris organise les 24, 25 et 26 novembre un séminaire : « Quelle formations pour quels emplois ? Politique industrielle et politique de l'emploi, répercussions sur la demande de formation ». Parmi les thèmes abordés au cours de cette formation : « Situation et perspectives de l'emploi en France », « Le redéploiement industriel », « Qualifications et politiques de formation », « La stratégie des groupes » (Saint-Gobain, Peugeot...) « Le développement régional et la formations des hommes », avec pour exemples les régions Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne et Ile-de-France.

Inscriptions : Institut d'études politiques de Paris, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-60-39-60.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Bernadette LAVAUD
et
Philippe CROISY

sont heureux d'annoncer la naissance de

Thibaud.

Mariages

– Narbonne. Gamaches. Alger.

Pierre BAILLET
et
Marie-France GIBERT

font part de leur mariage.

Consulat de France, Alger le 17 novembre 1986.
App. 655, bât. 29,
Cité Mohammadia el Harrach.

Décès

– Mme Dominique Bertier,
M. et Mme Antoine Bertier,
Hélène, Tanguy, Domitille,
M. et Mme Matthieu Bertier,
Timothée, Augustin,
M. et Mme Thomas Bertier,
Astrid,
M. et Mme Benoît Fagart,
Pauline,
M. et Mme Luc Bertier,
Mme Antoine Bertier,
Mme Henry de Geuser,

font part du rappel à Dieu de

Dominique BERTIER,

survenu le 14 novembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 novembre, en l'église de Gif-sur-Yvette (Essonne), à 11 heures, et sera suivie de l'inhumation, à Russy (Calvados), à 16 heures.

– La SEPAIC, Société d'édition et de promotion agro-alimentaires, industrielles et commerciales,
Et son conseil d'administration,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Dominique BERTIER,
secrétaire général
de la société depuis 1977.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de COGEMA et de ses filiales,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

Georges BESSE,
président d'honneur de COGEMA,

lâchement assassiné, le 17 novembre 1986.

(Lire page 34.)

– Mme Pierre Breillat,
Ses enfants et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BREILLAT,
ancien élève de l'Ecole des chartes,
membre de l'Ecole française de Rome,
conservateur en chef honoraire
de la bibliothèque municipale
de Versailles,
officier de la Légion d'honneur,

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Versailles, le 12 novembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

19, rue du Peintre-Lebrun,
78000 Versailles.

– Mme Jean Cherrière,
née Anne Le Menestrel,
et ses enfants, Damien et Marion,
Mme Dominique Cherrière
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Richard Hélie
et leur fils,
M. et Mme Mickaël Hoffmann-Hervé
et leur fils,
M. et Mme Sidibé,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean CHERRIÈRE,

leur époux, père, grand-père et beau-père.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 novembre 1986, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Chêne, à Viroflay (Yvelines), et sera suivie de l'inhumation, à Saint-Romans (Isère), le jeudi 20 novembre, à 10 h 30.

5, rue du Docteur-Roux,
78220 Viroflay.
Le Bois de Claix,
Saint-Romans,
38160 Saint-Marcellin.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de Jean Moulin et fils SA et de Moulin et associés,

ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jean CHERRIÈRE,

survenu le samedi 15 novembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 novembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Chêne, à Viroflay (Yvelines), suivie de l'inhumation le lendemain, à Saint-Romans (Isère).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Coulardeau,
Ses enfants,
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. James COULARDEAU,
administrateur civil hors classe
au ministère de l'intérieur,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 14 novembre 1986.

– Jean et Thérèse,
ses parents,
Isabelle,
sa femme,
Emmanuel et Pierre,
ses fils,
La famille Gomel
Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 12 novembre 1986, de

Jean-Jacques FRANC,

survenu dans sa quarante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Trébeurden, le mardi 18 novembre, à 14 h 30.

6, rue de Kerellec,
22560 Trébeurden.
77 *bis*, voie des Fusillés,
55000 Bar-le-Duc.

– M. et Mme Jean-Claude Galey,
Hadrien et Célia,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Galey,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Aubry, Coupé, Lavauzelle, Lemoine et Pesnel,

ont la douleur de faire part du décès de

Robert GALEY,
ancien vice-président
de la Chambre syndicale des métiers
d'art et du luminaire,
chevalier dans l'ordre du Mérite,

survenu le 16 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

6, rue des Fossés-Saint-Bernard,
75005 Paris.

– Janine et Jacques Badoz,
Béatrice et Claude Lambling,
Noële et Max Thibault,
ses enfants,

Armelle et Albert Badoz-Ruoso,
Hélène et Yves Lambling,
Blandine et Daniel Stringer,
Claire Lambling,
Dominique et Jean-Marc Maurice,
Martine et Joël Thibault,
Pierre-Antoine Badoz,
Anne et Eric Herzog,
Marc et Christophe Lambling,
Jean-Claude et Pascal Thibault,
ses petits-enfants,

Julien, Camille, Jonathan, Léa, Quentin, Mélissa et Daniel-Guillaume,
ses arrière-petits-enfants,

Les familles Basquin, Chaumier, Contamin, Degrémont, Heusch, Lambling, Lichtenberger, Priestley, Regnault, Renard, Reussner, Schoen, Sprecher, Wagner,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André LAMBLING,
professeur honoraire
à la faculté de médecine,
ancien médecin de l'hôpital Bichat,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie de médecine,

survenu le 11 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 18 novembre, au cimetière de Flins-Neuve-Eglise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Greuze,
75116 Paris.

– Notre mère

Cécile LLORENS

a rejoint notre père

Maurice GRIMAUX

dans la Vie éternelle.

De la part de :
M. et Mme P. Sala,
M. et Mme J. Grimaux,
M. et Mme P. Sandt,
M. et Mme H. Grimaux,
M. J.-P. Grimaux
M. et Mme G. Becquart,
Leurs enfants et petits-enfants,

« Tout ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à Moi que vous l'avez fait. »

1er novembre 1986.

– Mme Esther Mehrez,
Mme Robert Mehrez,
M. et Mme Henri Michower,
M. Claude Mehrez,
M. et Mme Zaco Khaski,
M. et Mme D. Sasson,
Sa famille et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert MEHREZ.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 novembre 1986.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Parent-de-Rosan,
75016 Paris.

– M. Lionel Monod,
son époux,
Le docteur et Mme Michel Mathieu,
M. et Mme Sylvain Monod,
ses enfants,
Emmanuel, Olivier, Magali, Julie, David,
ses petits-enfants,
M. Michel Huckendubler,
M. et Mme Jean-Claude Huckendubler,
ses frères et sa belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lionel MONOD,
née Magali Huckendubler,

survenu le 15 octobre 1986.

L'inhumation, au cimetière de Saint-Aubin-sur-Gaillon, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

119, rue de la Pompe,
75016 Paris.
7, allée de la Génetrière,
78620 L'Etang-La-Ville.
8, rue de Montevideo,
75116 Paris.
15, rue Gutenberg.
75015 Paris.
332, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– Lyon. Paris. Dijon.

Le bâtonnier André Perret-Gayet,
Marie-Claude et Henri Smouts,
Jean-Pierre Perret-Gayet,
Martine et Daniel-Jean Verne
et leur fille, Alexandra,
M. André Puvis de Chavannes,
ses enfants,
petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
M. Louis Perret,
Le capitaine de vaisseau
et Mme Paul Remy
et leurs enfants,
Françoise et Jacques Molinat
et leurs enfants,
Jacqueline Remy
et ses enfants,
Les familles Gayet, Pasquet, Perret, Gauthier,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André PERRET-GAYET,
née Hélène Gayet,

survenu le 15 novembre 1986.

Les obsèques auront lieu à Lyon, en la basilique Saint-Martin d'Ainay, le mercredi 19 novembre, à 10 h 30.

Priez pour celle qui a tant aimé les siens.

– Mme Marcelle Pomier,
Ses enfants et son petit-fils,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Auguste POMIER,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 10 novembre 1986, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Saint-Chamant, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Loubejac, 15140 Saint-Chamant.
128, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Viroflay.

Mme Robert Pont,
son épouse,
Roger et Marie-Claire Finkel,
Bernard et Anik Pont
et leurs enfants,
Jacques et Marie-Pierre Pont
et leurs enfants,
Jean-Pierre Pont,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Pont,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Garnal,
Le docteur et Mme Jacques Garnal,
leurs enfants et petits-enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès du

général de division (CR)
Robert PONT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de la valeur militaire,

rappelé à Dieu, le 16 novembre 1986, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 novembre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Chêne, rue Rieussec, à Viroflay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Jean-Rey,
78220 Viroflay.

[Né le 11 novembre 1908 à Constantine (Algérie) et ancien élève de Polytechnique, Robert Pont a fait une grande partie de sa carrière militaire dans le génie. Après l'armistice durant la seconde guerre mondiale, il a appartenu au corps franc Pommiès des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Il a notamment commandé le génie du corps d'armée de Constantine en 1956. En 1961, il a commandé le génie de la 1re région militaire à Paris avant d'être nommé, avec le grade de général de division, inspecteur technique des bâtiments et travaux publics.]

– M. et Mme Robert Veil,
M. et Mme Roger Wahl,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard WAHL,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président-directeur général
des grands magasins
A Saint-Jacques de Reims,

survenu en son domicile, le 8 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Reims.

46, rue Saint-Charles,
78000 Versailles.
17, rue du Coteau,
91570 Bièvres.

– Mme Faigla Wartski,
son épouse,
M. et Mme Louis Wartski,
M. et Mme Jonathan Senby,
ses enfants,
Sonia et Yonel Wartski,
Myriam et J.-P. Bragière,
Sara et Alexandre Senby,
ses petits-enfants,
Charlotte Bragière,
son arrière-petite-fille,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Alter WARTSKI,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 19 novembre 1986, à 11 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Lise, Françoise, Gérard et Michel London,
Toutes leurs familles,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient chaleureusement tous ceux qui, en France et dans le monde, ont témoigné à

Artur (Gérard) LONDON

leur affection.

Anniversaires

– Il y a sept ans, le 15 novembre 1979,

Sandra HIPSZMAN

nous quittait subitement.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

– Que les amis fidèles au souvenir de

Catherine TROCARD

aient une pensée pour elle en union avec la messe dite à son intention.

Grenoble. Ecully.

Erratum

– La messe à la mémoire de

Guy MADIOT

sera célébrée le jeudi 20 novembre, à 19 heures (et non à 9 heures), en l'église Notre-Dame-du-Travail, 36, rue Guilleminot, à Paris-14e

Communications diverses

– Une « table ronde » avec le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, Jean Lacouture et Filipe Navarro aura lieu le jeudi 20 novembre, à 20 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain. Miguel Angel Estrella parlera de son livre *Musica para la Esperanza - conversaciones con Jean Lacouture*, et jouera accompagné d'autres musiciens. Renseignements : 42-22-97-60.

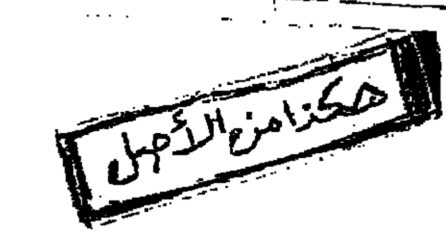
Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-II, jeudi 20 novembre, à 15 heures, appartement Décanal, M. Jacques Charrier : « Alfred de Falloux (1811-1886). Etude de sociologie historique du dix-neuvième siècle. »

– Université Paris-X-Nanterre, samedi 6 décembre, à 10 heures, UER de sciences juridiques, bâtiment F, salle des Actes, M. Hervé Rony : « La notion de service public de la télévision en France (loi du 29 juillet 1982 modifiée) sous la présidence de M. Jack Lang. »

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 59 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses ... 65 F
Renseignements : 42-47-95-03







SECTEURS DE POINTE

LES NOUVEAUX ESPACES

Développant ses activités Essais, la Société Européenne de Propulsion recherche pour son Centre de VERNON (27)

DIRECTEUR DE TIR

Il assurera la responsabilité d'une installation d'essais : intégration des moyens, organisation et exploitation. Réf. 408/86

ADJOINT AU DIRECTEUR DU TIR

Il prendra en charge la préparation et l'intégration des moyens nécessaires à l'exécution de l'essai. Réf. 407/86

INGENIEUR ESSAIS

Il participera à l'exploitation (analyse et synthèse) des essais d'ensembles propulsifs. Réf. 406/86

RESPONSABLE DE MESURES-COMMANDES

Il sera responsable de la définition des moyens à mettre en oeuvre, du traitement des données de mesures et de l'édition des résultats. Réf. 375/86

Ces postes passionnants nécessitent une formation d'ingénieur grande école, une grande disponibilité, du caractère, un goût pour l'aventure... spatiale.

Vous voudrez bien adresser lettre, CV et prét. en rappelant la réf. du poste choisi à SNECMA - Département Encadrement 2, bld Victor - 75724 PARIS Cedex 15.



SYSTEMES EXPERTS

Responsable étude - développement

Un Groupe Français de tout premier plan, propose à un candidat de valeur la direction d'une équipe d'étude-développement, travaillant dans le domaine des systèmes experts (et également des réseaux informatiques industriels).

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école, ayant 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de l'informatique industrielle et/ou de l'automatisme et ayant déjà assumé la responsabilité de directeur de projets.
Il sera motivé pour développer ses connaissances en intelligence artificielle, mais nous recherchons moins un "spécialiste" qu'un candidat capable :
- d'animer une équipe,
- d'élaborer une politique coordonnée et cohérente de développement de ces techniques et d'assurer la diffusion des connaissances dans ce Groupe,
- de gérer son laboratoire.

Poste attractif pour candidat ayant de solides aptitudes au management, conjuguées à un haut niveau technique, à la fois innovateur et réaliste, animateur et pédagogue.

Poste à Compiègne.

Ecrire sous réf. JT 224 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



VIVEZ L'INDUSTRIE CHEZ THOMSON LCC

Implantée tant en France qu'à l'étranger, THOMSON LCC, filiale de THOMSON COMPOSANTS, avec un C.A. d'1 milliard de Francs (dont 50 % à l'export) compte parmi les leaders mondiaux dans le domaine des composants passifs.

Un effectif total de 3.000 personnes, 7 unités autonomes intégrant chacune bureaux d'études et services de fabrication, un environnement de haute technologie ainsi qu'une politique d'investissements soutenue, nous rendent particulièrement adaptables aux besoins du marché.

Afin de conforter nos équipes, nous souhaitons intégrer pour l'une de nos principales unités, un

RESPONSABLE MAINTENANCE

Rattaché au chef du service "Logistique de production", vous aurez pour mission d'organiser et de gérer la maintenance d'un centre d'études et de fabrication de 400 personnes. A ce titre, vous serez chargé de :
- superviser une vingtaine de personnes en étant attentif à l'évolution des méthodes, de la gestion et des hommes,
- assurer le bon fonctionnement des moyens de production par la définition d'une maintenance préventive des installations automatiques et le suivi rigoureux des programmes d'entretien traditionnel,
- garantir la fiabilité des outillages existants et apporter votre concours à la conception des outillages neufs.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR diplômé Grande Ecole (ENSAM par exemple) possédant de très bonnes connaissances en électrotechnique et justifiant d'une expérience professionnelle de 4 à 5 ans. (Réf. 91377/LM).

INGENIEUR FABRICATION

Rattaché au chef du service "Fabrication" et animant des responsables d'ateliers, vous aurez à :
- assurer l'évolution et la rationalisation de tous les moyens de fabrication par l'amélioration constante de leur utilisation en continu,
- établir les modifications d'organisation permettant d'accroître l'efficacité des ateliers à travers la recherche de gains de productivité et le contrôle des paramètres coût/délais/qualité,
- assister les responsables "qualité" dans l'amélioration permanente des composants produits.

Cette mission conviendrait à un INGENIEUR généraliste à dominante céramique électrotechnique (ENSAM, ECAM, ICAM...) justifiant d'une expérience professionnelle de 2 à 3 ans minimum. (Réf. 91378/LM).

Les deux postes sont basés à BEAUNE, en Bourgogne.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'écrire - en précisant la référence du poste choisi - à Jacques CROUIGNEAU - Chef du Service des Affaires Sociales - LCC - 74 route de Savigny - BP 18 - 21201 BEAUNE CEDEX.

THOMSON COMPOSANTS

Puissant groupe international du secteur des métaux non ferreux, disposant en France de plusieurs sites de production, recherche pour l'une de ses unités

Ingénieur méthodes et études industrielles

Adjoint du responsable de l'une des divisions, il prendra en charge la fonction Progrès au travers de l'amélioration des méthodes et des procédés de fabrication, de la modernisation et l'automatisation des équipements. Il sera assisté pour cela d'une petite équipe.
Ingénieur mécanicien diplômé (AM, IDN, INSA...), il possèdera une première expérience soit études, soit production, soit travaux neufs, d'environ 3 ans.
La réussite dans ce poste constituera un tremplin pour une évolution ultérieure dans le groupe.

Poste région agréable centre-ouest.

Ecrire sous réf. MW 227 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

informatique industrielle

DE LA TECHNIQUE A LA FORMATION POUR DES informaticiens temps réel industriel 200 000 F +

Ingénieur diplômé (grande école, maîtrise, ...) vous avez une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la conception et la réalisation d'applications industrielles sur mini-ordinateurs (DEC, BULL SEMS, HP), la mise en oeuvre et la réalisation de réseaux téléinformatiques, ou l'élaboration de chaînes de capteurs et actionneurs.
Vous souhaitez partager cette expérience, et développer votre sens des contacts humains et de la pédagogie.
En devenant PROFESSEUR dans l'un de nos Centres de BREST ou BORDEAUX-BEGLES, vous animerez nos stages de formation professionnelle destinés à des adultes (futurs Analystes-Programmeurs), en bénéficiant d'importants moyens techniques et d'une formation pédagogique de haut niveau.
L'AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes, organisme national tourné vers les technologies nouvelles et les métiers d'avenir, ce sont 10 000 personnes et 150 établissements sur toute la France. Notre vocation est d'aller au-devant des besoins de l'entreprise, par la spécialisation de notre personnel, l'innovation pédagogique et des supports techniques très avancés.

Nous attendons votre candidature manuscrite (avec CV et prét.) adressée à Madame LEBOUCHER - CPTA/AFPA - Avenue Félix-Gouin, B.P. 84, 13803 ISTRES Cedex. Tél. (16) 42 56 17 49.



Automates programmables : une technologie d'avance pour aller plus loin.

Groupe Industriel français (13 établissements et filiales, 1800 personnes, partenaire industriel d'un des leaders mondiaux dans le domaine des automates programmables), nous développons et fabriquons des équipements électriques, électroniques et des systèmes. Nous recrutons, pour assurer l'expansion de nos systèmes automates programmables auprès d'une clientèle de grands utilisateurs incorporateurs et installateurs des :

CHEF DE VENTE-SYSTEME réf. 13/UN

Vous animez une équipe d'Ingénieurs de vente-système basée à Paris. Vous êtes vous même le premier de ces vendeurs. D'autre part vous assistez nos ingénieurs de vente-système en Province dans la conclusion des affaires les plus importantes. Diplômé d'une école d'ingénieur 5 à 6 ans d'expérience vous ont permis de maîtriser la technique et le marché des automates programmables. La pratique de l'anglais est indispensable dans le cadre de vos relations avec nos partenaires industriels.

INGENIEUR DE VENTE-SYSTEME réf. 12/UN

Vous visitez notre clientèle et vous lui proposez des solutions adaptées à ses besoins. Autonome, vous avez une expérience technique ou commerciale en milieu industriel. Les postes sont basés en banlieue Nord de Paris et en Alsace. (pour ce dernier poste, vous êtes originaire de la région et en connaissez le tissu industriel).

INGENIEURS SUPPORT TECHNIQUE réf. 14/UN

Vous intervenez auprès de nos clients une fois le contrat conclu et ce jusqu'à la mise en place définitive des systèmes.
Diplômé d'une école d'ingénieur, vous avez une première expérience de 2 à 3 ans dans le bureau d'études d'un installateur. Ce poste est basé à 60 km au Nord de Paris.

Contactez-nous pour un rendez-vous, en nous adressant votre dossier de candidature, sous la référence choisie, à Mors, Direction des Ressources Humaines et de la Communication, 4 avenue Vélasquez, 75008 Paris.

MORS AUTOMATISMES INDUSTRIELS

Ingénieur Chimiste, évoluez avec une mission technico-commerciale dans un environnement de haute technicité !

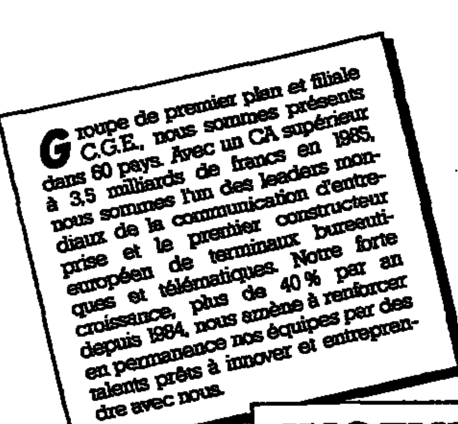
Important fabricant du secteur de la para-chimie, voici ce que nous vous proposons :
- Evoluer dans un secteur technique de pointe,
- avoir pour interlocuteurs des industriels de très haut niveau,
- répondre aux problèmes techniques de nos clients en appportant les solutions adaptées.

Pour mener à bien votre mission, vous travaillez en relation avec notre Bureau d'Etudes, nos techniciens et bénéficiez de notre savoir-faire reconnu sur le marché.
Vous êtes un jeune ingénieur chimiste, possédant 2 à 3 ans d'expérience dans le secteur de la chimie ou de la para-chimie. Vous parlez anglais couramment et acceptez des déplacements sur la France entière de courte durée.
Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Média-System (réf. 1275), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

SECTEURS DE POINTE



TELIC ALCATEL


Groupe de premier plan et filiale C.G.E., nous sommes présents dans 60 pays. Avec un CA supérieur à 3,5 milliards de francs en 1985, nous sommes l'un des leaders mondiaux de la communication d'entreprise et le premier constructeur européen de terminaux bureautiques et télématiques. Notre forte croissance, plus de 40 % par an depuis 1984, nous amène à renforcer en permanence nos équipes par des talents prêts à innover et entreprendre avec nous.

DIVISION COMMUNICATION

Avec nos outils et moyens d'aide à la conception, ainsi que nos propres équipes de VLSI, nous développons à STRASBOURG des autocommutateurs privés, des systèmes d'intercommunication et le fameux terminal télématique MINITEL.

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

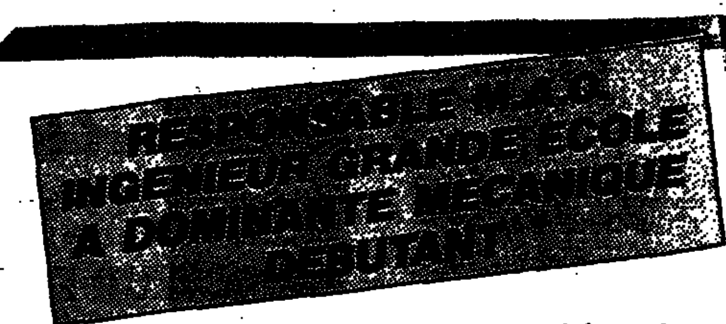
DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.



Créatifs et impliqués, si vous êtes intéressés par le développement de nos projets, merci d'adresser votre C.V. sous réf. 418A à Bernard CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines. Telic Alcatel - 206, route de Colmar 67023 Strasbourg Cedex.



Un Groupe industriel français de forte notoriété cherche pour un Etablissement situé à 100 km de Paris environ un ingénieur débutant.

Il prendra en charge la réorganisation de la maintenance des ateliers de conditionnement (machines à haute cadence robotisée) et le développement des moyens informatiques existants et performants - afin de détecter, de prévenir et d'analyser les défaillances des matériels et d'améliorer la productivité de l'atelier.

Ce poste convient à un jeune ingénieur intéressé par la mécanique et l'informatique, capable de travailler de manière autonome pour évoluer ensuite vers un poste de responsabilités et d'encadrement.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence 2477-M, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

Ingénieurs Logiciel

Chez DIGITAL, le DÉPARTEMENT LOGICIEL est constitué de femmes et d'hommes, ingénieurs ou universitaires, ayant 4 à 10 ans d'expérience de l'informatique dans des SSII, chez des constructeurs ou en tant qu 'utilisateurs. Ils interviennent auprès de nos clients, depuis l'analyse des besoins jusqu'à la mise en place de solutions. Selon vos goûts, vos compétences, votre expérience, plusieurs opportunités se présentent en région parisienne et à Lyon :

- **Ingénieurs systèmes** : VAX/VMS
- **Chefs de projets** : GESTION - TECHNIQUE - SCIENTIFIQUE
- **Spécialistes** : RÉSEAUX - GESTION DE DONNÉES - CFAO

Merci d'adresser vos C.V. et lettre manuscrite sous réf. MON318, à Marie-Claire SAN QUIRCE, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, *Service Recrutement, 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.*

Digital : un choix de société

digital

...ET VOS PROJETS RESPIRENT.

LE DEFI PERMANENT DES MARQUES MIR, LA CROIX, MINIDOU, REX, MAXINET, PERSAVON A LA CONQUETE DE LEURS MARCHES, C'EST L'AVENTURE PASSIONNANTE DE LESIEUR-COTELLE.

INGENIEURS CHIMISTES EXPERIMENTES

Diplômé(e) d'une Grande Ecole de Chimie, thèse appréciée, votre première expérience de 3 à 5 ans vous a permis de maîtriser les techniques modernes d'analyse et d'asseoir vos compétences en formulation. Aujourd'hui, vous recherchez un environnement dynamique pour épanouir votre potentiel.

Notre Centre de Recherche, situé en région parisienne, poursuit son expansion, et nous souhaitons confier à des INGENIEURS CHIMISTES EXPERIMENTES, des projets de développement sur notre gamme de produits d'entretien ménagers à créer.

Au sein d'une équipe jeune et mobilisée, vous bénéficierez d'une réelle autonomie.

Vous êtes de ceux qui savent allier recherche et réalité : vous aurez ainsi des contacts permanents avec le Marketing, la Production, les Achats... Venez partager avec nous vos ambitions, vos attentes et votre enthousiasme.

Votre réussite vous permettra d'évoluer vers d'autres fonctions dans l'entreprise.

Anglais indispensable.

Adressez-nous votre lettre manuscrite, CV + photo en précisant la réf. : 229, à LESIEUR, Présélection des Cadres, 122 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne.

GROUPE LESIEUR

SUD-EST
VALLEE DU RHONE

700 PERSONNES
TECHNOLOGIE DE POINTE

Cette Société ayant une forte image de marque dans la conception, la réalisation et la maintenance d'équipements automatiques et de systèmes électroniques et mécaniques de haut de gamme, crée le poste de

Directeur de production

En prise directe avec le Directeur Général, ce manager sera le patron des services ordonnancement, achats, méthodes, production, qualité : soit en tout 300 personnes.

Il devra définir notamment la politique des investissements, conforme à l'évolution des produits et des technologies.

Le poste requiert un cadre de production très confirmé ayant déjà eu une expérience (de 10 ans minima) de direction industrielle.

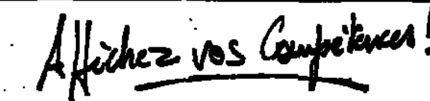
Ingénieur A et M ou équivalent, il doit être à l'aise dans des activités électromécaniques de petites séries.

La rémunération est en ligne avec l'exigence des responsabilités assumées.



Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite, photo, CV et prétentions, sous référence 308 M en précisant un numéro de téléphone à : Guy POSTEL, BP 19, 06480 LA COLLE SUR LOUP, qui s'engage à traiter confidentiellement votre dossier.

Guy Postel



Société du Groupe ALIA, nous sommes spécialisés :
Automatisme - Robotique - I.A.
Télecom - Réseaux - Tps réel
Pour conforter notre pari technique, nous recherchons :

INGENIEURS D'ETUDES

(2 à 4 ans d'expérience)

INGENIEURS CONCEPTEURS

(Minim. 4 ans d'expérience connaissant l'une de nos activités)

Vous participerez au développement :
- De logiciels de base pour l'application d'images de synthèse (connaissance **Langage C ou FORTRAN**).
- D'automatisation de réclamations téléphoniques (connaissance ***Langage C et Assembleur 68020***).
- De systèmes de télécontrôle (connaissance **PASCAL et Assembleur 68020**).

Ingénieurs fortement *motivés*, parjez avec nous sur l'avenir !

Postes à pourvoir à Paris et en province.
Merci d'adresser votre dossier de candidature :
SIVAN - 10, Bld de Strasbourg - 75010 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
D'ACTIVITES SPATIALES
OUTRE-MER

recherche un

INGENIEUR INFORMATICIE TEMPS REEL

Cet ingénieur diplômé sera responsable de la qualité *logiciels de systèmes contrôle commande.*

Il aura 10 ans environ d'expérience des systèmes informa à base de mini et micro-ordinateurs et du control process.

Ces activités exigent rigueur et dynamisme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réfé 91382/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-75001 PARIS, qui transmettra.

SECTEURS DE POINTE

INGENIEUR MECANICIEN

BUREAU D'ETUDES

Important groupe français, fournisseur de biens d'équipement, travaillant en particulier à l'exportation, recherche un Ingénieur de formation Grande Ecole.

Vous disposez si possible *d'une première expérience, en* études de mécanique lourde car nous vous confierons des responsabilités opérationnelles, à la fois humaines et techniques.
Basé en Métropole Lilloise, ce poste appelle des déplacements.
La pratique courante de *l'anglais est indispensable.*
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 61024 à Contesse Publicité - 16, place du Gal-de-Gaulle, 59800 Lille, qui transmettra.

CONTESSE



MATRA DATASYSTEME, constructeur informatique proposant une large gamme de solutions dans les domaines de haute technologie, poursuit son expansion dans l'industrialisation de ses nouveaux produits.

Au sein du département Gestion de Projets, nous renforçons nos équipes du Bureau Industriel et recherchons : (H/F)

Ingénieur Méthodes « Technologie »

Vous aurez pour mission d'optimiser le prix de revient des fabrications. A 30 ans environ, vous avez une formation d'ingénieur et 3 à 5 ans d'expérience dans une entreprise de composants intégrés, avec technique d'assemblage sur cartes et utilisation des technologies VLSI. Vous voulez élargir le champ de vos responsabilités dans une équipe qui a un projet captivant. (Réf.1405/T)

Ingénieur Méthodes « Système »

Vous aurez la responsabilité de l'industrialisation des systèmes MATRA DATASYSTEME. Ingénieur (Arts et Métiers ou filière CNAM), vous avez une solide expérience en Bureau d'Etudes ou des Méthodes sur des systèmes complexes et une bonne connaissance des problèmes de fabrication. Vous savez travailler en équipe. (Réf.1406/S)

Nous sommes en phase de développement rapide et nous attendons beaucoup des ingénieurs qui nous rejoindront : engagement, professionnalisme, efficacité, ... Ils trouveront chez nous un environnement passionnant qui répondra à leurs aspirations professionnelles.

Pour tous, nous exigeons une parfaite maîtrise de l'anglais. Le poste est basé à Bois d'Arcy; des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en indiquant la référence du poste choisi à notre Conseil **ACTIMAN - 20, rue Pergolèse - 75116 Paris** qui traitera votre demande avec la discrétion requise.

PARFRANCE ANNONCES

MATRA DATASYSTEME

L'INFORMATIQUE SIGNEE MATRA



Notre nom vous est sans doute familier ; nous sommes le N°1 mondial de la technologie du chauffage et de la climatisation.
Notre filiale française, CARRIER SA, adapte et conçoit, pour l'ensemble du marché européen, une large gamme de matériels. Elle souhaite renforcer son potentiel technique et désire intégrer un

JEUNE INGENIEUR, CHEF DE PROJETS

EN SYSTEMES DE REGULATION ET DE CONTROLE ELECTRONIQUES

Interface entre nos services techniques et commerciaux et les électroniciens américains (1/3 de votre temps aux USA), vous définissez les spécifications techniques des modules électroniques de régulation et de contrôle, en développez les algorithmes, définissez les protocoles de test, conseillez les achats pour l'homologation des fournisseurs européens de composants. Vous pratiquez les normes et codes européens.
Agé d'au moins 28 ans, diplômé d'une bonne école d'électronique ou d'automatique (AM, ISEP, ISEN, Brest, Angers, Toulouse...) vous avez l'expérience de l'étude et de la réalisation de systèmes de contrôle et de régulation électroniques, de préférence dans le conditionnement d'air ou dans des affaires industrielles internationales proches de la réfrigération, de l'automobile, de la machine-outil, du process industriel...
Vous êtes bilingue français/anglais et pouvez voyager.
Le poste est basé à Lyon.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 509M à notre Conseil qui vous garantit une totale confidentialité.

SODERHU,
22 rue Saint Augustin,
75002 PARIS.



DESSEIN

Notre Société (1 200 personnes) leader dans le domaine de l'ingénierie de la communication technique (documentation technique, maintenance informatisée, audiovisuel), recherche un

INGENIEUR D'APPLICATION

FORMATION ESIEA OU EQUIVALENT

Désirant mettre à profit ses **aptitudes commerciales** pour développer des affaires liées aux activités **VIDEOTEX** dans le domaine de la communication de bases de données techniques par MINITEL. Il assurera le suivi technico-commercial depuis l'étude de faisabilité jusqu'à l'élaboration du cahier des charges.

Outre ses compétences techniques confortées par une expérience d'environ 2 ans en télétraitement et une bonne connaissance des serveurs, des banques de données et des langages d'interrogation, il saura être à l'écoute des besoins de nos clients et travaillera en collaboration étroite avec les chefs de projets chargés de la réalisation et de l'exploitation de ces affaires.

La connaissance de l'anglais serait très appréciée.

Le poste est basé en proche banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 4434, à

MEDIA PA **71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.**

IMPORTANTE BANQUE ETRANGERE
située Paris 8ème, équipée de 2 IBM 4341-2 et L4G
recherche un

CHEF DE PROJET CONCEPTEUR

DE FORMATION GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT

Il possédera au moins 4 ans d'expérience en informatique bancaire, de préférence en milieu **CAMBISTE.**

Diplômé en gestion/Maths financières, il prendra en charge un projet important d'informatisation des activités TITRES de la Banque.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite, photo et C.V. à notre Conseil en Recrutement



ALPHA SELECTION

G. RONDET - 2, *rue de Constantinople* - 75008 PARIS

F.R.

Hoechst High Chem

Comptant parmi les toutes premières filiales de HOECHST dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards, dont près de la moitié provient de notre production.
4 usines et un centre de recherches fabriquent et développent une large gamme de produits spécifiques.
Notre usine de Cuise Lamotte, proche de Compiègne (60) souhaite, pour répondre à l'évolution de ses structures, pourvoir un poste en production.

Ingénieur «Procédés»

Pour l'ensemble du Département Auxiliaires Textiles et Tensio Actifs (trois unités de fabrication dont deux multi-produits), il aura à mettre au point les fabrications nouvelles et à transposer au stade industriel les procédés nouveaux.
Ce poste très évolutif peut intéresser un Ingénieur Chimiste (et/ou Génie Chimique), d'environ 32 ans, ayant déjà une expérience industrielle en chimie organique et en chimie des polymères.
Ce poste implique la connaissance de l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 726 à la Société Française HOECHST - *Département des* Ressources Humaines, *Tour Roussel Hoechst, Cédex 3, 92080 Paris la Défense*

LA VOIE DE L'INNOVATION

Hoechst

DESSEIN



ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes *chimiques américains dans le domaine des spécialités* pour l'agriculture et l'industrie (C.A. mondial 2 milliards de dollars, *résultat net 141 millions de dollars en 1985*).

En France, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits (C.A. 2 milliards de FF en 1985).

Notre usine de Lauterbourg, située en Alsace au Nord de Strasbourg, comprend 4 unités de production et compte environ 630 personnes.

Le Laboratoire Contrôle *Qualité*, pour sa section *Développement Analytique*, recrute

Ingénieur développement Analytique H/F

Spécialisé en chimie analytique (DEA, Doctorat...). Il vous sera confié la modernisation des équipements analytiques dans le but d'améliorer la productivité du Laboratoire Contrôle Qualité.

Vous participerez à la mise au point du programme qualité de l'usine.

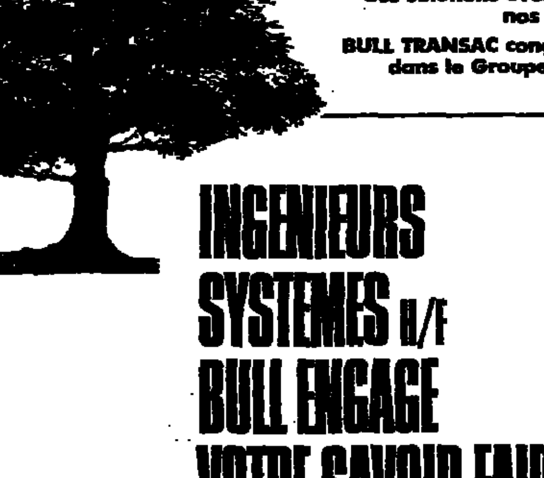
Votre anglais est opérationnel et vos qualités de contact vous permettent de communiquer efficacement. *Vous êtes ouvert à l'idée de mobilité nationale et* internationale.

Nous vous remercions d'envoyer C.V., photo + prétentions à Monsieur le Chef du Personnel Société ROHM AND HAAS FRANCE Port du Rhin - 67630 Lauterbourg

CONTESSE

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

BULL TRANSAC conçoit, développe et industrialise les produits bureautiques et serveurs dans le Groupe - 1 700 personnes dont 600 ingénieurs et cadres y collaborent.



INGENIEURS SYSTEMES H/F BULL ENGAGE VOTRE SAVOIR FAIRE

Ingénieur Système, vous êtes actuellement Responsable ou Ingénieur de Développement et les nouveaux systèmes informatiques vous passionnent. Vous souhaitez valoriser vos *compétences acquises dans la réalisation de produits* performants.

Avec nous, construisez l'avenir :
- *logiciels de base et transactionnels en environnement* UNIX,
- logiciels de bureautique distribuée et applications aux protocoles normalisés de messagerie électronique,
- bases de données relationnelles et L4G,
- logiciels de téléinformatique et de réseaux (DSA, SNA, ISO).

A titre de Spécialiste systèmes, vous contribuerez à la conception de nouveaux produits et réaliserez vos projets au sein de groupes de travail entreprenants.

Ingénieur informaticien de formation, vous disposez d'une première expérience techniquement comparable et vous êtes désireux de saisir les réelles opportunités de carrière que nous vous offrons dans un secteur d'activité très porteur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, photo, CV et prétentions) sous réf. M 1811 à Michèle Corbineau - BULL Transac
7 rue Ampère - 91343 Massy Cedex



SOURCES

SECTEURS DE POINTE

INGENIEUR DE VENTE BENSON

La noblesse d'un métier

Société leader sur le marché de l'informatique graphique, nous concevons, développons et commercialisons dans le monde entier un matériel performant d'aide au Dessin Assisté par Ordinateur : traceurs toute gamme, digitaliseurs...

Vous êtes ingénieur de formation et vous avez une première expérience de la vente dans le marché informatique.
Vous avez envie de poursuivre ce challenge avec nous dans un marché qui explose, qui s'ouvre en permanence sur de nouveaux clients, de nouveaux produits.
Dans ce contexte où nous nous développons toujours plus vite, nous sommes pressés de vous rencontrer pour pouvoir satisfaire votre envie de vendre nos produits et combler les besoins urgents de nos clients et partenaires dans la distribution, la CAO/DAO.
Postes basés en Région Parisienne. Rémunération fonction de l'expérience (fixe et variable), à laquelle s'ajoutent voiture et remboursement de frais.
Si la perspective vous séduit de rejoindre cette force de vente que le marché nous envie, adressez rapidement CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. MO/1811, à la Direction du Personnel BENSON, 1 rue Jean Lemoine, BP 113, 94003 CRETEIL Cedex.

Entrer chez Benson, c'est participer à l'aventure de l'infographie.
Entrer chez Benson, c'est développer son potentiel dans le groupe Schlumberger.

BENSON
Schlumberger

média-system

Avec nous, venez batir !

Grand promoteur immobilier, nous développons des opérations diversifiées (logements, industrie, tertiaire) et cherchons pour Paris de

jeunes ingénieurs,

avec une première expérience proche du bâtiment, pour leur apprendre notre métier, au sein d'une petite équipe dynamique. Vous commencez par sa pierre angulaire : la prospection foncière, qui exige autonomie et sens des responsabilités ; vous étudiez le marché, proposez des programmes étayés, négociez les achats. (réf. 4918 LM).

Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire.



MEMBRE DE SYNTEC

Conduire des projets informatiques au succès

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

Concrétiser les recommandations de nos consultants en intégrant les aspects délais, coût et qualité ; animer l'intervention de vos divers interlocuteurs : ce sera la mission confiée aux chefs de projet que nous recherchons.

Autonomes, tourné(e)s vers l'opérationnel, ce sont des professionnel(le)s mobiles, disponibles, doué(e)s pour les contacts et la coordination.

Vous avez une formation supérieure, 2 à 4 ans d'expérience en informatique de gestion, acquise par exemple en milieu bancaire. Vous souhaitez intégrer une équipe jeune et promise à un développement important.



Pour information complémentaire, appelez "Contact-téléphone" au (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) ou adressez votre candidature, avec rémunération actuelle, à Marie-Odile RIBATTO qui vous assure de sa totale discrétion
PEAT MARWICK - référence 930/60 M - Tour Fiat, cedex 16, 92084 Paris La Défense.

Organisation et Publicité

MAINTENANCE TECHNIQUE D'IMMEUBLES PARIS/LA DEFENSE

CONSEILLER TECHNIQUE AUPRES DU D.G.

Notre société, filiale d'un puissant groupe international, est spécialisée dans la maintenance technique d'immeubles-bureaux pour la plupart.

Votre mission consiste à assurer :
- *un audit de qualité sur les sites,*
- *le suivi des consommations énergétiques,*
- *la préparation des appels d'offres,*
- *les relations techniques avec les maîtres d'oeuvres pour les nouveaux bâtiments,*
- *le recrutement du personnel technique.*

Il s'agit donc d'une fonction de haut niveau susceptible d'intéresser un jeune ingénieur bien au fait des techniques d'électricité, climatisation, gestion technique centralisée.
Une première expérience (5 ans environ) en bureau d'Etudes ou de Conseil est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 508 LM à notre Conseil qui vous garantit une totale confidentialité.

SODERHU,
22, rue Saint Augustin,
75002 PARIS.



DESSEIN



CAP SOGETI SYSTEMES

La clef de notre réussite : le choix des meilleurs.

Avec 21 implantations sur toute la France, plus de 1000 personnes en régions, nous prévoyons de nous développer davantage.
Notre force : **la qualité** de nos services dans toutes les prestations intellectuelles liées à l'informatique ; la **décentralisation** des responsabilités ; notre capacité à répondre à la demande d'un marché très diversifié.
Nos atouts : le support, les méthodes, les outils d'un groupe performant.
Notre expansion nous conduit à rechercher, pour développer **nos implantations régionales,** des :

Directeurs d'agences

Vous êtes responsable de la définition de la stratégie commerciale et technique, de vos objectifs et de l'animation de vos collaborateurs.
Homme de terrain et de contact, vous êtes l'interlocuteur des décideurs de la région.
Bénéficiant d'une réelle autonomie opérationnelle, vous prendrez les décisions qui s'imposent pour développer votre agence.

Ingénieurs commerciaux

Responsable du développement de votre clientèle, vous avez le goût du challenge et le sens des responsabilités pour partir à la conquête de nouveaux marchés concernant l'ensemble de nos activités : conseil, grands projets, assistance technique spécialisée...

Diplômés d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous possédez une solide expérience professionnelle (dans le domaine commercial) acquise en SSII ou chez un constructeur
Postes à pourvoir à Annecy, Bordeaux, Brest, Caen, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Poitiers, Reims, Strasbourg, Toulouse, Valence.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à Françoise DOUTRIAUX, CAP SOGETI SYSTEMES, 14/20 rue Leriche, 75015 Paris.

média-system

CAP GEMINI SOGETI
premier groupe européen de services informatiques



LE CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

recherche, pour la cellule informatique de son **Corps d'Inspection,** un jeune collaborateur à fort potentiel :

AUDITEUR INFORMATICIEN

Après d'eventuels compléments de formation à la banque et aux techniques de l'audit, vous serez chargé d'apprécier l'organisation et la gestion des services vérifiés ainsi que la sécurité des moyens et des traitements. Un niveau de responsabilité élevé, une large autonomie d'action et des déplacements en province sont à prévoir.
L'intérêt du travail, les perspectives d'évolution et la rémunération sont motivants et à la hauteur des qualités professionnelles et de l'engagement personnel requis.
Il est demandé une formation supérieure ainsi qu'une expérience informatique de quelques années chez un constructeur, une SSII ou encore un utilisateur de gros systèmes centraux.
Adressez votre candidature (lettre manuscrite C.V., photo et prétentions) sous réf. LM 01 au CENCEP - Service du Personnel - 5, rue Masseran - 75007 PARIS. Discrétion assurée.

Organisation et Publicité

LES MOYENS DE RESTER LE PREMIER

Sur le marché MONDIAL STEIN HEURTEY conçoit, étudie, réalise et met en service des équipements thermiques industriels.
Pour rester le premier nous augmentons nos équipes et recherchons deux ingénieurs diplômés.

INGÉNIEUR PROJET

Vous intervenez avant la commande et avez le rôle de concepteur général de l'installation et de promoteur de celle-ci auprès du client. La négociation commerciale fait partie de votre fonction qui nécessite des déplacements à l'étranger. Vous avez une première expérience de 2 à 5 ans.

INGÉNIEUR DE MISE EN SERVICE

Vous participez aux essais et à la mise en service industrielle de nos installations comportant des automates et des systèmes de régulation centralisée.
Vous représentez notre Société sur les chantiers. Vous possédez un bon esprit d'analyse et de synthèse et disposez d'une mobilité totale.

Anglais indispensable, allemand apprécié.
Tout candidat à fort potentiel est assuré de trouver une évolution à sa mesure, au sein de notre Groupe, en France ou à l'étranger.

STEIN HEURTEY

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi à Martin DUVERNE STEIN HEURTEY BP 69, 91002 EVRY CEDEX.

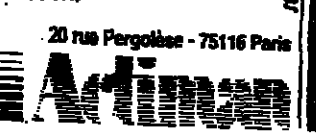
Deb's

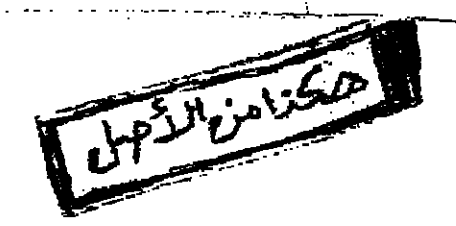
Jeune Société Informatique, filiale d'un Groupe français, nous concevons, fabriquons et distribuons des LOGICIELS DE TELECOMMUNICATION destinés à des applications très variées, dans différents environnements matériel et logiciel (micro, mini, grande informatique).
Pour renforcer notre équipe commerciale, nous recherchons plusieurs :

INGENIEURS COMMERCIAUX

Ils ont pour mission de lancer et d'animer la vente de nouveaux produits auprès de distributeurs, de centrales d'achat et de clients directs (grands comptes).
Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure (INGENIEUR ou ECOLE DE COMMERCE ou MIAGE...) ; au moins 3 années d'expérience de la vente dans un environnement micro-informatique ou logiciels applicatifs, en grands comptes ou chez des distributeurs (vente ou achat). Passionné de micro, vous voulez contribuer à l'émergence des produits communicants.
Nous vous offrons une réelle opportunité d'épanouissement professionnel.
Merci de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétention), en indiquant la référence 7330 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit la plus grande discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris





SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE



VIVEZ L'INFORMATIQUE DANS UN MILIEU SCIENTIFIQUE

Le département TRANSMISSION d'ALCATEL (4 400 personnes dont 850 ingénieurs et cadres) conçoit, développe et produit des systèmes de télécommunications sur supports physiques (cuivre et fibre optique) pour les liaisons terrestres et sous-marines, des équipements de transmission de données et des réseaux cablés de vidéocommunication.

Pour son **Service Informatique Technique** dont la mission consiste en l'étude et la mise en œuvre des méthodes et des moyens informatiques nécessaires au développement de ses produits, nous recherchons :

UN INGENIEUR APPLICATION CFAO

Ingénieur électronicien, vous êtes débutant ou bien possédez une première expérience. Vous souhaitez commencer votre carrière en participant à la mise en place de la CFAO (Schématique, simulation, circuit imprimé), outil essentiel pour l'avenir de l'industrie électronique.

Nous vous proposons de concevoir, réaliser (langages Pascal, C) et mettre en place des logiciels et des méthodes destinées à optimiser le travail des laboratoires d'études des divisions produits en terme de qualité, de délais et de coûts.

UN INGENIEUR GENIE LOGICIEL

Titulaire d'une maîtrise d'informatique, vous êtes désireux d'évoluer dans un milieu scientifique. Nous vous proposons :

- d'assurer le développement des outils logiciels utilisés par les laboratoires d'études et ce depuis les spécifications jusqu'aux tests (langage C sous UNIX),
- de rechercher les moyens d'améliorer la productivité et la fiabilité des développements de logiciels, utilisant les langages de spécification et l'intelligence artificielle.

Pour ces postes basés à Villarceaux (banlieue Sud de Paris), merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à P. DORE, ALCATEL département Transmission, BP6 Nozay 91620 LA VILLE DU BOIS.





Ingénieur consultant expérimenté en GPAO

Notre Division de Conseil Industriel recherche un ingénieur pour diriger les implantations de CEG PACS 38 dans des Entreprises Industrielles.

Nous vous offrons :
- un CHAMP D'ACTION où affirmer et développer votre compétence,
- une EQUIPE en pleine progression riche en échanges d'expériences,
- une RÉMUNÉRATION MOTIVANTE, fonction de vos résultats.

Si vous apportez :
- une formation d'INGÉNIEUR,
- plusieurs années de pratique de la PRODUCTION INDUSTRIELLE,
- l'expérience de la mise en place d'un PROGICIEL de GPAO,

écrivez sous réf. 602/M à Philippe DELILLE, Directeur des Relations Humaines, CEGOS, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE.

CURRICULUM

Cabinet national et international de conseils d'entreprises



Pour sa Direction Conseil en Organisation et Informatique recrute un jeune ingénieur

Consultant

qui sera chargé, au sein d'une équipe, de missions de diagnostic et de conception de schémas directeurs complexes.
Le candidat diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieur, devra avoir une expérience de 2 à 4 ans en informatique et avoir assumé avec succès des responsabilités de chef de projet. La connaissance de méthodologies d'analyse et de conception de schémas directeur est souhaitée. Une formation aux méthodes spécifiques du groupe est prévue.
Anglais souhaité.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence NM 58211M.





DESSEIN

Un des premiers groupes bancaires européens constitue une société d'assurance-vie et recherche des :

Chefs de projet informatique

Les exigences du poste sont les suivantes :
- *Assurer la responsabilité du développement des projets informatiques dans l'assurance-vie en gestion décentralisée.*
- *Analyser les besoins des utilisateurs, concevoir les applications et encadrer les équipes de réalisation et de maintenance.*
- *Participer à la définition et à la mise en œuvre des méthodes.*

5 ans au moins d'expérience en informatique de gestion de préférence dans le domaine de l'assurance sont exigées après une formation Grande Ecole ou Université.
Une expérience de diffusion de logiciels sur plusieurs sites ainsi que celle de Chef de Projet seront appréciées.
La connaissance du vidéotex est souhaitée.
L'anglais est demandé.
Environnement technique: grand système IBM(MVS,CICS).

Adresser CV, photo, salaires, prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 1165, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

SIEMENS

L'un des leaders mondiaux en micro-électronique, télécommunications, productique, informatique, technique médicale, électrotechnique... 348 000 personnes, C.A. 175 Milliards de Frs dont 16 Milliards investis en R et D.

Siemens dans le cadre de son expansion recherche pour la France de **nouveaux collaborateurs** débutants et confirmés,
- **Ingénieurs grandes écoles** (Electronique, électrotechnique...).
- **Universitaires** (MST, E.E.A., DESS, DEA,...).
- **Techniciens** (DUT, BTS) Electronique/Informatique/automatisme.

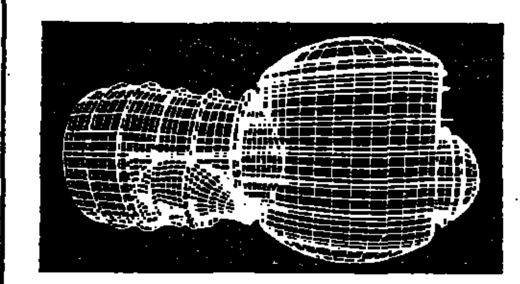
attirés par les fonctions de :

ingénieur commercial
ingénieur technico-commercial
ingénieur d'application (réalisation de Projets)
ingénieur/technicien de maintenance

Pour les activités suivantes en **FRANCE** :
- COMPOSANTS ELECTRONIQUES **(Réf. CE)** et COMPOSANTS ELECTROMECANIQUES **(Réf. CEM)**.
- AUTOMATISATION/PRODUCTIQUE/INFORMATIQUE INDUSTRIELLE/CAO **(Réf. E8)***.
- INSTRUMENTATION/CONTROLE DE PROCESSUS/CHROMATOGRAPHIE et ANALYSE DE GAZ **(Réf. E6)***.
- TECHNIQUE MEDICALE **(Réf. Med)**. – ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ARTS GRAPHIQUES **(Réf. HELL)**.
- TERMINAUX DE COMMUNICATION et IMPRIMANTES **(Réf. COM)**/ MICRO-INFORMATIQUE **(Réf. PC)***.
- CFAO, CARTOGRAPHIE, PC MULTIPOSTES, TELEMATIQUE, INFORMATIQUE DE GESTION **(Réf. SD)**.

Nous vous proposons des postes ouverts à l'initiative, formateurs avec d'**intéressantes perspectives d'évolution.**
Des possibilités d'emploi sont également offertes dans nos établissements en R.F.A.*
Pour l'ensemble de ces postes, la connaissance de l'allemand serait appréciée.
*Pour les références (E6, E8, PC) des stages de formation étant prévus en RFA, l'allemand est nécessaire.
Nous remercions les candidats d'adresser leur dossier de candidature en précisant la fonction et la référence d'activité choisie à : Département du Personnel B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS cedex 01.
Votre contact : M. DUCOUDERCQ, téléphone (1) 49.22.35.80

Siemens S.A. / Siemens Data S.A.



as&i
GROUPE DATAID
spécialiste depuis 1978 du calcul des structures complexes recherche dans le cadre de l'expansion de son activité : INGÉNIÉRIE

INGENIEURS D'AFFAIRES

qui auront pour mission :
- de négocier des contrats d'études couvrant le calcul des structures linéaires et non-linéaires, la thermique, le magnétisme, l'optimisation, etc...
- de promouvoir le logiciel ANSYS, l'un des tout premiers systèmes de calcul mondiaux. ——— *réf. IA*

INGENIEUR EXPERT

qui aura pour mission :
- de réaliser des études sophistiquées de calcul des structures dans des domaines de haute technologie
- de participer à des actions de formation et d'assistance client. ——— *réf. IE*

Vous êtes **INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES**, ayant une solide formation et expérience en éléments finis, pratiquant couramment l'Anglais.

Vous bénéficierez d'excellentes conditions de travail, d'une rémunération motivante, ainsi que de réelles responsabilités à très court terme.

Si vous souhaitez vous épanouir au sein d'une équipe dynamique et contribuer à l'essor d'une société dont le taux de croissance est le plus fort de son marché...

... communiquez-nous rapidement votre Curriculum Vitae en adressant lettre manuscrite (en précisant la référence du poste), photo et prétentions au Service du Personnel - A.S.&I. - Péripole 132 - 94126 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.

Ingénieurs, nous avons la fibre avenir.

portenseigne Avec un chiffre d'affaires de plus de 500 millions de francs dont 30 % à l'exportation et une expansion annuelle supérieure à 30 %, Portenseigne, unité opérationnelle de Philips France (effectif de l'ordre de 1000 personnes), conçoit, fabrique et commercialise des produits de hautes technologies dans les domaines de la communication par le son, la vidéo, la sécurité, les antennes de réception satellite et les réseaux câblés.

ELECTRONICIENS

- Pour prendre des responsabilités d'études avancées dans les domaines de la vidéo-communication, des fibres optiques ou dans la réception TV par satellite (réf. F 1).
- Pour participer comme technico-commercial à la préparation d'appels d'offre, aux relations avec les administrations et les grandes entreprises, ainsi qu'à la définition des produits dans les domaines de la vidéo-communication, de la réception TV par satellite et des réseaux câblés. (réf. F 2).
- Pour participer aux travaux de conception des produits destinés à la réception satellite et aux réseaux câblés, dans le centre de développement et de fabrication. (réf.L 1).

INFORMATICIEN - ELECTRONICIEN

- Pour participer au développement de l'activité audiovisuelle professionnelle comme Ingénieur commercial. (réf. F 3)

INGENIEUR QUALITE ET ORGANISATION

- Pour participer à des actions de qualité totale et à des études d'organisation, aussi bien au sein des activités commerciales qu'industrielles de Portenseigne. Double formation d'ingénieur et de gestion souhaitée. (réf. F 4).

L'ensemble de ces postes s'adresse à de jeunes ingénieurs débutants ou possédant une première expérience, ils sont à pourvoir à Fontenay-sous-Bois (94) ou à Louviers (27).

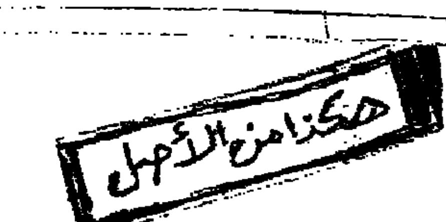
Merci d'adresser lettre et CV en précisant la réf. choisie, à Portenseigne, M. Dumont, 50 rue Roger Salengro, Péripole 114, 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex.

*Philips France, c'est 19 milliards de CA, 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique.

PHILIPS



média-system





Une Direction Générale à forte teneur industrielle à 25 km de Deauville

• Rationnaliser la production, piloter deux usines (300 personnes), rendre compte directement au Président (à Paris) sera votre première tâche. Votre intégration et votre réussite seront liées à vos capacités de Directeur Industriel ou de fabrication, acquises dans votre passé.
• Ingénieur de formation, de préférence mécanicien, vous savez franchir les étapes pour être un véritable Directeur Général, la gestion, le marketing sont des techniques où vous êtes crédible.
Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé.
Ecrivez, sous réf. C/208, à notre conseil en recrutement, Concordances, 91 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Servient 69003 Lyon. Tél. 78.63.65.60.

Concordances

Mettez tout en oeuvre pour la fabrication de nos produits

PANZANI

2 Mds de CA, 1700 personnes, 9 usines. Sur des marchés en croissance sensible, des marques en position de leader, Panzani bien sûr, mais aussi GARBIT, PETITJEAN, MAC'ANL...

Ingénieur études industrielles formation agro-alimentaire

Interface entre les directions d'usine, le marketing, la recherche et le contrôle de gestion, vous allez travailler en direct avec le Directeur industriel de la division PLATS CUISINES (plus de 60 produits différents fabriqués dans 3 usines).
A l'affût des évolutions et nouveautés, vous orientez efficacement les choix d'investissement en matière de biens d'équipement, vous suivez les budgets, coordonnez les essais et en tirez les *conclusions ; vous définissez les normes de* fabrication en intégrant réglementations, contraintes de fabrication, recommandations du marketing.
Investi d'une large délégation, on attendra de vous une mobilité d'esprit, une compétence et une personnalité propres à «déranger» les habitudes, à susciter les décisions les plus performantes, c'est-à-dire celles qui non seulement résolvent les problèmes immédiats mais s'inscrivent aussi dans la politique de développement à moyen terme.

Ingénieur grande école, de préférence agro-alimentaire vous avez déjà participé à la vie des produits par le biais d'un poste technique en production ou Recherche/Développement cette étape doit vous permettre d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles. Poste à Lyon.



Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. C 18 M à Catherine Thibaux, BSN Service Recrutement Cadres, 7 rue de Tehéran, 75381 Paris Cédex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



HUTCHINSON

recherche pour son Département Carrosserie en pleine expansion.

LE RESPONSABLE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS INSONORISANTS

pour l'industrie automobile européenne.

Si vous êtes un jeune INGENIEUR MECANICIEN diplômé, ayant une première expérience industrielle réussie, possédant des connaissances dans le domaine de l'acoustique et une bonne pratique de l'Anglais, vous êtes notre candidat.
Sous l'autorité directe du Directeur Technique du Département, vous aurez à rechercher, développer, aider à industrialiser les produits insonorisants pour l'automobile et assurer l'assistance technique et la promotion, en liaison avec le commercial, auprès de la clientèle.
Lieu de travail : **Châtellerault (86).**

Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 1811 M à HUTCHINSON Département du Personnel - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

RÉGO CARRIERES



LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
GROUPAMA

La Caisse Centrale des Mutuelles Agricoles

recrute pour son SECTEUR COMPTABILITE

jeune chargé d'études H/F

Intégré au sein du Service Comptabilité Générale, il se verra confier différentes missions :
- élaboration de tableaux de consolidation comptables,
- tableaux de bord - gestion des opérations bancaires...

La connaissance des techniques informatiques est indispensable.
Jeune diplômé de l'enseignement supérieur en comptabilité, type DECS débutant ou BAC + 2 avec une expérience **maximale** de 3 à 4 années dans la même branche, vous possédez de réelles qualités d'autonomie et de contact.
Poste basé à Paris, puis Marne la Vallée courant 87.

Adresser lettre, C.V., photo et PRETENTIONS, sous la référence CO1 à UCCMA - Service Recrutement - 8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité

Nous sommes l'une des plus importantes SSII. Notre stratégie de développement s'organise autour de cinq métiers principaux : les centres informatiques, les banques de données, les services télématiques, le conseil, l'assistance et le développement des logiciels, l'ingénierie de réseaux et de sytèmes. Présents sur les marchés étrangers du vidéotex et des banques de données, nous bénéficions d'une stature internationale.
Nos différentes activités sont réparties en filiales ou départements. Pour faire face à notre croissance régulière, nous créons deux nouveaux postes:

CONTROLEUR DE GESTION SENIOR

Dépendant directement du Directeur Financier et en liaison étroite avec les Directeurs opérationnels, vous serez chargé de fournir les informations nécessaires, d'établir les rapports et d'effectuer les analyses pour conseiller les opérationnels dans la gestion de leur unité. Vous communiquez à la Direction Financière les données chiffrées et commentées sur les activités et les résultats des unités concernées. Vous veillez enfin à la bonne application des règles et procédures définies par la Direction Financière.

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion (ESSEC, SUP DE CO...) maîtrisez l'anglais et pouvez justifier d'une expérience opérationnelle de contrôle de gestion de 5 à 7 ans, de préférence dans une entreprise anglo-saxonne.
Réf.463M

FUTUR N°1 D'UNE DIRECTION DE COMPTABILITE (30 PERS.)

Nous souhaitons vous confier à court terme la direction de ce service. Vous aurez à superviser la comptabilité générale et la comptabilité analytique. En collaboration avec le contrôle de gestion, vous harmoniserez les structures et procédures et participerez à l'amélioration des systèmes et au développement de l'informatique.

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion, si possible complétée par le DECS. Vous maîtrisez parfaitement toutes les techniques comptables et l'outil informatique et vous avez une expérience de 5 ans environ dont une partie en Cabinet anglo-saxon si possible.
Réf.456M

L'activité se situant dans un contexte d'une société en croissance constante dans laquelle les structures évoluent rapidement, de réelles capacités d'adaptation et de relations humaines sont demandées.

Merci d'adresser votre dossier sous référence choisie à notre conseil qui vous garantit une totale confidentialité.

SODERHU,
22, rue Saint Augustin,
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

SECTEURS DE POINTE

URGENT

Filiale société américaine industrie des semiconducteurs recrute pour banlieue Sud

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

BTS ELECTRONICIEN

Expérience souhaitée de 2 à 3 années, en maintenance ou en bureau d'étude systèmes à microprocesseurs et automatisme.

Anglais indispensable.

Formation assurée aux Etats-Unis.
Voiture fournie.

Envoyer C.V., prétentions et photo à l'attention de Christophe HAUDET

EATON SEMICONDUCTOR EQUIPMENT
5, avenue Simon Vouet - 78560 LE PORT MARLY
Tél : 39.58.24.60

Pierre Lichau

BERTIN & Cie

recherche pour sa Division
AUTOMATIQUE, INFORMATIQUE, ELECTRONIQUE située à
AIX EN PROVENCE

2 INGENIEURS INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

issus d'une Grande Ecole ou Docteur 3ème cycle.

Pour participer à notre activité de création de systèmes Experts et en suivre les applications industrielles : validation, interface, suivi du produit.

L'expérience de **PROLOG** sur **VAX VMS** est souhaitée.

Merci d'écrire à Melle GUERMONT, s/réf. **CG/41,**
à *Société BERTIN & Cie - BP 3*
78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

VOUS ETES - Ingénieur Diplômé (si possible avec des connaissances en informatique).
VOUS AVEZ environ 30 ans et une expérience en milieu industriel.
VOUS AVEZ des idées sur les besoins de formation des entreprises et sur les réponses à leur apporter,
VOUS ETES un homme de contact et d'organisation,
VOUS AVEZ un tempérament d'animateur et de réelles aptitudes commerciales.

Votre dynamisme et votre esprit d'innovation nous intéresse.

NOUS créerons avec **VOUS** un poste de

FORMATEUR CONSULTANT

(rémunération suivant expérience et compétences : minimum 200 000 F).

Adresser votre candidature avec lettre manuscrite, CV et photo à CESI TOULOUSE - BP 22 - 31131 BALMA CEDEX.

média-system

Le C.I.R.C.E., centre national d'informatique scientifique du C.N.R.S. recrute, pour la maintenance et le développement de logiciels sur ordinateurs IBM 3090/200 et compatibles

INGENIEURS SYSTEMES et ANALYSTES

Les postes sont à pourvoir dans les domaines des :
- télécommunications et réseaux (SNA, réseaux locaux, hyperchannel...),
- systèmes d'exploitation (MVS, VM),
- application et assistance informatique (langages, produits Infocentre).

Anglais technique lu. Diplôme mini : maîtrise ou école d'ingénieur.
Dégagés O.M. - Nationalité française.
Adresser C.V. et prétentions au Secrétariat du C.I.R.C.E.
BP 63 - 91406 ORSAY Cedex.

Pierre Lichau

MILLIPORE

filiale française d'un groupe international leader sur le marché des techniques séparatives recherche pour sa division commerciale **WATERS :**

INGENIEURS DES VENTES

basés à SAINT QUENTIN EN YVELINES pour les secteurs :
- GRANDE BANLIEUE OUEST
- NORMANDIE VALLEE DE LA SEINE

Diplômés en chimie, biochimie, pharmacie et maîtrisant bien l'anglais.

Ils prendront progressivement la responsabilité d'un secteur important *de ventes de matériel d'équipement ou d'instrumentation scientifique* à l'industrie et à la recherche. Cette activité nécessite un sens réel de la relation commerciale, une expérience réussie de la vente sera donc un atout supplémentaire quoique non déterminant.

*La sélection s'opèrera essentiellement sur la base de qualités person*nelles : dynamisme, goût de l'effort, personnalité affirmée possédant le goût de convaincre, et pouvant opérer de façon responsable dans le cadre d'une large autonomie d'action.

*La rémunération se compose d'un fixe ainsi que d'un commissionne*ment sur objectif/voiture de fonction.

Veuillez envoyer C.V. et prétentions à l'adresse suivante :
MILLIPORE S.A. - Service du Personnel
BP 307 - 78054 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex.

Pierre Lichau

AIRE SECTEUR BANCAIRE SECTE

Jeunes sup de co
DESS finance et banque

– des opportunités dans le secteur bancaire –
à des postes de direction d'agence –
– pour des candidats ayant le goût des affaires et de la finance et désireux de s'investir véritablement dans leur vie professionnelle –
Un groupe bancaire à taille humaine mais d'implantation nationale peut vous offrir ce challenge –
– mobilité à prévoir –

Motivez votre intérêt pour cette offre en envoyant votre CV et photo, sous référence 10290, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 PARIS, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

média-system

Le Monde
CADRES

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION INTERNATIONALE
REPUTE POUR LE DYNAMISME DE SA POLITIQUE SOCIALE

VOUS VOULEZ EVOLUER :
AU SEIN DE LA FONCTION GESTION DE PERSONNEL

JEUNE DIPLOME

De formation supérieure, vous avez une première expérience dans la fonction personnel.
Nous vous offrons de valoriser vos compétences et d'évoluer vers de plus larges responsabilités.
Vous parlez couramment Anglais. Vous êtes géographiquement mobile. Réf. 11624 AM

CADRE DE LA FONCTION PERSONNEL A ORIENTATION INTERNATIONALE

De formation supérieure (IEP, Ecoles Supérieures de Commerce, Droit, CELSA...), vous souhaitez évoluer progressivement vers un poste de Responsable de Personnel au sein d'une Direction Commerciale.
Dans le cadre d'une expérience de 3 à 5 ans, vous avez acquis une bonne pratique de la gestion de personnel ainsi qu'une connaissance solide des problèmes d'expatriation et de couverture sociale internationale.
Vous pratiquez couramment l'anglais ou l'espagnol. Réf. 11624 BM

AU SEIN D'UN SERVICE FORMATION

JEUNE DIPLOME

Diplômé d'études supérieures, vous envisagez d'acquérir une expérience durable dans la fonction personnel.
Nous vous proposons de valoriser vos connaissances au sein du service formation de notre entreprise.
Vous pratiquez couramment l'anglais et vous êtes en mesure d'effectuer de fréquents déplacements. Réf. 11624 CM

CHARGE DE FORMATION

Vous avez 30 ans environ, une formation supérieure et une expérience de plusieurs années dans la formation d'adultes en milieu industriel.
Nous pouvons vous offrir la possibilité d'élargir votre expérience et vos responsabilités dans ce domaine.
Vous pratiquez l'anglais. Vous pouvez effectuer des déplacements de façon régulière. Réf. 11624 DM

Pour ces quatre postes, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence choisie, à :



Personnel conseil
86, rue de Lille 75007 PARIS

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT

recherche pour
CENTRE DOCUMENTATION
ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

DOCUMENTALISTE
2 à 5 ans d'expérience.

- Diplômé(e) INTD
- Maîtrise de préférence scientifique.
- Anglais indispensable, allemand souhaité.

Intérêt pour l'informatique et goût du travail en équipe indispensables.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions sous nº M 14 060 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes, Cedex qui transmettra.

Ecole des Parents rech. INFORMATEUR SCOLAIRE mi-temps. Travail par tél. et en équipe. 3.860 F/mois + 13e mois. Env. C.V. + photo à ISP, 5, imp. Bon-Secours, 75011 PARIS.

L'Association pour les éditions francophones d'AMNESTY INTERNATIONAL

recherche un(e)

RESPONSABLE TECHNIQUE DE L'ÉDITION

Vous aurez principalement à prendre en charge le processus de composition et d'édition de publications, notamment à partir d'un matériel APPLE, MAC INTOSH PLUS, et, accessoirement, à assurer une permanence de fonctionnement dans cette équipe très motivée.

Expérimenté, rigoureux, enthousiaste, doté d'un certain niveau culturel avec une bonne connaissance de l'anglais.
Si ce poste vous paraît être une étape de votre carrière, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, prétentions) sous réf. 402 PA 027 M à notre conseil
Etienne Blondeau

CENTOR EMPLOI

3 *bis*, rue Henri-Monnier,
75009 PARIS.



Notre Responsable du Service
GESTION DE PRODUCTION
recherche son (H/F)

Adjoint

Ce cadre sera principalement chargé du suivi en informatique des approvisionnements. Une expérience de quelques années dans un poste similaire est indispensable.

Poste à pourvoir à ROMORANTIN.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à
Monsieur P. RUELLAN - Directeur du Personnel
1 Faubourg Saint-Roch - 41200 ROMORANTIN

MATRA AUTOMOBILE

Bernard Krief logistique

Pour promouvoir son *développement*, BERNARD KRIEF LOGISTIQUE recherche :

JEUNES INGENIEURS EN ORGANISATION

Mission : participer en équipe à la réalisation de diagnostics portant sur les approvisionnements, les achats, les stocks, la logistique industrielle et les transports.

Il est demandé : une expérience de cinq ans dans un cabinet conseil ou en entreprise ; une grande rigueur intellectuelle ; une aisance dans la communication écrite et verbale.

Il est offert : une possibilité de carrière stable dans un groupe pluridisciplinaire ; des interventions variées et intéressantes dans de grands groupes prestigieux ou dans des PME performantes.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 450 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Analystes de Crédits

Apprécier les risques de crédit, après recherche et analyse d'informations sur des entreprises de tailles et d'activités variées : un métier passionnant pour vous, jeune diplômé de l'enseignement supérieur, motivé par la finance, débutant ou possédant 2 ou 3 années d'expérience dans ce domaine.

Il vous permettra, en effet, d'exprimer, en toute autonomie, vos qualités de contact et d'organisation, votre ouverture d'esprit.

Vous assurerez le suivi des entreprises situées dans un secteur, à Paris ou en Province - (nous exigeons la mobilité géographique). Vous pourrez envisager d'intéressantes perspectives d'évolution au sein d'une importante entreprise française privée, en fort développement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant bien sur l'enveloppe la Référence 3856 à RSCG CARRIERES 48,rue St Ferdinand 75017 PARIS. qui transmettra.

Organisme formation RECH. PROFESSEURS toutes langues vacataires - BAC + 4 -
Ecrire sous le numéro 811
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, *Paris-7e*.

BERTIN & Cie

Leader Européen des Sociétés de **SERVICE TECHNOLOGIQUE** aborde après 30 ans d'existence une nouvelle phase de son développement et de son expansion.

Dans ce contexte, elle veut s'adjoindre les compétences et le savoir-faire d'

INGENIEURS COMMERCIAUX

dans les domaines suivants :
- **Informatique Temps Réel ;**
- **Télécommunications ;**
- **Traitement d'Image ;**
- **Optique ;**
- **Optoélectronique.**

Ces ingénieurs commerciaux devront impérativement maîtriser couramment l'anglais et avoir une solide expérience professionnelle.

Ils devront être très fortement motivés par la vente et l'organisation commerciale.

Rattachés directement aux Chefs de Divisions opérationnelles, ils auront la responsabilité de la prise de commandes dans leur secteur d'activité.

Très bonnes opportunités de développement pour candidats de valeur.

Ces postes sont à pourvoir à
AIX EN PROVENCE.

Ils impliquent de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Adresser candidatures s /réf. G.N/1 à :
Société BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau



La caisse régionale de Crédit Agricole de la Brie

recherche pour son département financier
à **MEAUX (77)**

JEUNES DIPLOMÉS

Sup de Co ou universitaires (BAC + 4 minimum) + DECS apprécié

Débutants ou première expérience.

Ils participent au sein d'une équipe à la gestion budgétaire et comptable ainsi qu'aux études financières dans un environnement informatique évolué.
Rigueur, pragmatisme et aisance relationnelle sont les atouts essentiels qui leur ouvriront de réelles perspectives d'évolution.

Les candidatures, C.V., photo et prétentions sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du CA - BP 205 - 77101 MEAUX

Bleu

Christian LORIDON et Edgard METZ ont le plaisir de vous informer qu'à la suite d'un rapprochement avec des partenaires canadiens, la société **INNOVATION SELECTION CONSEIL** qui faisait partie du Groupe **IS CONSEIL** est devenue :

Innovation Consultants

depuis le 1er Septembre 1986.

INNOVATION CONSULTANTS
34, cours Gouffé
13286 MARSEILLE Cedex 6

Pierre Lichau

Société région Méditerranée recherche pour une de ses usines

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

1 à 3 ans d'expérience, en génie électrique, électromécanique, télécommande et si possible électronique.
200 000 F +

Ecrire, c.v., sous réf. 381 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

Etablissement hors contrat banlieue Sud recherche

PROFESSEUR EXPÉRIMENTÉ (4e, 3e, 2e)

Histoire-Géographie
pour 11 créneaux hebdomadaires.

Adresser c.v. à M. Chevalier B.P. 17, 94320 THIAIS.

Pour BORDEAUX
BANQUE RÉGIONALE
rech. DIRECTEUR D'AGENCE adj. ou dir. d'ag. banc. A 30-35 a., vous êtes cl. V ou cl. VI, votre exp. est consolidée par une bonne form. (bac + brevet prof. bancaire). Notre banque régionale vous offre la poss. de FAIRE CARRIÈRE DS LE S.-O. Vous serez l'« opérationnel-terrain » auprès des PME, PMI, part. de la rég. Tt en dével. le CA, vous GEREZ l'ag., ANIMEZ l'équipe. Sal. motiv. Merci d'adr. votre cand. (let. man., + c.v. dét. + ph. réc.) s/réf. DISI 71-98 à notre conseil J. COTTIN BTS consultants 84, cours de Verdun 33000 BORDEAUX (entret. indiv. à Bordeaux, gar. de confident., réponse assurée).

AGENCE DE PUBLICITÉ recherche

COMPTABLE UNIQUE

Expérimentée, mi-temps pour tenue complète comptabilité

Adresser lettre manuscrite + c.v. + photo + prétentions à PROMO J, 9, rue Lagrange, 75005 PARIS.

Une importante société de fabrication mécanique, leader sur son marché, cherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce Directeur devra avoir acquis une expérience réelle de la vente de produits techniques à l'industrie et plus particulièrement à la construction automobile.

Le poste convient à une forte personnalité - ingénieur Grande Ecole, de préférence - ayant exercé des responsabilités commerciales France et Export dans une entreprise importante fabriquant des pièces techniques.

Résidence dans l'Est de la France. Pratique de l'anglais et de l'allemand.

Ecrire à J.E. LEYMARIE,
CHATELIER CONSEILS
40 ter avenue de Suffren
75015 PARIS

HAVAS CONTACT

Chef de produit restauration HF

PRODUIT + SERVICE

Filiale d'un important groupe international, nous avons pour activité la restauration commerciale (effectif 900 personnes).

Nous voulons développer notre action MARKETING sur les produits et services proposés. Etudes et analyses, mais aussi qualité et produits doivent répondre à l'attente des consommateurs.
Communiquer sur les lieux de vente, promouvoir les produits, développer le C.A. font partie de vos objectifs.
Vous avez 28 ans et + une formation supérieure (Ecole de commerce, Agro,...), une première expérience proche du marketing (assistant...) une très forte motivation de la créativité et de la personnalité.
Le poste basé à Paris est à créer.
A vous de nous séduire.

Merci d'adresser C.V. et photo sous la référence *M/SO/1186* à notre conseil NORAY-Consultants Francine MUZEAU
41 Boulevard du Montparnasse, 75006 Paris
Tél. : 42.22.52.90 - membre de la CSNCR

BLEU

SOIÉTÉ D'ÉTUDES QUANTITATIVES
en fort développement
recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

Débutant ou première expérience. Formation supérieure Marketing + notions de statistiques.

ASSISTANT(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

Débutant ou première expérience.

Qualités indispensables pour ces 2 postes : motivation, sens de l'organisation, rapidité, qualités de rédaction.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à IREQ - Immeuble Montréal, 3, r. du Javelot, 75013 Paris.

KORTEX INTERNATIONAL
71, r. Archereau, 75019 Paris
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Bilingue anglais-français.
Sens de l'organisation.
Origine anglo-saxonne souhait.
Forte rémunér. si capacités.
Envoyer curriculum vitae.

Ets public de logt social Nord-Est de la région parisienne recrute :

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

responsable de la gestion du patrimoine : politique de gardiennage, encadrement de terrain (150 personnes).

JEUNE ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

responsable du Marketing (mise en place d'une agence ociale). Formation Ecole de Commerce.

Ecrire sous le nº 8186
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, *Paris-7e*.

Recherche instituteur cours CE2 privé, logé, nourri, au domicile, pour Andorre. Tél. : 628-27-7-72.

Société marseillaise
de technologie de pointe
spécialisée en instrumentation
et acquisition de données

recherche

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(1 à 3 ans expérience)

Connaissance mico-processeur série 68000, assembleur et langage C indispensable, connaissance en conditionnement de signaux appréciée.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à SYMINEX,
2, bd de l'Océan, 13275 MARSEILLE Cedex 09.

Organisation professionnelle d'une industrie exportatrice

recherche le

CHEF DU DÉPARTEMENT JURIDIQUE

Il est impérativement demandé une formation supérieure en droit (troisième cycle) et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans principalement accomplie dans le domaine du droit économique (droit de la Concurrence, de la Consommation, de la Distribution) et du droit de la propriété industrielle (Marques...).

Les candidats(es) devront faire preuve de qualités d'animateur (réunions avec les adhérents).

La pratique de l'anglais est indispensable

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 8.180
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

RÉGION PARISIENNE recrute

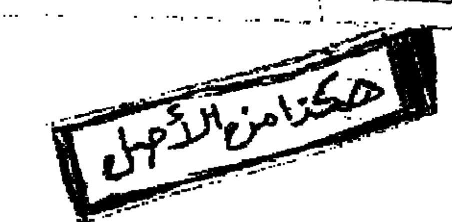
ENSEIGNANTS VACATAIRES

EN AUTOMATIQUE.
Adr. c.v. détaillé et photo sous réf. 6 211 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 Paris, qui transmettra.

Clinique importante banlieue Nord-Est recherche

RESPONSABLE FACTURATION

compétent et qualifié connaissant si possible système NIXDORF
Envoyer C.V. Clinique du Bois-d'Amour, 19-21, avenue du Bois-d'Amour 93700 DRANCY.



INTERNATIONAL





Conseil international - Cette importante société française de conseil international est spécialisée dans les domaines informatique, organisation et management. Elle intervient sur les cinq continents et poursuit son développement en Afrique où elle dispose de 13 implantations permanentes.

AFFECTATION RESIDENTIELLE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Ingénieurs système MVS

Chargés de la mise en place de CICS et de SGBD relationnelles au niveau système, ils assureront aussi le suivi et l'optimatisation de l'implantation de terminaux dans un environnement IBM 4381 et 4361 MVS-TSO. Ces postes s'adressent à des candidats ingénieurs de formation possédant une expérience système d'au moins deux ans en site MVS sous CICS. Une connaissance réseau (ACS VTAM - ACS NCP) est souhaitée. Une formation à la partie SGBD est prévue. Réf. B/5902M.

Gestionnaires de base de données

Responsables de la maintenance et du développement de bases de données relationnelles DL1 et DATACOM, ils devront également former leurs homologues à cette spécialité. Pour ce poste, nous recherchons des ingénieurs de formation, possédant une expérience de l'analyse et de la programmation et ayant évolué vers la fonction système depuis un ou deux ans dans un environnement MVS TSO. Réf. B/5903M.

Chefs de projet gestion

Ils prendront en charge la conduite de projets de comptabilité, finances et gestion du personnel depuis la refonte de l'organisation et la conception de nouvelles applications informatiques jusqu'au suivi de la réalisation. Chaque chef de projet animera une équipe d'une dizaine de personnes. Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés de grandes écoles ou d'écoles d'informatique et ayant déjà une expérience de la conduite de projet ou de la conception d'applications dans un environnement transactionnel . Une formation complémentaire à la comptabilité ou à la gestion sera appréciée. Réf. B/5904M.

Ingénieurs d'études

Ils seront chargés d'étudier et de réaliser l'automatisation d'applications de gestion sous système d'exploitation UNIX. Les candidats retenus seront diplômés de grandes écoles et auront une expérience d'environ trois ans en informatique de gestion. La connaissance d'UNIX est évidemment un atout. Réf. B/5905M.

Pour ces postes, écrire à A. DAVID, en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA).

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

organiza concursos documentais reservados para nacionais portugueses para o preenchimento de 9 lugares de

ADMINISTRADORES PRINCIPAIS (m/f)

(☐ Formação universitária indispensável; ☐ 12 anos de experiência profissional).
Para maiores informações, peça o aviso de concurso a:

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS

organiza concursos de méritos reservados a nacionales españoles para 35 puestos de

ADMINISTRADORES PRINCIPALES (m/f)

(☐ Formación universitaria indispensable; ☐ 12 años de experiencia profesional).
Para los detalles solicitar los anuncios de concurso a:

Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tél.: 02/235.11.11.

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

INTERNATIONAL

Cette société est spécialisée dans la recherche, la conception et la mise au point de procédés chimiques utilisés dans le secteur minier et les travaux publics. Les usines sont situées sur le plateau Lorrain au coeur de la CEE. Pour consolider son développement international, elle recherche son futur Directeur Commercial.

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé d'analyser les marchés, de prendre des contacts et de suivre les clients et de développer les ventes dans les principaux continents par la recherche de partenaires...

Nous souhaitons rencontrer un candidat jeune et de valeur avec une solide formation, Ecole Supérieure de Commerce avec la pratique courante de l'anglais et prêt à s'investir dans ce challenge comprenant des déplacements dans le monde entier. Le poste est basé dans l'Est.

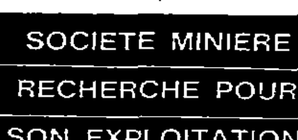
La société est particulièrement performante, elle apporte un esprit d'équipe, une formation pointue, une forte capacité innovatrice, une rémunération élevée et une évolution possible vers le poste de Directeur Commercial.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la réf. M 31/1988 A à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



SOCIETE MINIERE
RECHERCHE POUR
SON EXPLOITATION
DE MAURITANIE

CHEF DE BUREAU TECHNIQUE

Ingénieur AM ou équivalent, mécanicien expérimenté connaissant les problèmes de préparation de minerais,
Il aura en charge la coordination des programmes d'entretien des machines (concasseurs, broyeurs) et engins de manutention (convoyeurs, roues-pelles, stackers).
En liaison avec le service approvisionnements, il suivra les stocks de pièces de rechange.
Il assurera l'encadrement du personnel du bureau technique (20 personnes).

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v., prétentions et date de disponibilité sous référence 3661 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.



DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

Fabricant américain renommée internationale créateur d'équipement d'arrimage de fret cargo, recherche une personne pour région déterminée.

Nous offrons excellent salaire et exigeons connaissances ventes produits mécaniques et anglais courant.

Envoyer par avion C.V. en anglais en vue d'un entretien en France :
T.E. BENNETT
1169 KATELLA STREET
LAGUNA BEACH, CALIFORNIA 92651 U.S.A.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRETS 15 %. Garanties sur immeubles. 43-48-77-53.

formation professionnelle

Cfd 43 56 76 05
Initiation au
JOURNALISME MULTIMÉDIA
cours du soir + stage pratique
début des cours le 6 janvier 1987

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une document. sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Pour être mieux armé dans votre recherche d'emploi, notre cabinet réalise :
C.V. PERSONNALISÉS
Tél. : 40-44-56-17.

travail à domicile

Et. univers. cherche travaux manuscrits à domicile. Ecrire sous le numéro 8 924 LE MONDE PUBLICITÉ. 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Ford Escort Laser 1300 5 CV. oct. 83, mod. 84, gris métal., radio, 56 800 km. 33 500 F. GAUTHIER 45-48-20-86 bur., 43-31-70-63 dom.

de 5 à 7 C.V.

A vendre AX 11 TRE ttes options. année 87, 70 km Garantie 1 an. Prix 57.000 F. Téléphone : 39-89-01-47 après 20 heures.

enseignement

COURS PRIVÉ HORS CONTRAT PARIS-8e cherche

PROFESSEUR
SCIENCES NATURELLES pour terminale.

Sérieuses références exigées. TÉL. : 45-22-10-40.

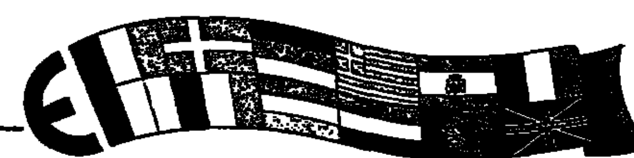
Structure d'appui à PMI exportatrices.

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Capable de créer et d'animer un réseau de distribution des biens d'équipement (tous secteurs) en RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE.

Tél. : M. HUSEMOLLER 47-64-29-90.



LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS

organiza un concurso-oposición general con el fin de proveer dos puestos de

JEFE DE DIVISION DE LA TRADUCCION ESPAÑOLA
(m/f*) (COM/LA/528)

☐ Si es nacional de uno de los Estados miembros de las Comunidades europeas;
☐ si ha realizado estudios universitarios completos;
☐ si tiene como lengua activa principal el español y un conocimiento profundo de otras dos lenguas comunitarias;
☐ si posee una experiencia profesional sólida (de al menos 15 años) en relación con el puesto, adquirida ya sea en el sector privado o en el sector público;
☐ si ha nacido depués del 7 de noviembre de 1935;

Solicite (preferentemente mediante tarjeta postal) el anuncio detallado del concurso-oposición publicado en el Diario Oficial de las Comunidades n° C 281 del 7 de noviembre de 1986, dirigiéndose a:

☐ Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tel.: 02/235.11.11.
☐ Oficina de Prensa e Información, C/Serrano 41, 5a planta, E-28001 MADRID. Tel.: 275.04.80 (de 9 a 15 h).

FECHA LIMITE PARA LA RECEPCION DE LAS CANDIDATURAS: 15 DE DICIEMBRE DE 1986.

*La Comisión desarrolla una política que tiene por objeto garantizar la igualdad de oportunidades entre mujeres y hombres en todas las profesiones.



A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

organiza um concurso geral documental e mediante prestação de provas com o fim de prover dois lugares de

CHEFE DE DIVISÃO DA TRADUÇÃO PORTUGUESA
(m/f*) (COM/LA/529)

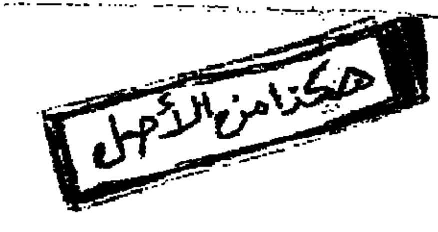
☐ Se é nacional de um dos Estados-membros das Comunidades Europeias;
☐ se possui estudos universitários completos;
☐ se tem como língua principal o português e um conhecimento profundo de duas outras línguas comunitárias;
☐ se possui uma experiência profissional sólida (de, pelo menos, 15 anos) em relação com o lugar, adquirida seja no sector privado ou no sector público;
☐ se nasceu depois de 7 de Novembro de 1935;

Pode obter o aviso pormenorizado do concurso publicado no Jornal Oficial das Comunidades n° C 281 de 7 de Novembro de 1986, dirgindo-se de preferência por bilhete postal, a:

☐ Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tel.: 02/235.11.11.
☐ Secretariado de Imprensa e Informação CCE, rua do Sacramento à Lapa 35, 1200 LISBOA. Tel.: 60.62.90.

PRAZO LIMITE PARA A RECEPÇÃO DAS CANDIDATURAS: 15 DE DEZEMBRO DE 1986.

*A Comissão desenvolve uma política que tem por objectivo garantir a igualdade de oportunidades entre mulheres e homens em todas as profissões.



Sports

VOILE : Coupe Louis-Vuitton

« Challenge France » continue « pour l'expérience »

Alors que *French Kiss*, le défi de Marc Pajot, a réussi à se hisser à la quatrième place, position qui, s'il s'y maintenait, lui permettrait *de participer aux demi-finales de la coupe* Louis-Vuitton, du 28 décembre au 7 janvier à Fremantle (Australie occidentale), *Challenge France*, le bateau d'Yves Pajot, occupe la douzième et dernière place des challengers pour la Coupe de l'America à l'issue du deuxième round-robin. Réunis à la demande de leurs partenaires « technologiques » qui redoutaient que *ces mauvais résultats n'altèrent leur image*, les responsables du syndicat France America's Cup ont décidé de participer au troisième round-robin à partir du 3 décembre pour préparer un nouveau défi en 1991.

Rien ne va plus pour Yves Pajot depuis le décès de Gaston Defferre, qui avait été à l'origine de cette guerre de sécession où les deux *frères de La Baule, d'abord associés* dans un même défi, ne s'étaient ensuite ménagé aucun coup pour s'assurer les concours de partenaires financiers ou industriels. L'aîné des Pajot *pensait avoir franchi le cap* des tempêtes avec la mise en liquidation judiciaire, le 24 juillet dernier, de son Challenge français pour l'America's Cup puis la reprise du bateau et de son *équipage par un* nouveau syndicat créé pour la circonstance et baptisé France America's Cup.

A l'initiative de la société Sportifs associés organisation (SAO) et de Grundig-France, ce nouveau syndicat avait réussi à réunir un budget de 12 millions de francs en « relançant » les principaux partenaires du premier Challenge (UTA, le CNES, l'Aérospatiale, Matra, le Comité français pour la Coupe de l'America, etc.). Dès sa sortie retardée des chantiers de l'Aérospatiale à Saint-Nazaire, le bateau, conçu par l'architecte Daniel Andrieu, avait ainsi pu être envoyé *in extremis* en Australie pour participer à la Coupe Louis-Vuitton.

Hélas ! il n'était pas conforme à sa jauge. Trop léger de 500 kilos, il avait dû subir en catastrophe quelques modifications pour être admis *aux premières régates*. Des travaux plus importants avaient été entrepris ensuite afin de le rendre plus compétitif pour le deuxième round-robin.

Dominé en vitesse par tous ses *adversaires, surtout au près*, *Challenge France* n'a pu remporter la moindre régate. Yves Pajot et son équipage sont désabusés. Le conseil d'administration de l'Aérospatiale, *réuni lundi 17 novembre*, *réclamait* le retrait du bateau afin sans doute de ne pas ternir leur image dans cette compétition entre technologies de pointe américaines, australiennes et européennes.

Un défi européen ?

A partir d'une étude économique et sociologique réalisée par l'Institut de recherche australien sur la venue à Fremantle des défis engagés dans la coupe de l'America, les responsables du syndicat français ont toutefois convaincu Mme Anne-Marie Dupuy, maire de Cannes, de l'intérêt de créer au port Canto une base européenne pour les 12 mètres JI.

Ce projet, annoncé le 14 novembre au premier Salon du sponsoring et du mécénat organisé sur la Croisette, pourrait être complété par la constitution d'un comité européen pour la *Coupe de l'America*, créé sur le principe du comité français présidé par M. Jean Glavany, chef de cabinet du président de la République. Ce comité européen se chargerait *de prospecter et de coordonner* les aides des industriels du vieux continent pour apporter aux futurs défis (1) un soutien économique et technologique comparable à ceux dont disposent les Américains et les Australiens.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Aux défis anglais, français et italiens viendront probablement s'ajouter pour la prochaine Coupe de l'America des défis allemands et suédois.

Route du Rhum

La disparition de Loïc Caradec

Loïc Caradec a disparu en mer. Les premières investigations des plongeurs embarqués sur l'escorteur d'escadre *Maillé-Brézé*, arrivé lundi matin 17 novembre à proximité de l'épave retournée du maxi-catamaran *Royale*, n'ont pas permis de déceler de trace de survie à bord du skipper. Les deux coques étaient parfaitement saines et étanches avec les trappes fermées. En revanche, le mât, encore rattaché au bateau par une partie du gréement, n'était plus en place, et le toit de la nacelle centrale était défoncé, probablement par la chute du mât. Le canot de survie n'était plus fixé à l'arrière du catamaran mais on peut penser qu'il avait été arraché par les vagues. L'intérêt de Loïc Caradec était, en *effet*, de rester à bord d'une coque pour attendre les secours. Une deuxième plongée devait d'ailleurs permettre de récupérer le conteneur et la combinaison de survie, restés *dans* la nacelle.

Selon toute probabilité, Loïc Caradec serait tombé à l'eau sans que l'on puisse déterminer si sa chute a précédé le chavirage du *bateau, alors livré à lui-même*, ou si elle a été provoquée par ce chavirage.

En tête de la course, Philippe Poupon *(Fleury-Michon VIII)* *pointé mardi soir* à 1 940 *milles* de la Guadeloupe, précédait Bruno Peyron *(Ericsson)* de 200 milles et Olivier Moussy *(Calci-aliments)* de 215 milles. – *(Lire page 21.)*.

CYCLISME : les Six Jours de Paris-Bercy

Descente et poursuites

Vallet et Clark ont remporté, lundi 17 novembre, les Six Jours de Paris-Bercy. Le Français, déjà vainqueur sur cette même piste, et l'Australien formaient une équipe vedette aussi brillante qu'originale. Ils étaient de surcroît à la recherche d'un succès l'un et l'autre, les précédents Six Jours de Grenoble étant revenus à l'Italien Moser et au Britannique Doyle. Leur victoire paraissait donc prévisible et en tout cas logique.

Si les lauréats des Six Jours sortent toujours du « train bleu », autrement dit de l'équipe des grandes formations unies par des accords tacites, ce ne sont pas systématiquement les deux individualités les plus fortes qui s'imposent. A Bercy pourtant, Vallet et Clark ont démontré une efficacité convaincante, ainsi qu'une cohésion de tous les instants. Si l'on ajoute à cela les progrès remarquables du premier et le métier du second, on admettra qu'ils avaient de bonnes chances de conserver le maillot jaune jusqu'au bout.

***

Dans les tribunes de Bercy comme dans les « cagnas » où les coureurs se font soigner, les discussions, lundi 17 novembre, évoquaient la descente surprise effectuée dimanche par la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) de la préfecture de police de Paris. Cette opération avait été précédée, *samedi de l'interpellation*, aux abords du Palais omnisports de Paris-Bercy, d'un pseudo-médecin et à leur domicile, de deux « soigneurs », soupçonnés de trafic d'amphétamines, produits interdits dans les compétitions sportives. Leur identité n'a pas été communiquée, mais ils sont très connus de la police et même des milieux sportifs qu'ils tentent souvent d'approcher.

C'est à la suite de ces interpellations que les inspecteurs de la BSP ont fait irruption dimanche entre 11 heures et 12 h 30 lors d'une pause à Bercy. Ils ont entendu dix coureurs *et un soigneur et saisi* des ampoules de Tonédron et des médicaments inscrits au tableau B. Le Tonédron, dont la vente libre en pharmacie est interdite, est connu comme excitant et amaigrissant. Pour les spécialistes, ces amphétamines sont équivalentes à des « drogues dures ».

La descente de la police à Bercy est l'épilogue d'une enquête menée depuis plusieurs mois par la BSP. Disposant d'indices suffisants, le parquet avait ouvert une information judiciaire, confiée à Mme Annie Grenier, juge d'instruction au tribunal de Paris. Pour M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, de telles opérations auront lieu « *dans d'autres disciplines* », car « *on ne lutte pas contre la drogue uniquement dans les écoles* ».

● **AUTOMOBILISME : rallye de Grande-Bretagne.** – Le Suédois Mikael Ericsson (Lancia Delta S4) a pris la première place à l'issue de la deuxième étape, disputée lundi 17 novembre. Il précède de 2 secondes son coéquipier Markku Alen et Timo Salonen (Peugeot 205 turbo 16). Juha Kankkunen (Peugeot 205 turbo 16), à la lutte avec Alen pour le titre de champion du monde des pilotes, occupe la quatrième place à 5 secondes.

Communication

L'audience de la radio

Verdict ?

21,3 points pour RTL, 17 pour France-Inter, 16,5 pour Europe 1, 7,8 pour RMC, 7,3 pour NRJ... (1 point = 431 000 auditeurs). Voilà, bruts, les scores d'audience cumulée, en octobre, que patrons, financiers et animateurs de radio, publicitaires et annonceurs, dissèquent et tâchent de traduire en termes de tendance, d'indicateurs... et de verdict. Voilà le classement temporaire, la photographie prise à un moment donné d'un paysage radiophonique en évolution permanente ces dernières années.

Voilà aussi des scores qu'il faudrait considérer avec une prudence extrême et qui ne peuvent être analysés et compris que replacés dans *une saison, une histoire* et un contexte largement concurrentiel. Une variation mensuelle d'un point n'a guère de signification statistique, même si tous les observateurs, à l'intérieur comme à l'extérieur des stations, s'emploient à lui donner un sens en termes qualitatifs et vite une sanction en termes économiques.

C'est pourquoi Médiamétrie, la société d'études qui publie ces résultats s'attache à redonner chaque fois l'ensemble des mesures établies sur plusieurs mois. Les tendances s'y dégagent plus fortement et les variations conjoncturelles s'y trouvent relativisées.

Alors, que note-t-on depuis janvier 1986 sur le front de la radio ? D'abord le score du service public. Partie de 13,3 en janvier, 15,1 en février, *16,8* en juin, France-Inter parvient en octobre à 17 et s'empare pour la première fois de la place de deuxième dans le peloton des radios « leaders ».

Ensuite, la fragilité dangereuse d'Europe 1. Les résultats font en effet apparaître une radio mal assise, dont la tendance à la baisse ne parvient pas encore à être enrayée : 16,7 en janvier, 18,8 en février, 19 en mars, 18,8 en avril, 17,6 en mai, 18,4 en juin, 16,3 en septembre, 16,5 en octobre. Plus vulnérable que les autres radios par son auditoire, plus sensible aux modes, Europe a du mal à se remettre du choc qu'a provoqué chez elle l'arrivée massive des radios locales privées, et des atermoiements de certains dirigeants pour mieux coller à la mode, quitte à lézarder l'image traditionnelle de la station. Face à elle, RTL, le roc, qui résiste plutôt bien sur l'année (19,6 en janvier, 20,8 en février) mais doit se méfier, également, d'une légère et récente diminution : 23,1 en juin, 22,3 en septembre, *21,3* en octobre. RMC paraît stable, avec le maintien, ces deux derniers mois, de 7,8.

Quant à l'ensemble des radios locales privées, si leur part d'audience ne cesse, depuis quatre ans, de progresser (19,3 en janvier, 22,1 en février, 22,8 en mars, 23,6 en septembre, 23,7 en octobre), on ne peut qu'être frappé par l'extrême concentration de l'audience sur une poignée de ces stations, parmi lesquelles quelques grosses leaders de province et un trio de parisiennes en voie, grâce au satellite, d'être *nationales et parmi* lesquelles... NRJ.

ANNICK COJEAN.

● **Innovations au *Parisien*.** – Moins d'un an et demi après avoir été le premier quotidien français à adopter la quadrichromie, *le Parisien* propose, depuis le mardi 18 novembre, une maquette modernisée, plus illustrée, et inaugure une nouvelle page éditoriale quotidienne qui accueillera les signatures de Jean Boissonnat, Philippe Alexandre, Alain Duhamel, Bernard Rapp, Albert du Roy et Michèle Cotta. Des « indiscrétions » sur la vie politique, économique et culturelle accomapagnent ces éditoriaux tandis qu'une place est accordée à l'actualité du football (avec Charles Biétry) et qu'Anne-Marie Peysson prend en charge le courrier des lecteurs.

Economie

L'assassinat de Georges Besse, PDG de la Régie Renault

Le président-directeur général de Renault, Georges Besse, cinquante-huit ans, a été tué de plusieurs coups de feu, lundi 17 novembre, vers 20 heures, près de son domicile, 16, boulevard Edgar-Quinet à Paris (14e). Selon les policiers, Action directe serait très vraisemblablement responsable de cet attentat. Georges Besse, qui revenait du siège de la régie Renault à Boulogne-Billancourt, avait été déposé par son chauffeur à une cinquantaine de mètres de l'hôtel particulier qu'il habitait.

Ayant toujours refusé la protection de la police, le PDG de Renault devait achever seul le chemin qui le séparait de son domicile, lorsque deux femmes ont ouvert le feu sur lui, tirant à quatre reprises des balles de 9 mm. Atteint à la tête et à la poitrine, M. Besse est mort immédiatement. Les deux femmes ont réussi à prendre la fuite à pied. En entendant les coups de feu, des membres de la famille de Georges Besse sont immédiatement sortis et sont accourus auprès de lui, mais il était déjà mort.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, le ministre chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud et M. André Giraud, ministre de la défense, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie et le préfet de police, M. Jean Paolini, se sont rendus sur place. L'enquête, ouverte par la section antiterroriste du parquet de Paris dirigée par M. Alain Marsand, a été confiée à la brigade criminelle. Le style de cet attentat — qui, mardi 18 novembre en fin de matinée, n'avait toujours pas été revendiqué — correspond aux méthodes de la branche internationaliste d'Action directe et rappelle d'autres attentats, comme celui qui a été commis contre le général Audran. Il intervient trois semaines avant l'ouverture, le 3 décembre prochain devant la cour d'assises de Paris, du procès de l'un des dirigeants d'Action directe, Régis Schleicher, et des frères Claude et Nicolas Halfen, qui doivent répondre du meurtre de deux policiers en 1982, avenue Trudaine.

Un autoritaire chaleureux

« Quand on est industriel, il faut avoir du pot, sinon il faut changer de métier », se plaisait à dire Georges Besse. Il en a eu longtemps. Cet homme discret avait été projeté sous les feux de l'actualité par sa nomination en janvier 1985, à la tête de Renault, entreprise symbole s'il en est. Depuis, la Régie avait perdu son caractère mythique tandis que son patron, lui, acquérait une légende. Sauveur miracle, homme providentiel... tel que l'aiment les Français, il était devenu l'un des modèles des chefs d'entreprise.

Discret plus que secret, Georges Besse l'était par nature. Presque par atavisme. Issu de la même cité auvergnate, Clermont-Ferrand, que François Michelin, doté de racines corréziennes, il avait le verbe prudent des paysans du cru. Il parlait peu de lui, de sa famille, de ses cinq enfants. Cela lui valait d'être méconnu — voire peu aimé — de ceux qui ne l'approchaient pas.

En petit comité et au bout de quelque temps, Georges Besse était en fait assez expansif. Derrière ses allures bourrues de terrien et son aspect un peu ours, se cachait un humour à la Gelabru. Il adorait les histoires, anecdoctes ou paraboles — on en racontait d'ailleurs aussi sur lui depuis qu'il était devenu une « vedette ». C'était sa façon à lui de faire passer des messages de bon sens et de pragmatisme, de séduire son auditoire et de décocher à l'occasion quelques piques féroces contre certains de ses contemporains. Car il aimait assez jouer les mauvaises langues. Surtout contre les institutions dévoreuses de capitaux.

Son sens de l'économie, presque caricatural pour un Auvergnat, était réel. D'origine modeste — il disait avoir eu peu d'argent de poche dans son enfance, — il avait un respect sacré pour l'argent et le plus petit gaspillage le rendait, au moins en pensée, ivre de rage. Ses colères, authentiques lorsqu'il était à la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) avaient disparu avec l'âge. Mais pas son souci de l'économie.

En la matière, il avait eu de quoi faire en arrivant chez Renault. D'autant que l'entreprise l'avait un peu dérouté par ses habitudes. Ou plutôt son absence de traditions, telles que celles qui existent chez les ingénieurs des mines, corps aüquel appartenait Georges Besse.

Sous ses airs — faussement — modestes, ce polytechnicien de cinquante-huit ans — il aurait eu cinquante-neuf ans le 25 décembre prochain — était conscient de cette appartenance. Du moins, c'est bien ce que ressentaient ses interlocuteurs quand, eux, n'étaient pas « ingénieurs ». Cet esprit de corps avait été renforcé par sa carrière. Pendant près de trente ans, il avait été un homme du nucléaire. Et pas n'importe lequel. Poulain de Pierre Guillaumat, avec pour compagnons de route André Giraud ou Michel Pecqueur, il avait fait partie des pionniers de l'atome français, tant civil que militaire. Pierrelatte, Le Tricastin, Eurodif, La Hague..., il s'était fait une spécialité des usines de traitement de l'uranium. Mais il n'aimait pas pour autant qu'on le qualifie de *« nucléocrate »*. Pour lui, une *« bande »* d'amis avait voulu construire quelque chose pour la France.

Il avait entretenu là des relations privilégiées avec André Giraud, qui ne cessera de lui apporter son soutien, en tant que patron du Commissariat à l'énergie atomique, puis comme ministre. Celui-ci l'avait même fait nommer administrateur chez ELF, espérant le voir un jour ravir la présidence du groupe pétrolier à M. Albin Chalandon.

C'est aussi dans le nucléaire qu'il avait acquis un certain goût pour le pouvoir. Il était autoritaire, même s'il s'en défendait. Certains le trouvaient même autocrate. Il n'a pourtant jamais chamboulé les états-majors dans les sociétés où il a débarqué, qu'il s'agisse de Pechiney ou de Renault. Pour lui, la dynamique de l'entreprise était plus importante que la valeur de telle ou telle personne. Ce qui lui valait ces derniers temps de se faire taxer de laxisme chez Renault. Précédé de sa seule réputation de redresseur d'entreprises, il arrivait accompagné depuis trente ans de sa même fidèle secrétaire et appliquait ses méthodes, qui ne tenaient en rien du prodige. Réduction des coûts, diminution d'effectifs, cession d'actifs, appui de l'Etat actionnaire... Georges Besse ne prétendait pas avoir de recette miracle. Parlant vrai, il finissait toujours par convaincre. D'autant qu'il était trop habile pour jouer les va-t-en-guerre avec les syndicats comme avec les pouvoirs publics, ses autorités de tutelle.

Pour ce passionné d'histoire, Clemenceau symbolisait l'homme de caractère de la politique française. Georges Besse aimait à raconter cette anecdote : au début de 1914, Clemenceau, invité par un homme politique qui lui demandait ce qu'il désirait prendre comme portefeuille, avait répondu : *« La guerre. »* Georges Besse avait pour autant des goûts pacifiques. Non pas la culture des roses en Touraine, comme le lui prêtait la légende, mais le bricolage façon béton ou la lecture. Son ascension professionnelle ne lui avait pas fait perdre le goût pour les choses simples, aimant conduire lui-même sa voiture et sortant peu en ville. Autant dire que cet homme d'envergure, mais toujours chaleureux, ne sera pas seulement difficile à remplacer chez Renault.

CLAIRE BLANDIN.

[Né le 25 décembre 1927 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Georges Besse est ancien élève de Polytechnique et ingénieur du corps des mines. Entré en 1956 au Commissariat à l'énergie atomique, on lui confie en 1958 la direction générale d'USSI, la société de construction d'usines de séparation isotopique. Après une incursion de quatre ans dans les télécommunications comme directeur général puis comme président d'Alcatel (1969-1973), il revient au nucléaire comme président du directoire d'Eurodif (enrichissement) de 1974 à 1976, et comme directeur général, puis président de la COGEMA (cycles du combustible) de 1976 à 1982. Le gouvernement socialiste l'appelle alors à la tête de Pechiney au moment de la nationalisation, puis trois ans plus tard, le 25 janvier 1985, pour succéder à M. Bernard Hanon à la présidence de Renault, entreprise automobile en difficulté.]

Une lourde succession

Georges Besse laisse une Régie en plein redressement, mais qui n'était pas encore arrivée au terme de sa convalescence. Une grande partie des résultats obtenus depuis deux ans reposait sur la personnalité de ce patron qui avait su profondément modifier la physionomie de l'entreprise. Pour sortir du rouge, fin 1987, Renault ne peut se permettre le moindre écart par rapport au plan tracé par Georges Besse. Son successeur n'aura pas la tâche facile, d'autant que le PDG n'avait pas de second dans l'entreprise et que, dans les circonstances actuelles, une nomination est urgente.

Georges Besse disparaît alors qu'il savait la partie gagnée. Mais sa prudence toute paysanne lui dictait de n'en rien laisser paraître. *« Quand il dit qu'il a un franc, c'est qu'il en a deux »*, constatait un de ses proches. Aussi l'optimisme dont M. Besse avait fait preuve au dernier Salon de l'automobile, en octobre, était-il interprété dans l'état-major de la Régie comme le gage du succès. Les bons résultats commerciaux de ces derniers mois sont là pour le confirmer : les ventes ont progressé de 24,7 % en octobre et de 12,5 % sur dix mois. Renault a franchi de nouveau la barre « magique » de 30 % du marché français. La R 5 et la R 25, chacune dans sa catégorie, se vendent bien, et la R 21, la dernière-née, fait un *« tabac »*.

L'amélioration est également sensible sur le plan financier, puisque, affirmait M. Besse dans l'entretien qu'il nous avait accordé le 30 septembre, *« l'exploitation est positive depuis le mois de mars »*. Cette année, la Régie devrait enregistrer un déficit de 5 milliards à 6 milliards « seulement ». Un exploit après les 12,7 milliards de francs de pertes en 1984, et les 10,9 milliards en 1985.

Quand M. Besse arrive à la tête de la Régie, en janvier 1985, personne ne donne pourtant bien cher de sa réussite. Dans cette entreprise ouverte aux quatre vents, où les syndicats et le gouvernement font la pluie et le beau temps, il apparaît bien isolé, avec sa seule réputation de redresseur de Pechiney et... sa fidèle secrétaire qui le suit depuis trente ans.

Il commence par se taire. Alors que tout le monde attend le « plan Besse » — véritable recette magique, — son mutisme surprend. *« Il me fallait le temps d'apprendre »*, reconnaît-il un an plus tard.

Pendant six mois, il fait le tour de chaque usine, de chaque établissement, demandant à chacun ses chiffres, ses comptes, son bilan. La méthode est simple, *« même simpliste »*, admet un membre de son entourage à la Régie. Mais efficace. Il voulait se garder de tout mensonge. *« Quand on trafique avec des chiffres, ça se voit. »* La méthode — la fameuse « méthode Besse » — a beaucoup impressionné. C'est peut-être pourquoi elle a fonctionné. Peu à peu, la Régie a quitté le devant de la scène sociale et politique pour devenir une entreprise — presque — comme les autres.

Indépendance d'esprit

Sans que l'on puisse pour autant parler de consensus social à l'intérieur de l'entreprise, Georges Besse avait cependant obtenu une certaine adhésion du personnel qui avait désamorcé la plupart des actions encore lancées par la CGT, dont la Régie avait été si longtemps l'un des fiefs. A part le dernier « carré » de Billancourt, les 21 000 suppressions d'emplois de 1985 et 1986 (sur un effectif total de 98 000 personnes) s'étaient réalisées sans conflit social d'envergure.

A l'égard du gouvernement, Georges Besse avait conservé son indépendance d'esprit et sa liberté de parole. Nommé par les socialistes, il avait été confirmé par M. Chirac après les élections de mars. Et les engagements financiers pris par M. Bérégovoy (3 milliards de francs de dotation en 1985, 3 en 1986, 4 en 1987) avaient, pour 1986 au moins, été tenus par M. Balladur.

Tout n'était pas pour autant réglé. Parallèlement aux restructurations qu'il menait dans le poids lourd, le machinisme agricole ou dans AMC (American Motors Corp.), la filiale américaine de Renault, Georges Besse ne cachait pas qu'il cherchait des partenaires, voire des acquéreurs. Sans succès jusqu'à présent. Mais il escomptait bien que chacune de ces filiales serait en équilibre en 1988. Tout particulièrement AMC, qui, après avoir coûté tant d'argent à la maison mère sans beaucoup de résultats, devrait vivre en 1987 sur un nouveau modèle américain et l'importation de la R 21.

Mais le principal problème auquel devra s'attaquer le successeur de Georges Besse est celui de la structure financière de l'entreprise, qui supporte 65 milliards de francs de dettes. Avec 15 milliards de situation nette négative pour la Régie, Renault aurait déjà déposé son bilan si elle n'avait eu le statut particulier de Régie. Son futur patron devra trouver le moyen, avec le gouvernement, de reconstituer les fonds propres — par abandon de créances, dotations... Alors seulement Renault pourra devenir vraiment une entreprise comme les autres.

Cl. B.

A travers la presse

Consternation

Tous les journaux ouvrent ce mardi sur la photo du corps ensanglanté du PDG de Renault devant son domicile, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.

« Un tueur n'est qu'un tueur. Et un assassinat crapuleux est un assassinat crapuleux. Celui qui a coûté la vie à Georges Besse (...) n'est pas moins méprisable que les autres », écrit ainsi Claude Cabanes dans *l'Humanité*. *« Depuis son arrivée à la tête de la Régie Renault, le 23 janvier 1985, M. Besse avait soumis la grande entreprise automobile au traitement de choc : il avait mis à mal et sa puissance et ses travailleurs. Malgré une vive résistance, il persistait à vouloir « réduire » la Régie et à organiser une chute historique de ses effectifs. Mais le sang d'un PDG qui coule dans un caniveau ne règle pas les problèmes de la lutte des classes, et la disparition de M. Besse ne créera pas un emploi de plus derrière les murs de Billancourt »*, écrit l'éditorialiste.

Sous le titre *« patron cible »*, les *Echos* assurent que *« la France, à peine remise de la sanglante série d'attentats aveugles du mois de septembre, voit surgir une autre forme de terrorisme : le meurtre symbole (...). Tout ce que la France peut compter de grands chefs d'entreprise, de grands leaders de l'économie, sont aujourd'hui potentiellement visés à travers ce meurtre »*.

Pour Max Clos du *Figaro*, *« comme d'autres personnalités, Georges Besse figurait sur la liste des condamnés à mort en raison de ce qu'elles représentent. Le PDG de Renault était le symbole de la puissance économique. Il était un patron haïssable pour ce seul motif »*.

Rappelant des propos du ministre de l'intérieur craignant que *« le pire ne soit pas derrière nous »*, il ajoute que *« le pire est arrivé. Il s'agit peut-être d'un acte isolé. Mais nous pouvons très bien nous trouver en face d'une opération de grande envergure. Qu'au moins les Français le sachent. Qu'ils remplissent leur devoir de citoyens qui est d'aider la police »*.

En dernière page, *l'Equipe* titre : *« Renault perd son turbo ». « Georges Besse (...) ne put, hélas ! réussir le miracle de confectionner l'omelette sans casser des œufs, et les passionnés de sport lui en voulurent beaucoup pour l'abandon en deux temps de la compétition en Formule 1 »*, écrit notamment le quotidien sportif.

L'assassinat du patron de Renault fait également la une de la presse anglo-saxonne : *« Cet assassinat va inévitablement réveiller de nouveaux doutes sur l'efficacité de la politique gouvernementale et sur la capacité de M. Chirac de tenir le terrorisme en échec »*, note en particulier le *Financial Times*.

La Régie nationale en chiffres

Premier constructeur automobile français, Renault est aussi la troisième société du pays par l'importance de son chiffre d'affaires (122 milliards de francs en 1985) après ELF et Total. La Régie est la plus importante des sociétés nationalisées.

Les pertes de 12,5 milliards de francs ont été réduites à 10,9 milliards en 1985 et devraient être comprises entre 5 milliards et 6 milliards de francs cette année. Georges Besse avait indiqué *« Renault gagnera de l'argent à la fin 1987. »*

● **Effectif 1985 :** 196 400 salariés.

● **Production 1985 :** 1,963 millions de véhicules.

● **Parts de marché 1985 :** 28,8 % en France, 10,7 % en Europe (France comprise). 1986 marque un redressement ; la part du marché français de Renault a atteint 30,7 % sur les dix premiers mois.

Les réactions

Dans les milieux politiques :

● A Ouagadougou, où il est en voyage officiel, *M. MITTERRAND* a déclaré : *« La France perd, avec Georges Besse, un numéro un. J'éprouve une grande peine devant la mort, dans des circonstances particulièrement tragiques, de cet homme remarquable. Une grande peine pour les siens, une grande peine pour Renault, une grande peine pour la France. Cet événement confirme une fois de plus que toutes nos forces doivent s'unir contre le terrorisme, sans défaillance et sans compromis. »*

● *M. CHIRAC*, qui s'est rendu peu de temps après la mort de Georges Besse sur les lieux du drame, s'est dit *« horrifié par cet assassinat bestial »* et a rendu hommage à *« la valeur exceptionnelle »* du PDG de la régie Renault. *« Rien ne permet de justifier ou d'expliquer un tel geste »*, a déclaré le premier ministre. *« Un tel comportement exige que tout soit fait pour retrouver et punir, comme il se doit, les coupables. »*

● *M. MADELIN*, ministre de l'industrie, a affirmé que la France avait perdu *« un de ses meilleurs patrons »*. *M. BALLADUR* s'est associé à cet hommage avant d'ajouter : *« Aucun homme n'était mieux que lui capable de redresser la situation de Renault. J'attendais avec confiance le résultat de ses efforts. »*

● *M. JOSPIN*, dans un communiqué, *« salue la mémoire de cet homme dont toute la carrière s'est faite au service du service public »*.

● *M. LE PEN*, dans un communiqué, *« réclame encore une fois une politique d'union nationale contre les terroristes. Il appartient à François Mitterrand et à Jacques Chirac d'en soumettre conjointement les termes à la représentation nationale. »*

Dans les milieux syndicaux :

Tous les syndicats condamnent en termes très vifs l'assassinat du patron de Renault et s'inquiètent de l'atteinte ainsi portée à la démocratie.

● *La CFDT*, par la voix de son secrétaire général, M. Edmond Maire, estime que les *« auteurs de cet assassinat cherchent en s'attaquant aux institutions et maintenant aux personnalités les plus connues du monde économique à installer une stratégie de la tension, une stratégie de la déstabilisation »*. Le gouvernement, a ajouté M. Maire, *« doit dans les moyens qu'il prend faire attention à cela (...). C'est l'engrenage de la peur qu'il faut refuser. »*

● *La CGT* exprime *« sa plus vive indignation devant des méthodes totalement étrangères au mouvement ouvrier et démocratique »*. M. André Sainjeon, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie, ajoute : *« Quoiqu'on pense de la politique d'un industriel comme Georges Besse, et des désaccords éventuels que l'on peut exprimer, l'acte dont il vient d'être victime est tout à fait condamnable. »* Et à Lyon, où une manifestation était prévue devant Renault véhicules industriels le 18 novembre dans la matinée, la CGT a annulé son mot d'ordre.

● *Pour Force ouvrière*, M. André Bergeron, secrétaire général, rend hommage à *« un homme droit qui avait mis toute son âme dans l'entreprise de redressement de la régie Renault »*.

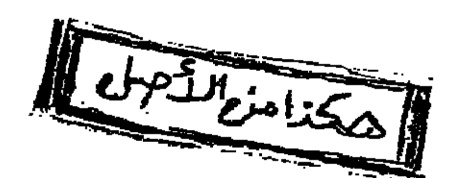
● *La CFTC, la CGC et la FEN* expriment tous également leur indignation devant ce *« crime »*.

Dans les milieux industriels

● *M. Jacques Maisonrouge* : *« Je suis d'autant plus choqué par ce meurtre que je suis sur la liste des personnes visées par ces terroristes »*, a déclaré le directeur général de l'industrie à l'occasion d'une réunion dans le Doubs, à laquelle il est arrivé escorté par un fort dispositif de protection.

● *M. François Périgot* a estimé que cet assassinat était *« une chose horrible »*. Pour le probable nouveau président du CNPF, les grands patrons sont exposés à de tels actes, et *« il faut savoir se protéger de façon efficace »*.

● *M. Yvon Gattaz*, actuel président du patronat, s'est déclaré *« atterré »* : *« On ne comprend pas pourquoi cette violence aveugle se tourne contre des responsables économiques qui n'ont jamais fait de politique. »*



Le Monde

MEDECINE

Nourrissons : les inconnues de la mort subite

La mort subite du nourrisson tue chaque année 1 500 bébés en France. On croyait avoir des appareils permettant de la prévenir. Mais aujourd'hui tout est à revoir.

IL y a quelques jours, une mère de famille de la région niçoise créait l'événement en engageant une action en justice contre la Sécurité sociale. Elle accusait cette administration de *ne pas accepter le remboursement* de la location d'un appareil de surveillance – 1 200 francs mensuels – *pour son jeune enfant*, un nourrisson susceptible d'être victime du syndrome de mort subite. Parents victimes d'une administration inhumaine, injustice criante, premier et alarmant symptôme de la volonté de nos dirigeants de pallier à tout prix les difficultés de la Sécurité sociale...

Il y avait là *tous les éléments* d'un scandale. Par voie de presse, le scandale éclata. Si fort que M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, crut devoir faire publier un communiqué. Le ministre fit ainsi savoir qu'il souhaitait *« une réflexion d'ensemble sur les modalités de prise en charge par la Sécurité sociale de ce type d'appareil »*. M. Philippe Séguin, ajoutait le communiqué, *« ému par la situation de Mme Nicole Chaurion et de son fils, a demandé à la caisse primaire d'assurance maladie de Nice de résoudre rapidement ce douloureux problème. Le détecteur d'apnée, utilisé pour traiter les cas que l'on appelle* « mort subite du nourrisson » *et nécessaire au traitement médical du fils de Mme Chaurion, donnera lieu à une prise en charge de tous les frais engagés par la famille au titre de l'action sanitaire et sociale de la caisse primaire »*.

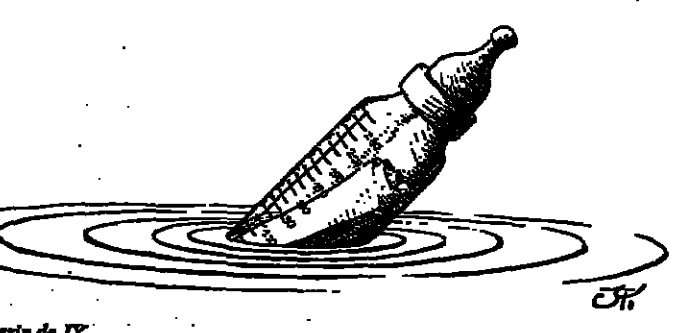
Un communiqué peu banal et qui commence à provoquer des réactions particulièrement sévères chez les spécialistes de cette pathologie. D'abord parce que l'appareil concerné ne peut en aucun cas servir à traiter l'affection, comme croit pouvoir l'écrire le ministre, mais dans le meilleur des cas seulement la prévenir. Ensuite, parce que la réflexion d'ensemble que souhaite M. Séguin a été menée sous le gouvernement *précédent*, au terme d'un long travail qui a groupé les différents acteurs concernés.

Les limites de la prévention

Enfin et surtout, parce que l'exploitation médiatique et politique de l'affaire de Nice risque fort de faire reculer les choses dans un domaine difficile. Un domaine où, plus qu'ailleurs, il conviendrait de déboucher sur un véritable consensus de la profession médicale et sur un nouveau type d'information, afin de ne plus continuer à privilégier à outrance les bienfaits d'une technique qui est encore loin d'avoir fait ses preuves.

Tout se passe, en effet, en matière de mort subite du nourrisson, comme s'il fallait accepter les limites de la prévention en même temps que celles d'une technique – la surveillance mécanisée à domicile – dont la place exacte reste à trouver.

La mort subite du nourrisson constitue un véritable drame. D'abord, bien évidemment, parce qu'il *s'agit* de la mort *brutale*, inattendue et, le plus souvent, inexplicable, d'un bébé jusque-là en bonne santé. Ensuite, parce que ce syndrome est à l'origine de 1 500 morts environ par an en France et qu'il représente, dans tous les pays industrialisés, la principale cause de mortalité post-néo-natale. Dans quelles circonstances ce drame survient-il ? *« Ces circonstances sont presque toujours les mêmes : il s'agit d'un nourrisson entre un mois et six mois retrouvé mort dans son berceau à un moment où il était censé dormir, quelques minutes ou quelques heures après son coucher. Dans la majorité des cas, le nourrisson était en parfaite santé, et les visites médicales même les plus récentes n'avaient rien décelé d'anormal. L'entourage n'a été alerté par aucun signe prémonitoire, aucun pleur, aucun cri* (1). » On distingue sous cette appellation unique la mort subite « expliquée » (l'autopsie permet d'en retrouver la cause), celle « inexpliquée » et celle qualifiée par les spécialistes de « rattrapée ». Il s'agit alors de *malaises graves survenant chez le* jeune bébé endormi et qui nécessitent des manœuvres de réanimation.



Dessin de JY.

Toute la question est, ici, de savoir s'il est possible d'organiser pour ces enfants « à risques », une prévention des accidents qui peuvent survenir ultérieurement.

Une question d'autant plus difficile que l'on ne connaît pas précisément la – ou les – cause de la mort subite du nourrisson. Des appareils (moniteurs cardio-respiratoires ou détecteurs d'apnée) existent depuis une vingtaine d'années. Ils déclenchent une alerte en cas d'arrêt respiratoire de l'enfant. Cette technique a été développée à partir de l'hypothèse dite respiratoire. Celle-ci soutient que le syndrome de mort subite correspond à un trouble de la régulation respiratoire qui se traduit notamment par des apnées (arrêts de respiration) au cours du sommeil. Ces appareils de surveillance sont donc utilisés chez les bébés ayant déjà été victimes d'un accident ou chez les frères et sœurs des enfants victimes de ce syndrome.

Le problème soulevé par cette surveillance mécanisée au domicile tient au fait que la théorie respiratoire demeure, aujourd'hui encore, une hypothèse. Rien, en d'autres termes, ne démontre que les apnées du sommeil sont à tout coup la cause première de la mort des nourrissons. Convient-il dès lors d'avoir très fréquemment recours à une technique coûteuse et hautement stressante pour les parents comme pour l'entourage familial ? *« La surveillance par moniteur n'est en aucun cas une panacée*, assure le professeur Michel Dehan (hôpital Antoine-Béclère, Clamart). *Elle n'a pas répondu non plus aux espoirs qu'elle a suscités. En pratique, son évaluation se heurte à de sérieuses difficultés. On sait aujourd'hui qu'il y a des morts de nourrissons sous moniteur. »*

Il s'agit, pour le professeur Dehan, d'une situation pour le moins ambiguë. *« Tout se passe*, explique-t-il, *comme si les chercheurs étaient prisonniers de leur hypothèse. De leur côté, au fil des ans, les fabricants ont construit des appareils de plus en plus perfectionnés, et le marché s'est développé. Dans le même temps, de manière tout à fait scandaleuse, certains médias ont été inondés d'articles vantant les mérites de cette technique. On a ainsi assisté à une expansion excessive et dangereuse. »*

Quelles indications ?

Comment les choses se sont-elles organisées en pratique ? Ces appareils n'étant pas directement pris en charge par les caisses de la Sécurité sociale, des accords ont, ici ou là, été passés entre ces caisses et les associations groupant les parents d'enfants à risques, ces associations ayant pu de diverses manières acquérir des appareils.

Comment apporter une certaine cohérence dans ce domaine ? Comment réussir à définir de manière très rigoureuse les indications précises qui justifient la surveillance mécanisée à domicile ? C'est pour répondre à ces questions qu'une réflexion multidisciplinaire a été engagée il y a quelques années. En mars dernier, une circulaire de Mme Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et de M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé, apportait une série de réponses. On avait décidé de confier aux centres hospitalo-universitaires l'organisation des soins dans ce domaine. Chaque CHU devait désigner un département de référence, chargé notamment de *« mettre en place une surveillance sous monitorage à domicile lorsque celle-ci s'avère nécessaire »*. D'autre part, les enfants concernés devaient être pris en charge par les établissements hospitaliers ainsi définis. Il s'agissait, en d'autres termes, de tentatives visant à apporter une cohérence là où elle faisait défaut. Dans le même temps, cette circulaire chargeait les CHU de l'aspect financier de la question dans le cadre de leur budget global.

Pas de réponse idéale

« En pratique, ce système rencontre de très sérieuses difficultés, explique le professeur Dehan. *D'abord parce que les spécialistes concernés sont plus ou moins intéressés. Ensuite, à cause du budget global. »* Tout laisse en effet penser qu'on va rencontrer localement d'importantes pressions pour ne pas aider à créer ce qui constituera, dans l'actuel système budgétaire, une nouvelle activité. C'est-à-dire une difficulté supplémentaire. C'est dans ce contexte que survient la *« réflexion d'ensemble »* souhaitée par M. Philippe Séguin.

Comment parvenir à faire comprendre à des spécialistes souvent prisonniers des techniques et à des parents légitimement angoissés qu'il n'y a pas, contrairement à ce qu'on a pu dire, de réponse idéale à ce problème ? Comment expliquer que la surveillance mécanisée ne doit pas être mise en œuvre de manière systématique ? Comment faire en sorte que cette technique ne soit plus une simple réponse mécanique à un appel angoissé ? Questions d'actualité pour cette structure d'évaluation des pratiques et des techniques médicales que la gauche avait voulu mettre en place et dont on ne sait plus aujourd'hui si elle verra le jour en France.

JEAN-YVES NAU.

(1) Extrait de *Syndrome de la mort subite du nourrisson*. Brochure éditée il y a quelques mois par le Comité français d'éducation pour la santé (9, rue Newton, 75116 Paris).

POINT DE VUE

Peur folle

par Charles Brisset
président de l'Association française de psychiatrie.

LA folie fait peur, on le comprend, et cette peur incite le public, y compris médical, y compris administratif, à repousser les psychiatres et leurs malades dans l'éloignement géographique et dans l'isolement social. Ce qui rend les problèmes déjà difficiles de nos malades encore plus difficiles. Il y a là une contradiction interne à notre société dont nous n'arrivons pas à nous libérer, mais dont il est facile de comprendre combien elle est nuisible.

Un exemple frappant de cette erreur est actuellement en cours à Poissy. Depuis 1974 s'est installé à Poissy un centre psychiatrique actif dont l'originalité est qu'il est situé en face de l'hôpital général et lié à ses activités. L'équipe de ce centre travaille en liaison intime avec les médecins et les spécialistes de l'hôpital. La proximité des deux structures permet, pour l'ensemble des patients, pour l'enseignement des médecins et des personnels, pour les relations avec les médecins et avec le public, une collaboration féconde. Le service psychiatrique assume ses fonctions pour un secteur géographique étendu, de Médan à Conflans-Sainte-Honorine et de Maurecourt à Achères. Un coup d'œil sur la carte montre que la localisation *de cet hôpital est pratique pour la* population.

Ces deux avantages – implantation dans un ensemble hospitalier général et – localisation au centre des populations desservies – risquent de disparaître si le projet aberrant de l'administration vient à ses fins. Le 11 septembre 1986, une décision administrative annonçait que ce service serait déplacé dans l'hôpital psychiatrique des Mureaux, mal implanté, mal desservi, et surtout représentatif d'une politique détestable et périmée à l'égard des malades psychiatriques (1) : celle de l'éloignement et de la ségrégation de la folie. Toute la politique moderne des professionnels dans tous les pays consiste à rendre à nos malades leur place dans la communauté, en les discriminant le moins possible.

Quelles raisons sont alléguées ? *« Une économie substantielle. »* Il s'agirait de mettre dans les locaux du centre, à Poissy, un service de « long et moyen séjour », actuellement *implanté en ville et devenu trop* petit. Le déménagement aux Mureaux tient à ce que l'hôpital bâti près de cette ville est en partie inoccupé (2).

On n'a pas consulté les professionnels. On n'a pas écouté la commission médicale consultative de Poissy. On propose de transporter le lieu d'hospitalisation des malades hors de leurs secteurs de vie. On n'hésite pas à détruire le travail patiemment acquis en *douze années pour avoir*, à Poissy, aux mêmes lieux, l'hospitalisation à temps plein, l'hôpital de jour, l'hôpital de nuit, le centre de consultations, le centre de formation d'infirmiers (30 élèves par an), le lieu de travail d'une centaine de personnes. Le service de Poissy est un exemple de ce qui devrait être réalisé partout, et qui n'est encore possible que dans peu d'endroits.

Le public doit être informé de la désinvolture avec laquelle une décision malfaisante a été prise, de la menace qu'elle fait peser sur tant de personnes, du mépris *qu'elle manifeste pour une œuvre* dynamique qui fait honneur à notre pays.

Déménager Poissy aux Mureaux serait, à la lettre, une régression.

(1) L'erreur des Marceaux provient de l'ancien état des choses, qui a été souvent dénoncé. Si cet hôpital est en partie vide, c'est justement qu'il avait été mal conçu. Trop grand, trop loin, trop carcéral. Beaucoup sont encore dans ce cas.

(2) NDLR : au ministère de la santé, on indiquait en fin de semaine dernière qu'aucune décision définitive n'avait été encore prise concernant ce projet de transfert.





Réforme des hôpitaux : le corps pas d'accord

Mis à part les « grands patrons » qui, dans l'ensemble, se félicitent du rétablissement des services comme unité de base de l'hôpital, la plupart des syndicats critiquent le projet de réforme hospitalière. Un projet profondément injuste, selon M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé.

LE docteur Francis Peigné, président de l'Intersyndicale des médecins hospitaliers, nous a déclaré qu'il était *« d'accord avec l'objectif de la modernisation et de l'adaptation de l'hôpital public »*. Pourtant, il ne lui semble pas que ce projet de loi en prenne les moyens : *« On ne modernise pas une entreprise en retournant aux structures anciennes qui ont fait la preuve de leur rigidité et de leur cloisonnement et en accroissant encore les pouvoirs de l'administration hospitalière au détriment des véritables initiateurs de soins que sont les médecins. Ce n'est pas non plus en rétablissant dans toutes leurs prérogatives des chefs de service nommés pratiquement à vie que l'on va contribuer à faire participer et à responsabiliser réellement les médecins hospitaliers les plus jeunes.*

» Quant au secteur privé, Mme Barzach avoue elle-même qu'il est d'abord une compensation à la médiocrité des salaires des praticiens. Peut-être aurait-il mieux valu revaloriser ces salaires, notamment dans les hôpitaux généraux ». « *Le résultat*, conclut le docteur Peigné, *que nous ne discernons que trop bien sur le terrain, c'est la désaffection croissante des jeunes médecins hospitaliers envers l'hôpital public et leur tentation d'émigrer vers le privé (hospitalier ou libéral).* »

Réaction encore plus hostile de la part du Syndicat de la médecine hospitalière (SMH) pour qui *« ce projet enterre toute forme réelle de départementalisation, élude le problème de la responsabilité des non-chefs de service, met en danger la survie de pans entiers de l'activité hospitalière, pérennise une politique de rémunération notoirement insuffisante, accentue le caractère bureaucratique de l'hôpital »*. A propos du rétablissement du secteur privé, le SMH regrette que l'on en arrive à demander aux médecins de *« combler les insuffisances du budget hospitalier en siphonnant des revenus complémentaires auprès de certains de leurs malades. Voilà les médecins devenus mendiants, chargés d'aller trouver eux-mêmes les moyens financiers de faire fonctionner leurs services »*.

La CGC, pour sa part, approuve *« la volonté du ministre de rendre aux médecins hospitaliers la possibilité d'exercer une activité libérale »*. En revanche, ce syndicat considère que Mme Barzach *« commet une erreur lorsqu'elle revient à la notion de service comme unité de base de l'hôpital »*. Pour la CGC, *« le département reste la structure la mieux adaptée aux impératifs de gestion actuels »*.

La CFTC, quant à elle, souligne que le projet de Mme Barzach *« concerne soit les médecins, soit les propriétaires d'établissement »* et que *« pas un mot n'a été prononcé en faveur des personnels paramédicaux »*. Réaffirmant son *« opposition à l'exercice médical privé en hôpital public »*, la CFTC rappelle que, depuis la nomination de Mme Barzach au gouvernement, *« aucun texte d'application »* du statut des six cent trente mille agents hospitaliers du service public — adopté par le Parlement — *« n'a encore été publié »*.

Pour la CGT, la réforme hospitalière de Mme Barzach *« promet à nouveau de beaux jours au mandarinat »*, renforce *« l'autoritarisme »* et fait *« peu de cas des malades et du personnel soignant »*.

« Une analyse fausse »

Enfin, Mme Odile Sasso, secrétaire générale du syndicat CFDT des personnels de l'Assistance publique de Paris, estime que les solutions préconisées par Mme Barzach ont été élaborées à partir d'*« une analyse fausse de la situation hospitalière »*. « *Ces solutions*, ajoute-t-elle, *vont à l'encontre même de l'objectif de la nécessaire modernisation du fonctionnement des hôpitaux publics et de la maîtrise des dépenses hospitalières.* »

Un aspect « important » de la réforme de Mme Barzach — la possibilité pour les établissements privés de se regrouper à condition de ne pas créer de lits supplémentaires — a été assez peu commenté. Pourtant, nous a déclaré un économiste de la santé, M. Claude le Pen (université Paris-IX), *« les possibilités de concentration ouvertes au secteur privé peuvent entraîner une réelle mutation structurelle de ce système, avec la constitution de « chaînes » de cliniques ou d'hôpitaux privés ; le secteur de l'hospitalisation privée offre en effet de grandes possibilités de rationalisation interne et de consolidation qui peuvent être très attractives pour des investisseurs privés.*

» Aux Etats-Unis, on le sait, le mouvement est très largement avancé : 67 % des lits privés appartenaient en 1982 à des chaînes privées contre 33 % en 1973. Quatre sociétés (Hospital Corporation of America, Humana, American Medical International et National Medical Entreprise) possèdent plus de la moitié de ces lits. Le secteur des soins médicaux a fait son entrée à Wall Street, certaines de ces sociétés y étant cotées.

» Un débat s'est largement ouvert, le docteur Relman dénonçant dans un article fameux du New England Journal of Medicine, *l'émergence de ce nouveau « complexe médico-industriel » dans laquelle il voit une menace pour le sens des responsabilités et pour l'éthique médicale traditionnelle. C'est ce débat sur l'avenir du système de santé, sur l'évolution de ses modes de « régulation interne », sur la place respective du secteur public et du secteur privé, sur les modalités de gestion de l'un et de l'autre, sur leur efficacité respective à remplir des missions différenciées, que l'économiste de la santé aimerait voir se développer plutôt que des joutes politico-idéologiques à court terme qui dissimulent plus qu'elles ne révèlent les vrais problèmes et les vrais enjeux ».*

Un artiste de la greffe

Le professeur Jules Traeger, l'un des pionniers des greffes rénales, mesure le chemin parcouru depuis trente ans.

« UNE *aventure extraordinaire* » : le professeur Jules Traeger parle ainsi des bouleversements auxquels il a été associé tout au long d'une carrière professionnelle qui a débuté, juste après la guerre, comme interne à Lyon, une ville à laquelle il est toujours resté fidèle.

Long chemin, en effet, dont on ne donnera ici que les plus grandes étapes : le rein artificiel, inventé par le Hollandais Kolf pendant la guerre et développé à partir de 1955 à l'hôpital de l'Anticaille. Les progrès décisifs de cette technique, avec l'utilisation très intensive du shunt artério-veineux de Scrivener, qui permit de régler la délicate question de l'« abord veineux » des patients et donc de permettre le traitement des insuffisants rénaux chroniques (trois mille cinq cents bénéficiaires aujourd'hui en France). La première greffe lyonnaise de rein aura lieu en 1961. Après les Américains de Boston et les Parisiens Kuss et Hamburger, Jules Traeger va développer le centre le plus performant des greffes rénales. En 1976, avec le professeur Jean-Michel Dubernard, sera réalisée la première greffe de pancréas.

Ces « premières » se sont développées à partir d'une priorité absolue : *« Nous avons toujours privilégié le rôle de base des soins infirmiers, chirurgicaux, médicaux, ainsi que de la technique opératoire »*, rappelle-t-il, car, lorsqu'on sait maîtriser une bonne *« routine — au sens noble du terme — thérapeutique »*, on améliore les statistiques de succès de 30 %, alors que, poursuit le professeur Traeger, *« si l'on tient compte d'une manière précise de la comptabilité des tissus, on ne les améliore que de 10 % »*. Mieux même : *« Si on veut trop faire attention à l'histo-comptabilité, on opère moins, et donc on casse cette fameuse routine. »*

Ce plaidoyer pour des services techniquement parfaits n'occulte pas les recherches — dans la tradition de la médecine biologique dont il se réclame — qui ont fait faire des pas décisifs dans l'étude des médicaments « anti-rejets ». Le sérum antilymphocitaire, utilisé notamment par le professeur Barnard, pionnier des greffes cardiaques, est né à l'hôpital Edouard-Herriot, dans le service du professeur Traeger. Dans ce domaine, on entre, estime-t-il, dans une ère de *« révolution thérapeutique »* (ciclosporine, anticorps monoclonaux) : *« On va trouver des méthodes anti-rejets très actives. Peut-être avec des mélanges. On s'apercevra peut-être que le sérum antilymphocitaire était un précurseur puisqu'il contient beaucoup d'anticorps. »*

L'avenir ? L'amélioration spectaculaire des résultats devrait se poursuivre. Il y a dix ans, un greffon de pancréas survivait deux ans dans 20 % des cas. Le chiffre est monté à 60 % aujourd'hui. Le domaine des greffes est encore vaste. Les greffes orthopédiques (doigts, voire membres) ? *« Dans dix ans »*, prévoit le professeur Traeger. Les greffes cellulaires (moelle, tissus fœtaux) sont en plein développement, et on peut, à plus long terme, « envisager » des greffes de cellules nerveuses pour des « régénérations »... Pour le traitement du diabète, il prévoit le succès des recherches en cours sur les greffes d'« îlots pancréatiques », des tissus sécréteurs d'insuline. *« On arrivera à les faire tolérer par l'organisme. Sans doute en les présentant de façon à les protéger des agressions immunologiques. »*

Des souhaits financiers

Localement opérateur de l'association France-Transplants, le professeur Traeger a des souhaits financiers à formuler. Il n'y a pas, à proprement parler, de manques d'organes, estime-t-il en substance. Ce qui manque, ce sont les hommes et les structures au niveau des comes dépassés. *« Il faut des centres capables de permettre le maintien en survie, dotés d'instruments de mesure d'activité cérébrale... »*

Toujours actif au sein de l'unité de recherche en pathologie métabolique et rénale, Jules Traeger — ce « mandarin » qui ne récuse pas son titre de « patron » et qui affirme même qu'il y a *« mieux à faire »* que de *« tenter de limiter l'action des chefs d'école-locomotives qu'ils sont »* — a un autre regret. *« Il est désolant de baisser l'âge de la retraite. En médecine, quand on est à la retraite, on ne peut plus être professeur « emeritus », et on perd le moyen de travail global que l'on avait conçu... »*

Le professeur Traeger aurait, il est vrai, encore beaucoup à apprendre. Il est prolixe pour parler du « tableau clinique » brossé par Roger Martin du Gard décrivant l'agonie de Thibault père, mort d'insuffisance rénale chronique dans d'atroces souffrances. C'était au temps de la paléo-médecine du rein. Celle d'avant le professeur Traeger et d'autres...

CLAUDE RÉGENT.

★ Sur l'histoire des greffes d'organes et leur avenir, on peut se reporter à un récent ouvrage : *l'Homme greffé, d'une chimère à l'autre*, travail collectif dirigé par MM. Jean Crosnier et Henri Kreis. Préface de Jean Hamburger. 310 p. Larousse.

M. Edmond Hervé : *« Un conservatisme coûteux et injuste »*

« D'UN point de vue général, comment jugez-vous la philosophie du projet de loi de Mme Barzach ?

— L'analyse des différents projets actuellement présentés par le gouvernement montre qu'ils sont, dans leur ensemble, placés sous le signe d'un authentique conservatisme. Un conservatisme que je considère comme coûteux et profondément injuste. Le gouvernement met en œuvre les positions qui étaient les siennes lorsqu'il était dans l'opposition. En outre, ses projets sont, et je le regrette beaucoup, l'expression d'un certain clientélisme. Cette réforme hospitalière marque un retour à une philosophie qui était celle qui prévalait en 1943, faisant des services l'alpha et l'oméga de l'institution hospitalière. En outre, le principe de la nomination des chefs de service pour cinq ans, reconductible après décision ministérielle et avis des comités médico-consultatifs et des conseils d'administration, est l'expression de la plus forte centralisation qui puisse exister. Conséquence : on court le risque d'un engorgement. C'est le meilleur moyen, ainsi, de conserver le *statu quo*.

— Que pensez-vous de l'idée d'une départementalisation facultative ? L'urgence n'était-elle pas d'instaurer la souplesse ?

— Nos textes ont été caricaturés. L'opposition à nos textes — je le perçois encore mieux aujourd'hui avec le recul que me donne le temps — a été une opposition non pas technique mais partisane. Mme Barzach le reconnaît d'ailleurs dans l'interview qu'elle a accordée à votre journal. Elle présente la départementalisation comme « la » solution moderne. Eh bien, il faut donc la mettre en place ! Et, contrairement à ce que l'on dit, les textes officiels que nous avons signés sont souples. Il y est dit en effet que chaque hôpital arrêtera sa propre carte de la départementalisation. J'ai même déclaré au Sénat, puis à l'Assemblée nationale, qu'un département pouvait être constitué par un seul et unique service. C'était pour marquer notre pragmatisme, notre souplesse.

» Je voudrais en outre souligner la cohérence de notre démarche. Je ne la retrouve pas dans les projets gouvernementaux. Budget global, départementalisation, PMSI (projet de médicalisation des systèmes d'information), centre de responsabilité, ouverture de l'hôpital sont cinq points on ne peut plus solidaires de la modernisation de l'hôpital.

— A propos du secteur privé, M. Jean de Kervasdoué, ancien directeur des hôpitaux, disait récemment qu'il n'avait *« pas de religion »*. Il se demandait si ce secteur ne pourrait pas être considéré comme *« la liberté de leçons particulières »*, faisant référence aux parents qui paient des leçons à leurs enfants, sans pour autant être les plus riches.

— Je reconnais que les jeunes praticiens, hospitaliers notamment, ont des rémunérations qui demandent à être améliorées. En revanche, globalement, les rémunérations des hospitalo-universitaires sont acceptables. Le contexte de 1986 est profondément différent de celui de 1958. En conséquence, je considère que la réintroduction du secteur privé à l'hôpital est profondément inégalitaire et injuste.

« Besoin de solidarité »

» Elle est inégalitaire tout d'abord entre les médecins eux-mêmes. Car vous avez des médecins qui peuvent pratiquer le secteur privé et d'autres qui ne le peuvent pas. Le rétablissement du secteur privé induit également une autre inégalité, entre le corps médical et les paramédicaux. La communauté hospitalière aujourd'hui a besoin de solidarité, et tout ce qui peut être créateur de tensions au sein de cette communauté est néfaste pour l'avenir de l'hôpital. Et puis, je le dis tout net : la réintroduction du secteur privé est un facteur d'injustice. L'argent devient un critère de choix du malade et du médecin. Cela me choque. On ouvre les portes à un système qui opposerait une médecine de riches à une médecine de pauvres.

— Cette réintroduction du secteur privé ne se justifie-t-elle pas pourtant par la situation qui prévaut actuellement dans les hôpitaux ? Mme Barzach n'a-t-elle pas dit que l'hôpital « ne fonctionnait pas » ?

— J'aimerais bien que le gouvernement ait une opinion très affichée concernant l'hôpital. Ainsi, Mme Barzach déclarait le 30 avril que *« l'hôpital public est dans un état de délabrement »*. Le 24 mai, dans une interview au *Quotidien du médecin*, elle affirmait que l'hôpital *« marche en avant »*. Dans la revue *Information hospitalière* de juillet-août 1986, elle indiquait que, *« dans un contexte difficile, les hôpitaux ont su s'adapter et, tout en respectant les missions fondamentales du service public, développer progressivement un véritable esprit d'entreprise »*. Enfin, dans *le Monde*, elle affirmait : *« Aujourd'hui, l'hôpital ne fonctionne pas. »*

» Toutes ces variations dénotent des approximations. Or que constate-t-on objectivement ?

» 1. Le patrimoine hospitalier français public n'a cessé de s'enrichir. Nous avons, de 1981 à 1986, dans un contexte de difficultés économiques, pratiqué une politique d'investissements très heureuse, qui a profité aux hôpitaux, aux malades et à notre industrie ;

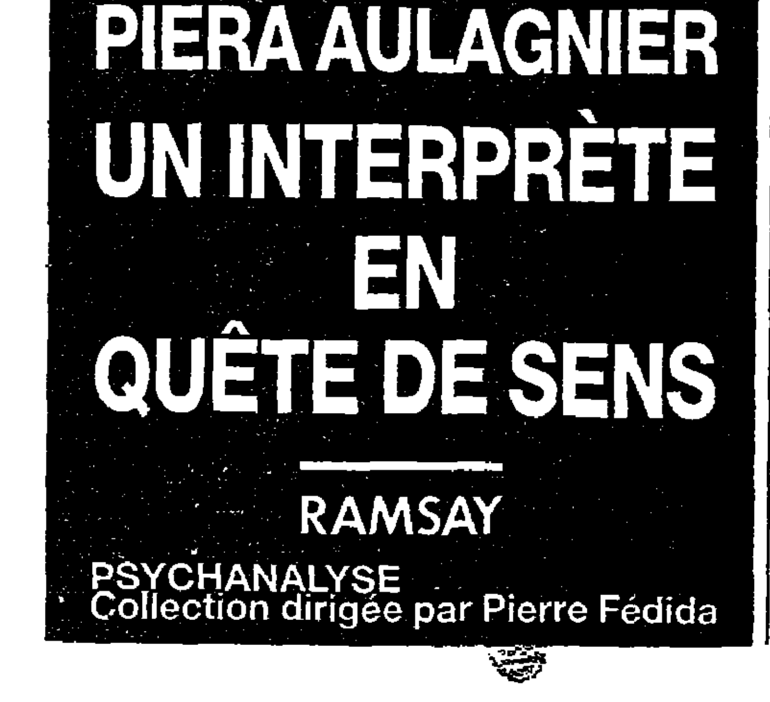
» 2. En ce qui concerne les créations de poste, vingt-huit mille emplois ont été créés, douze mille agents ont été titularisés ;

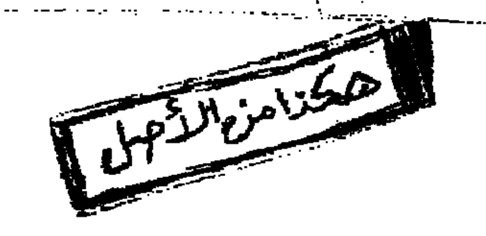
» 3. Concernant la fuite des médecins hors des hôpitaux, de 1981 à 1985 il y a eu en moyenne chaque année moins de 1 % de départs de praticiens hospitaliers ;

» 4. Enfin, de 1981 à 1984, le taux d'entrée des praticiens hospitaliers a été deux à trois fois supérieur au taux de sortie.

» Je souhaite donc que le gouvernement actuel fasse aussi bien que nous. »

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI.





SECTEURS DE POINTE

La Route du rhum en direct

Les firmes informatiques trouvent dans les compétitions sportives l'occasion de montrer leur savoir-faire.

EN 1964, un navigateur français presque inconnu, Eric Tabarly, gagnait la course transatlantique en solitaire. Les journalistes eurent quelque mal à trouver des informations sur lui et sur son voilier. Quant à savoir comment s'était passée la course... Lui seul pouvait le dire, et il n'était pas bavard.

En 1986, on apprend plusieurs fois par jour où sont les concurrents, quels sont leur vitesse et leur cap, quelle route ils ont suivie, quels ennuis ils connaissent – pour ce dernier chapitre, la matière n'a pas manqué. On établit un classement qui n'a qu'une valeur indicative mais facilite l'appréhension de la course. On peut même prévoir la date d'arrivée de chacun, avec des résultats qui devraient être fiables dans les derniers jours, mais qui sont actuellement de la plus haute fantaisie. Chaque concurrent communique fréquemment avec ses sponsors et son équipe de soutien, et s'il est physiquement isolé au milieu de l'Atlantique, il peut parler comme il veut, à qui il veut... pourvu que le gros temps lui en laisse le loisir. On est loin du 22 à Asnières.

La course en haute mer, banc d'essai des technologies de pointe, permet de développer des systèmes de communication et de montrer à un large public ce qu'on sait faire. Le système Argos de localisation par satellite, conçu au début des années 70, mis en place à partir de 1978, n'avait certes pas pour objet de suivre des voiliers de compétition. Mais ce sont les voiliers qui l'ont fait connaître. De même, les firmes informatiques trouvent dans les courses transatlantiques, comme dans les soirées d'élections, une occasion de prouver la puissance de leurs moyens et la sophistication de leurs techniques.

Le dispositif mis en place par IBM-France, avec l'assistance de Sema-Metra pour la programmation, joue résolument sur le spectaculaire. Il permet d'afficher dans chacun des centres de presse, à Paris, à Saint-Malo et à Pointe-à-Pitre, une image colorée de l'Atlantique où est tracée la route qu'a suivie chaque voilier, repéré par un numéro, et sa position connue la plus récente. On peut modifier cette image de plusieurs manières, par exemple pour faire apparaître les noms de certains voiliers, ou pour faire un zoom sur une région de l'océan. Il y a quatre ans, la Syseca, filiale de Thomson, avait géré une opération analogue, mais si le système Argos était déjà utilisé, les possibilités graphiques étaient plus restreintes. Le système permet aussi l'envoi automatique de télex d'informations à divers destinataires et la téléimpression de « dernières nouvelles ».

En passant par Marne-la-Vallée

Derrière les écrans, il y a l'ordinateur du centre technique IBM de Marne-la-Vallée. Les informations émises par les balises Argos dont sont équipés les concurrents sont recueillies par des satellites américains de la NOAA quand ceux-ci survolent la région où évolue le voilier. Après un trajet complexe qui passe par la station du Suitland, sur la côte est des Etats-unis, les informations brutes sont acheminées à Toulouse, où la CLS, filiale du Centre national d'études spatiales, établit la position et la vitesse de chaque voilier au moment du recueil des signaux par satellites. Ces données sont consignées dans un fichier que l'ordinateur de Marne-la-Vallée interroge à intervalles réguliers.

Il en tire les informations nécessaires à l'établissement des cartes et des classements. Pour ces derniers, il faut tenir compte des routes différentes de chaque voilier et des heures de recueil de l'information par les satellites, heures qui changent d'un bateau à l'autre. L'option retenue a été de mesurer le trajet restant à parcourir suivant la loxodromie (cap constant) et non l'orthodromie (route la plus courte).

Suivre cette dernière conduirait les voiliers à mettre cap à l'ouest pendant plusieurs jours, alors qu'ils vont au contraire au sud chercher les alizés. La loxodromie est une option plus réaliste, mais les routes réelles, gouvernées par les informations météorologiques et le flair du skipper, ont des trajets bien plus complexes. Par ailleurs, pour tenir compte des heures différentes auxquelles sont prises les informations, l'ordinateur fait reculer les voiliers pour lesquels l'information est la plus récente, de manière que les positions prises en compte soient simultanées. Les écarts de temps sont assez faibles pour que l'incertitude entraînée par cette correction n'affecte guère le classement.

Celui-ci reste cependant bien aléatoire, gouverné qu'il est par les incidents de course, les rencontres de cargos ou d'épaves, les démâtages. On devrait y voir plus clair pendant la deuxième semaine, où l'on peut espérer des conditions de vent plus régulières. C'est alors que les prévisions de date d'arrivée commenceront à devenir réalistes et qu'il sera intéressant de voir dans quelle mesure elles sont exactes. Mais nul n'attend une grande précision, car sinon... la course ne serait plus la course.

MAURICE ARVONNY.

SUR MINITEL

Par minitel, le Monde diffuse chaque jour l'information en continu. Un spécial Route du rhum permet de suivre les concurrents en direct : le fil AFP de la course, les cartes, les classements, la météo marine. 3615, taper LEMONDE.

Les aléas du sauvetage

GRACE à leur suivi, à heures régulières, de la progression des bateaux en course, les balises Argos facilitent et devraient permettre d'accélérer les mesures de sauvetage en cas de naufrage. Dès lors, on peut s'étonner que deux jours se soient écoulés entre le repérage de l'épave du catamaran *Royale* à quelque 500 kilomètres au large des côtes portugaises et l'intervention des plongeurs de la marine nationale.

Arrivé sur les lieux quelques heures après le repérage, un cargo danois n'avait pu mettre une chaloupe à l'eau, compte tenu de l'état de la mer. Le rayon d'action des hélicoptères ne permettait pas leur intervention, à moins d'embarquer l'appareil sur un navire.

Les opérations de sauvetage dépendent dès lors des autorités qui veillent sur la zone maritime concernée. Ces moyens d'intervention, très importants, par exemple, en Bretagne depuis la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, sont très différents d'un pays à l'autre. Ceux des Portugais étaient alors concentrés sur d'autres naufrages qui mettaient en péril la vie de quatre-vingts personnes.

Il ne restait plus aux organisateurs de la Route du rhum qu'à solliciter l'intervention de l'escorteur d'escadre *Maillé-Brézé*, qui faisait escale dans le port espagnol d'El Fereol et qui s'est mis en route le dimanche matin.

G. A.

Ecritures automatiques

Les écritures non latines résistent à l'informatique. Pour des raisons économiques et culturelles. Mais pas pour longtemps.

EN 1987, toutes les écritures du monde pourront s'afficher sur un écran d'ordinateur. Sur un même terminal multilingue, on pourra écrire en chinois, japonais, cyrillique, grec, arabe, hébreu. Déjà ces langues sont dactylographiées sur des prototypes informatiques à Lyon, Aix-en Provence, Sophia-Antipolis ou dans la Silicon Valley.

Les ingénieurs de la langue voient plus loin : une tour de Babel informatique, grand magasin de la connaissance écrite, où sont traités des écritures rares, les textes complexes de l'Orient, les traces écrites de la mémoire du monde.

Aujourd'hui un quotidien chinois édité à Paris doit se composer à New-York par satellite vu la défaillance des systèmes de traitement de texte. Pourtant un simple micro-ordinateur peut écrire votre nom en hiéroglyphes égyptiens ! Paradoxe lié à la politique scientifique des laboratoires, à la difficulté technique du traitement de texte multilingue, à la faiblesse apparente du « marché ».

« Nous avons dû nous-mêmes concevoir un outil pour nos recherches », nous expliquait quelque temps avant sa mort Gérard Weil, professeur d'hébreu à l'université Jean-Moulin à Lyon. Impossible d'imprimer le texte hébraïque de la Torah avec toutes ses particularités sans un recours à l'étranger. Avec son équipe, il met au point le Calligraphe, un terminal « intelligent ». Les lettres, dessinées par un artiste calligraphe, sont ensuite codées. La machine mémorise ce code.

Pour afficher le caractère correspondant, l'opérateur devait, jusqu'à présent, taper le code. La souplesse du traitement permet par un jeu de bascule d'afficher un clavier puis de sélectionner la lettre ou l'idéogramme. Un écran à très haute définition (786 432 points) peut alors restituer le signe, traité comme une image. La composition puis l'impression offset prennent alors le relais sans difficulté (1).

Depuis deux ans le laboratoire est très visité. Spécialistes chinois, étudiants iraniens, syriens, mexicains, israéliens se rendent au Centre d'analyse et de traitement automatique de la Bible et des traditions écrites (CATAB), à Villeurbanne (2). Grâce au Calligraphe, les chercheurs ont réussi une première : démontrer que le rythme du texte divin répond à une loi mathématique, sur le modèle de la théorie des ensembles, découverte bien plus tard. Ce rythme s'appuie sur des « cantilations » analogues à des psalmodies, signes graphiques à valeur tonale et sémantique.

Stimulés par ces résultats, les chercheurs ont engrangé d'autres systèmes d'écriture. *« Nous travaillons à la demande, comme un tailleur devant un beau tissu. Vous voulez de l'araméen, l'ancêtre des langues sémitiques ? C'est possible. Du grec ? On vous le prépare. »* Toujours selon le même principe : on dessine en grand, on mémorise l'image, on l'affiche en petit, on l'imprime.

Cartes infalsifiables

Pour quels usages ? L'édition, le commerce, etc. Pour quels clients ? Les organisations internationales, les services secrets, les centres de traduction ou de recherches linguistiques. Ainsi le Centre de recherche et d'études linguistiques (CREL) d'Aix-en-Provence (3) a livré soixante-six terminaux à la filiale informatique militaire de Thomson, la Cimsa. Celle-ci les a adaptés à ses clients arabes du golfe Persique, dont l'Arabie saoudite. Objectif : la fabrication et la gestion de cartes d'identité infalsifiables en caractères arabes (4). Avec le CATAB et CREL international – société anonyme issue de l'association aixoise, – le traitement de texte multilingue s'entend au sens large : le terminal affiche l'alphabet ou les idéogrammes, et un ordinateur couplé traite le texte. Car ces outils restent réservés aux spécialistes, qui doivent les adapter à leur domaine.

Mais pourquoi certaines langues résistent-elles à l'informatique ? L'arabe s'écrit de droite à gauche, quand ses lettres ne s'empilent pas comme des tuiles, en diagonale descendante. Leur forme varie selon quatre modèles en fonction de leur emplacement dans le mot. Le persan et l'urdu sont en ce sens des écritures arabes. Le chinois peut s'écrire verticalement comme le mongol ou le japonais. Il n'est pas alphabétique mais composé d'idéogrammes. Le thaï se permet d'« éclater » certaines lettres qui embrassent leurs voisines. Dans de nombreuses écritures, des signes encombrent le traitement automatique : accents, cédille en français, voyelles facultatives dans les alphabets consonantiques tels que l'hébreu et l'arabe, mais voyelles indispensables pour un classement documentaire exhaustif.

Cette résistance des langues à l'automatisation peut être surmontée. Les Japonais ont mis au point bien avant la naissance de l'informatique une écriture complexe, évolutive, mais sans concession à son identité. Elle dose avec intelligence les caractères idéographiques chinois appelés kanji, les caractères hiragana du japonais traditionnel et les kata kanasyllabaires adaptés aux néologismes et aux mots d'origine étrangère.

Français	Arabe	Russe	Hébreu	Chinois
arbre	شجرة	дерево	עץ	樹
rivière	نهر	река	נהר	河

Les mots « arbre » et « rivière » tels que les affiche le Calligraphe, terminal multilingue conçu par le CATAB à Villeurbanne (il ne s'agit pas d'une traduction mais d'une dactylographie sur plusieurs registres). Qualité graphique rehaussée par l'imprimante laser.

L'arabe (chajara ; nahr) a été écrit de droite à gauche avec ses voyelles « a » marquées par une barre oblique. Même sens pour l'hébreu. Le chinois disposant d'idéogrammes. Le russe est écrit en alphabet cyrillique.

Avec l'informatique, deux solutions apparaissent : soit continuer à privilégier l'anglais et s'en accommoder ; soit faciliter le traitement automatique des langues « difficiles », qualifiées de « rares » dans l'enseignement occidental, en réalité « majeures » par le très grand nombre de gens qui les lisent. Dans ce match Anglo-Saxons contre reste du monde, les premiers nommés ont pris un avantage considérable. Leur alphabet latin simplifié peut aisément se démultiplier avec l'aide de l'informatique.

« Une langue s'automatisera ou elle mourra », lançait en mars dernier le premier Manifeste européen pour la sauvegarde du patrimoine linguistique de l'Europe, placé sous l'égide de la CEE. Du coup, les chercheurs réorientent leurs recherches : laissons, disent-ils, la traduction automatique, coûteuse, peu fiable, et travaillons la lexicographie. John Becker, spécialiste d'intelligence artificielle aux Etats-Unis, abandonne la traduction assistée par ordinateur *« après dix ans de travaux infructueux »* pour se consacrer aux textes multilingues.

Terminal multilingue

« Le même outil à Paris, Athènes, Bangkok, cela représente une économie considérable », explique Moncef Mlouka, responsable scientifique du projet MALIN (Multi-alphabétisme et multi-linguisme en informatique). *« Comparez la mise au point d'un terminal grec à un terminal multilingue : pour 100 francs investis dans le premier, vous ne dépenserez que 130 francs dans le second, un surcoût dérisoire par rapport aux dépenses des traductions dans chaque langue des logiciels courants. »*

« Les pays en voie de développement craignent d'être esclaves des logiciels occidentaux. Nous avons tort de privilégier l'économie-business par rapport à la culture », déclare Abdelkader Rahmani, un des directeurs d'Unixsys, société parisienne qui a acheté le brevet du Calligraphe. Dès 1987, elle compte mettre sur le marché un écran générateur de caractères non latins à un prix comparable à celui d'un micro-ordinateur professionnel (moins de 50 000 francs).

Outre la dactylographie toutes langues, d'autres recherches se tournent vers le courrier électronique, telles celles de John Becker pour Rank Xerox à Palo-Alto (Etats-Unis) (5) ou la traduction de logiciels avec Moncef Mlouka, qui tente d'aborder aujourd'hui la phase industrielle de MALIN après deux ans de recherches. *« Nous allons,* dit-il, *essayer de proposer un outil de type Macintosh pour moins de 2 000 dollars (13 000 francs), sinon j'abandonne le projet. »*

CHRISTIAN TORTEL.

(1) Le Calligraphe, terminal graphique, est compatible avec les ordinateurs à sortie RS 232 C. Son processeur graphique (NEC 7220) gère 128 K-octets de mémoire d'écran.

(2) CATAB, Bt Thémis, 43, boulevard du 11-Novembre-1918, 69622 Villeurbanne Cedex ; tél. : 78-93-74-37.

(3) CREL, 132, boulevard de Clichy, 75017 Paris.

(4) Pour le traitement de la langue arabe, voir Alis, 3410 Griffith Street, Ville Saint-Laurent, Québec (Canada) ; tél. : (514) 738-9171.

(5) « Le traitement de texte multilingue », in *Pour la science*, septembre 1984, Paris.

SECTEURS DE POINTE

Responsable micro-informatique de direction

Le profil recherché est celui d'un

INGENIEUR INFORMATICIEN OU GRANDE ECOLE DE GESTION SPECIALISE EN MICRO-INFORMATIQUE.

Notre Société 5 milliards de C.A., 8 établissements, développe une politique micro-informatique visant à doter les Directions du Siège et des Etablissements de moyens de décision et de gestion performants.

Notre Responsable Micro-informatique participera à l'élaboration de cette politique et en assurera la réalisation dans une optique d'optimisation des outils en terme de rentabilité, en proposant éventuellement de nouveaux schémas d'organisation.

30 ans environ, connaissant les logiciels les plus courants utilisés en micro-informatique.
L'aptitude au dialogue peut avoir été développée dans une fonction d'Organisateur ; la nécessité d'assurer les liaisons avec les systèmes informatiques existants implique une connaissance de l'informatique classique.
Poste basé à Paris avec des interventions en France dans les Etablissements. Evolution possible dans le Groupe.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo et indication de la rémunération actuelle), sous référence 2475-M, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION — 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY



Banque grenobloise (400 personnes) dont le dynamisme est reconnu, nous renforçons notre Direction du système d'information en accueillant

un organisateur,

pour participer à l'amélioration des performances de nos agences et des services centraux. Nos projets d'organisation sont variés, concrets et ne se limitent pas à l'analyse fonctionnelle de projets informatiques.

Jeune ingénieur ou Sup de Co, vous êtes déjà organisateur en milieu bancaire et souhaitez élargir vos compétences, pour viser dans 3-4 ans d'autres responsabilités. Vous les aurez, dans notre réseau ou à notre siège.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 3821 LM) à **"Carrières de l'informatique"**.



MEMBRE DE SYNTEC

RESPONSABLE DES ETUDES

Nous sommes un des premiers groupes d'assurance français. Le département «Agents Courtiers» de notre Direction Informatique conçoit et met en place les systèmes informatiques relatifs à la gestion des produits d'assurances et à la gestion interne des cabinets d'assurances (comptabilité, fichier clientèle, paye, bureautique).
Le développement de notre mission auprès des agences du groupe (1 600 dont 500 informatisées) et des courtiers, implique la création du poste de Responsable des Etudes.
Adjoint direct du Responsable de Département (qui comprend 25 personnes pratiquement toutes cadres), votre mission est la suivante :

- analyser les besoins des agents et courtiers pour améliorer et compléter les systèmes informatiques existants et développer de nouveaux progiciels,
- établir les cahier des charges,
- assurer l'interface avec les équipes de réalisation.

De formation supérieure (grande école ou université), vous avez une expérience informatique d'au moins cinq ans dans un environnement IBM (moyen ou grand système) et vous avez conduit des projets significatifs.
Les perspectives d'évolution sont très motivantes. Le poste est à pourvoir à La Défense.
Merci d'adresser un dossier complet de candidature à : HB, 66 avenue Victor Hugo, 75116 Paris, sous la référence 101 X.

DESSEIN

Ingénieur commercial

200.000 F

terre armée

Implanté dans le monde entier, ce groupe français a développé depuis une quinzaine d'années une technique de renforcement des sols. Pour s'intégrer à l'équipe commerciale France, il recherche un jeune ingénieur commercial dans le domaine du génie civil. Dépendant de la direction technico-commerciale, il aura la responsabilité, sur un territoire donné, de la promotion de la technique auprès des prescripteurs (les DDE tout particulièrement mais aussi des entreprises comme la SNCF, EDF-GDF...) et de la négociation avec les entreprises TP lors de l'appel d'offre. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé génie civil, âgé de 28 ans au moins, ayant acquis une expérience technique en bureau d'études ou en méthodes ainsi qu'une première expérience commerciale lui ayant permis de négocier avec des interlocuteurs en DDE et en entreprise TP. Ce poste implique de fréquents déplacements sur la France et éventuellement à l'étranger. Une voiture de fonction est fournie. La rémunération annuelle, liée à l'expérience du candidat, sera de l'ordre de 200.000 francs. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D 2789M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



«SYSTUS» passe une vitesse supérieure !

Logiciel leader sur le marché Français du Calcul de Structures, SYSTUS fait des percées réussies sur le plan international.
Si vous êtes intéressé par notre part, si vous avez de l'enthousiasme, rejoignez notre équipe de vente car nous recherchons un

Ingénieur commercial

Ingénieur de formation, des connaissances techniques dans le domaine de calcul de structures et une première expérience de la vente sont indispensables.
L'Anglais courant est une autre compétence exigée.
Le poste est basé à PARIS LA DEFENSE et implique quelques déplacements France et étranger.

Merci d'écrire à FRAMATOME - Département Recrutement - à l'attention de B. SECHET - PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT - 92084 PARIS- LA DEFENSE.



INVENTEZ ET GÉREZ POUR GAGNER.

média-system — Réalisé par image de synthèse.

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

INGENIEURS ETUDE ET DEVELOPPEMENT

pour la mise en œuvre de :

CFAO	Systèmes de CAO et tests automatisés de circuits électroniques en technologie avancée (Réf. 201).
LOGICIEL AVIONIQUE	Logiciels temps réel de grande qualité dans les domaines aéronautique et spatial (Réf. 202).
TRAITEMENT DU SIGNAL	Simulation de systèmes, synthèse d'images, logiciel intégré temps réel (Réf. 203).
GENIE LOGICIEL	Langages de spécification, compilateurs, outils de test, intelligence artificielle (Réf. 204).
SYSTEMES NUMERIQUES INTEGRES	Systèmes temps réel de simulation et validation, de transmission de données, architectures multi-microprocesseurs (Réf. 205).

INGENIEURS SYSTEME, RESEAU, EXPLOITATION

INFORMATIQUE CENTRALE	Pour le support de son réseau d'ordinateurs IBM 3090-200, 3081 KX, DEC VAX 785, etc... Environnement SNA, MVS, CICS, VM/CMS, UNIX, VMS, etc... 1 500 terminaux (Réf. 206).

Merci de nous adresser votre candidature (lettre et C.V.) en précisant la ou les références répondant à vos aspirations.

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL - 55, QUAI MARCEL DASSAULT - 92214 SAINT-CLOUD.

CONTESSE

Création de poste

Très important groupe industriel français à vocation internationale cherche

Ingénieur «communications»

Rattaché au responsable des communications du groupe, vous avez une double mission à assumer :

- Conseiller et assister les unités du groupe dans la mise en place de leurs systèmes de communications d'établissements (voix, données... images?).
- Participer, à l'occasion de ces actions concrètes, à l'élaboration de la politique de communications du groupe.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou équivalent avec une **option télécommunications**, vous avez acquis une expérience de deux ans minimum dans une SSII ou une grande entreprise, portant sur l'étude et le suivi d'installations à prédominance bureautique, avec utilisation d'une infrastructure à base de PABX ou de réseaux locaux.
Lieu de travail : Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération souhaitée, réf. 3104/LM à Claudine FERRY-CLEMENT qui étudiera votre candidature en toute discrétion, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

CURRICULUM

Société leader dans notre spécialité, nous appartenons à un groupe industriel allemand.
Nous recherchons pour nos laboratoires situés en Région Parisienne

INGENIEUR CHIMISTE DEBUTANT

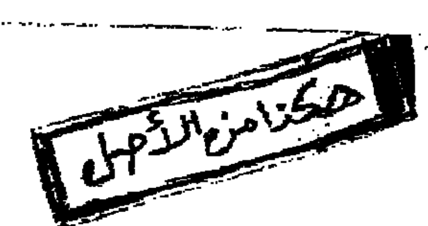
NOUS OFFRONS :

- Une formation complète au traitement de surface des métaux par conversion chimique.
- Une rémunération motivante.
- Une évolution à moyen terme vers une fonction technico-commerciale.

L'allemand ou l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions à
CONTESSE PUBLICITE sous réf. 15786
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE



Economie

L'assassinat de Georges Besse, PDG de Renault

La police soupçonne Action directe

(Suite de la première page.)

Les spécialistes de la lutte antiterroriste en tireront au moins trois conclusions provisoires :

1) LA FIN DE LA « PAUSE » DES ASSASSINATS. – Cela faisait près de huit mois qu'Action directe n'avait pas repris ce que le groupe considère comme une *« offensive ouest-européenne contre le centre de l'impérialisme »*. De fait, le dernier acte criminel de cette envergure revendiqué par le groupe terroriste s'était soldé par un « échec ». Victime d'un véritable guet-apens sur le pas de sa villa, en avril dernier, le vice-président du CNPF, M. Guy Brana, avait échappé par miracle aux tueurs. Depuis 1985, le groupe avait adopté une nouvelle ligne « politique » consistant à s'en prendre à la vie des principaux responsables de l'armée et de l'économie du pays. C'est ainsi qu'un commando tirait à bout portant sur l'ingénieur général René Audran, en janvier 1985, tué sur le coup, puis tentait d'assassiner le contrôleur général des armées, Henri Blandin, en juin 1985.

Pendant ce temps, le groupe clandestin dissous par le gouvernement en août 1982 commettait divers attentats par explosifs particulièrement violents, comme ceux contre le siège de l'organisation intergouvernementale de police criminelle, Interpol, en mai, ou contre le siège de l'OCDE, en juillet.

L'assassinat de Georges Besse, lundi soir, serait ainsi la confirmation redoutée par les services de police d'une reprise des assassinats du groupe, en France, sous le prétexte que *« la vie humaine n'est pas un absolu en soi, une valeur mythique »*, pour reprendre une formule du groupe terroriste belge des CCC, allié privilégié d'Action directe.

2) LE DÉFI RENOUVELÉ. – Si les autorités attribuent l'assassinat du patron de la régie Renault au groupe Action directe avant d'en avoir la preuve, c'est bien en raison des divers signaux reçus depuis quelque temps. Les PDG des grandes entreprises nationalisées et un certain nombre de hauts fonctionnaires – notamment dans l'armée et dans l'industrie – avaient reçu des consignes de prudence depuis plusieurs mois. Une protection leur avait été proposée, apparemment refusée par Georges Besse ne désirant pas être entravé dans ses mouvements.

On constate ainsi que les terroristes ont choisi pour « cible » non seulement l'un des meilleurs chefs d'entreprise, selon l'avis de ses pairs (*le Monde* du 15 novembre), mais aussi l'un des plus vulnérables parce que l'un des moins protégés. Son chauffeur-garde du corps a déposé Georges Besse à quelques dizaines de mètres de son domicile, 16, boulevard Edgar Quinet, à Paris.

Dans un autre ordre d'idées, on remarque également qu'Action directe a soigneusement évité de commettre des actions terroristes spectaculaires durant toute la dernière période alors que la France était la victime du terrorisme proche-oriental. Comme si le groupe français ne voulait pas courir le risque de ne pas faire entendre son « message ».

3) L'ÉLARGISSEMENT DES THÈMES D'ACTION. – Jusqu'à présent, la branche « internationaliste » du groupe Action directe visait explicitement des « objectifs » en rapport plus ou moins direct avec des organisations internationales (OTAN, OCDE, Interpol, etc.), ou des hommes pouvant apparaître comme les symboles d'une politique internationale. La première évolution avait été enregistrée en avril avec la tentative d'assassinat du vice-président du CNPF. Cette fois, Action directe délaisserait encore un peu plus sa politique « européenne » pour se placer sur le terrain français et, par exemple, prendre la « défense » des employés de chez Renault... La branche « internationaliste » était coutumière du fait à la fin des années 70 et au début des années 80, prétendant combattre *« les forces oppressives »* des immigrés, des marginaux, des sans-emploi, etc., en commettant, alors, des attentats par explosifs, en prenant soin de ne pas faire de victimes ou mitraillant les façades de bâtiments comme ceux du CNPF ou du ministère de la coopération.

C'est dire si, depuis sa création, en 1979, Action directe s'est radicalisée. Fondé à l'époque par plusieurs militants de l'ultra-gauche dont Jean-Marc Rouillan, marqué par la lutte antifranquiste, le groupe s'est progressivement durci et divisé en deux grandes tendances. En 1982, une scission donnait naisance à une branche « nationale » qui a commis la majeure partie des attentats signés Action directe ces dernières années, et à une branche « internationaliste » probablement plus radicale.

La branche « nationale » est, désormais, relativement bien connue des policiers puisque ces derniers ont porté un coup redoutable à son organisation en mars dernier. L'arrestation d'André Olivier, clandestin depuis plusieurs années, et la récupération de ses archives volumineuses ont permis aux enquêteurs d'inculper une dizaine de personnes, même si Maxime Frérot, l'un des pivots du groupe, est toujours recherché.

La police a moins de chance avec la branche « internationaliste ». Cette dernière, depuis 1983, ne cesse de devenir plus redoutable et plus internationale... Dans un premier temps, ses membres se sont alliés avec des terroristes italiens de Prima Linea et des COLP (Communistes organisés pour la libération du prolétariat), commettant, entre autres, de nombreux hold-up destinés à financer leur clandestinité. En 1984, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron, parmi d'autres, s'alliaient cette fois avec les CCC (Cellules communistes combattantes), implantées en Belgique. L'année 1985, enfin, marquait la fusion « officielle » d'Action directe et de la Fraction armée rouge ouest-allemande.

Cette plongée du groupe français dans l'euroterrorisme a naturellement été suivie avec attention par les services de police spécialisés. En décembre 1985, le responsable de la lutte antiterroriste en France, M. François Le Mouël, indiquait dans une note de synthèse adressée à M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur : *« L'année 1985 aura été marquée par l'escalade dans la gravité des attentats commis et revendiqués par Action directe. »* M. Le Mouël déplorait alors que la police n'ait plus d'informateurs infiltrés dans ce noyau dur du terrorisme.

Une absence d'autant plus dramatique dans le cours de la lutte antiterroriste que la branche « internationaliste » est devenue complètement insaisissable. Les dernières traces du groupe ont été relevées fin 1985, en Belgique, lors de l'arrestation de plusieurs membres des CCC. Les policiers belges ont alors communiqué à leurs collègues français des informations selon lesquelles les empreintes digitales de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron avaient été relevées dans les caches de Pierre Carette, chef présumé du groupe terroriste belge. Les enquêteurs ont, désormais, l'impression que les principaux membres d'Action directe se sont repliés en RFA. Un repli qu'ils ne rompent qu'à l'occasion d'attentats en France, vraisemblablement préparés par d'autres membres moins recherchés.

LAURENT GREILSAMER.

En France et en RFA

Sept attentats contre des personnalités en moins de deux ans

Depuis le mois de janvier 1985, lorsque la branche « internationaliste » d'Action directe a annoncé sa fusion avec la Fraction armée rouge, sept attentats contre des personnalités ont été commis en France et en République fédérale d'Allemagne.

25 janvier 1985. – France, La Celle-Saint-Cloud : René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la défense. Revendiqué par Action directe - Fraction armée rouge.

1er février 1985. – RFA, près de Munich : Ernst Zimmerman, président des industries aérospatiales allemandes. Revendiqué par la Fraction armée rouge.

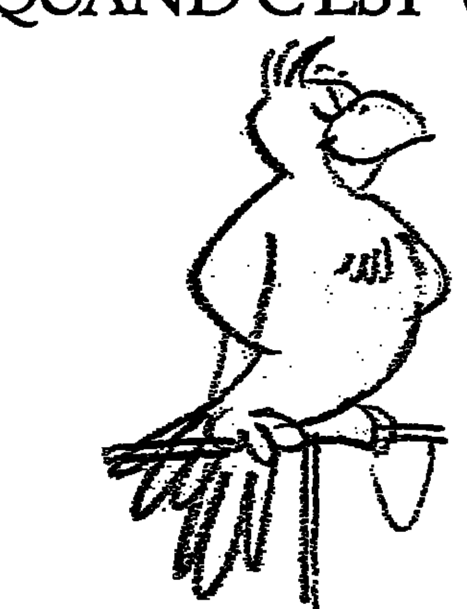
26 juin 1985. – Paris : M. Henri Blandin, contrôleur général des armées, échappe à un attentat revendiqué par Action directe.

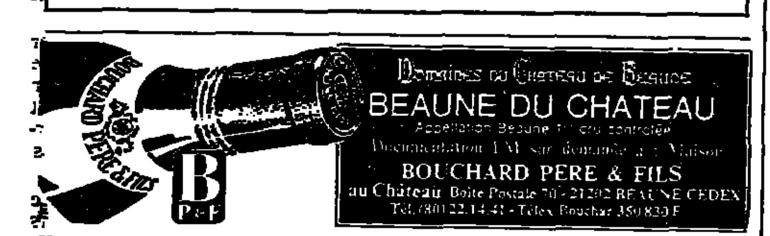
15 avril 1986. – Paris : M. Guy Brana, vice-président du CNPF, échappe à un attentat revendiqué par Action directe.

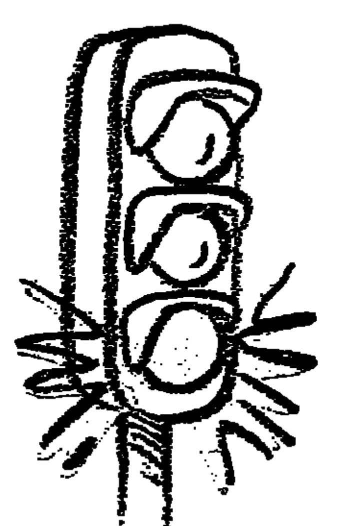
9 juillet 1986. – Paris : l'inspecteur Marcel Basdevant est tué après l'explosion d'une bombe dans les locaux de la brigade de répression du banditisme, quai de Gesvres. Action directe revendique l'attentat au nom de Loïc Lefèvre, le jeune homme tué par le CRS Gilles Burgos.

9 juillet 1986. – RFA, près de Munich : Karl Heinz Beckurts, un des dirigeants de Siemens, est tué dans un attentat à la bombe attribué à la Fraction armée rouge.

10 octobre 1986. – RFA, Bonn : Gerald von Braunmuehl, directeur politique au ministère des affaires étrangères. Revendiqué par le Front révolutionnaire d'Europe de l'Ouest, commando de la Fraction armée rouge.







SOCIAL

Le plan de redressement de l'assurance-maladie

M. Séguin fait des concessions sur l'hospitalisation

Concilier la logique économique et celle de la concertation : c'est à cet exercice délicat que M. Philippe Séguin s'est livré ces derniers jours. Les mesures annoncées à la presse par le ministre des affaires sociales et le secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, le mardi 18 novembre, maintienent la plus grande partie du *« plan de rationalisation »* (et d'économies) proposé par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAM), mais tiennent compte de certaines objections formulées par les syndicalistes et les responsables de la CNAM le mercredi 12 novembre. Avec un supplément destiné à compenser le manque à économiser qui en découlait.

Plusieurs mesures ne posaient pas de problèmes. M. Séguin et son secrétaire d'Etat, M. Zeller, avaient obtenu gain de cause sur la révision de la liste des maladies, *« longues et coûteuses »*, donnant droit à un remboursement à 100 % et sur la limitation de ce remboursement au traitement de la maladie qui avait justifié l'exonération du *« ticket modérateur »*. De même, les responsables de la CNAM avaient-ils accepté l'abrogation du système dit de la *« vingt-sixième maladie »* (1), système qu'ils critiquaient eux-mêmes parce que difficile à gérer. L'ensemble représente environ 3 milliards de francs d'économie. M. Séguin ne pouvait donc refuser le *« dispositif de sauvegarde »* demandé par la caisse et financé de surcroît sur les fonds d'action sanitaire et sociale.

Le ministre pouvait aussi se prévaloir d'une approbation pour le changement de période de référence en ce qui concerne le calcul des indemnités journalières versées en cas de maladie. Quant à la suppression de la franchise postale pour les lettres adressées à la sécurité sociale, accueillie sans enthousiasme par la CNAM, elle avait été approuvée par la Caisse nationale d'allocations familiales et par la Mutualité sociale agricole : elle permettra donc d'économiser encore 1 milliard de francs en 1987, l'ensemble des mesures devant être appliqué au 1er janvier.

En échange, M. Séguin donne à peu près satisfaction à la CNAM sur l'hospitalisation. Les administrateurs de la caisse avaient en effet souhaité unanimement revoir l'ensemble des conditions de remboursement à l'hôpital, refusant la limitation du remboursement à 100 % aux opérations chirurgicales, le relèvement de 23 F à 31 F du forfait journalier et sa modulation selon la durée du séjour. Le ministre accepte de rouvrir les discussions sur ce dossier et d'attendre des propositions de la CNAM, l'objectif étant de parvenir à un accord au cours du deuxième semestre 1987. Prenant au mot les responsables de la caisse, M. Séguin propose d'élargir l'étude aux moyens de maîtriser les dépenses d'hospitalisation. Toutefois, il se donne quelques garanties conservatoires en portant quand même le forfait journalier à 25 F – ce qui apportera 250 millions de francs – et surtout en faisant inscrire dans la loi la possibilité d'en moduler ultérieusement le montant.

Les médicaments de confort

Restait la proposition gouvernementale de supprimer le remboursement intégral des médicaments *« de confort »* remboursés normalement à 40 %. La majorité de la CNAM avait refusé d'y souscrire avant que ne soient effectués les reclassements (suppressions ou améliorations de remboursement) annoncés. L'impact financier de la mesure (3,5 milliards de francs) amène M. Séguin à la maintenir au 1er janvier 1987. S'il décide même de supprimer le remboursement des vitamines B 12 et D exceptées, mesure déjà approuvée par la commission de la transparence, il promet de faire réexaminer d'ici à la fin de l'année le taux de remboursement de certains médicaments à la demande de la CNAM. Selon M. Derlin (FO), président de la caisse, *« il n'y en aurait pas des centaines »*. En outre, le ministre maintient la suppression du remboursement à 100 % après un arrêt de travail de plus de trois mois.

Enfin, pour compenser en partie le renvoi des décisions sur l'hôpital, M. Séguin va faire estampiller les vignettes des médicaments achetés sans ordonnance, afin d'empêcher un remboursement ultérieur. Cette mesure prévue au Code de la santé, mais non appliquée, pourrait rapporter 500 millions de francs.

Comment ces décisions seront reçues par les partenaires sociaux ? Auront-ils le sentiment d'avoir *été* entendus ? M. Séguin peut se féliciter de leur esprit de *« responsabilité »* : ils ont en majorité accepté – malgré des réticences ou, comme pour FO, des phases de raidissement – des économies importantes dont le montant (9 milliards) n'a été dépassé que par le plan de M. Bérégovoy en septembre 1982, portant sur l'ensemble du régime général. Complétées par le *« plan de maîtrise des dépenses »* de la CNAM, ces mesures devraient permettre à l'assurance-maladie de passer 1987 sans gros déficit – non d'envisager une baisse des prélèvements obligatoires en 1988. Mais l'esprit de *« concertation »* prôné par M. Séguin atteint sans doute ici sa limite : le résultat des discussions sur l'hospitalisation montrera s'il tient bon – de part et d'autre.

GUY HERZLICH.

(1) Il permet à un assuré d'obtenir le remboursement à 100 % lorsque les dépenses restant à sa charge dépassent 80 francs par mois au moins. Le système serait supprimé au 1er janvier 1987, mais les assurés concernés pourraient en bénéficier jusqu'au 1er juillet.

Le CNPF recommande pour 1987 des augmentations de salaires inférieures à celles de 1986

Le CNPF s'inquiète d'une dérive des salaires déjà amorcée en 1986. De juillet 1985 à juillet 1986, les salaires horaires ont progressé de 4,3 %, alors que, sur la même période, le glissement des prix n'a été que de 2 %. Si l'on se base, par ailleurs, sur les résultats les plus récents – mais encore provisoires – pour les salaires horaires et les prix, les premiers risquent d'augmenter de 3,6 % d'octobre 1985 à octobre 1986 (pour 2,1 % ou 2,2 % pour les prix). M. Gattaz a multiplié les mises en garde, et les recommandations salariales du CNPF pour 1987, adoptées le 17 novembre par le conseil exécutif, sont fondées sur ce constat.

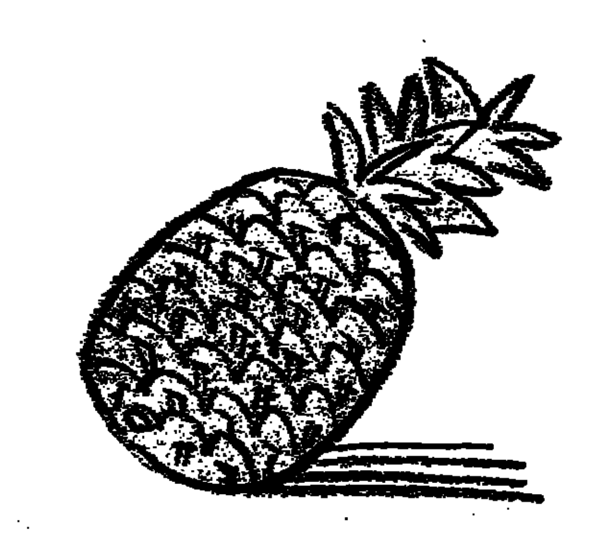
« S'il apparaît que le ralentissement des augmentations de salaires s'est poursuivi dans les entreprises », écrit M. Jean-Claude Achille, président de la commission sociale du CNPF dans le préambule de sa circulaire aux fédérations et unions, *« ces augmentations ont été néanmoins très largement supérieures à l'évolution constatée des prix »*. *« Il y a là un risque de dérapage qu'il est indispensable de maîtriser si l'on ne veut pas peser dangereusement sur la consolidation de la désinflation des prix, ainsi que sur la compétitivité des entreprises »*. La conclusion coule de source : *« Les majorations de salaires, quand elles seront possibles, devront, en 1987, rester très sensiblement en deçà de celles consenties en 1986. »*

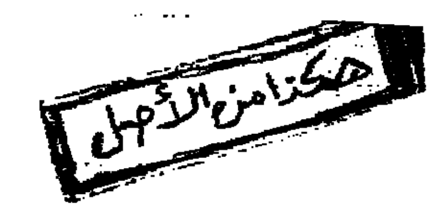
Les présidents de commission sociale changent au CNPF, qui, comme pour 1984, 1985 et 1986, a rendu publiques ses recommandations avant les pouvoirs publics – mais les principes restent quasiment identiques. M. Achille s'inscrit, sur ce plan, dans la continuité de M. Chotard, en affirmant notamment que *« la prise en compte des critères économiques globaux ainsi que la situation propre à chaque branche professionnelle ou à chaque entreprise doit demeurer l'un des fondements de la détermination du montant des augmentations générales de salaire »*.

L'incitation à une plus grande individualisation des rémunérations est confirmée. La *« politique salariale liée à la performance individuelle et au mérite »* doit être poursuivie, mais *« sans pour autant conduire à la remise en cause de la politique salariale rigoureuse nécessaire à la compétitivité de nos entreprises et donc à l'emploi »*. En d'autres termes, la rigueur pour les augmentations générales ne saurait être compensée par un quelconque laxisme pour les augmentations individuelles...

Ces recommandations, *« qui excluent les automatismes et valorisent les personnes »*, s'appuient sur trois autres principes : un développement de la participation financière – relancée par l'ordonnance du 21 octobre 1986 – pour *« compléter la politique salariale »*, une *« attention particulière »* pour le personnel d'encadrement ; une bonne articulation entre les branches et les entreprises *« de façon à éviter toute surenchère »*. Ni de près ni de loin, le SMIC ou la politique des bas salaires ne sont évoqués.

M. N.





Economie

M. Balladur annonce des mesures sur les crédits et les changes

● **Particuliers :** réaménagement des prêts immobiliers
● **Banques :** nouvelle politique monétaire
● **Entreprises :** suppression de la domiciliation

Au 1er janvier 1987, l'encadrement du crédit, vieux de quatorze ans, aura vécu. A l'issue de la réunion du Conseil national du crédit, mardi 18 novembre, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté à la presse la nouvelle politique monétaire qui sera appliquée à partir de l'an prochain. Aux techniques administratives du contrôle du crédit doivent se substituer les mécanismes du marché.

● Politique monétaire

Comme pour cette année, le gouvernement a retenu pour 1987 un objectif de progression de la masse monétaire compris entre 3 % et 5 %. Pour atteindre cet objectif, le Trésor n'aura pas recours à la création monétaire pour financer ses besoins. La création monétaire au profit du Trésor avait déjà été limitée à 20 milliards de francs cette année.

L'instrument principal de la politique monétaire sera l'action sur les taux d'intérêt. La Banque de France interviendra plus activement, et dans un cadre plus concurrentiel, sur les marchés de l'argent, de manière à accroître ou restreindre, selon les besoins, la liquidité de l'économie. Le régime des réserves obligatoires que doivent constituer les banques auprès de la Banque de France est modifié. Les réserves obligatoires sur les emplois sont supprimées. En revanche, celles sur les dépôts sont accrues et devront être constituées à la fin de chaque trimestre, comme jusqu'à présent.

Le marché de l'argent devant jouer un rôle plus actif, le gouvernement a prévu de nouvelles mesures de libéralisation du marché monétaire (l'argent à court terme). Le traditionnel « fixing » du matin sera supprimé dès le 1er décembre prochain. A partir du 1er mars, les bons du Trésor négociables, les certificats de dépôts des banques et les billets de trésorerie émis par les entreprises pourront tous avoir des échéances à l'émission comprises entre dix jours et sept ans.

Libres de mener leur politique de crédit, les banques le seront également en ce qui concerne la question de leurs guichets. Dès le 1er janvier prochain, elles pourront ouvrir, fermer, céder ou transférer leurs guichets, sans avoir à en référer aux autorités monétaires. Mais ces *« libertés nouvelles »* ne doivent pas remettre en cause *« les règles de bonne gestion »* qui permettent le développement du système bancaire. Aussi le ministre d'État a annoncé une refonte des règles prudentielles, avec une réforme du coefficient de liquidité, la suppression du coefficient d'emploi des ressources stables et surtout la mise en place d'un nouveau *« ratio prudentiel »*. Celui-ci met en rapport les ressources à plus de cinq ans des établissements de crédit (capital, obligations...) et leurs emplois de même durée. Pour M. Balladur, un tel coefficient doit *« inciter les banques à poursuivre dans la voie de la consolidation de leurs bilans »*.

● Contrôle des changes

PARTICULIERS

1) Liberté d'utilisation des cartes de crédit. — Tous les plafonds imposés par la réglementation des changes qui restreignent l'utilisation des cartes de crédit sont supprimés.

Les particuliers pourront désormais utiliser librement leurs cartes pour régler des achats à l'étranger (achats de biens destinés à être importés), des dépenses de séjour à l'étranger, et retirer des espèces à l'étranger sans limite de montant.

2) Simplification des transferts par voie bancaire. — Les plafonds applicables aux transferts par voie bancaire dont la nature est établie par des pièces justificatives sont supprimés. Ces plafonds concernaient notamment les transferts de secours à des parents, les transferts au profit d'étudiants à l'étranger. Depuis le 15 avril 1986, les transferts sans justification sont autorisés à concurrence de 3 000F par opération. Ils étaient auparavant plafonnés à 3 000F par mois et par personne.

ENTREPRISES

Suppression du contrôle administratif des opérations commerciales. — Le régime de domiciliation des importations et exportations de marchandises, en place de manière permanente depuis 1968, est supprimé. Son abolition allège sensiblement les frais supportés par les entreprises, et, au premier chef, ceux incombant aux entreprises exportatrices.

BANQUES

Libération de prêts de francs à des non-résidents. — Les banques vont être autorisées, selon des modalités qui vont faire l'objet d'une concertation avec la place, à consentir des prêts de francs à des non-résidents à hauteur des ressources en francs dont elles disposent en provenance de l'étranger. Cette autorisation élimine elle aussi une distorsion de concurrence vis-à-vis de l'étranger préjudiciable à nos banques. Elle permettra en particulier de rapatrier et de développer à Paris des techniques modernes de gestion de change (options de change, contrats de futur...). Les banques françaises pourront ainsi encourager le développement d'une épargne internationale en francs.

● Crédit

RÉAMENAGEMENT DES PRÊTS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS

Les règles qui sont applicables aux prêts conventionnés ont été modifiées de façon à autoriser plus librement leur réaménagement. La durée possible d'allongement des prêts a été portée de vingt à vingt-cinq ans, et prochainement au-delà si nécessaire. De plus, jusqu'ici, le réaménagement des prêts conventionnés avec aide personnalisée au logement (APL) n'était possible qu'au sein du même établissement de crédit. Une modification réglementaire lèvera bientôt cet obstacle et permettra à tout emprunteur touchant l'APL de refinancer son prêt auprès d'un autre établissement de crédit avec bénéfice de l'APL sur le prêt de refinancement.

Enfin, les établissements de crédit ont accepté la mise en place concertée d'un dispositif particulier au bénéfice des ménages aux ressources modestes et connaissant les difficultés les plus graves. C'est ainsi que les établissements de crédit se sont engagés à modifier les charges supportées par les emprunteurs en prêts conventionnés donnant droit au versement de l'APL, et contractés pendant les années 1980 à 1983, de telle manière que les charges financières (nettes de l'APL) de ces emprunteurs soient ramenées à un niveau compatible avec leurs revenus. Le montant exact de ce rapport charges/revenus sera défini par les établissements de crédit. Conçu pour une durée limitée, ce dispositif fera l'objet d'un réexamen périodique de manière à l'adapter aux évolutions de la conjoncture. Le gouvernement a décidé d'autoriser le refinancement de prêts existants par appel aux ressources du 1 % logement ou contribution des employeurs à l'effort de construction.

RESTRUCTURATION DE LA DETTE DES ENTREPRISES

L'Etat a demandé aux institutions financières spécialisées (Crédit national, CEPME) de prendre un ensemble de mesures destinées à introduire une plus grande souplesse dans la gestion de la dette bonifiée contractée par les entreprises depuis le début de la décennie. Ces mesures concernent le remboursement anticipé des prêts et leur refinancement.

a) Les emprunteurs pourront désormais obtenir une réduction du taux de leur prêt, moyennant le paiement d'une prime égale à la valeur actualisée au taux du marché obligataire, de la différence entre les remboursements prévus au contrat et ceux qui résultent de l'application du nouveau taux d'intérêt.

Cette prime est une charge déductible du bénéfice imposable de l'entreprise, ce qui en allège le poids réel sur sa situation financière. Elle est destinée à assurer le maintien de la marge de l'établissement.

Les emprunteurs pourront choisir le nouveau taux du prêt, au sein de barèmes comportant plusieurs formules, allant du taux le plus favorable des prêts actuels de l'établissement jusqu'à un maximum de 12,50 %. Ce choix déterminera le montant de la prime à acquitter.

Les emprunteurs pourront en outre demander un prêt complémentaire consenti au taux nouveau du prêt, pour financer le paiement de la prime.

b) Les emprunteurs pourront également obtenir le remboursement anticipé, y compris lorsque leur contrat ne le prévoit pas explicitement, quelle que soit la catégorie de prêt bonifié concernée.

Naturellement, ce remboursement anticipé sera subordonné, comme cela est déjà le cas pour les contrats qui le prévoient, au paiement par l'entreprise d'une indemnité.

Le lingot d'or chute de 3 000 F à Paris

« Les Soviétiques ont vendu ! »

« Les Soviétiques ont vendu ! », s'exclamait-on le 17 novembre, près des piliers de la Bourse de Paris, après la baisse surprise de 3 000 F — à 83 950 F — du lingot d'or en réaction au repli de 4,4 % de l'once à Londres (392,5 dollars, contre 409 dollars le 14 novembre). — Nul ne trouvait de meilleure explication à ce reflux spectaculaire qui s'étendait aux valeurs aurifères et à l'emprunt 4,5 % 1973. Aucune nouvelle d'ordre international n'était de surcroît susceptible de justifier un tel mouvement, déclenché dès le 14 novembre à New-York.

L'hypothèse de ventes soviétiques est en revanche plausible. Depuis un mois, les négociants en métaux ne manquent pas d'observer un courant régulier de dégagements sur le platine, dont l'URSS est un gros producteur. De 680 dollars l'once à leur apogée de l'été (effet amplifié par la spéculation), les cours du métal blanc sont retombés autour de 485 dollars. A Londres, les courtiers affirment que d'importantes quantités de nickel russe ont été très récemment stockées. *« Les entrepôts du London Metal Exchange en sont remplis »*, confie l'un deux. Les ventes d'or seraient dans ce contexte le troisième « fer au feu » des Soviétiques sur les marchés des matières premières, destiné à répondre à un besoin accru en devises.

A la mi-août, l'Institut d'études économiques comparées de Vienne estimait en effet que la chute de ses *revenus pétroliers risquait de priver* Moscou de 6,5 milliards de dollars. Le manque à gagner sera sans doute moins important, grâce à la remontée des prix du baril depuis l'été. Nul doute cependant que les rentrées de monnaies fortes devraient sensiblement décliner.

« C'est toujours pendant les trois derniers mois de l'année que les Soviétiques écoulent leurs métaux pour ajuster leurs besoins en devises. Peu leur importe à ce moment-là que les marchés soient déprimés. Ils contribuent au passage à les affaiblir davantage », explique un négociant du Comptoir Lyon Alemand.

La plaque tournante du commerce de l'or « venu du froid » est Zurich. Jusqu'en 1985, la banque soviétique Wochkod se chargeait discrètement d'assurer la bonne fin des transactions. Mais après la découverte d'une escroquerie dont s'est rendu coupable l'homme de confiance de Moscou en la matière, le Kremlin traite désormais directement avec les banques suisses. Celles-ci lui garantissent un secret absolu sur le volume et la fréquence de ses ventes. Depuis la fin des années 70, les autorités helvètes ont même exclu des statistiques douanières les importations d'or en provenance d'URSS. C'est seulement par recoupements que les professionnels estiment qu'en 1985 le Kremlin a vendu 225 tonnes de métal jaune (soit le double des quantités supposées exportées en 1984). Pour l'année en cours, le chiffre avancé est d'environ 300 tonnes.

L'« effet Tchernobyl »

Encore faut-il rester prudent. S'il est à peu près possible d'évaluer l'impact du « contre-choc » pétrolier sur les rentrées de devises soviétiques, l'« effet Tchernobyl » sur la récolte céréalière est inconnu. Nombre de fournisseurs de grain de Moscou ont tendance à le sous-évaluer : les quantités de blé fourrager perdues sont à leur avis compensées par l'abattage d'une partie du cheptel, qui a dû suivre l'explosion de la centrale. Pour la première fois depuis cinq ans, le Conseil central des statistiques vient de publier des chiffres sur sa production céréalière. En 1985-1986, la campagne achevée en juillet dernier aurait atteint 191,6 millions de tonnes (un résultat supérieur aux anticipations des négociants). Elle pourrait, selon Moscou, se situer à 210 millions de tonnes à l'issue de la saison 1986-1987, pour retrouver un niveau inégalé depuis huit ans. *« Une chose est certaine : les Soviétiques n'achètent pas de blé en ce moment, alors qu'ils sont d'ordinaire présents sur le marché à cette époque de l'année. »*

Que faut-il en conclure quant aux supposées ventes d'or ? *« Tout est possible*, remarque un spécialiste du Comptoir Lyon Alemand. *Mais aucun calcul sérieux ne pourra être effectué avant janvier ou février. »* Seule reste la certitude d'un secret bien gardé. Mais qui saurait s'en satisfaire, hormis les édiles du Kremlin, et quelques « gnomes » de Zurich ?

ERIC FOTTORINO.

Les retombées de l'affaire Boesky

La nervosité gagne Wall Street dans l'attente de nouvelles inculpations

WASHINGTON
de notre correspondant

La nervosité est endémique à Wall Street. Celle du moment n'a pas pour origine l'état de la cote, mais le spectre d'un scandale majeur. Depuis que la Security Exchange Commission, la Commission des opérations en Bourse, a annoncé, le vendredi 14 novembre, qu'un des plus gros spéculateurs de la place de New-York, M. Ivan Boesky, avait accepté de payer une amende de 100 millions de dollars pour avoir illégalement profité d'informations confidentielles, une question hante en effet le monde des banquiers et financiers : qui seront les prochains ?

Car il y en aura d'autres, c'est sûr, aux noms respectés et aux fortunes imposantes, puisque Ivan Boesky, pour éviter de plus gros ennuis encore que cette amende d'un montant jamais vu, a accepté de « coopérer », comme on dit pudiquement. En clair, il a dénoncé des complices, et, lundi matin, les unes du *New York Times* et du *Wall Street Journal* annonçaient, la première, que des citations à comparaître avaient été envoyées à dix hauts responsables de trois banques d'affaires et, la seconde, que douze personnes au total pourraient être bientôt inculpées.

Dernière rumeur de l'heure : Ivan Boesky, soit pour éviter la prison, soit pour préserver ce qui lui reste maintenant d'une fortune parfois estimée à quelque 200 millions de dollars, se serait fait enquêteur de la SEC. Il se serait, dit-on, promené ces derniers temps avec un micro caché et aurait enregistré ses conversations téléphoniques afin de fournir des dénonciations, des pistes, mais aussi des preuves. Or il est plus rapide à Wall Street d'énumérer les gens que ne connaissait pas Ivan Boesky que ceux qu'il connaissait. Car ce fils d'épicier de Chicago, monté à New-York comme d'autres montaient de Limoges à Paris, maladivement assoiffé de reconnaissance intellectuelle et compulsivement attiré par l'« aphrodisiaque » (c'est son terme) du tas d'or, faisait partie du petit groupe le plus en vue de Wall Street ces dernières années : les « arbitragistes », ces investisseurs qui se placent massivement sur des sociétés à la veille d'une restructuration financière, par fusion, rachat ou autre.

Ce type d'opération, s'il est risqué peut être formidablement rentable. Il est complètement légal pour peu qu'il soit fondé sur un travail d'analyse financière laissant prévoir un mouvement ou sur des informations rendues publiques. L'opération est, en revanche, totalement illégale lorsqu'elle est suscitée par l'obtention d'informations préalables sur lesquelles les banquiers, courtiers et cabinets juridiques consultés sont tenus au secret le plus rigoureux. Ivan Boesky tenait ses informations d'un ancien directeur de la firme Drexel Burnham et Lambert Inc., Dennis Levine, « tombé » en mai dernier pour avoir personnellement profité de ce qu'il apprenait professionnellement et qui le renseignait moyennant des commissions de 5 % ou 1 %.

Les deux hommes se téléphonaient, selon le *Wall Street Journal*, jusqu'à vingt fois par jour, et c'était 5 % quand une indication conduisait M. Boesky à acheter un titre et 1 % quand elle lui apprenait quoi faire d'un titre qu'il possédait déjà. Dans une période où les prises de contrôle, hostiles ou non, dominent l'actualité financière, ce type de coopération est d'une rentabilité sans égal : 12,6 millions de dollars pour M. Levine, et au moins 50 millions pour M. Boesky.

Convaincu de fraude, le premier s'était mis à table et avait dénoncé le second, qui en fait autant pour d'autres, puisqu'il est hautement probable qu'il avait d'autres informateurs, qui avaient eux-mêmes d'autres informés.

Qui ? Question à 100 millions de dollars, et de nombreux banquiers commencent à craindre à la fois un mouvement de désaffection des investisseurs dits *« petits »* et l'adoption par le Congrès nouvellement démocrate de nouvelles législations de contrôle.

BERNARD GUETTA.

Affaires

REPÈRES

Ventes de détail

Coup d'accordéon aux Etats-Unis

Les dernières statistiques du département du commerce américain confirment le caractère artificiel des conditions de crédit exceptionnelles accordées un temps par les constructeurs automobiles. Un rapport provisoire faisait état, la semaine dernière (*le Monde* daté 16-17 novembre), d'une baisse record de 5 % des ventes de détail en octobre. Les dernières indications prouvent qu'elle a été précédée, en septembre, d'une poussée tout aussi inhabituelle de 5,3 % due au secteur automobile. L'ensemble des ventes des entreprises, toujours en septembre, a ainsi fait apparaître une progression de 2,9 %, la plus forte depuis plus de six ans, qui pourrait être sans lendemain. Le taux d'utilisation de la capacité de production de l'industrie pour sa part reste bas, à 79 %.

Production industrielle

+ 2,2 % en France sur un an

L'indice mensuel de la production industrielle a baissé de 0,7 % en septembre, passant de 138 en juillet-août à 137, sur la base 100 en 1970. En un an (septembre 1986 comparé à septembre 1985), la production industrielle a progressé de 2,2 %.

Au CNPF

Le conseil exécutif coopte M. Périgot pour remplacer M. Gattaz

Il était 17 h 30 le lundi 17 novembre lorsque MM. Yvon Gattaz et François Périgot ont descendu, souriants, l'escalier de l'immeuble du CNPF pour annoncer le score sans appel par lequel le président d'Unilever France l'avait emporté sur M. Yvon Chotard pour l'investiture à la présidence du CNPF.

Quelques minutes plus tard, le vainqueur se contentait de lire un communiqué dans lequel il affirmait : *« Je ferai tout pour être le candidat de l'unité et de l'efficacité, qui sont tellement nécessaires à l'action que mène le CNPF en faveur des entreprises. Je suis disposé à mettre à leur service toute mon expérience de chef d'entreprise et la force de mes convictions libérales. »*

Pourtant, dans la soirée, le vaincu du conseil exécutif ne s'avouait pas battu et confirmait sa volonté de se présenter aussi au suffrage des 535 membres actifs de l'assemblée générale du CNPF le 16 décembre prochain. Rien n'empêche, il est vrai, l'ancien vice-président de l'organisation patronale d'agir de la sorte, si ce n'est la tradition, jurisprudence d'un milieu qui n'aime guère qu'on lui fasse défaut. Après avoir mis sur la place publique, par sa démission spectaculaire le 17 mars, les dissensions internes du CNPF, voilà donc M. Yvon Chotard qui prend le risque d'être le diviseur. Car les voix qu'il a obtenues (9 contre 26 à son adversaire) rendent insuffisante l'explication du rôle des partisans de M. Gattaz au conseil exécutif. L'ancien président de la commission sociale a pu ainsi compter ses voix : lui qui laissait entendre naguère qu'il disposait d'un important soutien au conseil n'a pas vu cet espoir confirmé. Il continue pourtant de clamer que *« l'ère de la cooptation est terminée »*, que *« le CNPF doit devenir adulte »* et que *« tous les espoirs* [lui] *sont permis »*.

Le patronat va donc étaler un mois de plus ses divisions en une campagne électorale. Et prendre le risque – très faible, affirment les bons connaisseurs de l'organisation, qui rappellent que les membres du Conseil étaient mandatés par leurs fédérations et unions patronales *(voir ci-contre)* – de voir son conseil exécutif désavoué par l'assemblée générale. Ce qui signifierait que les instances ne sont pas représentatives de la base et obligerait sans doute à une réforme profonde. C'est probablement sur elle que compte M. Chotard, qui, sinon, n'aurait guère les moyens de gouverner avec un conseil exécutif si manifestement hostile.

Le bon choix de 1981

Paradoxalement, c'est sous un gouvernement de droite que le CNPF se déchire, après avoir résisté à un gouvernement de gauche, qui, en 1981, ne lui voulait pas que du bien.

M. Gattaz, patron d'une PME performante et personnalité respectueuse des institutions, a sans doute été le bon choix, fin 1981. Plus que la réhabilitation de l'entreprise, qui a surtout été le résultat d'une évolution de la société sous les coups de boutoir de la crise économique et des erreurs grossières des premiers gouvernements Mauroy, on lui attribuera le mérite de la lutte contre les charges pesant sur les entreprises. Sans doute ce combat avait-il un côté apparemment boutiquier, mais la montée inexorable de ces charges, à partir de 1973, a eu pour conséquences évidentes le sous-investissement et la faible compétitivité des sociétés françaises. Sans parler des prolongements politiques (la remise en cause de l'Etat-providence) qu'allait avoir cette bataille.

M. Gattaz aime aussi citer parmi ses réussites majeures l'introduction de libéralisme au sein du CNPF, l'action interne de rassemblement (le maintien dans le giron des entreprises nationalisées et la récupération du SNPMI), l'instauration au sein du monde patronal d'une attitude transpolitique *(« la cohabitation avant la lettre »)* et le développement d'un *« nouveau social »*, enfin le rajeunissement du siège du CNPF, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie.

Il est plus pudique sur le peu de cas qu'ont longtemps fait de lui les PDG des grandes entreprises réunis autour d'Ambroise Roux, sur le corporatisme relancé pour récupérer les petits patrons égarés dans un SNPMI poujadiste. Il préfère mettre l'accent sur le dynamisme, là où l'on a parfois vu un conservatisme frileux, à l'égard notamment des lois Auroux, qui bien souvent se contentaient d'accorder aux salariés français des avantages obtenus il y a longtemps en Allemagne fédérale ou aux Etats-Unis.

Aussi, si M. Gattaz quitte la présidence avec une bonne cote personnelle, l'organisation patronale continue-t-elle de paraître poussiéreuse, y compris à sa base. Le sondage réalisé par IPSOS pour *le Monde* et France Inter auprès de deux cents chefs d'entreprise (*le Monde* du 15 novembre) montre un CNPF *« conservateur »* (pour 69 % des patrons interrogés), *« corporatif »* (60 %), *« bureaucratique »* (53 %), *« peu ouvert aux expériences »* (52 %), *« peu prospectif »*.

Voilà qui laisse bien du travail à son successeur à une époque où le syndicat patronal doit se trouver une nouvelle vocation, imposée par le libéralisme. Longtemps, les fonctions majeures du CNPF ont consisté à négocier les prix avec les fonctionnaires des finances, les salaires et avantages sociaux avec les centrales syndicales. Aujourd'hui, les prix sont pratiquement libérés (et le seront complètement fin décembre), et les négociations salariales semblent devoir se passer de plus en plus au niveau des branches, voire des entreprises. Il va donc falloir innover, se transformer en lobby comme certaines organisations étrangères (mais la Confédération est-elle alors le meilleur niveau d'action ?) ou en organe de prospective, voire de formation continue. La campagne électorale qui s'ouvre aura peut-être au moins le mérite d'engager cette réflexion.

BRUNO DETHOMAS.

La procédure

Le président du Conseil national du patronat français (CNPF) est élu pour cinq ans. Les candidatures sont d'abord soumises au conseil exécutif qui formule un « avis », que l'assemblée générale a toujours suivi.

Le conseil exécutif est composé de 35 membres, plus le président, M. Yvon Gattaz. 21 d'entre eux émanent des professions (fédérations patronales), 9 représentent des unions patronales régionales et les 5 autres sont directement désignés par le président du CNPF.

Organe « législatif » du CNPF, l'assemblée générale (565 membres : représentants des professions, des unions patronales territoriales et personnalités déléguées par des mouvements patronaux associés au CNPF) se tiendra le 16 décembre pour élire le nouveau président.

Seuls votent les 535 « membres actifs ». A cette occasion, si aucun candidat n'obtient au premier tour la majorité absolue des présents, d'autres candidats peuvent se manifester pour les autres tours qui se jouent alors à la majorité simple.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNI-ASSOCIATIONS

Société d'investissement à capital variable (SICAV)

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la SICAV UNI-ASSOCIATIONS sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 10 décembre 1986, à 10 heures, dans les locaux de la Caisse nationale de crédit agricole, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 1986.
2) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.
3) Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre.
4) Affectation des résultats et fixation du dividende.
5) Renouvellement du mandat de trois administrateurs.
6) Nomination d'un nouvel administrateur.

Si l'assemblée générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1986 s'élèvera à 8,64 F, composé d'un dividende net de 8,11 F et d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,53 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 18 décembre 1986.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV UNI-ASSOCIATIONS à prendre contact avec leurs bureaux du Crédit agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 3 décembre 1986.

Compte tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première assemblée. Une seconde assemblée est prévue le 17 décembre 1986 à 15 heures à la même adresse.


CRÉDIT AGRICOLE

LOUIS VUITTON

L'avis d'OPE publié à la Cote officielle du 13 novembre précise que le groupe Louis Vuitton possède 75 195 actions de la société Veuve Clicquot.

Il s'y ajoute une promesse irrévocable d'échange portant sur 84 900 actions Veuve Clicquot. Cette promesse a été consentie le 5 novembre, antérieurement à la déclaration de l'offre publique d'échange proposée aux actionnaires de la société Veuve Clicquot.

Ainsi, au moment où débute l'OPE, le groupe Louis Vuitton s'est assuré 19,4 % du capital de cette société.

LV

SOLITAIRE-PRODEF communique

Un rapprochement doit intervenir entre Henkel-France et Solitaire produits d'entretien, filiale de la holding Solitaire-Prodef.

Cette filiale a représenté, en 1985, légèrement plus de 50 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Ce rapprochement devrait permettre le développement des activités de Solitaire produits d'entretien.

Il aurait également pour effet de mettre à la disposition de la holding Solitaire-Prodef de nouveaux moyens qui seraient utilisés pour développer ses activités, en particulier autour de ses filiales spécialisées : Idéal LHN et STES.

La réalisation de cette opération est soumise aux conditions suspensives habituelles en pareil cas.



Le chiffre d'affaires du groupe au titre de son activité BTP, hors diversification, pour le troisième trimestre 1986 est de 1 354 millions de francs hors taxes (soit 1 460 millions TTC).

Au cours des neuf premiers mois de 1986, les travaux exécutés par le groupe ont représenté 5 000 millions de francs hors taxes répartis entre :

– Dumez travaux publics et filiales	917 MF
– Dumez bâtiment et filiales	1 044 MF
– Dumez Afrique et filiales	1 313 MF
– Dumez USA et filiales	479 MF
– Dumez construction Inc. (Canada) et filiales	414 MF
– Dumez SA et autres filiales	833 MF
	5 000 MF

Le volume des travaux restant à exécuter au 30 septembre 1986 est proche de 11 milliards de francs (part BTP).

Le bénéfice net consolidé du groupe Dumez, au titre de son activité BTP et hors diversification, est estimé pour le premier trimestre 1986 à 180 millions de francs. Le résultat net de la société Dumez SA seule ressort à 148 millions de francs.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Sandoz réduit très fortement sa production d'insecticides

Premier résultat de l'accident survenu le 1ᵉʳ novembre à Bâle, qui a pollué le Rhin : la firme suisse Sandoz a décidé de réduire sa fabrication d'insecticides *« d'au moins 60 % »*. Cette mesure – durable, – explique-t-on au siège de la société, a été prise en vue de réduire la quantité de produits toxiques et inflammables entreposés sur le site incriminé de Muttens, en bordure du fleuve. Les employés concernés seront affectés à d'autres tâches au sein du groupe, dans la région de Bâle. Le président du groupe, M. Marc Moret, a, d'autre part, chargé un groupe d'experts *« extérieurs et indépendants »* d'analyser tous les éléments de la catastrophe pour établir un rapport sur la situation du site avant l'incendie, sur les mesures prises pendant et après, ainsi que des conclusions à en tirer.

Des banquiers chez Bridel

Paribas et le Crédit lyonnais ont pris chacun une participation d'environ 10 % dans le capital des laiteries Bridel. Paribas indique qu'il s'agit d'accompagner le groupe Bridel dans son développement. Le capital du groupe Bridel, qui a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 4,5 milliards de franc en 1986, était détenu à 90 % par la famille et à 10 % par l'IDIA (Institut de développement des industries agro-alimentaires), qui conserve sa participation.

Gestetner sous contrôle australien

La société britannique de matériel de bureau et surtout de reprographie Gestetner va progressivement passer sous le contrôle d'une société d'investissement australienne : AFP, Investment Corp. Celle-ci va prendre dans l'immédiat 15 % du capital de Gestetner, évalué à 90 millions de livres, et pourra porter sa participation à 55 % dans les cinq prochaines années, en contrepartie d'une transfusion de capitaux totalisant 140 millions de livres, qui devrait permettre à Gestetner de mieux résister à la concurrence internationale dont la firme a souffert. AFP Investment est contrôlée par plusieurs patrons de l'industrie textile et d'anciens gestionnaires du groupe de brasseries Elders IXL.

DMC actionnaire principal de SAIC-Velcorex

DMC, deuxième groupe textile français, qui vient d'émettre pour 250 millions de francs d'actions nouvelles, a acquis 30 % du capital de SAIC-Velcorex, dont il détenait déjà 10 %. Cette société est le leader européen du velours et du sportswear. Elle emploie 1 187 salariés dans cinq unités du Haut-Rhin, dont Mulhouse, qui restera le centre de décision de l'entreprise.

Marchés financiers

PARIS, 17 novembre ↑

L'or flanche, les actions remontent : + 0,62 %

La Bourse de Paris a commencé la semaine sur une note haussière, l'indicateur de tendance gagnant 0,62 % en clôture. Mais, de l'avis d'un opérateur, ce mouvement s'opérait « sans conviction ». Plus sérieuse était en revanche la forte baisse de l'or. Le lingot chutait d'emblée de 3 000 F, pour s'établir à 83 950 F. Incapable d'expliquer précisément cette chute, les boursiers l'attribuaient à un surcroît (supposé) de ventes soviétiques. Le vif repli du platine aurait, de plus, pesé sur le métal fin.

A l'inverse, les actions françaises se comportaient convenablement. La plus forte hausse était enregistrée par le Comptoir des entrepreneurs, suivi par Radiotechnique, Primagaz et Raffinage. Colas touchait son meilleur niveau de l'année. En repli figuraient Bail Equipment, Finextel, Midland, GTM et l'emprunt 4,5 %. Hachette cédait aussi du terrain.

Autour de la corbeille, les spécialistes soulignaient l'importance de la baisse du loyer de l'argent au jour le jour à 7 5/16 (– 3/16). La Banque de France a injecté des liquidités sur le marché, en fin de semaine dernière. L'annonce d'une hausse des prix en octobre, limitée à 0,2 %, redonnait à certains un timide espoir de voir les taux reculer.

Il reste que la Bourse demeure actuellement l'arme au pied dans l'attente de la privatisation de Saint-Gobain, une opération programmée pour le 24 novembre. Le marché obligataire était pour sa part très ferme. Au MATIF, le contrat à échéance juin 1987 se traitait à 107,05, en hausse de 0,75 %. Les mauvaises statistiques sur l'économie américaine, qui laissent penser que le dernier trimestre 1986 sera médiocre, a aussi redonné espoir aux investisseurs toujours à l'affût d'une nouvelle hausse des taux.

Lingot : 83 950 F (– 3 000 F).
Napoléon : 525 F (+ 4 F).

NEW-YORK, 17 novembre ↓

La baisse reprend

Ralenti à la veille du week-end, le mouvement de baisse a repris lundi à Wall Street. Revigoré par le raffermissement du marché obligataire, le marché avait bien tenté en début d'après-midi de se redresser. Il a tout au plus réussi à limiter sa perte. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 860,52 (– 13,07 points). Au plus bas de la séance, il était tombé à 1 846,74. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 987 valeurs traitées, 1 029 ont baissé, 541 ont monté et 417 n'ont pas varié.

Une grande nervosité régnait autour du Big Board. Pour tout dire, la Bourse a été passablement choquée par le scandale d'initiés dans lequel M. Yvan Boesky est impliqué : il a été condamné à payer 100 millions de dollars. Du coup, le marché a perdu son principal ressort constitué par les affaires sujettes à OPA.

Les professionnels n'étaient cependant pas trop inquiets, jugeant que cette affaire n'aurait pas un impact durable. Beaucoup, d'autre part, attendaient la publication des derniers chiffres concernant la marche de l'économie, à savoir le PNB révisé pour le troisième trimestre, surtout l'évolution des revenus personnels.

Notons que l'activité a sérieusement diminué, et 133,25 millions de titres ont changé de mains, contre 172,10 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 14 nov.	Cours du 17 nov.
Alcoa	35 3/8	34 3/4
A.T.T.	25 1/8	25 1/2
Boeing	50 1/2	50
Chase Manhattan Bank	36	34 7/8
Du Pont de Nemours	86 1/2	85
Eastman Kodak	68 3/4	65 5/8
Exxon	69 3/8	69 1/4
Ford	56 5/8	55 1/2
General Electric	77	76 3/4
General Motors	70 1/2	71
Goodyear	47 1/4	46 3/8
I.B.M.	121 3/8	122 1/8
I.T.T.	54 1/4	52 5/8
Mobil Oil	40 1/2	40 1/2
Pfizer	60 3/4	60 1/4
Schlumberger	33 5/8	32 7/8
Texaco	36 5/8	38 1/4
U.A.L. Inc.	58	57 3/4
Union Carbide	23 7/8	23 1/4
U.S. X.	23 1/8	21 1/4
Westinghouse	57	56 3/4
Xerox Corp.	58 5/8	56 5/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,61 F ↑

Le raffermissement du dollar, amorcé au début de la semaine, s'est poursuivi, mardi, à cadence modérée, le billet vert passant de 6,58 F à 6,61 F. C'est à Tokyo qu'il s'est montré le plus ferme, le tout sans raison apparente.

FRANCFORT	17 nov.	18 nov.
Dollar (en DM)	2,01	2,02

TOKYO	17 nov.	18 nov.
Dollar (en yens)	162	163

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 nov.)	7 3/16 %
New-York (17 nov.)	6 1/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	14 nov.	17 nov.
Valeurs françaises	144,6	144,9
Valeurs étrangères	109	107,9

Cᵉ des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	378,6	380,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 nov.	17 nov.
Industrielles	1 873,59	1 860,52

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 nov.	17 nov.
Industrielles	1 293,2	1 278,5
Mines d'or	325,1	302,4
Fonds d'Etat	81,38	81,43

TOKYO

	17 nov.	18 nov.
Nikkei	17 208,15	17 273,53
Indice général	1 418,50	1 421,56

MATIF

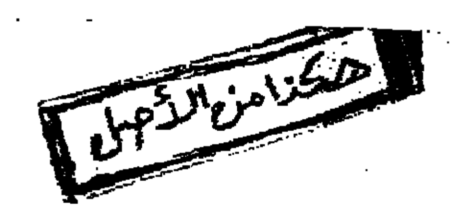
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 novembre
Nombre de contrats : 19 734

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	106,30	107,40	107,20	107,05
Précédent	–	105,90	106,40	106,30	106,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SUCCÈS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE BOUYGUES. – L'augmentation de capital de Bouygues par émission de certificats d'investissement pour un montant de 1 milliard de francs a été couverte dans la journée, a indiqué, le 17 novembre, la direction de la société. Les actionnaires, qui étaient prioritaires, ont souscrit 50 % des certificats émis. Les autres investisseurs français et étrangers ont été fortement réduits. Ils ont respectivement été servis pour 30 % et 20 % des certificats d'investissement.

INFORMATION SEMESTRIELLE : LA COB ÉPINGLE LES RETARDATAIRES. – Plus d'une centaine de sociétés inscrites à la cote officielle n'avaient pas publié leurs résultats semestriels, comme la loi les y oblige, à la date du 31 octobre, vient de révéler la COB (Commission des opérations de Bourse). Celle-ci souligne que les sociétés retardataires ont privé leurs actionnaires et le public de leur droit à l'information. Elle devront régulariser leur situation au plus vite et au plus tard le 30 novembre, indique la COB.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1708	4,5 % 1973	1631	1600	1590	− 2 51
4445	C.N.E. 3%	4500	4500	4480	− 0 22
1186	B.N.P. T.P.	1186	1176	1176	− 0 84
1200	C.C.F. T.P.	1240	1250	1250	+ 0 80
1146	Créd. Lyon. T.P.	1147	1145	1145	− 0 17
2565	Electricité T.P.	2580	2580	2588	+ 0 31
2160	Renault T.P.	2150	2160	2165	+ 0 69
2065	Rhône-Poul. T.P.	2105	2110	2110	+ 0 23
1420	St-Gobain T.P.	1369	1380	1380	+ 0 80
1370	Thomson T.P.	1380	1388	1388	+ 0 57
410	Accor	470	468	462	− 1 70
1870	Agence Havas	2003	2055	2045	+ 2 09
1720	Ag. Havas C. I.	1930	1925	1925	− 0 25
735	Air Liquide	689	689	689	....
1880	Alcatel	2180	2190	2181	+ 0 04
1810	Als. Superm.	1910	1934	1934	+ 1 25
390	A.L.S.P.I.	358	362	362	+ 1 11
320	Alsthom ★	308 90	308 90	305 30	− 1 16
2050	Arjom. Prioux	2029	2030	2030	+ 0 04
275	Aussedat-Rey	290	293	292	+ 0 68
1540	Aux. Entrepr.	1313	1340	1343	+ 2 28
1200	Avions Dassault	1160	1194	1196	+ 3 01
430	Bail-Equipem.	480	469	464	− 3 33
1070	Bail-Investiss.	1050	1020	1040	− 0 95
1080	Cie Bancaire	1062	1070	1075	+ 1 22
500	Bazar H.-V.	501	510	513	+ 2 39
495	Béghin-Say	518	527	525	+ 1 35
425	Berger (Mé)	521	521	521	....
600	Bic	620	625	626	+ 0 96
1460	B.I.S.	1392	1410	1415	+ 1 65
2330	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2330	Bongrain S.A.	2260	2320	2317	+ 2 52
1380	Bouygues	1270	1282	1282	+ 0 94
4170	B.S.N.	4250	4309	4300	+ 1 17
1100	Carnaud	1066	1058	1058	− 0 75
3600	Carrefour	3450	3550	3500	+ 1 44
2200	Casino	2500	2500	2500	....
1650	Casino A.D.P.	1834	1790	1798	− 1 96
940	C.C.M.C.	795	800	800	+ 0 62
1270	Cetelem	1178	1180	1185	+ 0 59
1710	C.F.A.O.	1895	1916	1916	+ 1 10
450	C.F.D.E.	460	460	459 50	− 0 10
1180	C.G.I.P.	1159	1166	1168	+ 0 80
1290	Chargeurs S.A.	1330	1347	1343	+ 0 97
60	Chiers-Châtill.	57 80	57 20	57 95	+ 0 25
690	Ciments franç.	697	697	696	− 0 14
695	Club Méditerr.	623	640	640	+ 2 72
235	Codetel	234 90	234	234	− 0 38
405	Cofimeg	408	407	408	....
980	Colas	1160	1185	1185	+ 2 15
210	Compt. Entrepr.	199	216	220	+ 10 55
660	Compt. Mod.	680	680	680	....
1250	Créd. Foncier	1167	1161	1161	− 0 51
500	Crédit F. Imm.	526	526	526	....
1560	Crédit Nat.	1430	1411	1411	− 1 32
275	Crouzet ★	276 30	278	276	− 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2210	Damart S.A.	2230	2261	2266	+ 1 56
4000	Darty ★	4141	4170	4196	+ 1 30
285	Dév. R.d.C. (Li)	266	265	265	− 0 37
550	D.M.C.	564	562	561	− 0 53
2190	Docks France ★	2487	2442	2430	− 2 29
1800	Dumez ★	1840	1825	1815	− 1 35
1330	Eaux (Gén.)	1188	1210	1210	+ 1 85
2850	Ecco ★	3000	3050	2960	− 1 33
950	Electro-Financ.	969	975	975	+ 0 61
310	Elf-Aquitaine	313 50	311	311 50	− 0 63
305	— (certific.)	299 90	298 90	298 90	− 0 33
2300	Epeda-B-Faure	2501	2510	2505	+ 0 15
3190	Essilor	3390	3385	3380	− 0 29
465	Esso S.A.F. ★	462 30	460	462	− 0 06
3150	Eurafrance	3034	3051	3055	+ 0 69
1300	Eurocom ★	1367	1379	1376	+ 0 65
2900	Euromarché	2700	2730	2730	+ 1.11
....	Europe n° 1 ★	826	835	826	....
1380	Facom	1640	1663	1663	+ 1 40
995	Fichet-Bauche	1165	1170	1172	+ 0 60
280	Finextel	298	286 90	288	− 3 35
160	Fives-Lille	159	158	158 50	− 0 31
240	Fraissinet (Nie)	238	245	245	+ 2 94
340	Francarep	321	330	330	+ 2 80
1000	Fromageries Bel	1285	1270	1255	− 2 33
990	Gal. Lafayette	933	930	933	....
385	Gascogne	360	368	358	− 0 56
300	Géophysique	285	300	300	+ 5 26
1420	Gerland	1610	1650	1650	+ 2 48
495	GTM-Entrepose	494	483	483	− 2 22
890	Guyenne-Gasc. ★	670	670	665	− 0 74
2720	Hachette ★	2680	2675	2618	− 2 31
770	Hénin (La)	763	749	747	− 2 09
55	Imétal	56 50	58	57 95	+ 2 56
790	Imm. Plaine-M.	960	964	954	− 0 62
4200	Inst. Mérieux	4016	4015	4015	− 0 02
720	Interbail	702	702	702	....
1580	Intertechnique	1450	1420	1420	− 2 06
1000	J. Lefebvre	1157	1180	1180	+ 1 98
1830	Lab. Bellon	1890	1885	1885	− 0 26
1300	Lafarge-Coppée	1307	1316	1315	+ 0 61
1650	Lebon	1560	1520	1520	− 2 56
4600	Legrand	4770	4775	4790	+ 0 41
1290	Lesieur	1360	....	....	....
935	Locabail Immob.	963	965	965	+ 0 20
585	Locafrance	646	650	651	+ 0 77
1120	Locindus	1115	1116	1116	+ 0 08
940	L. Vuitton S.A ★	965	970	956	− 0 93
760	Luchaire	783	800	801	+ 2 29
1360	Lyonn. Eaux ★	1350	1380	1370	+ 1 48
192	Mais. Phénix	189 80	193 50	195	+ 2 73
560	Majorette (Ly)	548	536	549	+ 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
74	Manurhin	77 50	78 10	77 80	+ 0 38
385	Mar. Wendel	365	366 20	366 50	+ 0 41
1400	Martell	1680	1701	1708	+ 1 66
2150	Matra	2155	2150	2160	+ 0 23
2480	Merlin-Gerin ★	2531	2548	2570	+ 1 54
2450	Michelin	2289	2290	2295	+ 0 26
1500	Midi (Cie)	1571	1589	1589	+ 1 14
435	Midland Bk S.A.	442	430	430	− 2 71
610	Min. Salsig. (Ma)	608	581	581	− 4 44
36	M.M. Penarroya	35 50	35 50	35 60	+ 0 28
2250	Moët-Hennessy	2368	2385	2390	+ 0 92
905	Mot. Leroy-S ★	914	900	902	− 1 31
63	Moulinex	68 90	68 80	68 70	− 0 29
1060	Navig. Mixtes	1020	1039	1039	+ 1 86
775	Nord-Est	180 10	181 10	181 50	+ 0 77
470	Nordon (Ny)	465	469	469	+ 0 86
480	Nouvelles Gal.	543	545	545	+ 0 36
1010	Occident. (Gén.)	978	970	970	− 0 81
1470	Omn.F.Paris	1460	1460	1460	....
162	Olida-Caby	155	156 50	156 80	+ 1 16
470	Opfi-Paribas	474 50	478 50	478 50	+ 0 84
3450	Oréal (L')	3800	3800	3790	− 0 26
840	Paris-Réescomp	760	770	772	+ 1 57
1120	Pechelbronn	1191	1200	1197	+ 0 50
1320	Penhoet	1323	1315	1315	− 0 60
980	Pernod-Ricard	1001	1020	1010	+ 0 89
148	Pétroles B.P.	143	146	145 10	+ 1 46
1090	Peugeot S.A.	1077	1085	1090	+ 1 20
36	Pocklain	36	35 10	35 10	− 2 50
1610	Poliet	1624	1638	1638	+ 0 86
785	P.M. Labinal	980	900	910	− 8 08
....	Presses Cité	2538	2500	2495	− 1 69
1670	Prétabail Sic.	1660	1661	1661	+ 0 06
530	Primagaz	536	552	551	+ 2 80
480	Printemps ★	512	507	506	− 1 17
1790	Promodès	1865	1855	1855	− 0 53
280	Prouvost S.A ★	234 50	236	236	+ 0 63
905	Radiotechn.	801	830	840	+ 4 86
155	Raff. Dist. Total	136 90	138 80	141 10	+ 3 06
2230	Redoute (La) ★	2250	2256	2270	+ 0 88
1440	Roussel-Uclaf	1432	1436	1435	+ 0 20
900	Roussel-C.N.I.	945	945	944	− 0 10
4570	R. Impériale (Ly)	4520	4550	4550	+ 0 66
285	Sade	285	287	287	+ 0 70
2840	Sagem	3120	3130	3145	+ 0 80
725	St-Louis B.	748	....	....	....
1510	Salomon	1660	1650	1650	− 0 60
1060	Salvepar	1090	1099	1099	+ 0 82
690	Sanofi	678	680	685	+ 1 03
460	S.A.T.	529	540	537	+ 1 51
710	Saupiquet (Na)	740	745	745	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Schneider ★	892	894	893	+ 0 14
83	S.C.O.A.	75	77	78	+ 4
460	S.C.R.E.G.	492	491	491	− 0 20
555	Seb ★	626	635	638	+ 1 91
465	Sefimeg	481	482 50	483	+ 0 41
1630	S.F.I.M.	1745	1755	1755	+ 0 57
72	S.G.E.	71	72 20	72 50	+ 2 11
510	Signaux Ent. El.	518	520	510	− 1 54
900	Silic	910	898	898	− 1 31
605	Simco-U.P.H. ★	619	613	617	− 0 32
380	Simnor (Li)	362	361	361	− 0 27
1210	Skis Rossignol	1180	1180	1180	....
895	Sliminco	885	879	879	− 0 67
215	Sodero (Na)	217	217	217	....
2030	Sodexho	2040	2050	2050	+ 0 49
415	Sogerap	410	410	410	....
1330	Sommer-Allib.	1313	1313	1313	....
800	Source Perrier	797	805	806	+ 1 12
1320	Sovac	1327	1320	1320	− 0 52
840	Spie-Batignol.	950	963	963	+ 1 36
505	Strafor	529	530	529	....
340	Synthelabo ★	343	343	335 10	− 2 30
525	Talcs Luzenac	568	568	568	....
2720	Tél. Elect.	2880	2920	2935	+ 1 90
1460	Thomson-C.S.F.	1537	1523	1530	− 0 45
425	Total (CFP)	430	430 10	430 60	+ 0 13
100	— (certific.)	98 40	98 20	98 40	....
2700	T.R.T.	2001	2055	2060	+ 2 94
755	U.F.B.	680	704	702	+ 3 23
1240	U.I.C.	1260	1260	1258	− 0 15
630	U.I.F.	635	635	635	....
1080	U.I.S.	1051	1051	1051	....
590	U.C.B. ★	502	506	511	+ 1 79
880	Unibail	920	920	920	....
510	Valéo	508	508	508	....
80	Vallourec	84 10	80 50	80 50	− 4 28
5420	V. Clicquot-P.	5550	5210	5320	− 4 14
770	Via Banque	684	686	685	+ 0 14
850	Elf-Gabon	895	821	821	− 8 26
87	Amax Inc.	84	80 70	80 80	− 3 80
375	Amer. Express	374	374	374	....
155	Amer. Teleph.	163 80	162 60	162 60	− 0 73
84	Anglo Amer. C.	102 50	96 90	96 50	− 5 85
465	Amgold	510	461	461	− 9 60
870	BASF (Akt)	881	881	881	....
940	Bayer	980	965	965	− 1 53
113	Buffelsfont.	132 90	117 50	121	− 8 96
230	Chase Manh.	230 10	231	231 c	+ 1 71
210	Cie Pétr. Imp.	227 80	227 80	227 80	....
47	De Beers	50 20	47 80	48	− 4 38
2560	Deutsche Bank	2590	2589	2565	− 0 96
43	Dome Mines	52 50	48	47 50	− 9 52
1270	Dresdner Bank	1301	1292	1292	− 0 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
94	Driefontein Ctd	106 90	97 20	98 10	− 7 29
520	Du Pont-Nem.	563	567	567	+ 0 71
375	Eastman Kodak	435 50	439 90	440	+ 1 03
37	East Rand	39 40	36 90	36 95	− 6 21
295	Electrolux	318	314	314	− 1 25
240	Ericsson	221	220 80	221	....
430	Exxon Corp.	456	458	459	+ 0 65
380	Ford Motors	374 50	370 50	370 50	− 1 06
67	Freegold	81	74 90	76	− 6 17
78	Gencor	90	83 80	82 70	− 8 11
505	Gén. Electr.	510	507	507	− 0 58
465	Gén. Belgique	500	493	495 50	− 0 90
445	Gen. Motors	469	465	465	− 0 85
61	Goldfields	65 80	63 50	64	− 2 73
41	Gd Metropolitain	42 40	41 30	41 30	− 2 59
65	Harmony	68	63 95	64 60	− 5
43	Hitachi	39 30	38 80	38 80	− 1 27
820	Hoechst Akt.	852	844	844	− 0 93
99	Imp. Chemical	103	100	100	− 2 91
83	Inco. Limited	83 10	81 90	81 90	− 1 44
780	IBM	800	800	801	+ 0 12
340	ITT	349	354	354	+ 1 43
151	Ito-Yokado	161 80	160 80	160 80	− 0 61
75	Matsushita	71	69 50	69 50	− 2 11
700	Merck	700	692	692	− 1 14
690	Minnesota M.	727	720	720	− 0 96
245	Mobil Corp.	262	266	266	+ 1 52
540	Morgan J.P.	543	543	531	− 2 20
34600	Nestlé	34850	34820	34880	+ 0 08
126	Norsk Hydro	127	126 50	126	− 0 78
173	Ofsil	214	195 50	195 50	− 8 64
1460	Petrofina	1485	1485	1485	....
455	Philip Morris	457 50	455	455	− 0 54
134	Philips	126 50	125 10	125 10	− 0 31
500	Quilmès	494	490	491	− 0 60
540	Randfontein	598	566	563	− 5 85
575	Royal Dutch	597	596	596	− 0 16
60	Rio Tinto Zinc	66 50	64	65	− 2 25
78	St Helena Co	91 10	82	82 50	− 9 44
210	Schlumberger	219	218 10	218 10	− 0 41
85	Shell transp.	89	88 70	88	− 1 12
2250	Siemens A.G.	2300	2290	2290	− 0 43
148	Sony	133 50	135 50	135 50	+ 1 49
171	T.D.K.	157 20	154 50	154 50	− 1 71
26	Toshiba Corp.	23 15	23	23	− 0 64
1370	Unilever	1455	1453	1453	− 0 13
280	Unit. Techn.	290 40	301 70	300	+ 3 30
495	Vaal Reefs	560	510	513	− 8 39
345	Volvo	355 80	350 10	351	− 1 34
220	West Deep	268	258	257	− 4 10
350	Xerox Corp.	383	381	381	− 0 52
1 18	Zambia Corp.	1 21	1 17	1 20	− 0 82

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9692	..
Emp. 8,80 % 77	123 36	4 316
9,80 % 78/93	103 65	3 484
8,80 % 78/86	100 07	8 221
10,80 % 79/94	107 15	2 219
13,25 % 80/90	108 20	6 098
13,80 % 80/87	105 06	1 249
13,80 % 81/99	110 50	11 607
16,75 % 81/87	106 63	3 166
16,20 % 82/90	120 85	13 715
16 % juin 82	122 30	7 101
14,60 % fév. 83	121 10	10 880
13,40 % déc. 83	123 90	12 198
12,20 % oct. 84	115 90	1 370
11 % fév. 85	116 80	8 137
10,26 % mars 86	108 55	7 056
ORT 12,75 % 83	1497	..
OAT 10 % 2000	110 10	4 786
OAT 9,90 % 1997	108 25	6 222
OAT 9,80 % 1996	107 05	7 840
Ch. France 3 %	180	..
CNB Bques janv. 82	102 70	3 246
CNB Paribas	103 10	3 246
CNB Suez	103 15	3 246
CNI janv. 82	102 90	3 246
PTT 11,20% 85	110 80	9 887
CFF 10,30% 86	....	
CNE 11,50% 85	111	4 784
CNT 9% 86	101 45	4 983
CRH 10,90% déc. 85	111 20	8 881

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	583	562
Agache (Sté Fin.)	1065	1075
A.G.F. (St Cent.)	920	950
André Roudière	224	224
Applic. Hydraul.	644	626
Arbel	187	192
Astorg	270	286
Avenir Publicité	1700	1768
Bain C. Monaco	479	479
Banque Hypoth. Eur.	476	475
Béghin-Say (C.I.)	....	....
B.G.I.	330	330
Blanzy-Ouest	516	515
B.N.P. Cl	445	442
B.N.P. Intercontin.	400	405
Bénédictine	3850	3800
Bon-Marché	605	595
Cail	876	870
Cambodge	420	420
C.A.M.E.	256	258
Campenon Bern.	385	400
Carbone-Lorraine	671	690
C.E.G.Frig.	505	494
Centen. Blanzy	2850	2880
Centrest (Ny)	230	236
Cerabati	67 80	70 30
CERUS	750	750
Chambourcy (M.)	1010	1010
Champex (Ny)	180	180
C.I.C. (Financ. de)	274	272
C.I. Maritime	476	480
Cisse-Sotec	1124	1079 o
Citram (B)	276 50	285 d
Clause	900	920
Cofradel (Ly)	1387	1370
Cogif	518	519
Comiphos	487	507 d
Cie Industrielle	3550	3445
Comp. Lyon-Alem.	526	510
Concorde (La)	1188	1161
C.M.P.	19 50	....
Crédit (C.F.B.)	748	748
Créd. Gén. Ind.	1029	996
Crédit Lyonnais C.I.	744	745
Cr. Universel (Cie)	777	746
Créditel	186 50	187
Darblay S.A.	453	451
Deny Act. d. p.	3370	3400
De Dietrich	1780	1750
Delalande S.A.	1172	1200
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1219	1200
Didot-Bottin	524	524
Drag. Trav. Pub.	29 80	31
Eaux Bass. Vichy	1349	1350
Eaux Vittel	1855	1900
Economats Centre	590	590
Electro-Banque	398	411
Elf-Antargaz	370	370
E.L.M. Leblanc	650	655
Emaill. Bretagne	270	285
Entrepôts Paris	521	515
Epargne (B)	2600	2630
Europ. Accumul.	67 90	67
Eternit	2605	2605
Exor	4060	3980
Finalens	242	240
FIPP	463 70	423 o
Fouc.	900	880
Foncière (Cie)	545	528
Fonc. Lyonnaise	3840	3860
Foncina	600	590
Forinter	1100	1100
Fougerolle	171	171
France I.A.R.D.	380	378
France (La)	8040	7860
From. Paul Renard	468	436
GAN	1268	1268
Gaumont	488	453 e
Gaz et Eaux	2220	2200
Gévelot	340	353 80
Gr. Fin. Constr.	557	580
Gds Moul. Paris	341	327 40
Groupe Victoire	3610	3525
G. Transp. Ind.	485 10	485 10
Hutchinson	865	870
Immindo S.A.	543	540
Immvest	311	315
Immobail	535	516
Immobanque	909	910
Immob. Marseille	7900	7900
Immofice	576	570
Invest. (Sté Cent.)	3552	3410
Jaeger	210	201 60
Lafitte-Bail	575	580
Lambert Frères	97	....
Lille-Bonnières	950	912
Loca-Expansion	365	362
Locafinancière	480	480
Locatel	395	398
Louvre (Sté)	1788	1780
Machines Bull	46 50	46 60
Magasins Uniprix	189	186
Magnant S.A.	130	142 d
Maritimes Part.	365	350 40
Métal Déployé	480	489
Mors	171	170
Naval Worms	89 30	89 40
Navig. (Nat. de)	176	188
OPB Paribas	363	348 50
Optorg	185	186
Oréal (L') C.I.	3117	3107
Origny-Desvroise	615	615
Palais Nouveauté	910	900
Paribas-CIP	898	894
Paris France	322 80	323
Paris-Orléans	308	301
Part. Fin. Gest. Im.	1680	1690
Pathé-Cinéma	511	511
Pechiney (cert. inv.)	175	175
Piles Wonder	895	900
Piper-Heidsieck	910	874
P.L.M.	169 50	168 50
Porcher	305 50	309
Providence S.A.	1621	1650
Publicis	2070	2115
Raff. Souf. R.	185	184
Rhône-Poul. (c. inv.)	394	394
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	186	181 20
Rochette-Cenpa	87 30	91
Rosario (Fin.)	221	216
Rougier et Fils	62 40	64 50
Sacer	220	298 50 d
Sacilor	21 50	....
SAFAA	749	760
Safic-Alcan	671	698
SAFT	1320	1330
Saga	280	259
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	501	535
Santa-Fé	168 50	167
Satam	122	120
Saulnes	59 90	62 30
Saunier-Duval	53	53
Savoisienne (M)	174	173
SCAC	665	658
Sénelle-Maubeuge	463	455
S.E.P. (M)	250	245
Serv. Equip. Véh.	90	86 40
Siif	180	162
Sicotel	403	402
Silvia	285 50	290
Siph (Plant. Hévéas)	349	350
SMAC Acieroïd	54 50	54 50
Sté Générale-CIP	1150	1130
Sofal financière	1801	1822
Sofio	340	340
Soficomi	895	920
S.O.F.I.P. (M)	171	177 80
Sofragi	1085	1080
Souchon Autog.	400	400
Sovabail	871	890
Speichim	37 20	34 60
S.P.I.	618	615
Suez (Fin. de)-CIP	1080	1085
Stemi	874	855
Taittinger	1900	1959
Testut-Aequitas	350	....
Tour Eiffel	520	518
Ulmer S.M.D.	530	535
U.A.P.	2760	2750
Usinor	6 10	....
U.T.A.	2139	2140
Vicat	665	680
Viniprix	1620	1630
Virax	186	188
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	122	122

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	980	....
Akzo	410	439
Alcan Alum.	209	200
Algemeine Bank	1560	1555
American Brands	601	600
Am. Petrofina	290	....
Arbed	338	....
Asturienne Mines	145	....
Bco Pop Espanol	278	276
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1050	....
B. Régl. Internat.	35500	35800
Br. Lambert	614	619
Canadian-Pacific	73 40	73
CIR	40	39 80
Commerzbank	1015	979
Dart. and Kraft	325	321
De Beers (port.)	44 70	....
Dow Chemical	378	376
Gén. Belgique	500	496 50
Gevaert	825	....
Glaxo	94 30	94 10
Goodyear	306	300
Grace and Co	380	350
Gulf Canada Corp.	62	52 60
Honeywell Inc.	455 20	457
I.C. Industries	176	170
Johannesburg	692	680
Kubota	14	15
Latonia	274	274
Mannesmann	660	610
Midland Bank Plc	52	56
Mineral-Ressourc.	57	55
Nixdorf	2365	2350
Noranda	100 50	102 60
Olivetti	35 10	36 80
Pakhoed Holding	190	210
Pfizer Inc.	400	405
Procter Gamble	485	476
Ricoh Cy Ltd	35 10	34
Rolinco	238	236 50
Robeco	283 50	283
Rodamco	402	....
Saipem	23 50	23 90
Shell fr. (port.)	81	....
S.K.F. Aktiebolag	310	320
Steel Cy of Can.	92	90
Tenneco	250	....
Thorn EMI	42 50	43
Toyota c. 1 000	480	....
Toray Indust. Inc	22	21 70
Vieille Montagne	766	780
Wagons-Lits	885	880
West Rand	20 20	19

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 50	6 o
Calciphos	900	905
C.E.M.	....	....
Cochery	86	....
Coparex	358	355 20
Dubois Inv. (Cie)	801	810
Hydro-Energie	324	348
Hoogovens	260	....
Metra Hod. (Action)	....	....
Nicolas	902	898
Révillon	236 50	....
Rorento N.V.	142	141 70
Sopalem	85 70	90 10
S.P.R.	234	....
Ufimex	390	....
Union Brasseries	117	....

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72	74 50
Casino	240	....
Créd. Foncier France	228	230
Pernod Ricard	236	243
Total	8 20	7 90
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 598	6 581	6 280	6 780
ECU	6 824	6 822	....	....
Allemagne (100 DM)	327 680	327 450	317 500	337 500
Belgique (100 F)	15 752	15 757	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	290 670	289 950	278	286
Danemark (100 krd)	86 780	86 780	82 500	90
Norvège (100 k)	87 980	87 790	84 500	90
Grande-Bretagne (£ 1)	9 412	9 407	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 779	4 769	4	4 800
Italie (1 000 lires)	4 731	4 728	4 500	5
Suisse (100 fr.)	394 800	394 280	382	402
Suède (100 krs)	95 200	94 950	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 520	46 550	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 909	4 867	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 436	4 430	3 700	4 800
Canada ($ can 1)	4 776	4 763	4 570	4 970
Japon (100 yens)	4 085	4 043	3 900	4 100

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/11
Or fin (kilo en barre)	86500	83700
Or fin (en lingot)	86950	83950
Pièce française (20 fr)	521	525
Pièce française (10 fr)	375	....
Pièce suisse (20 fr)	540	545
Pièce latine (20 fr)	498	500
Souverain	629	623
Pièce de 20 dollars	3080	3200
Pièce de 10 dollars	1580	1600
Pièce de 5 dollars	1070	....
Pièce de 50 pesos	3255	3250
Pièce de 10 florins	518	518
Or Londres	409	393 75
Or Zurich	408 50	394
Or Hongkong	407 50	397 75
Argent Londres	5 82	5 66

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1320	1310
Alain Manoukian	904	930
Asystel	435	435
BAFIP	660	641
B.I.C.M.	491	495
B.I.P.	1144	1104
Bolloré Technologies	1148	1140
Buitoni	521	522
Cables de Lyon	1010	1010
Calberson	671.	670
Cardif	3095	3100
Cap Gemini Sogeti	2320	2345
C.D.M.E.	789	795
C. Equip. Elect.	230	225
C.E.G.I.D.	1585	1610
C.E.P.-Communication	1142	1096
C.G.I. Informatique	555	573
C. Occid. Forestière	110	110
Dafsa	239	233
Dauphin O.T.A.	2395	2491
Devanlay	2180	2180
Deville	925	930
Drouot-Assurances	560	565
Editions Belfond	285	298 40
Elect. S. Dassault	795	800
Expand	480	465
Filipacchi	765	795
Guimoli	405	405
Guy Degrenne	830	850
I.C.C.	280	280
IM Informatique	300	305
Le gd livre du mois	315	315
Loca-Investissement	380	380
Marotam	464	482 50
Merlin Immobilier	420	415
Métallurg. Minière	140 50	140 50
M.M.B.	710	715
Molex	309	286
Nacale-Delmas	700	700 •
Om. Gest. Fin.	475	480
Petoroalle-R.D.	3400	3420
Petit Bateau	214 80	206 20
Petroligaz	451 50	469 50
Rezel	1125	1122
St-Gobain Emballage	1350	1340
St-Honoré Matignon	247	250
S.C.G.P.M.	234	243
Sem-Matra	1105	1148
S.E.P.	1350	....
S.E.P.R.	1420	1430
S.M.T. Goupil	285	284
Sofibus	327	327
Sopra	1070	1105
Valeurs de France	339	339

SICAV (sélection) 17/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	743 05	724 93
Actions France	451 49	435 17
Actions sélectives	597 01	575 43
Aedificandi	660 82	638 74
A.G.F. Actions (ex-CP)	1169 32	1131 04
A.G.F. 5000	583 88	560 13
A.G.F. ECU	1117 50	1106 44
A.G.F. Interfonds	455 59	444 47
A.G.F. OBLIG.	1149 23	1143 51
Agfimo	665 48	649 25
Aleli	219 82	211 87
A.L.T.O.	204 74	197 34
Ameri-Gan	5315 17	5074 15
America-Valor	733 43	700 17
Amérique Gestion	366 31	349 70
Amplitude	531 08	515 61 ●
Arbitrages court terme	5144 09	5133 81 ●
Argonautes	385 48	377 55
Associc	1232 28	1232 28
Aurecic	1367 55	1327 72
Bourse-Investiss.	464 37	443 31
Bred Associations	2649 52	2641 60
Bred International	93 33	91 50
Capital Plus	1647 96	1647 96
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	827 87	790 33
Convertimmo	386 77	371 89
Cortal court terme	12133 34	12133 34
Cortena	912 88	871 48
Credinter	463 55	440 34
Crois. France	277 42	265 47
Crois. Marceau	2689 60	2591 84
Crois. Immobil.	650 57	621 07
Crois. Prestige	368 52	343 22
Démeter	13029 34	13029 34
Drouot-France	643 48	614 30
Drouot-Investiss.	1045 89	998 46
Drouot-Sécurité	246 15	234 99
Drouot-Sélection	143 67	137 06
Ecocic	1177 20	1159 80
Elicoop Sicav	11017 62	11017 62
Elf-Valeurs	9139 38	8916 45
Energie	251 53	240 12
Epancic	2862 35	2856 63
Epacourt Sicav	8104 47	8084 26
Epargne Associations	25092 17	25054 59
Epargne-Capital	7884 71	7786 84
Epargne-Croiss.	1422 71	1384 63
Epargne-Industr.	744 11	710 37
Epargne-Inter	616 49	589 88
Epargne-Long-Terme	1747 82	1700 85
Epargne-Oblig.	199 75	194 40
Epargne-Unie	1185 79	1132 02
Epargne-Valeur	410 30	398 32
Eparoblig	1315 30	1312 67
Eurocic	9784 85	9620 54
Euro-Croissance	541 86	526 07
Eurodyn	1051 60	1017 02
Financière Plus	28925 81	28859 02
Fincel Placement	62819 87	62731 87
Fincel Trimestriel	1129 42	1112 73
Fincel Valorisation	13164 87	12806 54
Foncier Investiss.	1105 43	1078 47
Foncial	280 83	268 10
France Eco Plus	10188 33	10085 38
France-Gan	5289 39	5090 44 ●
France-Garantie	313 50	312 87
France-Investiss.	518 51	495
France-Net	124 56	123 33
France-Obligations	489 10	489 47
Francic	393 19	381 74
Francic Régions	......	......
Fructi-Associations	1293 41	1293 41
Fructicapi	301 82	297 36
Fructidor	255	251 23
Fructifrance	777 60	759 63
Fructivar	80268 61	80069 44
Fructi ECU	583 28	564 98
Fructi-Première	12041 89	11863 93
Futuroblig	1093 47	1082 39
Gestilion	59636 79	59488 07
Gestion Associations	143 63	140 37
Gestion Mobilière	699 05	667 35
Gest. Rendement	502 81	480 01
Gest. Sél. France	761 67	727 13
Haussmann Associat.	1263 94	1263 94
Haussmann court terme	1139 27	1139 27
Haussmann Epargne	1364 08	1364 08
Haussmann Europe	1894 76	1818 64
Haussmann France	1013 78	977 12
Haussmann Oblicroiss.	1299 64	1299 64
Haussmann Obligations	1536 73	1481 19
Horizon	1227 48	1191 74
I.M.S.I.	618 48	590 43
Indo-Suez Valeurs	771 84	736 84
Ind. française	14179 42	13801 39
Interoblig.	11676 34	11227 26
Intersélect France	463 81	442 78
Intervaleurs Indust.	647 30	617 95
Invest. net	14591 89	14562 78
Invest. Obligataire	17633 36	17598 16
Japacic	157 67	153 08
Jeune Epargne	231 89	228 46
Laffitte-crt-terme	80622 67	80622 67
Laffitte-Expansion	806 36	769 79
Laffitte-France	338 49	323 14
Laffitte-Immobilier	261 25	249 41
Laffitte-Japon	300 07	286 48
Laffitte-Oblig.	148 11	141 39 c
Laffitte-Rend.	214 52	204 79
Laffitte-Tokyo	1137 85	1086 25
Lion-Associations	11922 19	11922 19
Lion-Institutionnels	24986 84	24933 51
Lionplus	72869 07	72147 59
Livret portefeuille	601 90	584 37
Médicacroiss.	156 16	149 08
Mondiale Investissem.	448 87	428 52
Monecic	5763 57	5763 57
Moné.J.	51760 93	51760 93 ●
Multi-Obligations	453 66	433 09
Mutuelle Unie Sél.	155 04	148 01
Natio-Assoc.	6368 37	6363 66
Natio-Epargne	13770 36	13634 02
Natio-Inter	1083 99	1064 71
Natio-Obligations	538 48	524 08
Natio-Patrimoine	1390 77	1363 55
Natio-Placements	85107 39	85107 39
Natio-Revenus	1094 55	1073 81
Natio-Sécurité	53633 84	53633 84
Natio-Valeurs	723 48	704 12
Nippon-Gan	4951 89	4727 34
Nord-Sud Développ.	1202 39	1199 98
Oblicic Régions	......	......
Oblicoop Sicav	1446 95	1418 58
Oblifon	1141 82	1111 26
Optimavalor	617 47	589 47
Options et Rendement	51003 28	50249 64 ●
Orient-Gestion	159 28	152 04
Paramérique	522 61	498 91
Parunope	813 61	776 72
Paribas Epargne	15388 42	15367 68
Paribas Gestion	591 82	567 50
Parnasse-Valor	1119 44	1118 32
Patrimoine-Retraite	1638 25	1607 11
Phénix Placements	269 37	268 03
Pierre Investiss.	737 01	703 59
Placement A	958 02	958 02
Placement crt-terme	70693 98	70693 98
Placement J	54074 72	54074 72
Placement Premier	49777 54	49777 54
Prê/Association	22055 76	22055 76
Province Investiss.	544 66	519 96
Quartz	104 62	102 04
Rentacic	167 32	164 85
Revenus Trimestriels	5927 07	5868 39
Revenu Vert	1182 35	1181 17
Rivoli Plus	1033 05	986 21
St-Honoré Assoc.	14104 74	14034 57
St-Honoré Bio-alimen.	723 93	691 10
St-Honoré Pacifique	507 57	484 55
St-Honoré P.M.E.	430 75	411 22
St-Honoré Réel	11195 40	11150 80
St-Honoré Rendement	12145 87	12085 44
St-Honoré Technol.	695 76	664 21
St-Honoré Valor	12280 40	12182 94
Sécuricic	10900 20	10889 31
Sécur. Mobilière	438 01	418 15
Sécuri Taux	10099 79	10099 79
Sél.court terme	12320 58	12228 87
Sélection (Crédit BP)	758 76	747 54
Sicav-Associations	1368 96	1366 25
S.F.I. fr. et étr.	586 43	569 35
Sicavimmo	785 57	759 46
Sicav 5000	349 46	339 13
Slivafrance	534 01	519 72
Slivam	409 70	396 73
Slivarente	220 22	214 33
Slivinter	404 19	393 37
S.I.—Est	1241 52	1185 22
S.I.G.	886 04	844 52
S.N.I.	1196 78	1162 21
Sofinvest	515 84	494 81
Sogepargne	378 32	364 65
Sogenc	52308 13	50784 59
Sogevar	1022 50	976 13
Sogiter	1253 25	1196 42
Soleil Investiss.	466 16	445 02
Technocic	1129 67	1096 77
Techno-Gan	5254 43	5016 16
U.A.P. Investiss.	397 69	373 68
Uni-Associations	113 36	113 35 ●
Unifrance	486 01	463 97
Unifoncier	1288 74	1231 26
Uni-Garantie	1416 97	1399 16
Unigestion	866 08	826 82
Uni-Japon	1374 83	1312 49
Uni-Régions	2792 12	2665 51
Univers	2251 04	2177 02
Univar	172 17	172 17 ●
Univers-Obligations	1652 14	1501 10
Valorem	496 86	484 74
Valoblig	59531 33	58941 91
Valeg	1452 53	1451 08
Valrel	77177 61	77139 04

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

Yves Saint Laurent et Carlo de Benedetti rachètent Charles of the Ritz

Les parfums Yves Saint Laurent vont bientôt rejoindre la société de haute couture du même nom. Selon des sources internationales, l'américain Squibb devrait en effet annoncer, le mardi 18 novembre, qu'il vend Charles of the Ritz, sa filiale cosmétiques et parfums (qui comprend notamment les parfums Yves Saint Laurent), à une société créée pour l'occasion par Yves Saint Laurent et Cir International, un holding de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti soutenu par un groupe de banques (BNP, Indosuez, Crédit suisse).

Pour environ 630 millions de dollars, la proposition française est sortie victorieuse de l'appel d'offres qui l'opposait au japonais Shisheido. *Pour appuyer ce projet de rachat,* M. De Benedetti était d'ailleurs entré récemment à hauteur de 25 % dans le capital d'Yves Saint Laurent.

Ce rachat est le troisième en importance réalisé pour une société française, après la reprise de Texas Gulf par Elf et de Big Three par L'Air Liquide. Elle fera passer Yves Saint Laurent de 260 millions de francs de chiffre d'affaires à plus de 8 milliards. Cela devrait accélérer son introduction en Bourse, programmée jusque-là pour 1989.

La loi de finances rectificative pour 1986

Des plus-values de recettes importantes

Dans la loi de finances rectificative pour 1987 qui sera examinée, le mercredi 19 novembre, en conseil des ministres, le déficit qui avait été fixé à 143,9 milliards au printemps dernier est légèrement réduit.

Ce mouvement est le résultat de deux évolutions contraires : des plus-values de recettes de 10,7 milliards de F (dont 17,8 milliards de fiscalité supplémentaire) des dépenses supplémentaires pour 15 milliards de F (agriculture, dette publique, remboursement de TVA...). Cette différence est à peu près exactement compensée par plus de 4 milliards des recettes supplémentaires prélevées sur les Télécom et EDF-GDF.

Trois milliards de francs seront pris notamment sur les profits de trésorerie de la CNT (caisse nationale des télécommunications), organisme emprunteur pour le compte des P et T. M. Longuet, ministre délégué a refusé que cette somme soit puisée directement dans son budget annexe.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 novembre

Effritement

L'effritement a succédé mardi matin à la reprise de la veille. Le mouvement s'est toutefois ralenti au cours de la session préliminaire. En repli de 0,21 % à l'ouverture, l'indicateur instantané limitait sa perte à 0,12 % en clôture. Progrès d'UCB (+ 3,1 %), TRT (+ 1,5 %), Crédit national (+ 1,3 %), Pernod-Ricard (+ 1,2 %). Repli d'Ecco (– 1,7 %), Schneider (– 1,6 %), Alsthom (– 1,3 %), Docks de France (– 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	462	458	458
Agence Havas	2045	2060	2060
Air Liquide (L')	669	665	665
Bancaire (Cie)	1075	1075	1074
Bongrain	2317	2320	2320
Bouygues	1282	1275	1275
B.S.N.	4300	4298	4293
Carrefour	3500	3480	3480
Chargeurs S.A.	1343	1343	1346
Club Méditerranée	640	635	638
Crédit National	1411	1434	1430
Eaux (Gén.)	1210	1208	1205
ELF-Aquitaine	311 50	310	310
Essilor	3380	3380	3380
Lafarge-Coppée	1315	1315	1309
Michelin	2295	2280	2285
Midi (Cie)	1589	1589	1587
Moët-Hennessy	2390	2390	2380
Navig. Mixtes	1039	1038	1030
Oréal (L')	3790	3790	3785
Pechelbronn	1197	1197	1197
Pernod-Ricard	1010	1010	1022
Peugeot S.A.	1090	1086	1086
Sanofi	685	689	689
Source Perrier	806	805	808
Télémécanique	2935	2946	2955
Thomson-C.S.F.	1530	1520	1515
Total-C.F.P.	430 60	427	427
T.R.T.	2060	2062	2090
Valéo	508	508	508

Les prix littéraires

GONCOURT : Michel Host pour « Valet de nuit »

Le prix Goncourt a été attribué à Michel Host pour *Valet de nuit* (Grasset), au cinquième tour de scrutin, par cinq voix contre trois à Gilles Lapouge pour *la Bataille de Wagram* (Flammarion), une à Jean-Edern Hallier pour *l'Évangile du fou* (Albin Michel), et une à Pascal Quignard pour *le Salon du Wurtemberg* (Gallimard).

Comme l'an dernier avec Yann Queffélec (*les Noces barbares,* chez Gallimard), les Goncourt ont choisi en 1986 le second roman d'un nouvel écrivain. Michel Host, agrégé d'espagnol et enseignant, est âgé de quarante-quatre ans. Né de parents français installés en Belgique, il a fait ses études secondaires dans un pensionnat religieux des Flandres. Cet homme secret a commencé d'écrire en 1975, entreprenant le roman qu'il ne terminera qu'en 1982 et qui sera publié chez Grasset en 1983, sous le titre *l'Ombre, le Fleuve, l'Été,* un gros livre qui figura, pour un temps, sur les listes des jurys Goncourt et Renaudot de cette année-là.

D'emblée, chez les critiques, Host a suscité enthousiasme ou ennui. Bertrand Poirot-Delpech essayait de se tenir à égale distance de ces attitudes. Il reconnaissait l'ambition de ce premier livre qui, *« au lieu de se signaler par une promesse brève et scintillante, comme d'autres, a choisi d'emblée de brasser, sur plus de quatre cents pages, tout un matériau littéraire où se mêlent destins, continents, réflexions et morceaux de bravoure ».* Cependant, il ajoutait : *« Roman américain évoquant Dos Passos, Faulkner et Styron, suggère la notice : c'est trop dire* (...), *mais l'intention est de cet ordre, et Host a les moyens de cette intention* (...). *Pour un coup d'essai* l'Ombre, le Fleuve, l'Été *a quelque chose de trop proliférant et référencié. Le monologue de la putain renvoie trop évidemment à celui de Molly chez Joyce. Le culte des espaces américains et de la liberté qu'ils gagent rappelle des textes fameux ».*

Un huis clos étouffant

Ces réserves, il est important de les rappeler, car Host les revendique comme des qualités. Ses livres, il les veut *« volontairement référenciés »,* révélant ses plaisirs *« et ceux qui les ont nourris ».* Il dit ce que son écriture doit à Jean Ricardou, et appelle le lecteur à l'effort et à une lecture *« un peu active ».* Le roman qui est couronné aujourd'hui, *Valet de nuit,* ne rompt pas avec les principes établis par Host. Comme le précédent, il a suscité passion et agacement. Un huis clos étouffant s'y oppose à de remarquables descriptions de Paris et de son fleuve. Dans « le Monde des livres » du 17 octobre, Pierre-Robert Leclercq évoquait *« une vieille pièce depuis longtemps inhabitable où des fantômes n'auraient de consistance que celle que leur donnent les miasmes de la vie. Ce sont des lémures que Michel Host a mis en scène* (...). *Peut-être sa réussite aurait-elle été plus forte avec moins de complaisance dans ces scènes que l'on dit hardies, mais il sait installer le trouble en maintenant son lecteur en état de curiosité ».*

Jo. S.

Crédibilité

Quel métier font les jurés des grands prix littéraires ? Sont-ils habités par le désir de détruire l'influence qu'ils exerçaient ? Leur choix de cette année ne va sans doute pas augmenter leur crédibilité. Non pas que Michel Host et son *Valet de nuit* soient dépourvus de vertus romanesques, mais cet auteur en est à ses débuts, encore précaires, alors que d'autres écrivains – Gilles Lapouge, surtout – ont donné des preuves, autrement convaincantes, de leur style et de leur façon d'imaginer.

Devons-nous croire que les « Goncourt » manquent de discernement ? Personne ne le pense. Devons-nous incriminer les mouvances, les écuries dans lesquelles s'emprisonneraient les jurés ? Peut-être. Mais, alors, il faut leur rappeler qu'ils ne doivent être les clients de personne, et que leur vocation dépasse de telles alliances ou de telles mesquineries. Sous peine de mort lente.

F. B.

RENAUDOT : Christian Giudicelli pour « Station balnéaire »

Le prix Renaudot a été décerné à Christian Giudicelli pour *Station balnéaire* (Gallimard), au deuxième tour de scrutin, par cinq voix contre une à Claude Mourthé pour *l'Amour parfait* (La Table ronde) et une à France Huser pour *la Chambre ouverte* (Seuil).

La récompense de Christian Giudicelli n'est pas vraiment une surprise, tant il avait manqué de peu le Renaudot en 1984 pour *le Point de fuite* (Seuil). Il avait fallu en effet huit tours de scrutin pour qu'Annie Ernaux l'emportât avec *la Place* (Gallimard). C'est donc avec son septième roman – qu'il est allé publier chez Gallimard, son éditeur habituel, le Seuil n'ayant pas accepté le manuscrit, – que Giudicelli est enfin couronné.

Station balnéaire n'est sans doute pas le meilleur livre de cet écrivain de quarante-deux ans, qui publie depuis près de vingt ans, et qui s'est fait remarquer dès ses premiers titres, *le Jeune Homme à la licorne* et *Une leçon particulière* (tous deux au Seuil).

Mais déjà, à propos d'*Une Poignée de sable* (Seuil, 1971), Alain Bosquet faisait remarquer que l'atmosphère propre à Giudicelli, et qui séduit, était *« gâchée à maints endroits par des platitudes et des grossièretés inutiles »,* et qu' *« un petit peu de soin lui aurait permis de mieux mettre en valeur un petit monde psychologique qui est bien à lui et qu'on peut définir comme relevant d'une « fatalité aimable »...* On pourrait adresser le même reproche à *Station balnéaire.*

Mais il ne serait pas convenable de trop faire la « fine bouche » devant cet auteur de talent – également animateur, avec Roger Vrigny, d'une émission littéraire sur France-Culture – qui écrivit aussi de plaisantes pièces de théâtre, et obtint le prix Contrepoint en 1977 pour son quatrième roman *les Insulaires* (Seuil). Comme le notait Pierre Kyria dans sa critique (*le Monde* du 26 septembre) : *« On n'abordera pas* Station balnéaire *avec le préjugé des délicats à qui ne conviennent que des liqueurs subtiles. Le thème du livre s'apparente au fait divers, le ton s'approche du constat, l'inspiration se fait voyeuse d'une réalité non déguisée ou transfigurée. »*

« Avec Station balnéaire, concluait Pierre Kyria, *Giudicelli a écrit, dans un style nerveux et concis qui emprunte beaucoup de son dynamisme au vocabulaire de la jeunesse actuelle, l'histoire d'un émouvant désaveu – celui qu'inflige la vie, cette bonne économe toujours prête à rappeler que chaque rêve a son prix. »*

Jo. S.

● PRÉCISION. – Un retard d'impression nous a empêchés de publier, comme à l'accoutumée, dès notre deuxième édition datée mardi 18 novembre, les articles consacrés au prix Goncourt et au prix Renaudot.

Le numéro du « Monde » daté 18 novembre 1986 a été tiré à 526 029 exemplaires

La mort de l'écrivain Roger Ikor

Le pourfendeur des sectes

Le romancier, essayiste et depuis quelques années ardent adversaire des sectes Roger Ikor est mort à Paris, le lundi 17 novembre dans la nuit, d'un cancer généralisé. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Il est mort le jour de la proclamation du prix Goncourt, lui que ce même prix avait fait accéder à la célébrité, voilà trente et un ans, avec *les Eaux mêlées* (1). Ce roman, son troisième (après *A travers nos déserts,* 1950, et *les Grands Moyens,* 1951) était le second volume des *Fils d'Avrom,* histoire d'une famille juive établie en France et qui, au cours de trois générations, s'enracine lentement mais durablement dans la société et la réalité françaises.

En couronnant Ikor, les Goncourt n'avaient pas misé sur un écrivain éphémère. Ce normalien agrégé de grammaire, né à Paris le 28 mai 1912, longtemps enseignant, très marqué par la guerre et quatre ans de captivité en Poméranie, a été un écrivain fécond. Tous genres confondus, son œuvre est riche de plus de trente titres, d'un essai sur Saint-Just (1937) à *Peut-on être juif aujourd'hui ?* (1968), *Lettre ouverte aux juifs* (1970), *Lettre ouverte à de gentils terroristes* (1976), en passant par de nombreux romans dont un cycle en six volumes, *Si le temps...*

Pour Pierre-Henri Simon, qui rendait compte longuement dans son feuilleton du *Monde,* en 1972, du *Tourniquet des innocents,* Roger Ikor était *« un des meilleurs représentants actuels de la tradition du roman social (...). Ce qui l'intéresse, c'est d'atteindre la vérité dans la peinture d'un milieu et les débats d'idées ».* Pour l'ensemble de son œuvre, Roger Ikor a obtenu le prix Balzac en 1981.

Cette année, il était revenu sur une période qui, pour lui était à jamais inoubliable : la guerre et ses quatre ans de vie gâchée. Il lui avait déjà consacré un témoignage violent, *Pour une fois, écoute mon enfant* (1975). Mais, en 1986, quarante-six ans après, il voulait défendre, une dernière fois, *« l'honneur et le souvenir de militaires qui eurent tout juste le temps de devenir des 'guerriers' »,* comme l'écrivit Jean Planchais à propos de *O soldats de quarante !* (*le Monde* du 16 mai 1986).

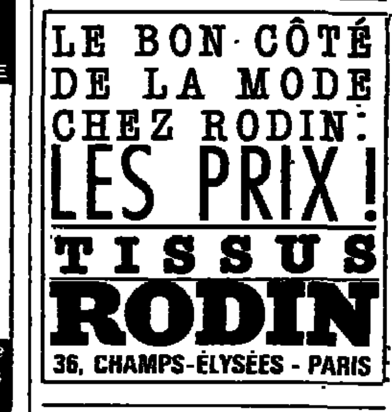
Si Roger Ikor n'était pas insensible aux honneurs (il fut deux fois candidat malheureux à l'Académie française), ce n'est pas à leur recherche qu'il a consacré l'essentiel de son temps dans les dernières années. Depuis le suicide de son fils Vincent en 1979 – celui-ci avait vingt ans et s'était laissé mourir de dénutrition en suivant des principes prétendument zen, – Roger Ikor combattait sans relâche les sectes. Après un violent témoignage, *Je porte plainte* (1981), il avait créé, la même année, le Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales.

Certes, son combat était parfois désordonné, ce qui nuisait à son sérieux et à son efficacité, mais cette lutte inlassable était celle d'un homme blessé : de ceux que la mort d'un enfant coupe à jamais du divertissement et ancre dans des batailles qui sont d'abord une manière de conjurer le désespoir.

Jo. S.

(1) *La quasi-totalité des ouvrages de Roger Ikor sont publiés chez Albin Michel.*





A B C D E F G

